




2013 RA

Rapport annuel
sur les institutions financières



Coopératives de
services financiers




Sociétés de fiducie
et sociétés d'épargne



Assurance de personnes



Assurance de dommages



Tarifification en
assurance automobile

Ce rapport a été produit par la Direction principale de l'encadrement des institutions financières et de l'assurance-dépôts, en collaboration avec la Direction principale de la surveillance des assureurs et la Direction principale de la surveillance des institutions de dépôt de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014

ISBN : 978-2-550-70843-8 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-70844-5 (en ligne)

ISSN : 2368-0245 (imprimé)

ISSN : 2368-0253 (en ligne)

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Il me fait plaisir de vous transmettre, pour son dépôt à l'Assemblée nationale, le Rapport annuel sur les institutions financières pour l'année 2013. Ce rapport renferme les renseignements que l'Autorité des marchés financiers doit rendre publics en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers, la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, la Loi sur les assurances et la Loi sur l'assurance automobile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carlos Leitão
Québec, le 16 septembre 2014

p. j. Rapport

Québec, le 30 juin 2014

Monsieur Carlos Leitão
Ministre des Finances
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous présente le Rapport annuel sur les institutions financières pour l'année terminée le 31 décembre 2013.

Produit conformément aux dispositions des articles 598 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, 313 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, 321 de la *Loi sur les assurances* et 182 de la *Loi sur l'assurance automobile*, ce rapport rend publics des renseignements utiles permettant d'apprécier la situation financière et l'envergure des opérations des institutions financières régies par ces lois.

Dans le cadre du 10^e anniversaire de l'Autorité des marchés financiers, nous profitons de cette occasion pour vous soumettre un rapport consolidé et plus complet reflétant ainsi la vision de régulateur intégré de l'Autorité.

Le rapport décrit la situation économique générale qui a prévalu en 2013, dresse un portrait de chacun des secteurs où évoluent les institutions financières, présente les enjeux et les tendances qui leur sont propres et les actions d'encadrement et de surveillance mises de l'avant par l'Autorité pour maintenir le bon fonctionnement du marché et assurer un traitement équitable des consommateurs. Par ailleurs, ce rapport fournit un portrait financier global de chaque secteur ainsi que des données financières détaillées par institution.

On y trouve également l'information relative à la tarification en assurance automobile, résultat des analyses effectuées par l'Autorité à partir des renseignements fournis par les assureurs privés qui souscrivent cette assurance au Québec. Ces analyses portent sur leur expérience en matière de sinistres, sur leurs pratiques de classification et de tarification des risques ainsi que sur les tarifs en vigueur en 2013.

En ce qui a trait aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie et sociétés d'épargne qui composent le secteur des institutions de dépôt, elles présentent de manière générale une situation financière relativement stable et ont des ratios conformes aux seuils réglementaires prescrits par l'Autorité.

Plus spécifiquement, le groupe financier coopératif Desjardins qui a été désigné par l'Autorité comme étant une institution financière d'importance systémique intérieure présente un solide ratio de fonds propres total de 18,4 % en 2013.

Relativement au secteur de l'assurance de personnes, la situation financière de l'ensemble des assureurs a repris peu à peu de la vigueur au cours de l'année malgré des taux d'intérêt qui sont demeurés historiquement faibles. À noter, la bonne performance des assureurs à charte québécoise dont le ratio de solvabilité s'est conclu à 240 %, ainsi que la croissance notable des primes directes souscrites au Québec, qui ont atteint au total 13,7 milliards de dollars en 2013.

Concernant le secteur de l'assurance de dommages, on note également une situation financière globale très saine. Avec un ratio de solvabilité à 253 % et une nette tendance à la hausse des primes en assurance des biens, les assureurs ont continué à consolider leur position face aux nombreux défis qui les attendent, dont celui de plus en plus important des catastrophes naturelles et des réclamations liées aux changements climatiques. Les primes directes souscrites de ce secteur ont totalisé 8,5 milliards de dollars en 2013.

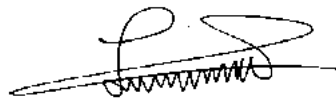
Enfin, en ce qui a trait à l'assurance automobile, malgré le fait que le bénéfice d'exploitation estimé pour l'ensemble des assureurs pratiquant au Québec soit passé de 9,1 % à 5,7 % des primes acquises de 2012 à 2013, les analyses effectuées permettent de conclure que ce secteur continue d'être en bonne santé financière. À cet égard, pour une dixième année consécutive, les tarifs des assureurs sont en baisse indiquant que le marché demeure compétitif et attrayant. Cette situation ne peut qu'être favorable pour les consommateurs.

L'information qui est consignée dans ce rapport provient du registre des assureurs tenu par l'Autorité ainsi que des divulgations statutaires que doit transmettre à l'Autorité chaque institution financière détentrice d'un permis au Québec.

Il est possible que des renseignements contenus dans ce rapport puissent être modifiés à la suite des travaux de surveillance effectués par le personnel de l'Autorité concernant les affaires des institutions financières. Toutefois, au moment de la préparation de ce rapport, aucun fait connu ne permet de mettre en doute l'information publiée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général,



Louis Morisset

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3^e étage
Québec (Québec) G1V 5C1
tél. : 418 525-0337
numéro sans frais : 877 525-0337
télééc. : 418 525-9512

www.lautorite.qc.ca

800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
tél. : 514 395-0337
numéro sans frais : 877 525-0337
télééc. : 514 873-3090

Table des matières

7	INTRODUCTION
8	PORTRAIT ÉCONOMIQUE 2013
12	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET SURVEILLANCE
14	PORTRAIT ET ENJEUX DE L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC
25	1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT
28	1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS
28	1.1.1 Portrait du secteur
34	1.1.2 Portrait financier global
56	1.1.3 Données détaillées par institution
66	1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE
66	1.2.1 Portrait du secteur
70	1.2.2 Portrait financier global
82	1.2.3 Données détaillées par institution
93	2. LE SECTEUR DES ASSURANCES
97	2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES
97	2.1.1 Portrait du secteur
102	2.1.2 Données détaillées par institution
133	2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES
133	2.2.1 Portrait du secteur
138	2.2.2 Données détaillées par institution
188	2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE
188	2.3.1 Encadrement de l'assurance automobile
192	2.3.2 Portrait du secteur
205	2.3.3 Rentabilité de l'assurance automobile
217	2.3.4 Pratiques de tarification
231	3. ANNEXES
232	Abréviations
233	Glossaire
236	Liste des tableaux et des graphiques

Introduction

Le Rapport annuel sur les institutions financières 2013 regroupe les renseignements que l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) doit rendre publics en vertu de *Loi sur les coopératives de services financiers*¹ (LCSF), la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*² (LSFSE), la *Loi sur les assurances*³ (LA) et la *Loi sur l'assurance automobile*⁴ (LAA).

En vertu de sa loi constitutive⁵, l'Autorité a pour mission d'appliquer les lois relatives à l'encadrement du secteur financier, notamment dans les domaines des assurances, des valeurs mobilières, des institutions de dépôt – sauf les banques – et de la distribution de produits et services financiers.

À cette fin, la Surintendance de l'encadrement de la solvabilité au sein de l'Autorité a plusieurs mandats. Elle doit veiller à ce que les institutions financières détiennent toutes les autorisations requises pour exercer leurs activités au Québec. Elle s'assure également de développer des outils normatifs, telles des lignes directrices ou des normes afin d'encadrer leurs activités. La Surintendance surveille les institutions financières afin qu'elles respectent les différentes obligations légales, réglementaires et normatives, notamment en termes de solvabilité, de pratiques de gestion saine et prudente et de saines pratiques commerciales, favorisant ainsi la stabilité financière du marché au Québec et la protection des consommateurs de produits et services financiers.

Ce rapport annuel consolidé présente les éléments suivants :

- Un portrait économique sommaire présentant l'évolution de certaines variables macro-économiques et financières susceptibles d'affecter l'activité de l'industrie financière.
- Une description générale de l'environnement réglementaire et du cadre de surveillance global dans lesquels opèrent les institutions financières.
- Un portrait global de chacun des secteurs de l'industrie financière qui font l'objet de ce rapport et des grands enjeux qui leur sont propres, complété de quelques données chiffrées.
- Un portrait financier et statistique détaillé de chacun des secteurs considérés (coopératives de services financiers, sociétés de fiducie et sociétés d'épargne, assurance de personnes, assurance de dommages, tarification en assurance automobile), ainsi que des données financières individuelles pour chacune des institutions supervisées par l'Autorité.
- L'information relative à la tarification en assurance automobile, incluant l'encadrement qui s'applique, le portrait du marché, la rentabilité ainsi que les pratiques de tarification des assureurs.
- Des annexes présentant la liste des abréviations utilisées dans le rapport, un glossaire de certaines définitions de termes répertoriés dans les diverses sections et une liste des graphiques et tableaux.

Le site Web de l'Autorité peut être consulté au www.lautorite.qc.ca, où ce rapport, les registres relatifs à l'assurance et aux institutions de dépôt et de nombreux autres renseignements sont facilement accessibles.

1 RLRQ, c. S-29.01, art. 313

2 RLRQ, c. C-67.3, art. 598

3 RLRQ, c. A-32, art. 321

4 RLRQ, c. A-25, art. 182

5 Article 4 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, c. A-33.2

Portrait économique 2013

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE

En 2013, la croissance économique mondiale, freinée notamment par l'assainissement des bilans des États, des institutions financières et des ménages dans les pays industrialisés, a été de 3 %, soit plus faible qu'au cours des trois années précédentes.

Cette croissance a cependant été inégale à travers le monde. Aux États-Unis, il y a eu un ralentissement significatif en raison notamment de l'impact des importantes restrictions budgétaires effectuées en cours d'année et l'arrêt partiel des activités du gouvernement fédéral américain au dernier trimestre de 2013. Dans la zone euro, une reprise timide s'est amorcée au deuxième trimestre de 2013, ce qui a mis fin à une récession qui a perduré six trimestres. La situation économique est toutefois demeurée difficile du fait de la nécessité d'un redressement des bilans dans le secteur privé, de l'assainissement budgétaire en cours, de conditions du crédit restrictives et de marchés du travail déprimés. Les économies émergentes, incluant la Chine, ont continué de bénéficier d'une croissance plus forte que celle des économies avancées, malgré un rythme d'expansion qui a ralenti légèrement.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC

Au Canada, la croissance (2 %) a été affectée par la faiblesse attendue de la demande intérieure, mais également par la contribution négative des exportations nettes à la croissance économique. D'une manière générale, l'économie canadienne n'a pas profité pleinement de la relative croissance mondiale. Au Québec, la croissance s'est située à 1,1 %, un niveau inférieur à 2012 en raison notamment d'une baisse de l'activité au niveau de la construction résidentielle, d'un recul de l'investissement non résidentiel des entreprises et d'une contraction du secteur manufacturier.

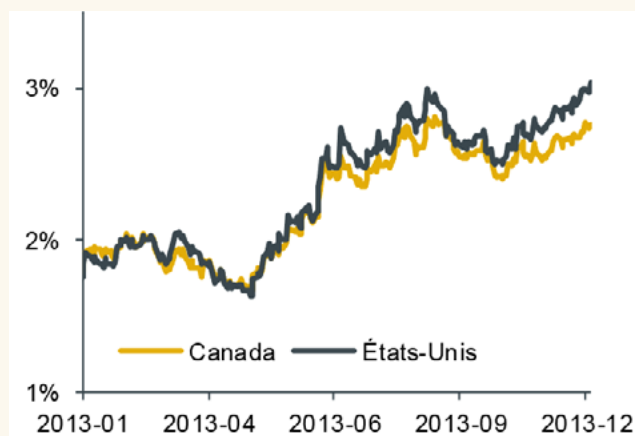
Comme dans la plupart des économies avancées, l'indice des prix à la consommation a fortement décéléré au Canada et au Québec en 2013. Le taux d'inflation annuel au Canada est descendu à 1 %, soit au bas de la fourchette cible de la Banque du Canada, reflétant une situation d'offre excédentaire et la croissance modérée de la demande intérieure qui exerce peu de pression sur les prix.

L'industrie financière au Canada et au Québec a néanmoins connu en 2013 une bonne performance, en hausse respectivement de 4,2 % et de 3,8 %, soutenue par le maintien des politiques d'assouplissement monétaire de la Réserve fédérale américaine, une certaine remontée des taux d'intérêt long terme et l'amélioration des perspectives de croissance pour 2014.

LES TAUX D'INTÉRÊT

Les taux à court terme sur les dettes gouvernementales canadienne et américaine sont demeurés à des niveaux historiquement faibles, reflétant l'engagement des banques centrales à maintenir des taux directeurs bas afin de stimuler la relance économique. Les taux à long terme (dont le taux des obligations 10 ans est le taux phare) sont demeurés très bas jusqu'en mai 2013, se situant à ce moment à un niveau près de leur creux historique. Ils ont ensuite augmenté, les marchés réagissant alors à la possibilité que la Réserve fédérale américaine réduise ses achats d'actifs. Le rendement des obligations 10 ans du Canada a crû d'un point de pourcentage jusqu'à la fin de l'été, pour atteindre 2,75 % en fin d'année 2013 (voir graphique ci-dessous).

Rendement des obligations gouvernementales (10 ans)

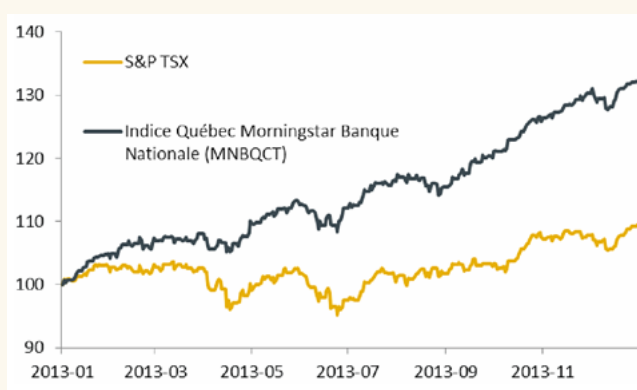


Source : Bloomberg

LES MARCHÉS BOURSISERS

Les marchés boursiers ont connu en 2013 une bonne année, bénéficiant du contexte financier favorable. Les perspectives d'une accélération marquée de l'économie américaine en 2014 ont notamment favorisé une appréciation importante de l'indice S&P 500 (hausse de près de 30 %). Au Canada, la performance de la bourse a été plus modeste, soit 9,6 % pour le S&P TSX. Le ralentissement des secteurs de l'énergie et des produits de base a continué d'affecter l'indice canadien en 2013. La croissance du S&P TSX a contrasté avec celle de l'Indice Morningstar Québec Banque Nationale (MNBQCT); cet indice reflète le rendement des actions d'entreprises ayant leur siège social au Québec, qui sont cotées au TSX et qui ont une capitalisation boursière d'au moins 150 M\$⁶. Le MNBQCT s'est accru de 32 %, soit trois fois plus que le S&P TSX, les secteurs de l'énergie et des produits de base représentant une part beaucoup moins importante de la capitalisation boursière de cet indice.

Évolution du S&P TSX et MNBQCT (Indice : 100 = 1^{er} janvier 2013)



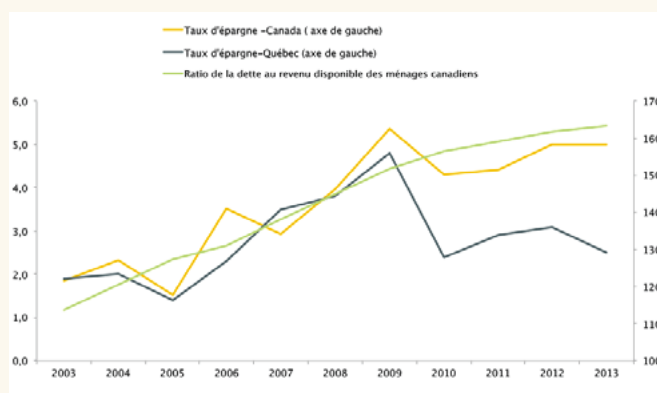
Source : Bloomberg

L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES

La faiblesse relative des taux d'intérêt et la bonne performance des marchés boursiers en 2013 ont favorisé un accroissement de l'endettement des ménages canadiens, le ratio de la dette au revenu des ménages atteignant 164 % au quatrième trimestre de 2013. Ce ratio n'a cessé d'augmenter au Canada depuis plusieurs années. Malgré cette hausse, l'endettement des ménages canadiens a progressé à un rythme plus lent au cours des deux dernières années. La croissance du crédit semble aujourd'hui suivre de plus près celle des revenus. Le ratio du service de la dette des ménages reste par ailleurs très bas, grâce à des conditions d'emprunt favorables, mais il pourrait représenter un lourd fardeau pour bien des emprunteurs advenant une hausse des taux.

Bien que le niveau d'endettement des ménages québécois soit inférieur à la moyenne canadienne, soit environ de 150 %, leur taux d'épargne est quant à lui plus bas que la moyenne canadienne. Le taux d'épargne a été l'an dernier deux fois moins important au Québec (2,5 %) que dans l'ensemble du Canada (5 %). Ce dernier indicateur porte à croire que les ménages québécois seraient plus susceptibles de connaître une hausse rapide de leur endettement advenant un ralentissement de l'économie.

Évolution du ratio de la dette et du taux d'épargne des ménages (%)

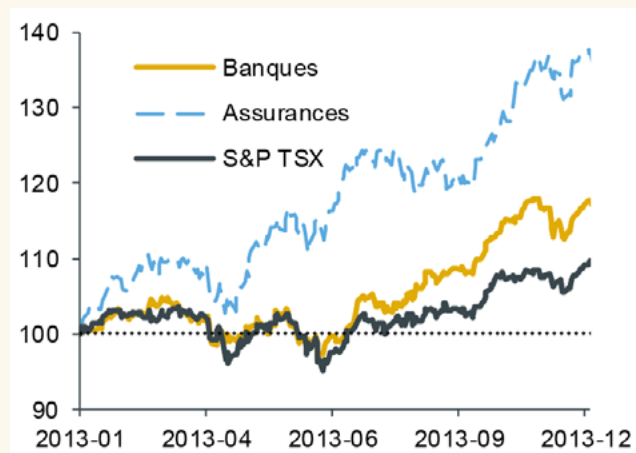


Source : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec.

L'INDUSTRIE FINANCIÈRE

Les deux plus importants secteurs de l'industrie financière, soit ceux des institutions de dépôt et des assurances (plus de 70 % du PIB de l'industrie financière), ont vu leur PIB augmenter au Canada en 2013 de 3,7% et 3,3% respectivement. Au Québec, la croissance a été de 3,1% pour le secteur des institutions de dépôt et de 1,8% pour le secteur des assurances.

TSX-Banques et assurances (Indice : 100 = 1^{er} janvier 2013)

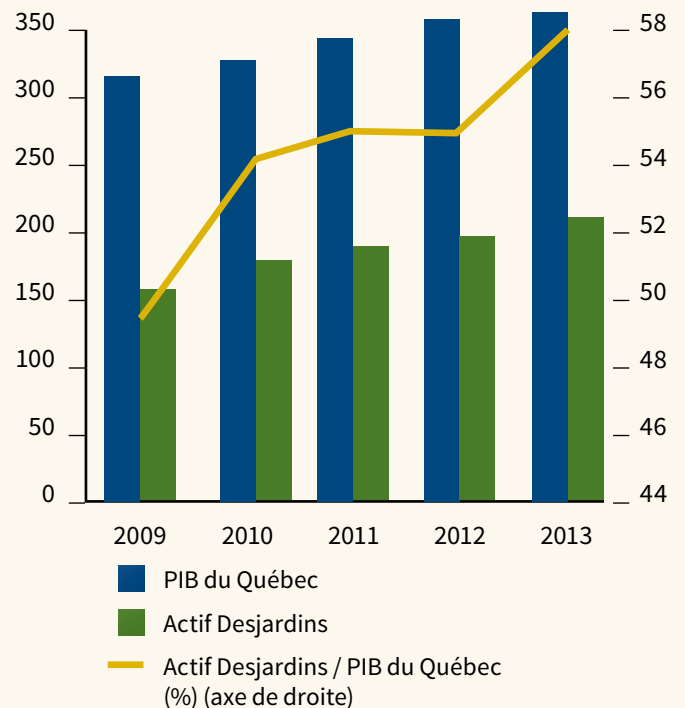


Source : Bloomberg

LES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

Le secteur des institutions de dépôt joue un rôle prépondérant au sein de l'économie du Québec. Ce secteur est largement dominé par le Mouvement des caisses Desjardins (le Mouvement Desjardins) et dans une moindre mesure par les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne. En 2013, l'actif du Mouvement Desjardins à lui seul représente 58,1% du PIB du Québec. Le Mouvement Desjardins emploie plus de 40 000 personnes, ce qui représente 26,8% des postes du secteur financier au Québec.

Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB au Québec en milliards de dollars



Source : ISQ et rapports annuels du Mouvement Desjardins

Le secteur des institutions de dépôt a bénéficié de la croissance du marché immobilier dans l'ensemble du Canada. Au Québec, les ventes de propriétés existantes se sont stabilisées au cours de 2013 alors que les mises en chantier ont toutefois accusé une baisse de régime d'environ 20 % par rapport à l'année précédente. Les prix semblent s'être stabilisés et une diminution a été observée dans le segment des copropriétés.

La progression du secteur des institutions de dépôt a aussi résulté de la hausse des revenus générés par les activités de courtage en valeurs mobilières et des fonds d'investissement.

Les institutions de dépôt détiennent les grandes firmes de courtage en valeurs mobilières, et leurs filiales de fonds communs de placement gèrent environ la moitié des actifs de fonds au Canada. Le secteur du courtage en valeurs mobilières et des fonds d'investissement a crû en 2013 de 8,1 % au Canada et à un rythme plus modéré au Québec, soit de 2,7 %.

Du fait de la contraction des marges liées aux faibles taux d'intérêt, les institutions de dépôt opèrent dans un contexte économique qui fragilise leur activité traditionnelle d'intermédiation financière. Par ailleurs, la volatilité des marchés se traduit par un niveau de revenus de placements qui reste difficile à prévoir. Ces constats amènent des institutions de dépôt à diversifier leurs activités afin de maintenir le niveau de rentabilité souhaité. On observe par exemple que le Mouvement Desjardins continue de développer ses activités d'assurances notamment par le biais d'acquisitions à l'extérieur du Québec.

LES ASSUREURS

L'importance du secteur de l'assurance et de son impact sur l'économie du Québec est également incontestable. Le PIB de ce secteur s'est élevé à 5,6 G\$⁷, soit près de 30 % du PIB de l'ensemble du secteur financier québécois. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les compagnies d'assurance auront procuré de l'emploi directement ou indirectement à plus de 55 000 personnes, soit près de 37 % des emplois générés par l'industrie financière au Québec.

La performance du secteur de l'assurance est tributaire de facteurs économiques, sociodémographiques et environnementaux qui ont des impacts plus ou moins importants selon le secteur considéré. Les données globales masquent en effet la disparité qui existe entre les activités des assureurs de personnes et de dommages. En 2013, de manière générale, l'assurance de personnes présente une meilleure performance en raison notamment de la bonne tenue des marchés boursiers et de la hausse des taux d'intérêt à long terme, cette dernière variable se répercutant positivement sur le bilan des assureurs. En revanche, les assureurs de dommages ont été affectés par un nombre plus important de réclamations en raison entre autres des conditions météorologiques plus difficiles.

L'importance relative de chacun de ces secteurs au Québec peut être illustrée en termes de ventes. En 2013, les primes directes souscrites au Québec se sont élevées à 22,3 G\$, soit 13,7 G\$ en assurance de personnes, représentant 62 % du marché et 8,6 G\$ en assurance de dommages, pour 38 % du marché.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE QUI ENTRAÎNE PLUSIEURS POINTS DE VIGILANCE

Les institutions financières supervisées par l'Autorité exercent leurs activités dans un contexte économique et réglementaire changeant qui nécessite une vigilance accrue en raison notamment des éléments suivants :

- le bas niveau des taux d'intérêt peut inciter des acteurs financiers en quête de rendement à prendre des risques plus importants. Cette période de faibles taux entraîne des pressions sur la rentabilité et sur les bilans notamment des institutions de dépôt et des assureurs de personnes;
- une baisse des prix de l'immobilier entraînant une insolvabilité des ménages pourrait affecter la qualité du portefeuille des prêts des institutions coopératives;
- le vieillissement de la population est plus rapide au Québec que dans le reste de l'Amérique du Nord. L'industrie financière au Québec doit donc dans cette perspective adapter son offre de produits pour répondre aux nouveaux besoins;
- les changements climatiques et les catastrophes naturelles peuvent avoir des impacts négatifs sur les bilans des assureurs de dommages;
- les cyberattaques présentent un risque croissant de déstabilisation des institutions financières.

Les sections qui suivent présentent plus en détail les risques qui ont attiré l'attention de l'Autorité et les actions posées à leur égard dans le cadre de sa surveillance prudentielle, de même que les modifications apportées à l'encadrement au cours de la dernière année.

7 G désigne milliard.

Environnement réglementaire et surveillance

L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

L'année 2013 s'est inscrite en continuité de l'accomplissement de progrès additionnels pour renforcer la réglementation et la surveillance du système financier international. Tant au niveau canadien que québécois, les réformes du G20 visant les institutions financières sont en bonne voie de réalisation. Plusieurs progrès sont à souligner.

Le dispositif réglementaire de l'Autorité régissant les institutions financières repose à la fois sur les meilleures pratiques recommandées principalement par le Comité de Bâle pour le contrôle bancaire (CBCB) et par l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA).

À cet effet, les lignes directrices de l'Autorité permettent de présenter les attentes du régulateur à l'égard des normes régissant les activités, le comportement des institutions financières, notamment en regard des normes de solvabilité (suffisance des fonds propres) et des normes relatives aux pratiques de gestion saine et prudente et des saines pratiques commerciales attendues des institutions. Depuis la mise en place de ce type d'encadrement prudentiel, l'Autorité a publié plus d'une vingtaine de lignes directrices applicables aux institutions financières⁸.

Les lignes directrices sont régulièrement mises à jour pour tenir compte de l'évolution des normes au plan national et international. À cet effet, l'Autorité a modifié en 2013 la Ligne directrice sur la gestion des risques liés à la réassurance ainsi que celle relative à l'exposition au risque de tremblement de terre. Également, l'Autorité a publié en 2013 deux nouvelles lignes directrices : la première concerne les saines pratiques commerciales et la seconde porte sur l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels.

Par ailleurs, le gouvernement a déposé en 2013 deux rapports d'application en lien avec les lois touchant les assureurs et les coopératives de services financiers. Alors que celui touchant la *Loi sur les assurances* permettra de rafraîchir et de consolider l'encadrement de la vie corporative de ces institutions, le Rapport d'application de la *Loi sur les coopératives de services financiers* jette les bases d'une importante réforme des lois qui encadrent le Mouvement Desjardins, institution désignée d'importance systémique par l'Autorité en juin 2013.

LA SUPERVISION DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

La supervision des institutions financières par l'Autorité repose sur les deux principaux piliers que sont l'élaboration de normes prudentielles basées sur des principes, d'une part, et l'exercice d'une surveillance effective basée sur les risques, d'autre part. Bien qu'il soit possible qu'une institution financière devienne insolvable, le rôle de l'Autorité est d'abord d'intervenir en amont afin de s'assurer que la situation financière et la qualité de la gestion des institutions soient solides et que des correctifs soient apportés rapidement lorsque la situation de certaines entreprises se dégrade. Si ces correctifs ne fonctionnent pas, le rôle de l'Autorité est alors de procéder à une résolution ordonnée des institutions insolubles en protégeant les déposants et les détenteurs de polices assurés, tout en évitant que les contribuables ne soient appelés à en assumer les coûts.

L'Autorité a adapté son dispositif d'encadrement et de surveillance en fonction de l'évolution du contexte réglementaire. Depuis 2013, les institutions de dépôt doivent se conformer aux nouvelles *Dispositions du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités* (Accord de Bâle III). Ces normes comprennent des exigences minimales plus élevées en matière de suffisance de fonds propres, le renforcement de la qualité du capital, la mise en place de mesures favorisant l'accroissement des fonds propres pouvant être utilisés en période de tensions, des exigences accrues en regard du risque de contrepartie, l'instauration d'un nouveau ratio de levier financier, l'implantation d'outils pour le suivi du risque de liquidité et enfin l'encadrement du risque systémique.

⁸ Ces lignes directrices sont consultables sur le site Web de l'Autorité.

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, l'Autorité collecte, examine et analyse, sur une base tant individuelle que consolidée, les divulgations financières fournies par les institutions supervisées. Elle vérifie ces informations en toute indépendance, en effectuant des inspections sur place ou en utilisant le travail des tiers tels que les auditeurs externes ou les actuaires. L'Autorité utilise une gamme appropriée de méthodes et d'outils pour mettre en œuvre son approche prudentielle, et adapte ses interventions en fonction du profil de risque, de la complexité et de l'importance systémique des institutions financières supervisées.

En juin 2013, l'Autorité a annoncé qu'elle désignait le Mouvement Desjardins comme une institution financière d'importance systémique intérieure, à l'instar des six grandes banques canadiennes désignées comme tel par leur régulateur fédéral. Le nouveau statut ainsi conféré interpelle aussi bien l'Autorité que le Mouvement Desjardins. Ainsi, le Mouvement Desjardins devra :

- respecter des exigences additionnelles au titre du capital requis;
- effectuer une divulgation accrue;
- faire l'objet d'une intensification de la surveillance par l'Autorité;
- mettre en place un plan de retour à la viabilité dans le cadre d'un exercice de *Living Will*.

Du côté de la refonte des normes de capitalisation des assureurs actuellement en cours et inspirée des réformes mondiales, les assureurs devront pour leur part tenir compte de nouveaux risques dans le calcul de leurs exigences de capital et de la qualité des titres qui constitueront le capital. À ce titre, l'Autorité participe aux travaux qui ont cours au niveau canadien afin de revoir entièrement les normes de capital tant en assurance de personnes qu'en assurance de dommages.

De plus, l'objectif de compléter le langage universel comptable s'est traduit par la mise en place de certaines normes internationales d'information financière (*IFRS*⁹) additionnelles, ainsi que des travaux en cours sur la norme *IFRS 4 phase II* pour les assureurs de personnes. Ce sujet soulève des enjeux importants pour les assureurs de personnes œuvrant au Canada et au Québec, et l'Autorité continuera de suivre de très près l'évolution de ce dossier.

De manière générale, l'encadrement et la supervision au Canada et au Québec sont de haute qualité. C'est ce que confirmait le Fonds monétaire international dans son rapport publié en février 2014¹⁰ suite au Programme d'évaluation du secteur financier canadien réalisé en juin 2013.

Le Québec a pris part à cet exercice en ce qui a trait au volet valeurs mobilières, assurance et institutions de dépôt. Cette analyse exhaustive et approfondie du secteur financier a démontré que les systèmes financiers sont solides et qu'ils sont demeurés résilients en présence de risques externes. Parmi les facteurs clés de la réussite continue du secteur financier du Canada, on note une infrastructure réglementaire à l'égard du secteur financier qui fonctionne bien et qui est axée sur la collaboration, une surveillance efficace et efficiente, ainsi que des institutions financières bien capitalisées et rentables.

LA COOPÉRATION ENTRE RÉGULATEURS : UNE NÉCESSITÉ

L'intensification des liens entre les régulateurs est un des enseignements de la crise de 2008. Elle se retrouve également dans les principes fondamentaux d'un contrôle bancaire efficace publiés par le Comité de Bâle, mais aussi dans le document du Conseil de la stabilité financière intitulé « *Increasing the Intensity and Effectiveness of SIFI Supervision* »¹¹.

Le Fonds monétaire international a recommandé, dans son rapport émis à l'issue de son programme d'évaluation du secteur financier¹², d'accroître la coopération entre les régulateurs provinciaux et fédéral pour tenir compte de la réalité canadienne. À cet effet, l'Autorité a offert à ses pairs nationaux de conclure des accords d'échange d'informations et de coopération pour favoriser un environnement équitable d'encadrement et de supervision. Les discussions à l'égard de ces accords se poursuivront au cours de la prochaine année.

De plus, le Mouvement Desjardins étant le seul groupe coopératif de cette importance en Amérique du Nord, cela constitue un défi qui requiert créativité et rigueur pour établir une supervision efficace. Les autres grands groupes financiers coopératifs se retrouvant essentiellement en Europe (p. ex. Crédit agricole, BPCE, Crédit mutuel ou Rabobank), l'Autorité a commencé à intensifier ses relations avec les régulateurs de ces grands groupes coopératifs afin d'échanger sur les meilleures pratiques.

10 Canada Financial Sector Stability Assessment, International Monetary Fund, February 2014

11 Progress Report to the G20 Ministers and Governors, Financial Stability Board, 1 November 2012.

12 Canada Financial Sector Stability Assessment, International Monetary Fund, February 2014

Portrait et enjeux de l'industrie financière au Québec

L'ENCADREMENT ET LA SURVEILLANCE DU MOUVEMENT DESJARDINS, INSTITUTION D'IMPORTANCE SYSTÉMIQUE

Un capital encadré selon les plus hauts standards

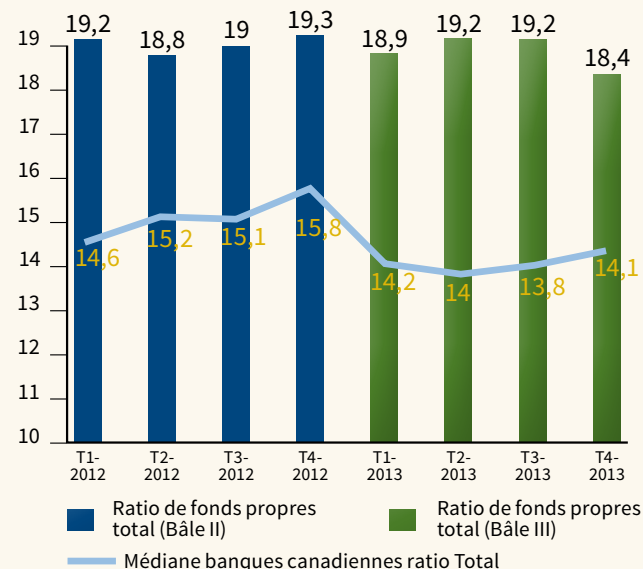
En réponse à la dernière crise, les exigences réglementaires ont davantage été renforcées, notamment en ce qui a trait à la qualité des instruments de capital. Il est fondamental pour l'Autorité que l'encadrement du Mouvement Desjardins à cet égard soit harmonisé aux règles les plus strictes qui concernent les institutions d'importance systémique.

Ainsi, les dispositions de Bâle III, élaborées au départ pour les institutions bancaires à capital-actions, ont été adaptées par l'Autorité à la formule coopérative du Mouvement Desjardins, sans en perdre le sens ni la rigueur.

En effet, la revue des critères d'admissibilité des instruments de capital par l'Autorité s'est conclue par l'émission, au niveau de la Fédération, de nouvelles parts de capital connues sous le nom de « Parts F ». Il s'agit d'un instrument de capital permanent, ayant une valeur nominale définie au moment de l'émission et qui ne varie pas dans le temps. Par ailleurs, l'Autorité a entrepris une réflexion sur l'admissibilité des instruments de capital incluant des exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

En 2013, le montant total des fonds propres du Mouvement Desjardins était de 16,4 G\$, contre 14,8 G\$ en 2012. Les ratios de fonds propres totaux sont de 18,4 % et 19,3 % respectivement en 2013 et en 2012; bien au-dessus des exigences réglementaires minimales de 11,5 % et de la médiane des ratios de fonds propres des 6 grandes banques canadiennes.

Évolution du ratio de fonds propres total vs les six grandes banques canadiennes

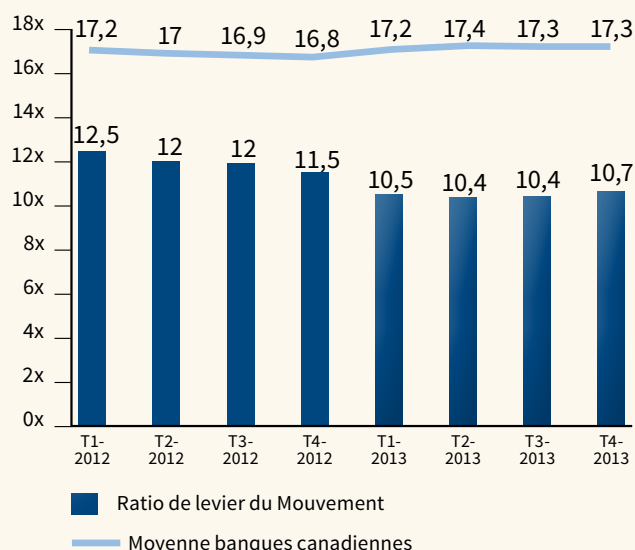


Un encadrement rigoureux du niveau maximal d'endettement

L'utilisation d'un levier excessif a également contribué à la propagation de la crise financière. Par contre, contrairement à d'autres juridictions, l'Autorité a déjà introduit une mesure pour encadrer l'effet d'endettement dans son dispositif prudentiel fixée à un maximum réglementaire de 20 fois.

En 2013, le ratio actifs/fonds propres du Mouvement Desjardins se situait à 10,7 fois, soit bien en deçà du ratio moyen des banques canadiennes et de l'exigence réglementaire de l'Autorité.

Ratio de levier (actifs/fonds propres)



Source : Rapports annuels du Mouvement Desjardins

En 2010, le Comité de Bâle a introduit le levier financier dans ses dispositions normatives. L'Autorité a profité de l'occasion des mises à jour annuelles de son cadre de capital pour refléter cette nouvelle définition dans ses lignes directrices au cours de l'année 2013.

La publication par le Mouvement Desjardins du ratio de levier financier est attendue pour le 1^{er} janvier 2015, avec une entrée en vigueur au premier trimestre 2018.

Toutefois, la précédente version du ratio actifs/fonds propres définie par l'Autorité doit continuer d'être respectée en attendant la mise en œuvre du nouveau ratio de levier financier de Bâle III¹³.

13 Section 1.2 de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base.

Un encadrement renforcé de la liquidité

La crise de 2007-2008 a révélé que des institutions de dépôt qui s'étaient dotées d'un niveau de fonds propres adéquat pouvaient néanmoins rencontrer des difficultés si elles n'avaient pas géré leur liquidité de façon prudente. Avant la crise, le financement de gros était facilement disponible à faible coût. Tout comme les institutions de dépôt peuvent être incitées à utiliser de façon inappropriée l'effet de levier, elles peuvent accroître leur bilan en recourant à des financements de gros à court terme. La crise a démontré que l'assèchement de la liquidité peut être rapide et durable.

Face à cette situation, le Comité de Bâle a mis en place de nouvelles normes pour la liquidité. L'Autorité s'est assurée d'intégrer de manière rigoureuse ces nouvelles exigences internationales dans son encadrement du Mouvement Desjardins.

Deux ratios réglementaires applicables ont été introduits, notamment le ratio de liquidité à court terme (ou LCR pour le *Liquidity Coverage Ratio*) et le ratio structurel de liquidité à long terme (ou NSFR pour le *Net Stable Funding Ratio*).

Le ratio LCR a pour but de s'assurer que l'institution financière dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides d'une haute qualité et non grevés pour être convertis en liquidités pour couvrir ses besoins sur une période de 30 jours en cas de graves difficultés de financement. Le ratio NSFR évalue quant à lui la stabilité des sources de financement de l'institution en proportion de ses actifs pondérés par leur niveau de liquidité en se basant sur un horizon d'un an. Le seuil minimum réglementaire pour ces deux ratios est fixé à 100 %.

Alors que le Comité de Bâle prévoit une période transitoire de 2015 à 2018 avec un LCR initial exigé de 60 %, l'Autorité exige que le LCR minimal de l'institution de dépôt soit de 100 % à partir du 1^{er} janvier 2015.

Le Mouvement Desjardins a introduit ces ratios comme outil de suivi dans le cadre de sa politique de gestion du risque de liquidité. Le LCR qui entrera bientôt en vigueur devra être maintenu minimalement à 100 %. A ce stade-ci, le Mouvement Desjardins est bien positionné pour se conformer à cette norme au moment de son entrée en vigueur. La situation de liquidité du Mouvement Desjardins est suivie sur une base régulière par l'Autorité.

Afin de maintenir une liquidité suffisante ainsi que sa présence sur les marchés financiers, la Caisse centrale Desjardins (CCD) procède régulièrement à des émissions de dette sur les marchés européen, canadien et américain. Ces émissions font l'objet préalable d'une discussion et/ou d'autorisations de l'Autorité, selon le type d'émission. Cela permet au Mouvement Desjardins de disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour assurer une saine gestion de la liquidité tout en diversifiant ses sources d'approvisionnement.

Quelques chiffres

Mouvement Desjardins

- ▶ Le ratio de fonds propres total du Mouvement Desjardins a légèrement reculé passant de 19,3 % en 2012 à 18,4 % en 2013. Les fonds propres de « meilleure qualité » sont principalement constitués de réserves à hauteur de 11 G\$.
- ▶ Le ratio de levier est passé de 11,5 en 2012 à 10,7 en 2013.
- ▶ Depuis dix ans, le nombre des caisses du réseau Desjardins est en diminution progressive, il est passé de 608 en 2003 à 358 caisses en 2013.
- ▶ En 2013, le montant total des prêts accordés par le Mouvement Desjardins s'élève à 140,5 G\$. Quant aux dépôts, ils totalisent 136,7 G\$.
- ▶ Les prêts hypothécaires représentent 64,8 % du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins.
- ▶ Au niveau consolidé, le total de l'actif du Mouvement Desjardins a atteint 212 G\$ en 2013 contre 196 G\$ en 2012 avec des excédents combinés avant ristournes aux membres de 1,53 G\$ en 2013.

Risque de recul des prix de l'immobilier

La faiblesse des taux d'intérêt hypothécaires et la croissance, bien que modeste, du marché de l'emploi a favorisé le marché immobilier résidentiel en 2013 au Canada. En revanche, le resserrement des règles hypothécaires depuis l'année 2008 a contribué à ralentir la croissance de l'activité sur le marché immobilier, de sorte qu'on observe une relative stabilisation des prix et même une légère diminution dans certains segments du marché.

La décomposition de la situation financière des ménages au Québec montre que les prêts hypothécaires constituent leur principale dette et que l'actif immobilier est par conséquent l'élément le plus important de leur patrimoine. Le ratio de la dette des particuliers au revenu personnel disponible est en croissance au Québec et au Canada.

En outre, le portefeuille de crédit représente près de 60 % des actifs du Mouvement Desjardins et la majeure partie de ce portefeuille de crédit correspond à des hypothèques résidentielles.

Ainsi, l'Autorité porte une attention particulière à l'évolution des portefeuilles des institutions sous sa supervision, notamment pour suivre l'impact d'un possible fléchissement du prix de l'immobilier conjugué à une hausse du niveau d'endettement. De plus, l'Autorité a établi dans sa Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels, ses attentes en ce qui a trait aux pratiques de gestion saine et prudente attendues des institutions financières qui sont actives sur le marché hypothécaire.

Les résultats des travaux de surveillance conduits tout au long de l'année apportent une assurance raisonnable quant à la qualité des actifs du Mouvement Desjardins. À la fin de 2013, le taux de prêts douteux bruts n'était que de 0,15 % pour les hypothèques résidentielles et de 0,38 % pour les autres prêts aux particuliers. Dans l'ensemble, le ratio de prêts douteux du Mouvement Desjardins était stable à 0,33 % en deçà de la moyenne de ses pairs bancaires. Cette activité continuera à faire l'objet d'une surveillance étroite au cours de la prochaine année.

Adaptation des activités dans un environnement économique incertain

Les faibles taux d'intérêt et la compression des marges ont eu des impacts sur les revenus du Mouvement Desjardins en 2013. Par ailleurs, le nombre de membres du Mouvement est stable, voire décroissant légèrement depuis plusieurs années. Pour faire face à ces enjeux, le Mouvement a misé notamment sur une stratégie de croissance à l'extérieur de la province et dans les activités d'assurance.

Cette évolution de la stratégie du Mouvement Desjardins requiert une adaptation de la surveillance effectuée par l'Autorité. D'une part, la surveillance prend en considération l'exercice d'une gestion des risques adéquate des activités de marchés tout en tenant compte de l'appétit et de la tolérance au risque du Mouvement Desjardins.

D'autre part, la croissance externe du Mouvement Desjardins fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part de l'Autorité. La réforme attendue de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (LCSF) permettra de renforcer la capacité de supervision du Mouvement par l'Autorité.

La conclusion d'accords d'échange d'information et de coopération avec les régulateurs nationaux et internationaux devrait également contribuer à assurer une surveillance cohérente et intégrée du Mouvement, tout en assurant un encadrement et une surveillance équitable (*level playing field*) par rapport aux autres institutions d'envergure au Canada.

Même dispositif appliqué aux sociétés

Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne (SFSE) autorisées à exercer au Québec présentent un ratio de fonds propres moyen¹⁴ pour l'ensemble des SFSE de 26,9 % en 2013 contre 31 % en 2012, des niveaux qui respectent amplement les exigences réglementaires. Le ratio de levier moyen est de 14 en 2013 contre 12,4 en 2012. Selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital applicable aux caisses non membres d'une fédération et aux SFSE, les deux ratios de liquidité devraient être calculés à partir du 1^{er} janvier 2015 pour le LCR et du 1^{er} janvier 2018 pour le NSFR.

En résumé, l'ensemble des institutions de dépôt affichent des ratios réglementaires équivalents tant en termes de fonds propres que de levier financier, et ceux-ci se situent au-dessus des exigences minimales requises par l'Autorité.

¹⁴ Le ratio moyen est calculé comme un cumul du capital des SFSE divisé par l'actif pondéré pour le risque.

L'ASSURANCE DE PERSONNES

La santé de l'industrie de l'assurance de personnes dépend du comportement d'un ensemble de facteurs socio-économiques tels que l'évolution des taux d'intérêt, les rendements boursiers, la démographie, le marché de l'emploi et, comme pour toute institution, de la confiance des consommateurs.

Après des années turbulentes et un contexte plus difficile ayant suivi la dernière crise financière, les assureurs de personnes ont généralement profité en 2013 d'un contexte plus favorable, avec notamment une remontée des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

En plus de ces grandes tendances macro-économiques, les assureurs de personnes, comme pour toute institution financière, doivent composer avec de nombreuses autres dynamiques, comme par exemple les nouvelles technologies, avec tout le potentiel qu'elles peuvent offrir, mais aussi les risques nouveaux ou plus grands qu'elles engendrent.

Les enjeux d'une période prolongée de bas taux d'intérêt

En 2013, les assureurs de personnes faisant affaire au Québec et ailleurs au pays ont dû composer avec des taux d'intérêt qui, malgré l'augmentation observée en cours d'année de près de 1% pour les termes les plus longs, demeurent à des niveaux historiquement bas. Même si l'impact du bas niveau des taux d'intérêt sur les passifs actuariels a été beaucoup moindre qu'au cours des deux années précédentes, l'Autorité considère tout de même ces bas taux comme un enjeu qui mérite toujours une attention particulière.

Effectivement, en plus de l'impact à la hausse sur le niveau des primes des nouveaux contrats, les faibles taux d'intérêt ont un impact sur les réinvestissements des placements arrivés à maturité. Compte tenu de la nature des engagements des assureurs de personnes axés sur le long terme, la durée de ces engagements est souvent supérieure à celle des actifs disponibles sur le marché.

Dans ces circonstances, la réaction de certains assureurs, a été de rechercher de meilleurs rendements en réalisant des investissements dans d'autres types de placement. Il s'agit notamment d'investissements moins liquides ou à revenus non fixes, tels que les actions et les immeubles. Ces autres types de placements ont toutefois un profil de risque supérieur aux obligations et autres titres à revenus fixes.

Enfin, les bas taux d'intérêt peuvent affecter négativement les ventes des produits de rentes compte tenu de leur coût plus élevé pour le consommateur ou des montants de rentes inférieurs qu'ils sont susceptibles de générer.

Le principal enjeu à cet égard demeure la capacité des assureurs à mitiger le risque pour les produits d'épargne et de placement comportant des garanties. La plupart des assureurs ont dû réévaluer leurs portefeuilles de produits existants, réviser leur tarification ou éliminer leurs produits à haut risque.

Ceci a un impact potentiel sur les consommateurs de ces produits dans un contexte de vieillissement de la population.

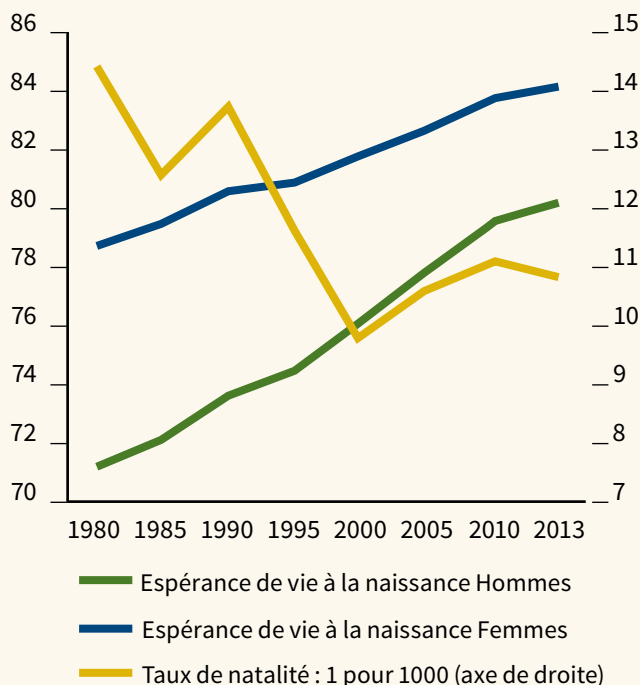
La volatilité du marché des actions a été un enjeu important au cours des dernières années. Les risques liés aux marchés ont vraisemblablement été sous-estimés avant la crise financière. Les revenus tirés de ces produits se sont avérés plus instables et les mécanismes de gestion de risque liés à ces derniers, moins efficaces et plus coûteux.

L'appariement des actifs et des passifs a toujours constitué un des éléments importants sur lequel l'Autorité s'appuie pour effectuer l'analyse de la situation financière des assureurs. Dans le contexte actuel, une attention particulière est portée aux assureurs qui apportent des changements à leur politique de placement ou qui augmentent la proportion des titres à revenus non fixes. Étant donné que l'impact de ces changements ne pourra être observé avant plusieurs années, la vigilance accrue de l'Autorité vise à bien comprendre les risques additionnels assumés par les assureurs et à s'assurer que leurs processus de gestion des risques les prennent en compte adéquatement.

Une population de plus en plus âgée

Au cours des dernières décennies, l'espérance de vie au Québec s'est grandement améliorée. Ce phénomène, jumelé à un taux de natalité relativement faible, a résulté en un accroissement de l'âge moyen de la population.

Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe et évolution du taux de natalité au Québec



Source : Institut de la statistique du Québec

Les impacts sur les assureurs de personnes peuvent se traduire de deux façons.

D'une part, l'amélioration de l'espérance de vie a contribué à l'augmentation des coûts des produits liés à la longévité des assurés; c'est le cas des rentes versées à la retraite par exemple. Par contre, l'effet inverse s'observe pour les contrats d'assurance vie où l'amélioration de la longévité diminue le coût de ces produits, puisque l'assureur dispose en moyenne d'une période plus longue pour faire fructifier les actifs avant de devoir verser le montant de la police au décès. Cet effet permet de compenser en partie l'impact de la baisse des taux d'intérêt mentionnée précédemment.

De plus en plus de régimes de retraite désirent se départir du risque de longévité. Par leur expertise en gestion de ce risque, les assureurs sont en bonne posture pour l'accepter et sont de plus en plus nombreux à s'y intéresser. Ces produits sont relativement récents sur le marché au Québec et au Canada et font l'objet d'un suivi de l'Autorité et de discussions au sein des forums de régulateurs pruden tiels.

D'autre part, le vieillissement de la population a des impacts importants sur la demande des produits offerts par les assureurs. La demande des produits d'assurance vie stagne alors que la demande des produits de gestion du patrimoine augmente. Cette situation, qui s'observe depuis quelques années, a incité certains assureurs à augmenter leur présence dans des marchés où œuvrent déjà d'autres types d'institutions financières, comme les institutions de dépôt ou les gestionnaires de fonds. Le maintien des marges de profit dans ce cadre de compétition élevée exige toutefois des assureurs plus d'efforts étant donné que les produits de gestion du patrimoine sont au cœur des affaires de ces autres acteurs des services financiers. Dans le cadre de sa surveillance, l'Autorité évalue la capacité opérationnelle et de gestion des risques des assureurs qui sont présents dans ces marchés.

Des nouvelles normes comptables qui auront potentiellement des impacts importants

Au Canada, les normes comptables IFRS développées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) sont devenues les normes de référence lors de l'établissement des états financiers pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2011 pour les entités ayant une obligation d'information du public. L'entrée en vigueur de ces normes a eu un impact important sur la présentation de l'information financière des assureurs.

Notons que parmi ces normes, la norme IFRS 4 Contrats d'assurance (IFRS 4) constitue la première norme portant sur les contrats d'assurance publiée par l'IASB. La norme IFRS 4 a pour objectif d'améliorer l'information financière en fournissant des règles uniformes pour la comptabilisation des contrats d'assurance afin que les utilisateurs des états financiers comprennent mieux la façon dont elles affectent la situation financière, les résultats d'exploitation et les liquidités d'un assureur.

La phase I de la norme IFRS 4 constitue la première étape dans le processus d'élaboration d'une norme plus exhaustive qui est en cours de développement. Alors que les changements comptables de la phase I, pour la plupart de nature qualitative, ont eu relativement peu d'impact sur les résultats financiers, les réponses reçues dans le cadre de l'exposé-sondage publié en juin 2013 par l'IASB laissent présager qu'il en sera tout autrement de la phase II, dont la mise en vigueur est prévue pour 2018.

Bien que les paramètres ne soient pas encore établis de façon précise et définitive, l'implantation de ce nouveau référentiel comptable pourrait impliquer des modifications importantes aux résultats et à la présentation des états financiers des assureurs ainsi que pour la compilation et le suivi d'un grand nombre de nouvelles données. Des modifications substantielles devraient être apportées aux différents systèmes de gestion de données des assureurs et pourraient avoir des impacts sur certaines décisions stratégiques en termes de produits ou de marché. De plus, il ressort des commentaires effectués par les parties prenantes que le référentiel proposé, s'il était adopté sans modification, pourrait entraîner un niveau de volatilité très important des résultats des assureurs de personnes.

Contrairement à ce qui était prévu au début du projet, l'harmonisation de cette norme IFRS 4 de l'IASB avec la norme américaine semble de moins en moins probable, l'organisme responsable de l'adoption de ces normes aux États-Unis, le *Financial Accounting Standards Board* (FASB), ayant pris la décision d'abandonner le projet de convergence en février 2014. En outre, il n'est pas acquis que l'ensemble des pays disposant d'un secteur d'assurance de personnes développé adopterait simultanément la norme IFRS 4. Le cas échéant, les résultats financiers des assureurs opérant au Québec mais ayant aussi des opérations au sud de la frontière ou ailleurs dans le monde, pourraient être différents des autres assureurs à cause de ces règles comptables, ce qui pourrait possiblement avoir un impact sur leur niveau de compétitivité.

D'ici la publication de la norme définitive, l'Autorité poursuit sa vigie active à l'égard de tous les travaux et commentaires émanant de l'IASB. De plus, outre ses travaux avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et l'industrie, l'Autorité continue de prendre part aux activités de divers groupes de travail et comités de l'Association actuarielle internationale (AAI) et de l'AICA.

Une importante modernisation des exigences en matière de capital au cours des prochaines années

C'est au début des années 90 que l'Autorité a publié sa première version des exigences en matière de capital basées sur les risques. Depuis, celles-ci ont fait l'objet de nombreuses mises à jour. Cependant, la théorie actuarielle et la théorie du capital économique ont fait des progrès qui s'intègrent difficilement au système actuel. Les changements relatifs à l'IFRS 4 rendent également obligatoire la mise à jour de l'approche standard. En outre, en raison de l'accroissement de la complexité des produits et de la mondialisation des produits d'assurance, l'approche actuellement utilisée mérite d'être modernisée pour l'établissement du capital requis.

Certaines initiatives ont également été entreprises au niveau international, sous l'égide de l'AICA, qui visent le développement d'une norme de capital basée sur les risques, laquelle s'appliquerait aux assureurs désignés d'importance systémique.

Dans cette perspective, en collaboration avec le BSIF et Assuris, l'Autorité réalise des travaux quant à la mise à jour du cadre de solvabilité permettant l'établissement du montant que les assureurs de personnes devraient détenir afin de pouvoir remplir leurs obligations.

En particulier, la méthodologie actuelle ne tient pas suffisamment compte de la concentration et de la diversité des risques, et ne tient pas explicitement compte du risque opérationnel. La révision en cours permettra de considérer plus spécifiquement les quatre grands risques suivants, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance et le risque opérationnel.

Ce nouveau cadre permettra également de tenir compte de la diversification des risques et des transferts de risques aux titulaires de police.

Les travaux ont recours à la réalisation d'études d'impact quantitatives auxquelles participe la grande majorité des assureurs de personnes québécois et canadiens. Les résultats de ces études sont pris en compte, de même que les commentaires fournis par les assureurs, l'Institut canadien des actuaires et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). Le nouveau cadre de solvabilité devrait être mis en application en 2018.

Quelques chiffres

Assurance de personnes

- ▶ Au 31 décembre 2013, 101 assureurs de personnes étaient autorisés à exercer au Québec.
- ▶ Les primes directes souscrites se sont élevées à 13 750 M\$, ce qui a représenté une hausse de leur revenu de près de 11 % par rapport à l'année précédente.
- ▶ La part de marché des assureurs à charte du Québec atteint maintenant 53 %, en constante progression depuis les cinq dernières années.
- ▶ La catégorie accidents et maladie représente 49 % des primes perçues, l'assurance-vie près de 35 % et les produits de rentes 16 %.
- ▶ Les produits d'assurance collective dominent largement avec près de 60 % du marché par rapport à 40 % pour les produits individuels.
- ▶ Les bénéfices nets des assureurs faisant affaire au Québec ont crû de plus de 28 % en 2013 malgré une légère baisse de rendement sur les placements de l'ensemble des assureurs (-0,6 %) pour cette même année.
- ▶ Le ratio de solvabilité de l'industrie s'est établi à 240 %, en hausse de 21 points de pourcentage par rapport à 2012.

L'ASSURANCE DE DOMMAGES

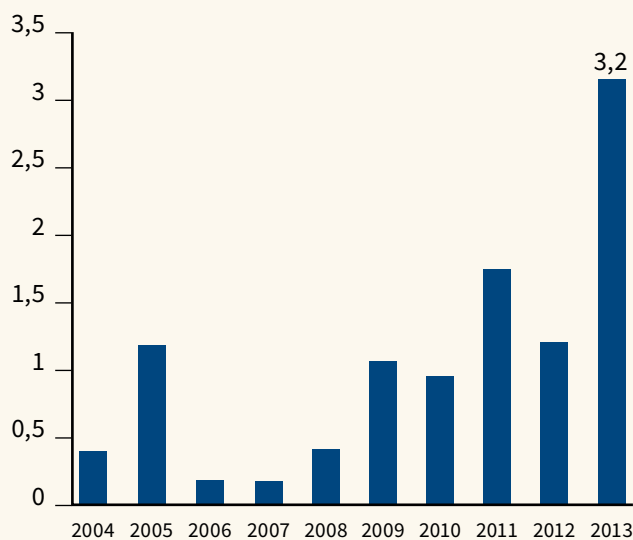
Le marché de l'assurance de dommages est particulièrement sensible à des facteurs sociaux et environnementaux générateurs de risques que les individus et entreprises ne sont généralement pas en mesure de supporter seuls. Comme en assurance de personnes, d'autres éléments comme les risques liés aux nouvelles technologies peuvent également avoir un impact sur la performance des assureurs.

Alors que le marché de l'assurance de personnes est fortement influencé par les facteurs macro-économiques et démographiques, celui de l'assurance de dommages est principalement affecté par des facteurs sociaux et environnementaux, dont les conditions climatiques changeantes.

Des réclamations plus importantes dues aux catastrophes naturelles

La santé financière de l'industrie de l'assurance de dommages est de plus en plus affectée par les catastrophes et ses impacts. Cela est d'autant plus vrai qu'en 2013 les pertes assurées attribuables aux catastrophes majeures de toutes natures au Canada ont été les plus élevées de son histoire, atteignant plus de 3,2 G\$. Le graphique ci-dessous illustre cette situation.

Évolution des sinistres catastrophiques par évènement en milliards de dollars



Source : Assurance de dommages au Canada, Bureau d'assurance du Canada 2014

Même si le Québec a été moins touché que d'autres provinces, notamment l'Alberta et l'Ontario, qui ont été victimes de fortes tempêtes de vent et de pluie au cours de l'été, occasionnant des refoulements d'égouts et des inondations, celui-ci a aussi été affecté par ce type d'évènements en cours d'année, ainsi que par la tempête hivernale qui a balayé l'est du pays en fin d'année.

À la suite de la publication du cinquième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les changements climatiques au début de l'année 2014, il est maintenant acquis que les variations de température extrêmes et les phénomènes météorologiques violents dus au réchauffement de la planète vont continuer à se manifester. Selon ce même rapport, le nord-est de l'Amérique du Nord, plus que les autres régions du globe, est l'un des endroits parmi les plus susceptibles d'être lourdement touchés.

Bien que la rentabilité des assureurs soit affectée par les pertes catastrophiques liées à ce genre d'évènements, leur niveau de solvabilité ne semble pas en subir de contrecoups importants. Les assureurs ont su jusqu'à maintenant ajuster la gestion de leurs risques, leurs produits et leur tarification en conséquence.

Cet enjeu continue toutefois d'être inquiétant pour l'industrie de l'assurance de dommages. À cet égard, les assureurs ont amorcé plusieurs démarches avec différents paliers de gouvernement pour favoriser l'amélioration des infrastructures publiques. L'Autorité souhaite également la poursuite de leurs efforts pour l'adoption de mesures préventives auprès de leurs assurés, pour l'amélioration de leur capacité à réagir efficacement en cas de catastrophes et pour l'ajustement de leurs produits et tarifs leur permettant d'offrir des protections suffisantes et abordables.

Des risques pour la réputation des assureurs

Lors de catastrophes mettant en cause de nombreuses réclamations, des cas problématiques trouvent quelques fois écho dans les médias et peuvent dès lors, constituer un risque pour la réputation des assureurs concernés. Des polices d'assurance rédigées en langage clair, des efforts pour assurer une meilleure compréhension des couvertures par les consommateurs et une capacité opérationnelle adéquate permettant de traiter efficacement les demandes sont, de l'avis de l'Autorité, des moyens pour mitiger en partie ce risque.

Les assurés qui sont directement affectés par une catastrophe et qui subissent des pertes dues aux dégâts d'eau et aux inondations sont parfois confrontés aux limites prévues dans leur contrat d'assurance et conséquemment, au refus de leur assureur de les indemniser. Généralement, les inondations ne sont pas couvertes alors que les autres types de dégâts d'eau ne le seront que si l'assuré a choisi de payer pour l'avenant qui les couvrira, parfois avec une limite au montant d'assurance.

En plus des phénomènes météorologiques extrêmes, le Québec présente la zone à plus haut péril sismique de l'Est du Canada. Or, une faible proportion des propriétaires d'une habitation au Québec se procure une assurance pour couvrir ce risque. Cette faible proportion peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont la perception que ce risque ne peut les affecter, que la prime demandée est trop élevée ou tout simplement qu'ils croient que cette protection est déjà incluse dans leur contrat d'assurance.

En plus des catastrophes naturelles, les assureurs sont aussi confrontés à des catastrophes engendrées par l'homme, telles que le déraillement du train à Lac-Mégantic. Comme pour les dégâts d'eau, les contrats d'assurance comportent des limites et des exclusions, notamment en ce qui a trait à la pollution et aux frais de subsistance, dont les assurés ne se rendent compte qu'au moment d'une réclamation.

L'Autorité poursuivra ses discussions avec l'industrie, notamment avec le Bureau d'assurance du Canada, afin que ces risques dommageables pour la santé financière des assurés et la réputation des assureurs soient gérés de manière adéquate.

Des normes de capital également en cours de révision

Au Québec, les assureurs de dommages sont assujettis à des normes en matière de solvabilité qui sont déterminées par la Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital qui a pris effet en 2004. Cette norme est harmonisée à l'échelle canadienne pour tous les assureurs de dommages.

La ligne directrice vise à encadrer le calcul du capital minimal que les assureurs sont tenus de maintenir en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs (principalement d'assurance) dont ils ont la responsabilité. De façon générale, on reconnaît que les différentes catégories d'actifs au bilan présentent des niveaux de risque qui varient en fonction de leur nature (obligations, actions ordinaires, immobilier, comptes à recevoir, etc.), ce qui exige différents niveaux de capital. Pour les assureurs de dommages, le calcul de ces différentes exigences s'effectue par le biais du Test du capital minimal (TCM), lequel permet d'obtenir le ratio de solvabilité.

Ce ratio est demeuré relativement stable au cours des cinq dernières années, malgré la détérioration des résultats en 2012 et 2013 liée aux sinistres importants et les modifications récentes aux exigences du TCM. Les assureurs de dommages ont donc été en mesure d'adapter leur gestion des risques liés au cadre de capital en fonction des conditions changeantes, le tout afin de maintenir leur niveau de solvabilité.

Le cadre actuel de capital applicable aux assureurs de dommages et la ligne directrice sont actuellement en cours de révision. La ligne directrice révisée devrait prendre effet le 1^{er} janvier 2015. Les changements proposés incluent une mise à jour de plusieurs des exigences actuelles ainsi que l'ajout de nouvelles exigences pour des risques non couverts.

La ligne directrice refondue intégrera également une nouvelle formule pour l'établissement des exigences en capital en lien avec l'exposition des assureurs de dommages au risque de tremblement de terre. Seuls les assureurs du Québec qui opèrent également en Colombie-Britannique pourraient être affectés par ce changement.

Quelques chiffres

Assurance de dommages

- ▶ Au 31 décembre 2013, 180 assureurs de dommages se partageaient le marché du Québec.
- ▶ Les primes directes souscrites sont élevées à 8,577 M\$.
- ▶ Les cinq plus importants assureurs ont accaparé près de 45 % du marché, confirmant à la hausse la tendance à la concentration.
- ▶ En cinq ans, les primes d'assurance en biens des particuliers et des entreprises ont augmenté de 21 % et 19 % respectivement, alors qu'elles n'ont progressé que de 7 % en assurance automobile.
- ▶ Pour chacune de ces trois catégories d'assurance, les ratios des sinistres et frais de règlement sur les primes nettes acquises ont respectivement été de 62 %, 54 % et 64 %.
- ▶ Malgré une sinistralité à la hausse, le ratio de solvabilité des assureurs de dommages ayant souscrit des affaires au Québec s'est maintenu au même niveau que l'an dernier, soit 253 %.
- ▶ Le rendement des placements, estimés à près de 90 G\$, s'est établi à 3 % en 2013, ce qui représente une baisse d'un point de pourcentage par rapport à chacune des quatre années précédentes.

L'ASSURANCE AUTOMOBILE

Des enjeux liés à l'assurance de remplacement

Depuis le 1^{er} octobre 2010, la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement a remplacé les garanties de remplacement traditionnellement vendues par les concessionnaires d'automobiles.

Bien que les représentants certifiés peuvent également vendre cette police, ce produit est vendu presque exclusivement par les concessionnaires d'automobiles, qui détiennent plus de 95 % de ce marché. Le régime de la distribution sans représentant prévu au Titre VIII de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (LDPSF¹⁵) permet aux concessionnaires d'automobiles de vendre directement cette police d'assurance. De plus, avec ce mode de distribution vient aussi des responsabilités et des obligations qui incombent aux assureurs et aux distributeurs (concessionnaires d'automobiles).

Un des principaux enjeux à cet égard, notamment pour l'Autorité, est de s'assurer que tous les assureurs qui utilisent ce mode de distribution aient mis en œuvre les mesures nécessaires notamment en ce qui concerne le contrôle de la conformité du processus d'offre des produits d'assurance.

Par ses actions, l'Autorité désire s'assurer du respect de saines pratiques commerciales et du traitement équitable des consommateurs.

C'est pourquoi, au cours des derniers mois de 2013, l'Autorité a entrepris l'analyse de ce marché plus en détail afin de bien comprendre les pratiques en cours dans l'industrie et les problématiques soulevées par les parties prenantes, dont certaines ont fait l'objet de plaintes auprès de l'Autorité.

Quelques chiffres

Assurance de remplacement

- ▶ Pour l'assurance de remplacement, 130 000 polices ont été souscrites pour plus de 219 M\$ en prime. À titre comparatif, ces chiffres étaient de 109 000 polices pour plus de 175 M\$ en prime en 2012.
- ▶ En 2013, pour l'assurance de remplacement, il existe un écart moyen de 723 \$ (près de 70 %) entre la prime moyenne souscrite par un concessionnaire d'automobiles et celle souscrite par un représentant certifié.

L'utilisation grandissante de la télématique

L'utilisation de la télématique par les assureurs automobiles a fait son entrée au Québec il y a environ deux ans. Le système installé sur les véhicules permet aux assureurs de recueillir diverses informations sur les habitudes de conduite de leurs assurés, notamment sur le kilométrage parcouru, les freinages et accélérations brusques et les heures d'utilisation du véhicule. La télématique permet donc à l'assureur de mieux cerner les habitudes et le comportement de conduite de l'assuré.

Bien que l'Autorité ne remette pas en question l'utilisation de la télématique par les assureurs, reconnaissant ainsi qu'il s'agit d'un outil de tarification novateur pouvant également avoir un effet positif pour la société dans son ensemble en incitant les conducteurs à adopter des comportements plus prudents, l'Autorité suit l'évolution de cette nouvelle pratique en s'assurant que l'ensemble des éléments soit pris en compte et bien compris par tous les intervenants. À cet égard, l'Autorité se préoccupe entre autres de la protection des renseignements personnels des assurés, notamment leur utilisation aux fins appropriées, le maintien de la confidentialité des renseignements recueillis ainsi que le partage ou l'échange de ces informations avec des tiers.

Un autre enjeu important associé à l'utilisation de la télématique concerne la propriété des données recueillies par les assureurs. Aussi, les méthodes utilisées par les assureurs pour recueillir ces informations ainsi que le rôle et les limites des fournisseurs de ces services sont des éléments qui interpellent l'Autorité et pour lesquels une analyse est en cours.

L'Autorité évalue aussi la nature des renseignements obtenus par la télématique afin de déterminer à quelles fins et dans quelles circonstances ils doivent être utilisés par les assureurs, et ce, toujours en lien avec le respect de la vie privée des assurés. Ces travaux devraient permettre à l'Autorité de se positionner au cours de la prochaine année.

Assurance automobile

- ▶ Au 31 décembre 2013, 95 assureurs offraient des produits d'assurance automobile pour un total de 3,1 G\$ de primes souscrites.
- ▶ 49 assureurs ont une charte du Québec et détiennent 55 % du marché.
- ▶ 44 assureurs ont une charte canadienne et détiennent 43 % du marché.
- ▶ Les assureurs directs dominent le marché du Québec en détenant 56 % du total des primes souscrites en comparaison à 44 % pour les assureurs à courtiers.
- ▶ Le nombre de véhicules assurés augmente de 1,5 % en 2013, ce nombre est maintenant de 5,8 millions.
- ▶ Le volume de primes souscrites augmente de 0,1 % en 2013 pour se situer à 3,1 G\$, tandis que le montant total des sinistres a connu une hausse de 6,5 % pour se situer à 2,1 G\$.
- ▶ Le ratio sinistres/primes est passé de 62 % en 2012 à 65,6 % en 2013.
- ▶ Le total des dépenses incluant les frais d'exploitation et les coûts des réclamations est estimé à 95,3 % des primes acquises.
- ▶ Le bénéfice d'exploitation pour l'ensemble des assureurs est estimé à 5,7 % des primes acquises pour 2013, en comparaison à 9,1 % en 2012.
- ▶ La hausse de la fréquence des réclamations de 2,1 % combinée à une hausse globale de 4,6 % du coût moyen par sinistre a ainsi exercé une pression à la hausse sur le montant total des sinistres pour l'année 2013.
- ▶ La diminution moyenne des tarifs pour 2013 est de 1,6 % faisant en sorte que la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme diminue de 1,9 % pour se situer à 522 \$.





1 ● LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

Le secteur des institutions de dépôt comptait 406 institutions autorisées à exercer au Québec¹⁶ à la fin de 2013. En 2012, leur nombre s'élevait de 428, soit une baisse de 5,1%. Ce secteur est majoritairement dominé par les coopératives de services financiers qui détiennent plus de 80 %¹⁷ du montant total des dépôts de ce secteur.

Tableau 1

Ventilation du nombre d'institutions de dépôt autorisées à exercer au Québec

	Constituées en vertu				Total 2012
	des lois du Québec	des lois d'une autre province	d'une loi fédérale	Total 2013	
Sociétés de fiducie	2	1	34	37	40
Sociétés d'épargne			8	8	8
Coopératives de services financiers	361			361	380
Total 2013	363	1	42	406	
Total 2012	382	1	45		428

Cette section du rapport présente le portrait du secteur des coopératives de services financiers et celui des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne, incluant leur portrait financier global respectif.

16 Aux fins de ce rapport, le secteur des institutions de dépôt autorisées à exercer au Québec est composé des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne. Les banques à charte canadienne ne sont pas incluses dans ce nombre.

17 Donnée compilée en date du 30 avril 2013.

1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Au regard de l'article 1 de la LCSF, « toute caisse et toute fédération de caisses constituent une coopérative de services financiers ». Le secteur des coopératives de services financiers du Québec est quasi exclusivement composé des caisses Desjardins membres du Mouvement Desjardins.

1.1.1 Portrait du secteur

Le portrait de ce secteur est décrit par le biais d'une présentation sommaire des coopératives de services financiers exerçant au Québec, leur typologie, la concentration du marché et les parts de marché analysés suivant le type d'activité dominant. Il s'agit d'apprécier les tendances du secteur sur plusieurs années et de mettre en évidence les caractéristiques de celui-ci.

Au 31 décembre 2013, le Québec comptait 361 coopératives de services financiers réparties de la manière suivante :

- Coopératives de services financiers membres du Mouvement Desjardins :
 - ◊ Le réseau des caisses (le réseau) est constitué de 358 coopératives de services financiers qui sont toutes membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ). Les **parts de qualification** pour devenir membre d'une caisse sont accessibles au public. La liste de ces caisses est présentée au tableau 14 de ce rapport.
 - ◊ La FCDQ est détenue par les caisses du réseau. La FCDQ est une coopérative qui soutient les caisses en leur fournissant les services dont elles ont besoin et en coordonnant les efforts de toutes les autres composantes du Mouvement Desjardins.
 - ◊ La Caisse centrale Desjardins (CCD) est une coopérative¹⁸ qui remplit le rôle de trésorier et d'agent financier du Mouvement Desjardins¹⁹ sur les marchés canadien et international pour le compte du réseau.

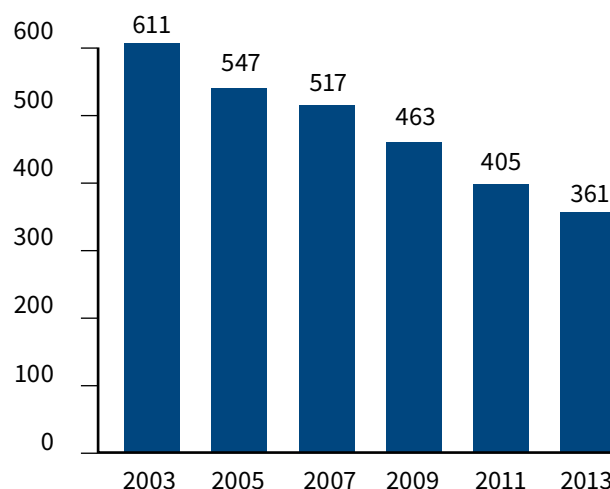
Autre coopérative de services financiers :

- La Caisse des Mutuellistes, Épargne et Crédit (Caisse des Mutuellistes) est une coopérative de services financiers indépendante dans la mesure où elle n'est pas membre d'une fédération. Les parts de qualification pour devenir membre de la Caisse des Mutuellistes sont accessibles au public.

Au cours des dix dernières années, le nombre de coopératives est en baisse constante comme en témoigne le graphique 1.

Graphique 1

Évolution du nombre de coopératives



La baisse de 40,9 % du nombre de coopératives depuis 2003 s'explique en grande partie par les fusions opérées entre caisses au sein du Mouvement Desjardins. Au cours de l'année 2013, 19 fusions (impliquant au total 38 caisses) ont été enregistrées contre 18 (impliquant au total 43 caisses) en 2012.

Les caisses ayant fait l'objet de fusions en 2013 sont énumérées au tableau 13 du rapport. Par ailleurs, dans le cadre de modifications constitutives, l'Autorité dénombre quatre changements de nom légal. Les informations sur les changements de nom légal sont présentées également au tableau 13 du rapport.

La typologie des coopératives de services financiers

On distingue principalement deux types de coopératives de services financiers : celles dont les parts de qualification sont ouvertes au public (caisses) et celles dont les parts de qualification ne le sont pas (fédération au sens de la loi).

¹⁸ Article 10 de la Loi sur le Mouvement Desjardins

¹⁹ Outre la FCDQ et ses filiales y compris la CCD, les caisses Desjardins au Québec, le Mouvement Desjardins regroupe les caisses Desjardins en Ontario, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Au total, on dénombre en 2013, 359 coopératives qui offrent des parts de qualification permettant au public d'en devenir membre. Ces coopératives sont réparties en trois catégories :

1. **Caisses Desjardins** : ensemble des coopératives dont les membres sont généralement des citoyens d'un même secteur géographique, d'une même localité ou d'un même quartier. Au 31 décembre 2013, 324 caisses de ce type sont dénombrées au Québec.
2. **Caisses du groupe Desjardins** : ensemble des coopératives regroupant des membres en fonction de leurs activités professionnelles et de leur lieu de travail. Au 31 décembre 2013, 34 caisses de ce type sont dénombrées au Québec.
3. **La Caisse des Mutuellistes** : coopérative non membre d'une fédération dont le siège est situé à Mont-Joli et qui dispose de deux centres de services, respectivement basés à Amqui et à Rimouski.

Les coopératives dont les parts de qualification ne sont pas ouvertes au public sont la FCDQ et la CCD. Ces deux coopératives de services financiers sont régies par une loi d'intérêt privé, soit la *Loi sur le Mouvement Desjardins*, et par la LCSF. Elles sont détenues uniquement par d'autres coopératives de services financiers, à savoir les caisses Desjardins.

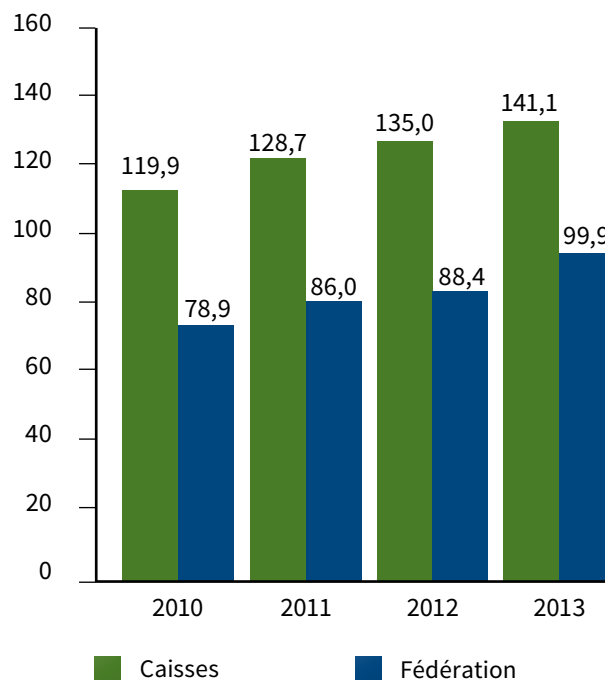
La FCDQ permet aux caisses et aux autres composantes du Mouvement Desjardins d'accélérer leur développement. La structure de la FCDQ est établie en fonction des besoins des membres et des clients du Mouvement Desjardins ainsi que des marchés au sein desquels elle évolue. Par ailleurs, il faut noter que la CCD est une filiale de la FCDQ et celle-ci figure dans les comptes consolidés de la FCDQ comme les autres filiales qui lui sont rattachées²⁰. La FCDQ et la CCD jouent un rôle central au sein du Mouvement Desjardins.

Le graphique 2 illustre une évolution croissante de l'actif des coopératives dont les parts de qualification sont ouvertes au public (caisses) et celles dont les parts ne le sont pas (FCDQ).

Le montant de l'actif des caisses et celui de la FCDQ ont évolué respectivement de 119,9 G\$ à 141,1 G\$ et de 78,9 G\$ à 99,9 G\$ entre 2010 et 2013.

Graphique 2

Évolution de l'actif en milliards de dollars



Les données des caisses (caisses Desjardins et Mutuellistes) présentent le bilan cumulé des caisses et le bilan consolidé de la FCDQ et ses filiales y compris la CCD. Les données comptables avant 2013 ont été retraitées.²¹

20 Les principales filiales de la FCDQ sont : Caisse centrale Desjardins (coopérative de services financiers), qui agit comme trésorier du Mouvement Desjardins et comme agent financier sur les marchés canadien et international; Capital Desjardins inc., qui émet des titres sur les marchés financiers et en investit le produit dans des titres émis par les caisses Desjardins; Fiducie Desjardins inc., qui est active dans les activités de garde de valeurs et dans les services fiduciaires; Groupe Technologies Desjardins inc., qui assure le développement, la maintenance et l'évolution des systèmes et des applications technologiques du Mouvement Desjardins; et Desjardins Société financière inc. Cette dernière englobe les opérations de Desjardins Gestion d'actifs inc., qui est un groupe d'experts en placement gérant les actifs provenant des filiales d'assurance et les éléments de gestion confiés par d'autres filiales du Mouvement Desjardins; Desjardins Groupe d'assurances générales inc., qui offre des produits d'assurance de dommages; Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, qui propose une gamme de produits d'assurance de personnes et des services financiers; Western Financial Group Inc., une société de services financiers exerçant ses activités dans l'Ouest canadien, et Valeurs mobilières Desjardins inc., qui offre des produits et services de courtage de valeurs mobilières.

21 Pour la FCDQ, les normes comptables IFRS ont été appliquées de 2009 à 2013. Pour le réseau des caisses, les normes IFRS ont été appliquées de 2011 à 2013 et les normes du PCGR de 2008 à 2010.

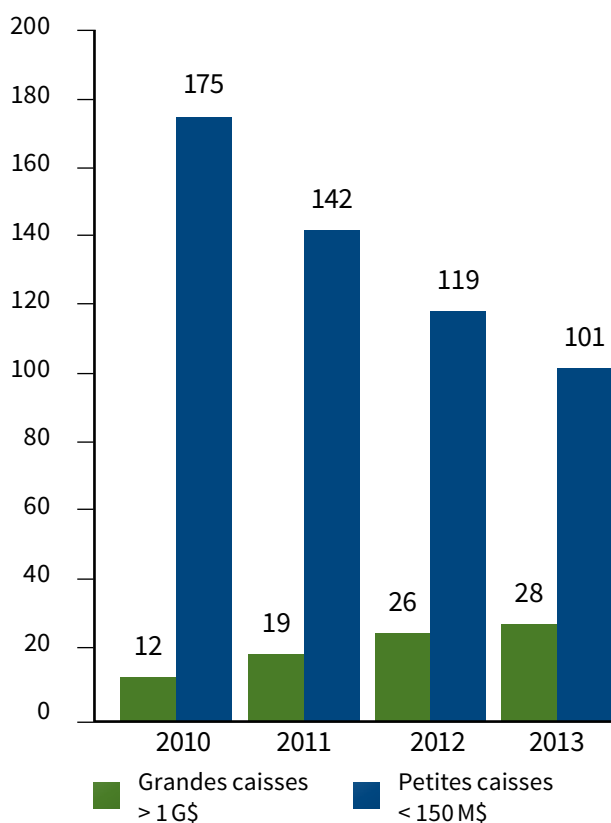
Concentration

Au cours des dernières années, les fusions ont contribué à l'apparition d'un nombre important de coopératives de taille significative. Le nombre de coopératives dont l'actif dépasse 1 G\$ a évolué comme suit : 28 à la fin 2013 contre 12 en 2010. En revanche, le nombre de coopératives dont l'actif est inférieur à 150 M\$ est de 101 en 2013 contre 175 en 2010. La principale tendance qui se dégage est la baisse progressive du nombre des petites caisses et la hausse progressive du nombre des grandes caisses.

Le graphique 3 illustre l'évolution du nombre des coopératives selon la taille de l'actif.

Graphique 3

Évolution du nombre des coopératives en fonction de la taille de leur actif



Parts de marché selon le type d'activités

Les parts de marché des coopératives sont analysées sous deux angles. D'une part, l'analyse porte sur les activités des caisses et de la FCDQ incluant ses filiales dont la CCD. L'objectif est de dégager les principales activités caractérisant chaque type de coopérative. D'autre part, l'analyse se fait entre l'ensemble des coopératives de services financiers et l'ensemble des banques au Québec. Cette analyse permet de décrire le contexte concurrentiel entre le secteur coopératif et le secteur bancaire au Québec.

Activités des caisses et de la FCDQ

La décomposition des bilans cumulés des caisses²² indique qu'en moyenne durant la période de 2011-2013²³, l'activité des caisses est principalement orientée vers des activités traditionnelles d'intermédiation. En effet, les dépôts et les prêts représentent respectivement en moyenne 75,7 % et 82 % du total du bilan cumulé. La majorité des prêts sont des prêts hypothécaires résidentiels et l'essentiel des dépôts provient des particuliers. En revanche, la proportion des actifs en valeurs mobilières et la dette de marché²⁴ en pourcentage du total du bilan cumulé sont en moyenne faibles, respectivement de 9,5 % et 12,4 %.

La décomposition du bilan consolidé de la FCDQ montre que la proportion des activités de marché est relativement plus importante par rapport aux activités d'intermédiation financière. Les actifs en valeurs mobilières et la dette de marché représentent en moyenne respectivement 47,4 % et 26,2 % pour la même période. En revanche, les activités traditionnelles d'intermédiation de dépôts et de prêts présentent des proportions respectives de 34,2 % et 33,5 %.

Par ailleurs, les engagements de la FCDQ sont quasi proportionnellement répartis entre les dépôts (34,2 %), la dette de marché (26,2 %) et autres passifs (30,6 %)²⁵.

Les deux types de coopératives selon la nature de la part de qualification (ouverte ou non) présentent des proportions d'encaisses et dépôts auprès des institutions respectivement de 2 % pour les caisses et de moins d'un pourcent pour la FCDQ. Les capitaux propres représentent une proportion de 9,4 % pour les caisses contre 9 % pour la FCDQ.

22 Les données analysées ici sont les données cumulées du réseau des caisses Desjardins.

23 Le retraitement comptable selon les normes IFRS couvre la période de 2011 à 2013 pour la FCDQ et le réseau des caisses.

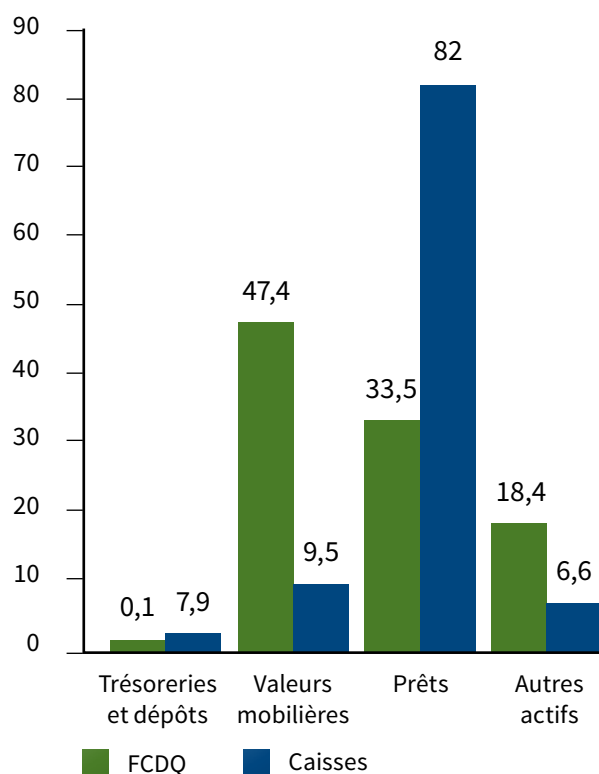
24 La dette de marché analysée est l'ensemble des acceptations, engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, instruments produits dérivés, sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières, obligations subordonnées. Cette distinction est faite à des fins d'analyse d'activités.

25 Les autres passifs se composent de passifs de contrats d'assurance et d'investissement, passifs de fonds distincts, passifs au titre des régimes à prestations définies, passifs d'impôts différés et autres engagements.

Les proportions des autres actifs et des autres passifs sont plus importantes à la FCDQ que dans le réseau des caisses, soit respectivement de 18,4 % et de 30,6 % contre 6,6 % et 2,3 %. En effet, du côté de l'actif du bilan, les autres actifs de la FCDQ sont composés majoritairement des actifs de fonds distincts. Au passif du bilan, les autres passifs sont principalement composés des contrats d'assurance et d'investissement. La structure du bilan selon le type de coopérative est illustrée aux graphiques 4 et 5.

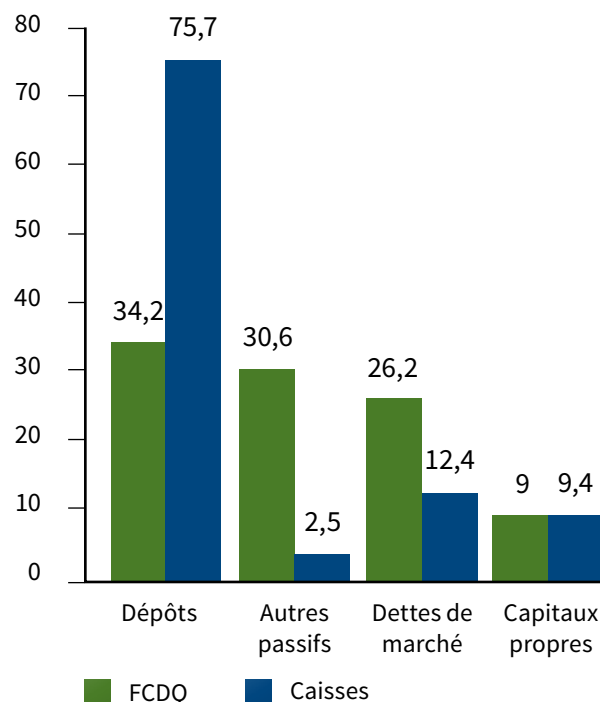
Graphique 4

Structure de l'actif selon le type de coopérative (pourcentage moyen de 2011 à 2013)



Graphique 5

Structure du passif selon le type de coopérative (pourcentage moyen de 2011 à 2013)



Cette analyse indique que les caisses présentent les caractéristiques d'institutions d'intermédiation financière traditionnelle dont l'essentiel des activités sont les prêts et les dépôts. En revanche, la FCDQ présente un profil à la fois d'une institution d'intermédiation traditionnelle, d'investissement et d'assurance étant donné l'importance relative des activités de marché et de l'assurance tant à l'actif qu'au passif de son bilan.

Parts de marché des coopératives de services financiers²⁶ et des banques au Québec

Les coopératives de services financiers occupent une place importante dans le paysage financier du Québec. L'analyse par segment du marché des activités traditionnelles d'intermédiation financière montre que les coopératives et les banques sont dans une forte dynamique concurrentielle. Analysées sur la période de 2011 à 2013, ces parts de marché par segment varient très peu. L'analyse de ces parts est limitée uniquement à l'ensemble des secteurs coopératif et bancaire au Québec²⁷.

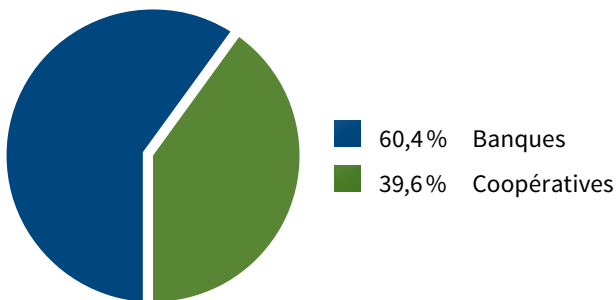
²⁶ Les coopératives financières analysées sont les caisses Desjardins, la FCDQ et la CCD selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Par ailleurs, les nouvelles normes comptables internationales (IFRS) impliquent la réinsertion des prêts titrisés dans le bilan des banques et dans celui de la FCDQ, de la CCD et des caisses locales Desjardins à partir de 2011. Par souci d'harmonisation, l'analyse est limitée à la période de 2011-2013.

²⁷ Les parts de marché absolues supposent de considérer l'ensemble des institutions de dépôt au Québec à savoir les coopératives, les banques, les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne. Les SFSE présentaient une part de marché des dépôts de l'ordre de 13 % en 2012-2013.

Le montant total des prêts accordés par les banques et les coopératives au Québec en 2013 s'élève à 374,3 G\$ réparti comme suit : à 243,1 G\$ pour les banques et 131,2 G\$ pour les coopératives. En moyenne pour la période 2011-2013, la part de marché des coopératives sur le marché des prêts est de 35,6 % contre 64,4 % pour les banques. Celle des prêts hypothécaires est respectivement de 40,9 % pour les coopératives contre 59,1 % pour les banques. Les graphiques 6 et 7 présentent la répartition des parts de marché entre les banques et les coopératives pour le marché des prêts et celui des prêts hypothécaires.

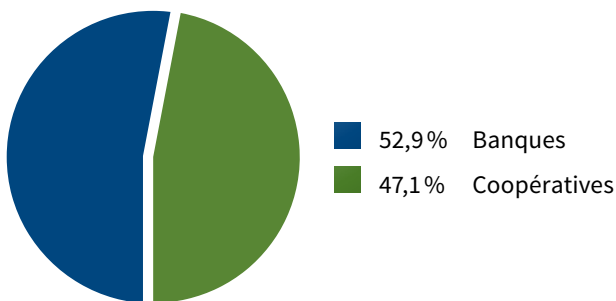
Graphique 6

Parts de marché des prêts
(en pourcentage moyen de 2011 à 2013)



Graphique 7

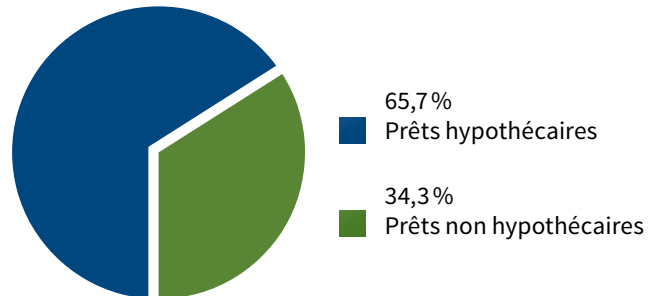
Parts de marché des prêts hypothécaires
(en pourcentage moyen de 2011 à 2013)



En analysant la part des prêts hypothécaires dans le portefeuille des prêts pour chaque secteur, l'ensemble des coopératives au Québec présente une proportion des prêts hypothécaires plus importante par rapport aux banques. En effet, 65,7 % de leurs portefeuilles de prêts sont des prêts hypothécaires contre 47,5 % pour les banques. Cette concentration d'activités pourrait toutefois rendre les coopératives plus vulnérables à un choc immobilier. Ces proportions sont illustrées aux graphiques 8 et 9.

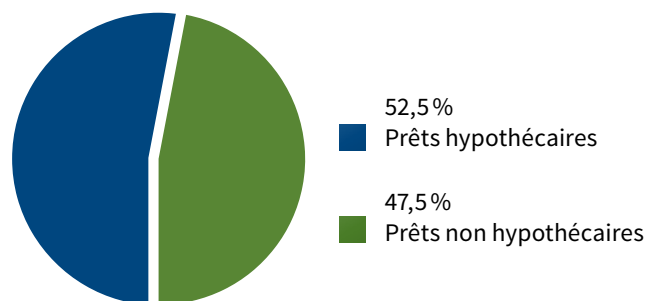
Graphique 8

Proportion des prêts hypothécaires dans le portefeuille des prêts des coopératives
(en pourcentage moyen de 2011 à 2013)



Graphique 9

Proportion des prêts hypothécaires dans le portefeuille des prêts des banques
(en pourcentage moyen de 2011 à 2013)



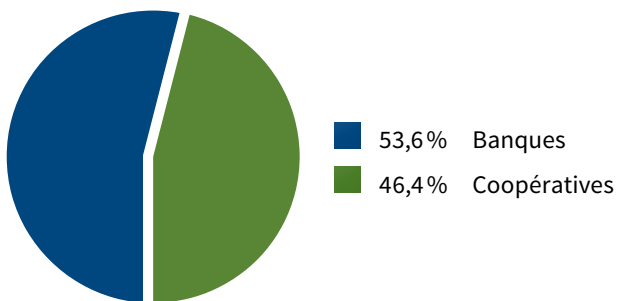
Par ailleurs, les parts de marché de prêts non hypothécaires par rapport au portefeuille des prêts sont respectivement de 30,6 % pour les coopératives contre 69,4 % pour les banques. Même en proportion de leur portefeuille de prêts respectifs, cette part reste relativement faible pour les coopératives, soit 34,3 %. L'octroi de crédit par les coopératives semble plus orienté vers le secteur immobilier. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les coopératives sont présentes dans certaines localités où les banques n'y sont pas. Répondant ainsi au besoin de crédit immobilier dans une large mesure, les coopératives ont de ce fait un encours de crédit moindre dans les autres secteurs, tel le crédit agricole ou commercial.

Le montant total des dépôts des particuliers détenus au sein des banques et des coopératives au Québec en 2013 s'élève à 178,6 G\$. Les banques en détenaient 96 G\$ contre 82,6 G\$ pour les coopératives.

En moyenne pour la période de 2011-2013, le marché des dépôts était réparti comme suit : 53,6 % pour les banques et 46,4 % pour les coopératives. Le graphique 10 présente la répartition des dépôts entre les banques et les coopératives.

Graphique 10

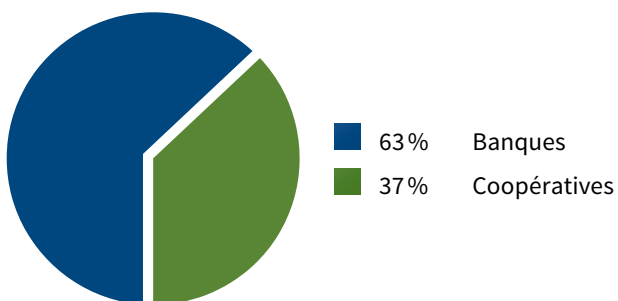
*Parts de marché des dépôts
(en pourcentage moyen de 2011 à 2013)*



Une analyse plus détaillée démontre que les banques détiennent une part de marché de dépôts à vue de plus 63 % contre 37 % pour les coopératives. En revanche, ces dernières ont une part de 54,2 % contre 45,8 % pour le marché des dépôts à terme. Le marché des dépôts à terme semble plus favorable aux coopératives. Ces proportions sont présentées aux graphiques 11 et 12.

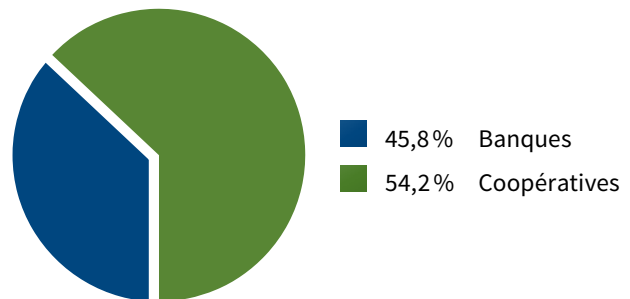
Graphique 11

*Parts de marché des dépôts à vue
(en pourcentage moyen de 2011 à 2013)*



Graphique 12

*Parts de marché des dépôts à terme
(en pourcentage moyen de 2011 à 2013)*



1.1.2 Portrait financier global

L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans, des états de résultats et de diverses mesures financières pour apprécier la performance des coopératives de services financiers au Québec au titre de l'exercice 2013²⁸.

La Fédération des caisses Desjardins du Québec

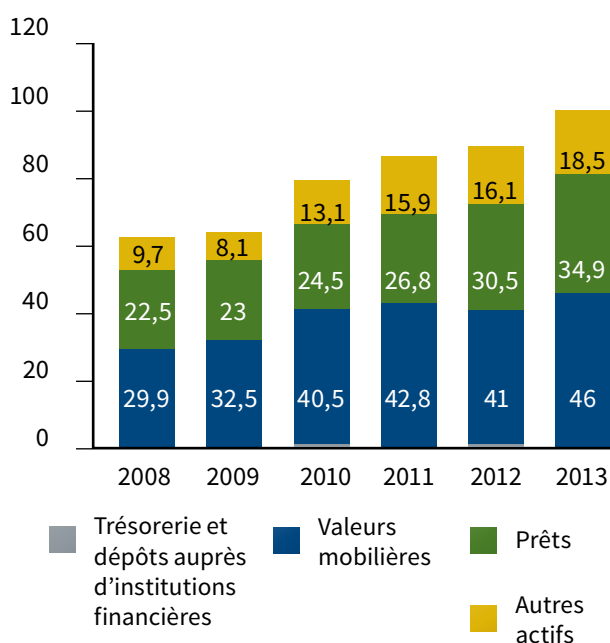
Bilan de la FCDQ

Le montant de l'actif total de la FCDQ à la fin de l'année 2013 avoisine 100 G\$, soit une augmentation de 12,9 % par rapport à l'année 2012. Une analyse sur une longue période indique que l'actif progresse, mais à taux décroissant entre 2010 et 2012. En effet, les taux de croissance de l'actif en 2010, 2011 et 2012 étaient respectivement de 23,5 %, 9 %, et 2,8 %.

L'analyse de la décomposition de l'actif montre que les portefeuilles des valeurs mobilières, de prêts et des autres actifs ont augmenté respectivement de 12,1 %, 14,6 % et 14,4 % par rapport à l'exercice précédent 2012, tel que le démontre le graphique 13. Au cours de la période 2008-2013, le montant de la trésorerie et des dépôts auprès des autres institutions reste marginal dans le portefeuille d'actif de la FCDQ et varie entre 0,3 G\$ et 0,9 G\$, soit une proportion moyenne de 0,7 % de l'actif.

Graphique 13

Évolution de l'actif de la FCDQ en milliards de dollars²⁹



28 Dans le cas du Mouvement Desjardins, les données de la période analysée (2008-2013) ont été retraitées conformément à la mise en application de nouvelles méthodes comptables. Pour la FCDQ, les normes comptables IFRS ont été appliquées pour la période de 2009-2013. Pour le réseau des caisses, les normes IFRS ont été appliquées de 2011 à 2013 et les normes du PCGR de 2008 à 2010.

29 Le retraitement des données liées à l'introduction des normes IFRS ont très peu d'impact sur le bilan de la FCDQ du fait de l'importance relative des activités de titrisation.

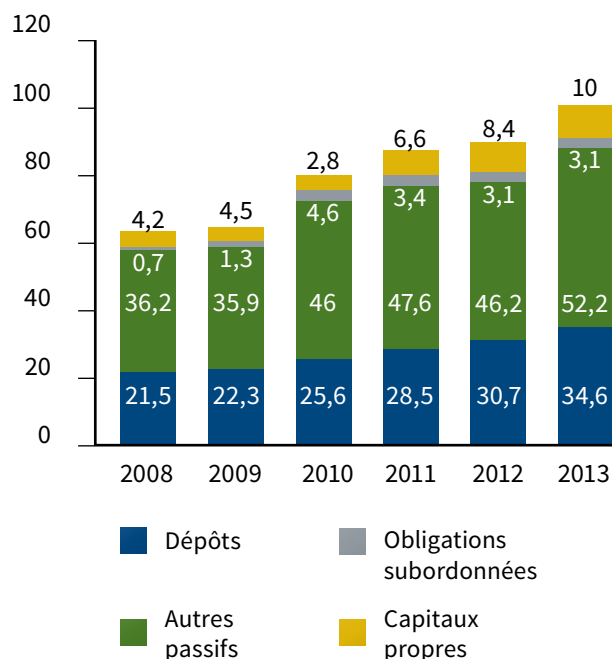
Les provisions pour pertes sur prêts de la FCDQ évoluent de façon non uniforme bien que le montant du portefeuille de prêts évolue de façon croissante et continue. L'évolution du montant des provisions reste tributaire de la variété des catégories d'emprunteurs (gouvernements, entreprises et particuliers) et de la valeur de sûretés sous-jacentes au prêt. Ce montant est en hausse de 9 M\$ en 2013 par rapport à 2012. La proportion du montant de la provision pour pertes sur les prêts bruts est en moyenne de 0,6 % pour la période 2008-2013.

Du côté du passif, les postes liés principalement aux activités de marché et d'assurance ont contribué à la croissance du passif faisant passer ce dernier de 36,2 G\$ à 52,2 G\$, tel que présenté au graphique 14. Les dépôts sont en hausse de 3,9 G\$, soit une croissance de 12,6 % par rapport à 2012. Par contre, les obligations subordonnées sont demeurées quasiment stables. Cette tendance des obligations subordonnées pourrait s'expliquer par le fait que cette catégorie d'instruments est destinée à être exclue progressivement du calcul des fonds propres réglementaires exigés dans les accords de Bâle III.

Le taux de croissance des fonds propres a augmenté passant de 1,67 % en 2010 à 43,9 % en 2011 pour baisser progressivement à 28,5 % et 18,5 % en 2012 et 2013. Ces augmentations sont principalement le fait d'émissions de parts de capital et des excédents après ristournes aux membres. Par exemple, en 2012, l'émission d'une nouvelle catégorie de parts a permis de lever 1,2 G\$ de capital.

Graphique 14

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ en milliards de dollars



L'état des résultats de la FCDQ³⁰

L'analyse de la formation du résultat se fonde principalement sur l'analyse des postes suivants : le revenu total, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les frais autres que d'intérêts, l'excédent d'exploitation et le résultat global.

Évolution des revenus de la FCDQ

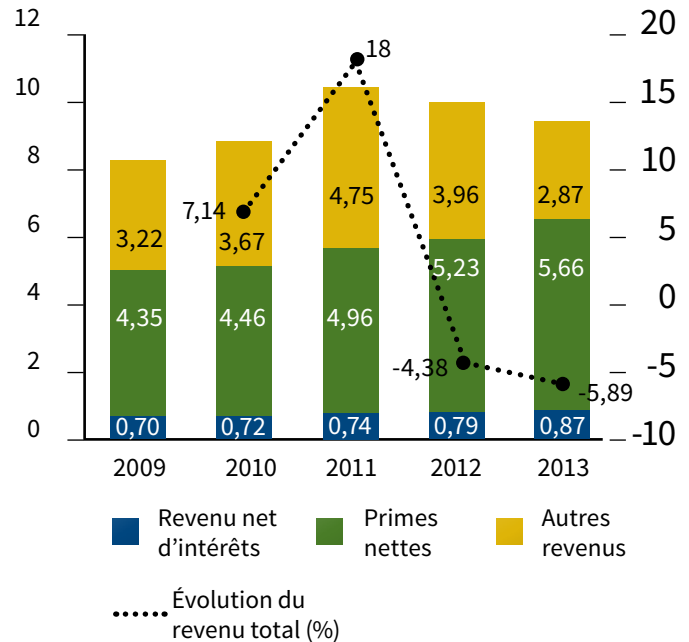
Le revenu total de la FCDQ est passé de 9,9 G\$ à 9,4 G\$ de 2012 à 2013, soit une diminution de 6,2 %. L'analyse détaillée des revenus sur la longue période 2009-2013, montre que le revenu total est constitué en moyenne respectivement de revenus nets d'intérêts à 8,1 %, de 52,5 % de primes nettes et de 39,3 % d'autres revenus, tel qu'illustré au graphique 15.

Les primes nettes qui comptent tant les primes d'assurance de personnes, de rentes que d'assurance de dommages, ont augmenté de 429 M\$ ou de 8,2 %, pour s'établir à 5,6 G\$ au 31 décembre 2013. Les autres revenus constitués majoritairement de revenus de placement ont baissé. En effet, les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais de l'état des résultats ont diminué de 1,4 G\$ affichant une perte de 331 M\$ pour l'exercice 2013. L'ensemble des autres revenus a baissé de 3,9 G\$ en 2012 à 2,8 G\$ en 2013. Par ailleurs, les revenus nets d'intérêts ont progressé passant de 0,8 G\$ à 0,9 G\$ pour la même période.

Le graphique 15 montre également que le taux de croissance du revenu total est négatif pour une deuxième année consécutive. La diminution des revenus en 2013 est liée principalement aux revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais de l'état des résultats qui est une catégorie des revenus de placement³¹.

Graphique 15

Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ en milliards de dollars



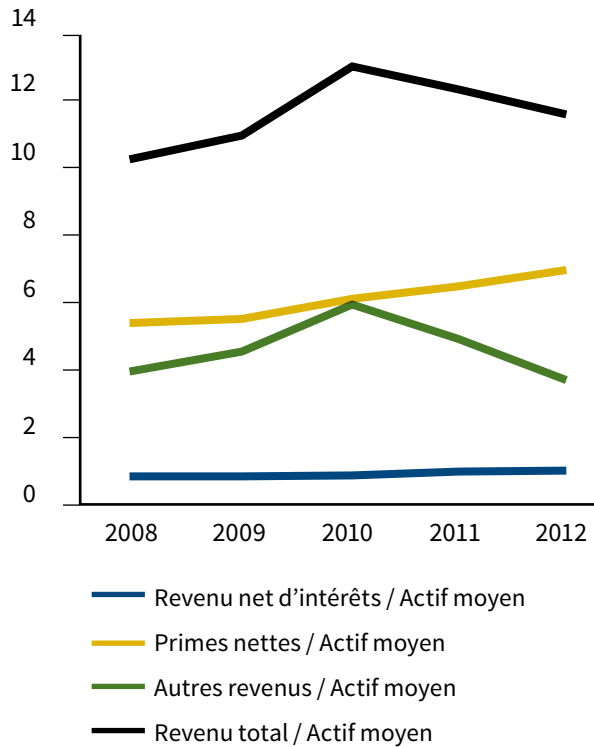
Le rendement des revenus d'intérêts par rapport à l'actif moyen au cours de la période de 2009-2013 a atteint 1 % en 2013 et demeure le plus faible des rendements des sources du revenu total. En revanche, pour la même période, le rendement des activités d'assurance a progressé de 5,4 % à 7 %. Le rendement des autres revenus est en baisse depuis 2011 entraînant ainsi la baisse du rendement du revenu total qui reste néanmoins au-dessus de la barre de 10 %, tel que présenté au graphique 16.

30 Les données consolidées FCDQ sont disponibles à partir de 2009.

31 Rapport annuel de la FCDQ 2013, p.16.

Graphique 16

Évolution des rendements des composantes du revenu total de la FCDQ (en pourcentage)



Dotation à la provision pour pertes sur créances de la FCDQ et sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement de la FCDQ

Le montant total de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement peut être interprété comme la charge pour la prise de risque de la FCDQ.

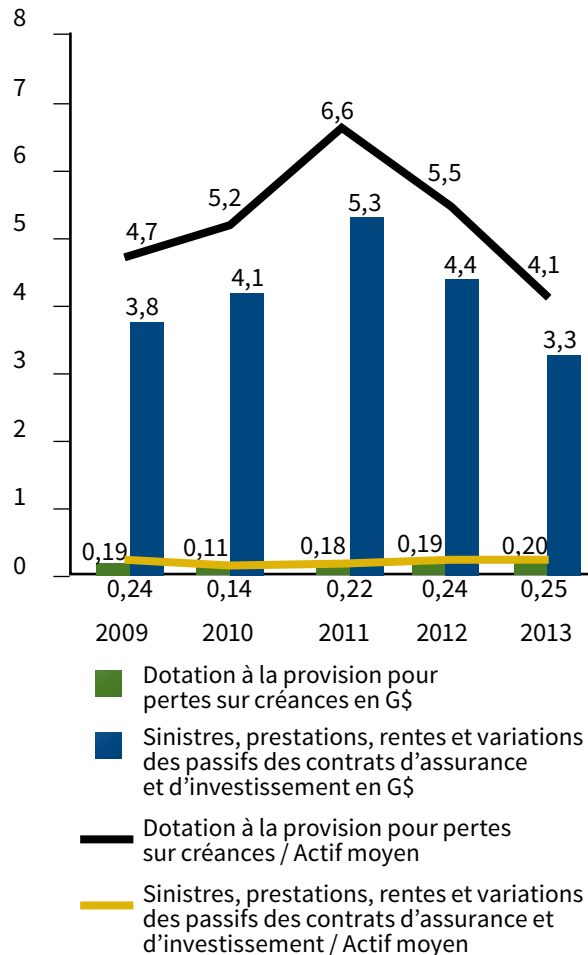
Le montant total de la dotation à la provision pour pertes sur créances est à la hausse. Il est passé de 194 M\$ en 2012 à 203 M\$ en 2013. Celui des sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement a diminué de plus de 1 G\$, passant de 4,3 G\$ en 2012 à 3,2 G\$ en 2013.

Le ratio dotation à la provision pour pertes sur créances divisé par le montant de l'actif moyen est quasiment stable pour la période 2009 à 2013, évoluant entre 0,14 % et 0,25 %. En revanche, le ratio sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement divisé par le montant de l'actif moyen a progressé de 4,7 % en 2009 pour atteindre son pic à 6,6 % en 2011. Par la suite, il a baissé à 4,1 % en 2013 suggérant ainsi une diminution progressive des charges pour la prise de risque liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement relativement à l'ensemble des activités de la FCDQ.

Le graphique 17 illustre l'évolution des montants de la dotation à la provision pour pertes sur créances et sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement et les ratios qui leur sont associés.

Graphique 17

Évolution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement de la FCDQ (en pourcentage)



Frais autres que d'intérêts de la FCDQ

Le montant des frais autres que d'intérêts représente les dépenses liées au fonctionnement incluant principalement les salaires et les avantages sociaux ainsi que les autres frais relatifs au programme de fidélisation de la clientèle et à la progression des affaires. Ce montant a augmenté de 4,2 G\$ à 4,6 G\$.

Le ratio des frais autres que d'intérêts divisé par l'actif moyen pour la période analysée est utilisé pour apprécier la performance en termes d'efficacité. Ce ratio croît progressivement de 4,4 % à 5,9 % respectivement entre 2009 et 2013 avec la taille du bilan.

Excédent d'exploitation de la FCDQ

Le niveau de l'excédent d'exploitation a progressé de façon continue depuis 2009 passant de 0,8 G\$ à 1,3 G\$ en 2013. En revanche, le taux de croissance de l'excédent d'exploitation n'a pas été stable. Il a évolué de 1,4 % à 31,1 % sur la période de 2011 à 2013. Il a varié de 0,2 G\$ par rapport à 2012.

Résultat global de la FCDQ

Le résultat global de l'exercice est établi à partir des excédents nets de l'exercice après ristournes. Le résultat global pour la FCDQ est en forte progression passant de 0,73 G\$ en 2012 à plus de 1 G\$ en 2013, soit une croissance de 43,7 %. Une analyse des revenus et des charges montrent que cette situation est la résultante de deux effets majeurs : la baisse significative de la charge liée aux sinistres, aux prestations, aux rentes et aux variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement de 1,13 G\$ a compensé la baisse de revenus de placements de plus de 1 G\$. Le deuxième effet majeur est la baisse des frais autres que d'intérêts de 0,43 G\$. L'analyse détaillée des principaux postes de l'état des résultats montre que cette performance s'explique par une plus grande efficacité dans la gestion des coûts.

La rentabilité de l'actif définie comme le ratio du résultat global divisé par l'actif moyen a progressé de 0,53 % à 0,92 % entre 2012 et 2013. De même, la rentabilité des fonds propres définie comme le ratio du résultat global divisé par le montant des capitaux propres moyens s'est également accru de 5,7 % à 9,9 % au cours de la même période.

Le réseau des caisses

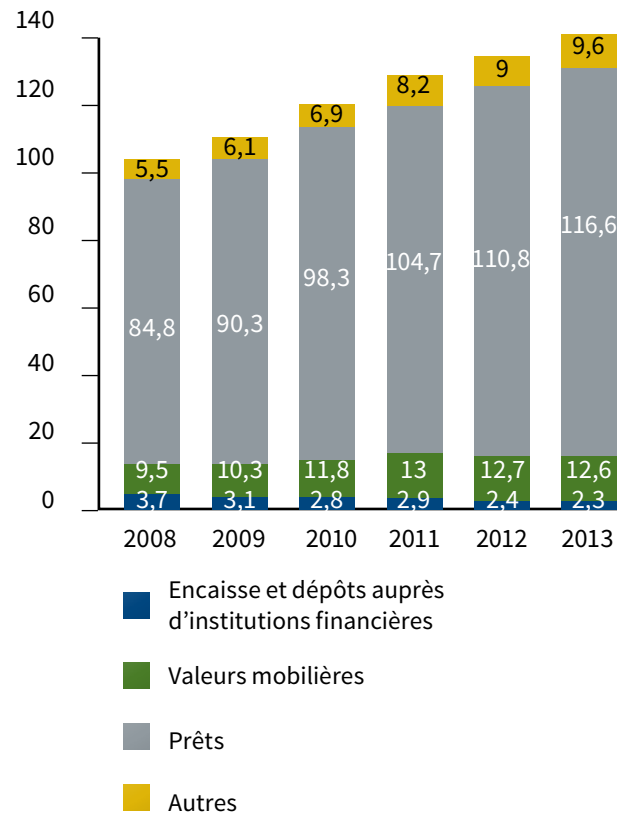
Bilan

Le montant de l'actif total cumulé du réseau des caisses à la fin de l'année 2013 s'élève à 141,1 G\$, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à l'année 2012. L'analyse sur une longue période indique que l'actif progresse à taux décroissant depuis l'année 2010. En effet, les taux de croissance de l'actif en 2010, 2011 et 2012 étaient respectivement de 9,2 %, 7,4 % et 4,3 %.

L'analyse de la structure du bilan indique que les prêts ont contribué significativement à l'augmentation de l'actif passant de 110,8 G\$ en 2012 à 116,6 G\$ en 2013. Le graphique 18 montre l'évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses pour les six dernières années.

Graphique 18

Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses en milliards de dollars

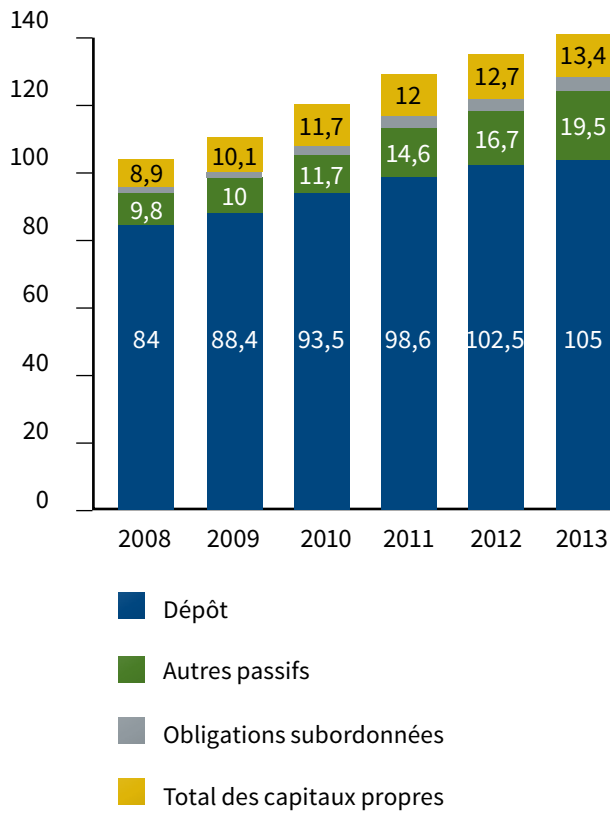


Tandis que le niveau des prêts augmente, celui des provisions pour pertes sur prêts diminue. Les taux de croissance des provisions pour pertes sur prêts étaient respectivement de 8,6 % et 3,4 % en 2012 et en 2013.

La croissance du total des passifs est attribuable principalement aux dépôts et autres passifs qui ont varié respectivement de 102,5 G\$ à 105 G\$ et 16,7 G\$ à 19,5 G\$ de 2012 à 2013. Le même phénomène d'augmentation à taux décroissant des prêts est observé pour les dépôts. Les activités traditionnelles de prêts et de dépôts suivent une tendance à la baisse au sein du réseau des caisses. En revanche, les obligations subordonnées qui étaient en forte croissance de 2008 à 2011 présentent des taux de croissance négatifs en 2012 de 8,7 % et quasi nuls en 2013 tel qu'indiqué au graphique 19. Cette diminution a été constatée également dans les états financiers de la FCDQ. Ceci est possiblement attribuable au changement qui s'est effectué au sujet des normes de qualification des instruments de capital à la suite de la prise d'effet des dispositions de Bâle III visant à exclure progressivement les obligations subordonnées dans le calcul fonds propres réglementaires.

Graphique 19

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau en milliards de dollars



L'état des résultats

L'analyse de la formation du résultat s'appuie principalement sur l'analyse des principaux postes de l'état des résultats : le revenu total, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les frais autres que d'intérêts, l'excédent d'exploitation et le résultat global.

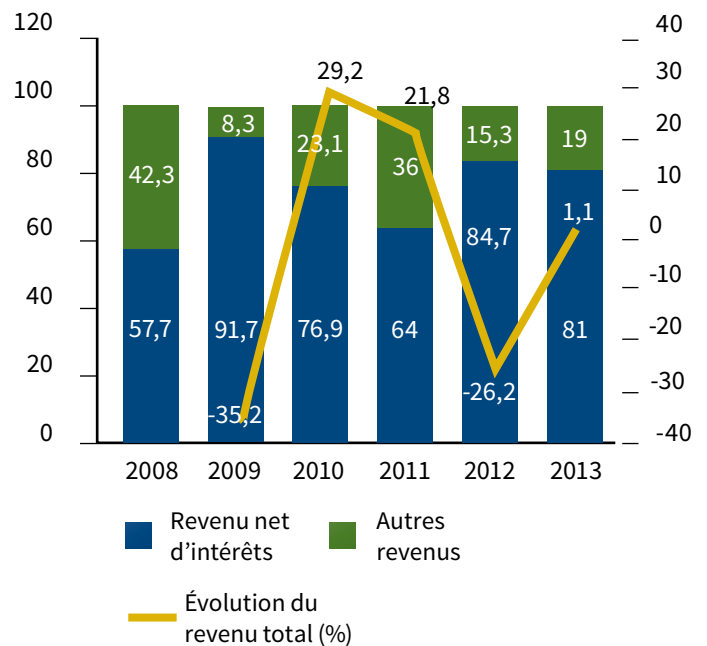
Évolution des revenus du réseau

Les revenus totaux du réseau des caisses sont passés de 3,47 G\$ à 3,51 G\$ de 2012 à 2013, soit une augmentation de 1,1 %. L'analyse détaillée de la formation des revenus montre que le revenu total est formé en moyenne (2008-2013) respectivement de revenus nets d'intérêts à 76 % et d'autres revenus à 24 %. Ces chiffres confirment que les activités du réseau des caisses sont largement dominées par les activités traditionnelles d'intermédiation.

Le taux de croissance du revenu total fluctue au cours de la période 2008 à 2013 comme le démontre le graphique 20. Cette fluctuation est attribuable à la volatilité des autres revenus. Le rendement des revenus d'intérêts par rapport à l'actif moyen pour la période de 2008 à 2013 a été relativement plus stable, variant entre 2,1 % et 2,4 %. En revanche, le rendement des autres revenus par rapport à l'actif moyen a été plus instable et a varié entre 0,2 % et 1,6 %. Le graphique 21 illustre cette situation.

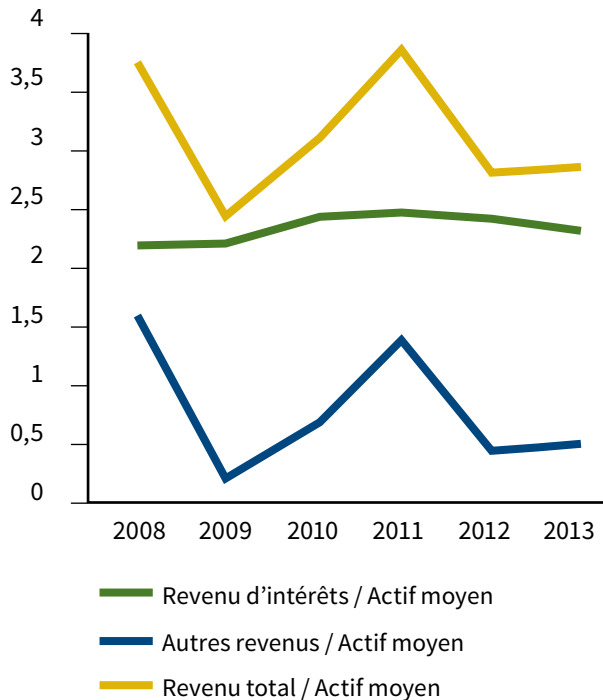
Graphique 20

Évolution des composantes du revenu total du réseau en milliards de dollars



Graphique 21

Évolution des rendements des composantes du revenu total du réseau (en pourcentage)



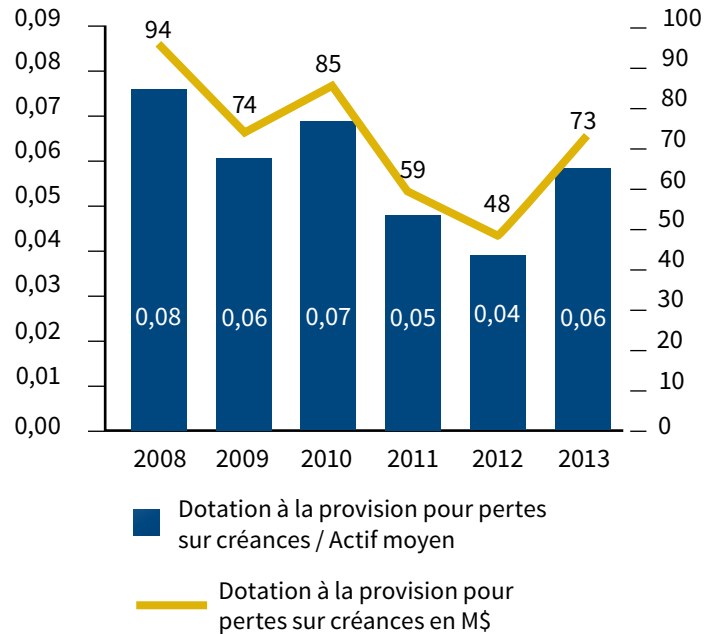
Dotation à la provision pour pertes sur créances du réseau

Le montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances était en diminution au cours des cinq dernières années, passant de 94 M\$ en 2008 à 48 M\$ en 2012. Ce montant a progressé en 2013 pour atteindre 73 M\$, soit un taux de croissance de 53,1 % par rapport à 2012. Le montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à l'actif moyen suit cette même tendance passant progressivement de 0,08 % en 2008 à 0,04 % en 2012, pour remonter à 0,06 % en 2013. Cette situation pourrait s'expliquer par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances beaucoup plus importante en ce qui a trait au crédit à la consommation, aux cartes de crédit et autres prêts particuliers et, dans une moindre mesure, sur le plan du crédit résidentiel³². De plus, tous les portefeuilles de crédit du réseau des caisses Desjardins étaient en augmentation en 2013 par rapport à l'année 2012, sauf celui du crédit à la consommation, des cartes de crédit et autres prêts particuliers baissant un peu plus de 0,5 G\$. Le graphique 22 présente l'évolution du niveau de la dotation à la provision pour risques pour les années 2008 à 2013.

Par ailleurs, le montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances divisé par la moyenne des prêts bruts pour la même période suit exactement la même tendance que le montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à l'actif.

Graphique 22

Évolution du niveau de la dotation à la provision pour pertes sur créances (en pourcentage)



Frais autres que d'intérêts du réseau

Le montant des frais autres que d'intérêts représente les dépenses liées au fonctionnement incluant principalement les salaires et les avantages sociaux. Ce montant progresse avec la taille du bilan durant toute la période 2008-2013. Le ratio frais autres que d'intérêts par rapport à l'actif moyen avait une croissance de 2,2 % en 2008, tandis que cette croissance est de 2,5 % en 2013.

Excédent d'exploitation du réseau

L'excédent d'exploitation du réseau fluctue depuis la crise financière 2008. En 2012, il était de 324,4 M\$ contre 361,3 M\$ en 2013.

32 En effet, les montants de la dotation à cette catégorie de crédit représentaient plus de 80 % du montant total de la dotation à la provision dans les états financiers du Mouvement Desjardins.

Résultat global du réseau

Le résultat global de l'exercice est établi à partir des excédents nets de l'exercice après ristournes³³. Les excédents après ristournes sont respectivement de 711 M\$ et 917,2 M\$ pour 2012 et 2013, soit une variation de 206 M\$. Le résultat global pour le réseau des caisses est en forte progression passant de 655 M\$ en 2012 à 1 134 M\$ à 2013, variant de 479 M\$, soit une croissance de 73 %.

La rentabilité de l'actif a progressé de 0,53 % à 0,92 % de 2012 à 2013. De même, la rentabilité des fonds propres a augmenté de 5,7 % à 9,9 %.

La Caisse des Mutuellistes

À la différence des autres coopératives de services financiers, la Caisse des Mutuellistes clôture son exercice en date du 30 septembre.

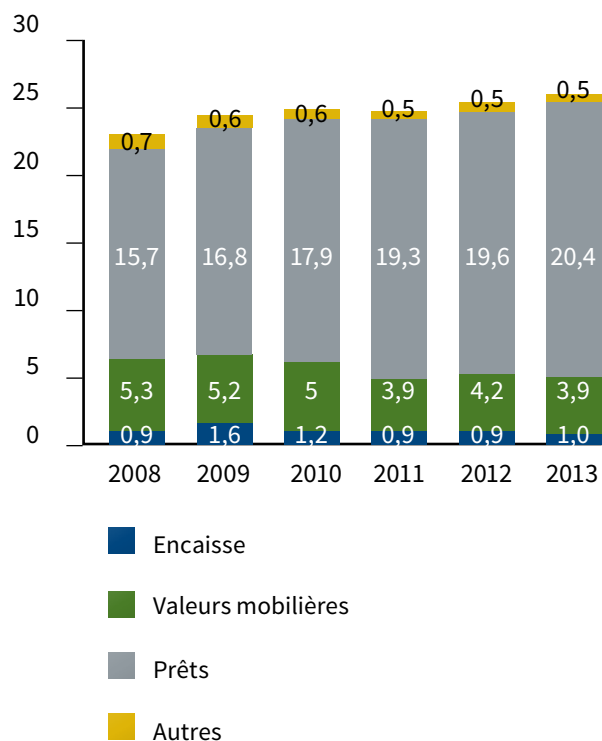
Bilan de la Caisse des Mutuellistes

Le montant de l'actif de la Caisse des Mutuellistes, au 30 septembre 2013, s'élève à 25,7 M\$ contre 25,2 M\$ en 2012, soit une hausse de 2,2 %. Les prêts et les titres de valeurs mobilières sont les composantes les plus significatives de l'actif, tel qu'illustré au graphique 23.

Les provisions pour pertes étaient en hausse de 7,4 % en 2012 alors qu'elles affichent une baisse de 0,4 % en 2013.

Graphique 23

Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes en millions de dollars

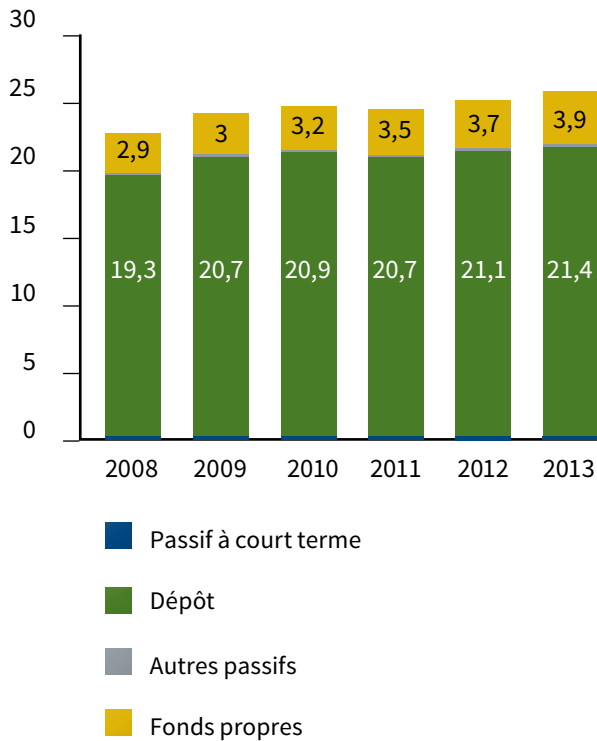


Du côté du passif du bilan, les éléments les plus significatifs sont les dépôts et les fonds propres. Les dépôts sont en augmentation en 2013, passant de 21,1 M\$ en 2012 à 21,4 M\$ en 2013, soit une hausse de 1,6 %. En revanche, les fonds propres ont augmenté, passant de 3,7 M\$ à 3,9 M\$ au cours de la même période. Le graphique 24 présente l'évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes pour les années 2008 à 2013.

33 L'état combiné du résultat global du réseau des caisses n'est pas disponible en ce moment sur une longue période, l'analyse sera limitée dans certains cas sur la période de 2012-2013.

Graphique 24

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes en millions de dollars



L'état des résultats de la Caisse des Mutuellistes

L'analyse de la formation du résultat s'appuie principalement sur l'analyse des principaux postes de l'état des résultats, soit le revenu total, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les frais autres que d'intérêts, l'excédent d'exploitation et le résultat global.

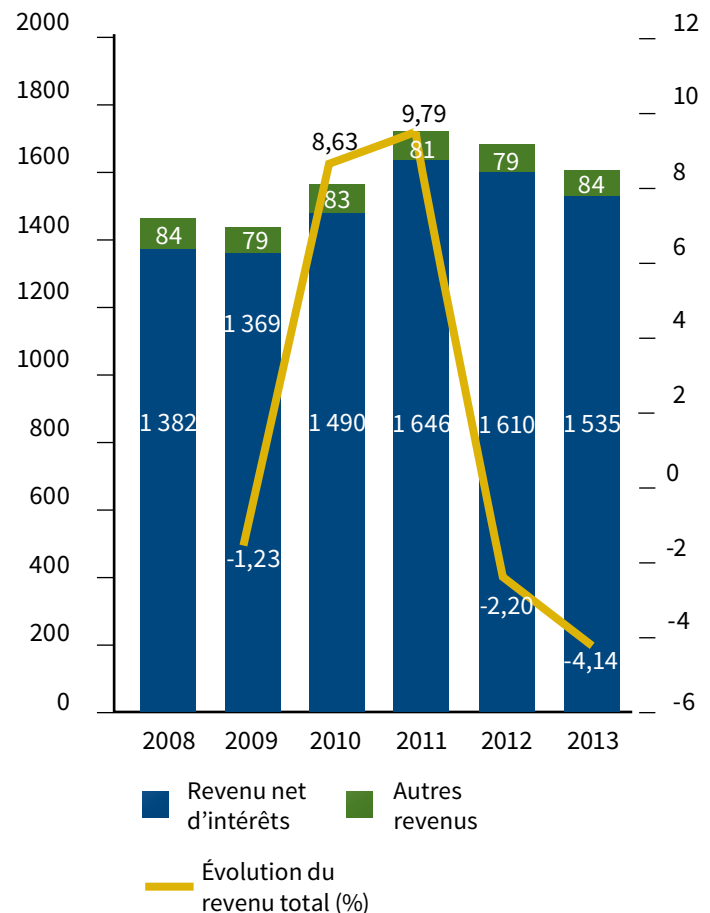
Évolution des revenus de la Caisse des Mutuellistes

Le revenu total de la Caisse des Mutuellistes est passé de 1,68 M\$ en 2012 à 1,61 M\$ en 2013, soit une diminution de 4,1%. L'analyse des revenus montre que le revenu total est composé en moyenne (2008-2013) de revenus nets d'intérêts à 94,8% et d'autres revenus à 5,2%. Ces chiffres confirment que les activités de cette caisse sont quasiment dominées par les activités traditionnelles d'intermédiation financière.

Le rendement des revenus d'intérêts par rapport à l'actif moyen pour la période de 2008 à 2013 varie entre 5,6% et 6,7%. En revanche, le rendement des autres revenus par rapport à l'actif moyen reste faible et stable autour de 0,33%. Les graphiques 25 et 26 illustrent cette situation.

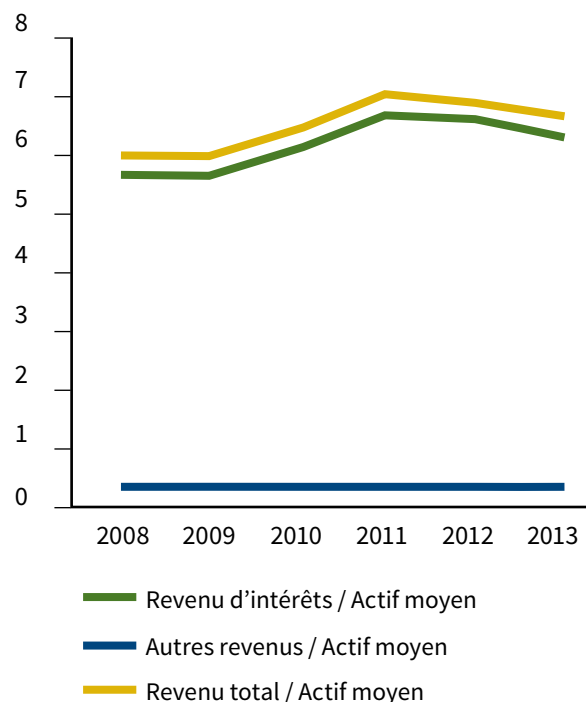
Graphique 25

Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars



Graphique 26

Évolution des rendements des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes (en pourcentage)

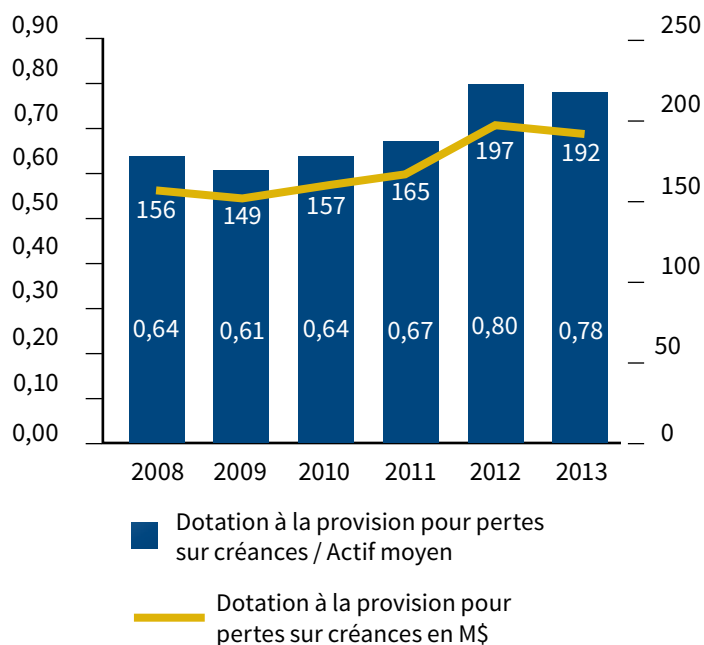


Dotation à la provision pour pertes sur créances de la Caisse des Mutuellistes

Le niveau de la dotation à la provision pour pertes sur créances de la Caisse des Mutuellistes était en progression au cours des années 2009 à 2012, passant de 149 000 \$ en 2009 à 197 000 \$ en 2012. Ce montant a diminué pour atteindre 192 000 \$ en 2013, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2012. Le niveau de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à l'actif moyen a progressé de 0,61 % en 2009 à 0,80 % en 2012 pour s'établir à 0,78 % en 2013, tel qu'illustré par le graphique 27.

Graphique 27

Évolution de la dotation à la provision pour pertes sur créances de la Caisse des Mutuellistes (en pourcentage)



Frais autres que d'intérêts de la Caisse des Mutuellistes

Le ratio frais autres que d'intérêts par rapport à l'actif moyen de la Caisse des Mutuellistes oscille entre 4,1 % et 4,6 % pour la période de 2008-2013.

Excédent d'exploitation de la Caisse des Mutuellistes

L'excédent d'exploitation est en baisse depuis 2011. En 2012, il était de 354 000 \$ contre 314 000 \$ en 2013.

Résultat global de la Caisse des Mutuellistes

Le résultat global de l'exercice est établi à partir des excédents nets de l'exercice après ristournes. Le résultat global est en baisse passant de 251 000 \$ en 2012 à 232 000 \$ à 2013, soit une diminution 7,6 %.

La baisse de 4,6 % des revenus nets d'intérêts semble être l'une des raisons principales qui explique ce résultat étendu.

La rentabilité de l'actif a également reculé de 1,0 % à 0,95 % entre 2012 et 2013. Il en est de même pour la rentabilité des fonds propres baissant de 6,8 % à 5,9 %.

Le sommaire de la situation financière

Tableau 2

Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

ACTIF	2013	2012 (Retraité)
(millions de dollars)	\$	\$
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	524	840
Valeurs mobilières		
Caisses membres	3 105	3 105
Titres à la juste valeur par le biais de l'état des résultats	23 536	21 986
Titres disponibles à la vente	11 318	11 019
	37 959	36 110
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 043	4 903
Prêts		
Caisses membres	14 590	11 979
Hypothécaires résidentiels	2 308	2 282
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	12 506	10 889
Aux entreprises et aux gouvernements	5 635	5 428
	35 039	30 578
Provision pour pertes sur prêts	(132)	(123)
	34 907	30 455
Actif net des fonds distincts	7 252	6 066
Autres actifs		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	985	841
Primes à recevoir	1 126	1 044
Instruments financiers dérivés	2 448	2 256
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	1 901	1 205
Actifs de réassurance	648	778
Immeubles de placement	457	496
Immobilisations corporelles	604	574
Goodwill	456	353
Immobilisations incorporelles	507	360
Actifs d'impôt différé	468	531
Autres	1 613	1 637
	11 213	10 075
TOTAL DE L'ACTIF	99 898	88 449

En 2013, les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Caisse centrale Desjardins, Capital Desjardins inc., Fiducie Desjardins inc., Gestion Placements Desjardins inc., Desjardins Cabinet de services financiers inc., Desjardins Société financière, 9210-6764 Québec inc., Desjardins Sécurité financière, Desjardins Groupe assurances générales, Desjardins Gestion d'actifs, Valeurs mobilières Desjardins inc., 9192-2971 Québec inc. (Filco 3), Groupe Technologies Desjardins, Western Financial Group, Desjardins Société de placement inc., Desjardins Gestion des opérations de produits de placements inc., 9229-0907 Québec inc. (HedgeCo), Qtrade et Bank West.

Tableau 3

Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2013	2012 (Retraité)
(millions de dollars)	\$	\$
PASSIF		
Dépôts		
Caisses membres	6 386	7 056
Particuliers	2 266	2 222
Entreprises et gouvernements	23 668	19 293
Institutions de dépôt	2 304	2 176
	34 624	30 747
Autres passifs		
Acceptations	985	841
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 754	4 977
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	8 738	7 637
Instruments financiers dérivés	2 180	1 999
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	3 752	2 504
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement	17 070	17 777
Passifs nets des fonds distincts	7 260	6 075
Passifs au titre des régimes à prestations définies	1 024	1 326
Passifs d'impôt différé	195	138
Autres	3 269	2 922
	52 227	46 196
Obligations subordonnées	3 063	3 081
TOTAL DU PASSIF	89 914	80 024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	5 641	4 889
Excédents non répartis	2 970	2 377
Cumul des autres éléments du résultat global	266	271
Réserves	594	426
Capitaux propres - Part revenant au Groupe	9 471	7 963
Participations ne donnant pas le contrôle	513	462
Total des capitaux propres	9 984	8 425
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	99 898	88 449

Tableau 4

État consolidé du résultat de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audit)

	2013	2012 (Retraité)
(millions de dollars)	\$	\$
Revenu d'intérêts		
Prêts caisses membres	249	202
Prêts autres	988	940
Valeurs mobilières	321	386
	1 558	1 528
Frais d'intérêts		
Dépôts caisses membres	203	223
Dépôts autres	327	346
Obligations subordonnées et autres	157	165
	687	734
Revenu net d'intérêts	871	794
Primes nettes	5 662	5 233
Autres revenus		
Cotisations des caisses membres	313	324
Autres revenus provenant des caisses membres	473	329
Commissions sur prêts et cartes de crédit	549	516
Services de courtage et de fonds de placement	855	731
Honoraires de gestion et de services de garde	300	283
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais de l'état des résultats	(331)	1 113
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	215	224
Revenus nets sur autres placements	227	235
Revenus de change	58	57
Autres	211	153
	2 870	3 965
Revenu total	9 403	9 992
Dotation à la provision pour pertes sur créances	203	194
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	3 259	4 397
Frais autres que d'intérêts		
Rémunération et autres versements aux caisses membres	422	372
Salaires et avantages sociaux	1 794	1 637
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	321	278
Ententes de services et impartition	228	228
Communications	228	209
Autres	1 691	1 527
	4 684	4 251
Excédents d'exploitation	1 257	1 150
Impôts sur les excédents	257	242
Excédents avant ristournes aux caisses membres	1 000	908
Provision pour ristournes aux caisses membres	60	50
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux caisses membres	(15)	(13)
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	955	871

Tableau 5

État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

	2013	2012 (Retraité)
(millions de dollars)	\$	\$
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	955	871
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	101	(107)
	101	(107)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	65	63
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(53)	(69)
	12	(6)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(15)	(19)
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(1)	(7)
	(16)	(26)
	(4)	(32)
Total des autres éléments du résultat global	97	(139)
Résultat global de l'exercice	1 052	732

Tableau 6

Fonds propres et ratios de capital de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2013	2012	2011
	sous Bâle III	sous Bâle II	sous Bâle II
(millions de dollars)	\$	\$	\$
Fonds propres de la catégorie 1a			
Instruments de fonds propres admissibles	1 500	3 365	2 230
Instruments de fonds propres assujettis au retrait progressif	1 885	---	
Réserves	10 806	9 983	8 828
Excédents non répartis	1 272	1 242	1 177
Cumul des autres éléments du résultat global admissible	323	---	
Report attribuable à la modification d'IAS19	282	---	567
Participations ne donnant pas le contrôle	31	119	119
Autres déductions	(2 393)	(1 926)	(422)
Total fonds propres nets de la catégorie 1a	13 706	12 783	12 163
Fonds propres de la catégorie 1b			
Participations ne donnant pas le contrôle	25	---	---
Total des fonds propres de la catégorie 1b	25	---	---
Total des fonds propres de la catégorie 1	13 731	12 783	00
Fonds propres de la catégorie 2			
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	2 781	3 092	3 363
Provision collective admissible	270	256	251
Parts de qualification admissibles	25	---	
Autres titres admissibles	9	36	37
Participations ne donnant pas le contrôle	---	15	68
Autres déductions	(700)	(1 576)	(2 378)
Total fonds propres de la catégorie 2	2 385	1 823	1 341
TOTAL DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES	16 116	14 606	13 504
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE	87 133	74 854	69 387
Ratio des fonds propres			
Fonds propres de la catégorie 1	15,8%	17,08%	17,53%
Fonds propres de la catégorie 2	2,7%	2,43%	1,93%
Investissements	N/A	N/A	N/A
RATIO TOTAL DE FONDS PROPRES	18,5%	19,51%	19,46%

Tableau 7

Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

ACTIF	2013	2012
(milliers de dollars)		Retraité
Encaisse et dépôts auprès d'institutions financières	2 287 077	2 431 090
Valeurs mobilières		
Titres classés prêts et créances	5 935 375	6 430 097
Titres disponibles à la vente	6 672 898	6 286 008
	12 608 273	12 716 105
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	86 492 730	81 326 595
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	6 840 950	7 397 869
Aux entreprises et aux gouvernements	23 517 406	22 367 455
Provision pour pertes sur prêts	(275 578)	(285 262)
	116 575 508	110 806 657
Autres actifs		
Instruments financiers	1 484 103	1 381 707
Immeubles de placement	9 896	13 977
Immobilisations corporelles	687 525	699 407
Actifs d'impôt différé	323 893	387 795
Titre de placement selon la méthode de mise en équivalence	6 146 689	5 393 848
Intérêts à recevoir	336 462	369 488
Autres	646 883	740 074
	9 635 451	8 986 296
Total de l'actif	141 106 309	134 940 148

Tableau 8

Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

PASSIF	2013	2012
(milliers de dollars)		Retraité
Dépôts		
Particuliers	81 845 460	79 540 483
Entreprises et gouvernements	23 162 015	22 914 707
	105 007 475	102 455 190
Autres passifs		
Emprunts	14 386 242	11 929 871
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	1 145 747	872 261
Instruments financiers dérivés	1 157 216	638 604
Passifs au titre des régimes à prestations définies	775 841	1 162 109
Passifs d'impôt différé	176 457	263 435
Autres	1 888 866	1 819 746
	19 530 369	16 686 026
Obligations subordonnées	3 122 829	3 123 446
TOTAL DU PASSIF	127 660 673	122 264 662
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	2 388 121	2 301 852
Excédents non répartis	826 516	689 097
Cumul des autres éléments du résultat global	290 739	313 799
Réserves	9 940 260	9 370 738
Capitaux propres - Part revenant au Groupe	13 445 636	12 675 486
Total des capitaux propres	13 445 636	12 675 486
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	141 106 309	134 940 148

Tableau 9

État combiné du résultat du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2013	2012
(milliers de dollars)		Retraité
Revenu d'intérêts		
Prêts	4 341 847	4 503 610
Valeurs mobilières	318 832	352 265
	4 660 679	4 855 875
Frais d'intérêts		
Dépôts	1 400 369	1 536 765
Obligations subordonnées et autres	411 060	373 307
	1 811 429	1 910 072
Revenu net d'intérêts	2 849 250	2 945 803
Autres revenus		
Frais de service sur les dépôts et paiements	477 363	477 076
Commissions sur prêts et cartes de crédit	97 325	92 494
Services de courtage, de fonds de placement et de fiducie	172 044	142 415
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(371 103)	(476 510)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	6 681	27 379
Revenus nets sur autres placements	1 378	1 457
Autres	282 979	266 429
	666 667	530 740
Revenu total	3 515 917	3 476 543
Dotation à la provision pour pertes sur créances	72 824	47 542
Frais autres qu'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	1 374 163	1 436 401
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	487 383	455 982
Communications	89 754	89 509
Autres	1 130 475	1 122 731
	3 081 775	3 104 623
Excédents d'exploitation	361 318	324 378
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	797 803	656 900
Excédents avant impôts sur les excédents	1 159 121	981 278
Impôts sur les excédents	116 480	68 118
Excédents avant ristournes aux membres	1 042 641	913 160
Provisions pour ristournes aux membres	170 521	274 799
Recouvrement des impôts relatifs à la provision pour ristournes aux membres	45 141	72 656
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	917 261	711 017

Tableau 10

État combiné du résultat global du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2013	2012
(milliers de dollars)		Retraité
RÉSULTAT GLOBAL		
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	917 261	711 017
Autres éléments du résultat global (net d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	240 246	(7 778)
	240 246	(7 778)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente	33 303	34 330
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(48 193)	(68 520)
	(14 890)	(34 190)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	893	(14 460)
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(9 383)	1 275
	(8 490)	(13 185)
Autres variations		
Gain (pertes) de change non réalisés sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome, déduction faite des opérations de couverture	320	(128)
	320	(128)
Total des autres éléments du résultat global	217 186	(55 281)
Résultat global de l'exercice	1 134 447	655 736

Tableau 11

Bilan de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit³⁴
au 30 septembre (audité)

	2013	2012
(milliers de dollars)		Retraité
ACTIF		
Actif à court terme	974	884
Placements		
Obligations	1 038	1 352
Dépôts à terme	2 525	2 491
Bons du trésor	0	0
Autres	343	362
	3 906	5 089
Prêts		
Prêts hypothécaires	12 385	11 206
Prêts non hypothécaires	8 490	8 893
	20 875	20 099
Provision pour pertes sur prêts	(485)	(488)
	20 390	19 611
Immobilisations	299	273
Propriétés reprises	0	5
Autres éléments d'actif	202	225
TOTAL DE L'ACTIF	25 771	25 203
PASSIF		
Passif à court terme	265	270
Dépôts		
Dépôts à demande	2 164	2 310
Dépôts à terme non rachetables	16 652	15 966
Dépôts à terme rachetables	2 609	2 808
	21 425	21 084
Autres éléments du passif	149	132
TOTAL DU PASSIF	21 839	21 486
AVOIR DES MEMBRES		
Parts de qualification	74	73
Excédents à répartir	239	270
Réserve générale	3 519	3 278
Cumul des autre éléments du résultat étendu	14	21
Fonds d'aide et autres réserves	86	75
TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES	3 932	3 717
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES	25 771	25 203
Ratio de fonds propres à risque	25,17	23,47
Ratio actif / fonds propres	6,49	6,72

Tableau 12

État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit³⁵
au 30 septembre (audit)

	2013	2012
(milliers de dollars)		Retraité
Revenus d'intérêts		
Prêts	1 971	2 019
Placements	126	161
	2 096	2 180
Frais d'intérêts		
Dépôts	561	570
Emprunts	0	0
	561	570
Revenus nets d'intérêts	1 535	1 610
Mauvaises créances	191	197
Revenus nets d'intérêt après mauvaises créances	1 343	1 413
Autres revenus	85	79
Revenus nets d'intérêt après autres revenus	1 428	1 492
Frais d'opération	1 114	1 138
Excédents (déficit) avant impôts et ristournes	314	354
Impôts sur le revenu	48	57
EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES	266	297
Ristournes aux membres	34	34
Impôts récupérés relatifs aux ristournes	(7)	(7)
Virement provenant de la réserve générale	0	0
EXCÉDENTS (DÉFICIT) À RÉPARTIR	239	270
Autres éléments du résultat étendu	(7)	(19)
RÉSULTAT ÉTENDU	232	251

35 Caisse non affiliée.

Tableau 13

Informations complémentaires

FUSION	Date de fusion		
	Année	Mois	Jour
Caisse populaire Desjardins de Gentilly et Caisse populaire Desjardins de Lévrard ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard	2013	01	01
Caisse Desjardins Godefroy et La caisse populaire de St-Sylvère ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins Godefroy	2013	01	01
Caisse Desjardins de Nicolet et Caisse populaire Desjardins du Bas-Saint-François ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Nicolet	2013	01	01
Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg et Caisse Populaire de Saint-Rodrigue ont fusionné pour devenir Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg	2013	01	01
Caisse Desjardins de Bienville et Caisse populaire Desjardins de Lévis ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Lévis	2013	01	01
Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska et La Caisse Populaire de Kamouraska ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska	2013	01	01
Caisse populaire Desjardins de Saint-Antonin et Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup ont fusionné pour devenir Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup	2013	01	01
Caisse Desjardins des Rivières et Caisse populaire Desjardins de Rivière-Portneuf ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord	2013	01	01
Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy et Caisse Desjardins de Sainte-Foy ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Sainte-Foy	2013	01	01
Caisse populaire Desjardins du Nord-Ouest du Témiscamingue et Caisse Desjardins du Témiscamingue ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Témiscamingue	2013	01	01
Caisse populaire Desjardins de Ville-Émard et Caisse Desjardins du Quartier de Saint-Henri ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Saint-Henri et Ville-Émard	2013	01	01
Caisse Desjardins de Hull et Caisse populaire Desjardins d'Aylmer ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Hull-Aylmer	2013	01	01
Caisse populaire Saint-Joseph-de-Bordeaux et Caisse populaire Desjardins de Bois-Franc—Cartierville ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Bois-Franc—Bordeaux—Cartierville	2013	01	01
Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog et Caisse Desjardins de Stanstead ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog	2013	01	01
Caisse Desjardins des Hauts-Cantons et la Caisse populaire St-Hubert de Audet ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins des Hauts-Cantons	2013	01	01
Caisse populaire Desjardins du Haut-Pays de la Neigette et Caisse Desjardins des Versants du Mont-Comi ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de la Rivière Neigette	2013	01	01
Caisse populaire Desjardins d'Alma et Caisse Desjardins Mistouk ont fusionné pour devenir Caisse populaire Desjardins d'Alma	2013	01	01
Caisse Desjardins de Beloeil—Mont-Saint-Hilaire et la Caisse populaire de St-Antoine-sur-Richelieu ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Beloeil—Mont-Saint-Hilaire	2013	01	01
Caisse d'économie Desjardins des employé(e)s du Secteur industriel (Montréal) et Caisse d'économie des employées et employés de Gaz Métropolitain ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Secteur industriel de Montréal	2013	01	01

CHANGEMENT DE NOM LÉGAL		Date du		
		Année	Mois	Jour
DE	À			
Caisse populaire Desjardins de Québec	Caisse Desjardins de Québec	2013	09	03
Caisse populaire Desjardins de Vimont—Auteuil	Caisse Desjardins de Vimont-Auteuil	2013	09	03
Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie	Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie	2013	09	03
Caisse d'économie Desjardins de Sept-Iles	Caisse d'économie Desjardins des Mines, métaux et services publics (Côte-Nord)	2013	09	03

1.1.3 Données détaillées par institution

Tableau 14

États financiers pour les coopératives de services financiers membres d'une fédération

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse Desjardins de Kildare	312 942	7 253	22 652	820	697
Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes	119 420	2 148	10 460	560	228
Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan	212 520	2 608	14 144	531	289
Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie	230 207	3 599	18 980	604	395
Caisse Desjardins de Montcalm	715 161	8 963	51 629	1 806	1 078
Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie	345 907	6 725	25 724	1 175	654
Caisse Desjardins de Joliette	1 488 870	26 341	141 448	5 906	3 118
Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie	137 842	1 998	12 253	170	353
Caisse populaire Desjardins Le Manoir	648 120	7 790	32 458	1 344	639
Caisse populaire Desjardins de la Ouareau	277 400	5 232	20 498	0	512
Caisse Desjardins de D'Autray	738 966	15 259	64 603	1 995	1 573
Caisse populaire Desjardins de Brandon	227 492	4 111	21 106	551	466
Caisse Desjardins de Saint-Donat	94 278	3 511	5 593	0	228
Caisse Desjardins du Centre-Sud de Shawinigan	427 361	7 737	40 926	846	1 466
Caisse Desjardins Les Estacades	666 187	9 934	45 834	1 791	1 341
Caisse Desjardins du Sud Des Chenaux	196 559	2 712	18 591	472	496
Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard	240 492	3 384	23 290	649	585
Caisse Desjardins des Chênes	409 865	7 400	29 663	900	938
Caisse Desjardins de la Vallée-du-Saint-Maurice	413 571	8 751	37 957	800	1 124
Caisse Desjardins Godefroy	580 917	8 624	44 706	958	1 086
La caisse populaire de Maskinongé	76 716	1 200	6 207	229	173
La Caisse Populaire de Notre Dame du Mont Carmel	59 236	775	4 569	133	88
Caisse Desjardins de Nicolet	554 642	9 514	48 411	1 886	1 258
Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond	235 271	4 258	20 136	516	589
Caisse Desjardins Laviolette	738 224	12 668	67 728	1 891	1 726
Caisse populaire de Lac-à-la-Tortue	50 069	679	3 457	42	95
La Caisse Populaire de St-Alexis-des-Monts	62 594	1 083	5 089	88	125
Caisse Desjardins du Haut Shawinigan	209 903	4 087	17 639	301	565
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle—Saint-Adelphe	118 827	1 020	11 617	284	303
Caisse populaire Desjardins de la Moraine	196 577	3 048	17 089	479	511
Caisse Desjardins du Centre de Mékinac	286 279	4 459	26 781	504	749
Caisse populaire Desjardins Cité de Shawinigan	100 287	2 141	9 453	97	364
Caisse Desjardins des Trois-Rivières	1 027 477	15 810	74 128	2 512	2 152
Caisse Desjardins de La Tuque	162 043	2 141	15 297	301	394
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie	754 645	13 990	60 825	1 827	1 910
Caisse Desjardins des Bois-Francs	1 614 285	21 010	146 726	3 294	3 795
Caisse Desjardins de Saint-Boniface	154 425	1 873	12 024	531	262

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse populaire Desjardins du Passage	240 884	2 776	22 130	494	495
La caisse populaire de St-Léon-le-Grand	12 247	101	812	0	22
Caisse Desjardins de la Région de Thetford	859 985	23 652	68 838	2 536	2 394
La Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley	103 968	860	9 352	0	210
Caisse Desjardins des Etchemins	345 323	5 686	35 475	1 046	1 029
Caisse Desjardins du Sud de la Beauce	382 262	7 210	35 647	1 139	932
Caisse Desjardins des Chutes Montmorency	684 191	13 019	47 819	2 056	1 246
Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg	1 884 620	36 598	125 865	6 562	3 384
Caisse Desjardins de Québec	480 860	5 270	34 732	1 211	922
Caisse populaire Desjardins de La Malbaie	226 950	3 119	18 235	429	478
Caisse Desjardins du Coeur de Bellechasse	512 298	7 749	44 987	1 557	1 203
Caisse Desjardins de la Chaudière	814 687	14 350	54 061	2 486	1 054
Caisse Desjardins de Beauce-Centre	247 794	5 473	21 159	0	659
Caisse Desjardins de Beauport	645 062	10 713	48 261	2 358	1 025
Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière	382 090	7 497	32 460	0	963
Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse	461 893	9 262	39 796	1 513	1 185
Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce	188 110	2 259	12 824	484	408
Caisse Desjardins du Vieux-Moulin (Beauport)	463 234	9 703	37 478	1 667	910
Caisse Desjardins des Monts et Vallées de Bellechasse	260 029	3 744	25 031	685	756
Caisse Desjardins de Lévis	1 761 720	34 491	134 259	5 479	3 347
Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf	394 655	5 158	33 537	1 312	1 092
Caisse populaire Desjardins du Piémont laurentien	680 568	11 435	48 738	1 836	1 139
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures	288 983	5 979	17 675	710	328
Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce	386 341	5 655	34 278	0	993
Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière	204 136	3 007	17 939	715	476
Caisse Desjardins du Centre-ville de Québec	1 158 330	25 600	88 417	4 192	2 867
LA CAISSE POPULAIRE DE Ragueneau	15 484	121	1 044	5	30
Caisse Desjardins de L'Érable	537 215	7 010	60 637	1 814	1 386
Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce	1 176 539	27 778	95 007	4 610	2 600
Caisse populaire Desjardins de Montmagny	552 762	10 795	44 413	1 550	1 176
Caisse populaire Desjardins de Les Ecureuils	40 967	604	3 769	114	69
Caisse populaire Desjardins de Saint-Agapit—Saint-Gilles	176 703	2 971	13 756	308	403
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond—Sainte-Catherine	371 697	6 489	31 724	1 106	757
Caisse Desjardins de Donnacona	161 512	2 404	13 071	375	451
Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska	236 514	3 969	24 351	387	665
Caisse populaire Desjardins de Trois-Saumons	165 629	2 751	18 123	428	425
Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup	634 756	10 175	56 486	1 246	1 384
Caisse Desjardins du Centre de Portneuf	439 173	7 987	38 979	1 119	1 041
Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre	125 845	859	11 032	688	177

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière	1 214 337	20 764	95 012	3 720	2 684
Caisse Desjardins de Clermont	169 019	3 050	14 125	262	391
Caisse Desjardins des Champs et des Bois	113 571	1 798	10 170	234	265
Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière	208 428	3 699	16 475	255	456
Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics	641 036	7 808	39 891	1 549	1 048
Caisse Desjardins du Petit-Pré	161 308	2 702	12 160	0	359
Caisse Desjardins du Plateau Montcalm	614 218	13 869	48 935	1 417	1 540
Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne	296 659	6 404	22 101	0	748
Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle	100 635	2 217	8 283	0	281
Caisse populaire Desjardins de Neuville	100 886	2 044	5 813	124	183
Caisse Desjardins des Rivières Chaudière et Etchemin	924 408	16 392	68 090	3 592	1 558
Caisse Desjardins du Coeur de Lotbinière	338 747	5 578	27 845	1 267	731
Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne (Lotbinière)	110 477	2 300	9 963	193	340
Caisse Desjardins de L'Islet	154 957	2 435	15 843	602	387
Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer	180 298	1 899	16 177	474	316
Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans	249 604	4 385	14 498	747	369
Caisse populaire Desjardins du Granit	152 103	4 574	15 549	570	480
Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France	665 959	14 186	47 455	1 899	1 200
Caisse Desjardins du Carrefour des lacs	349 393	7 979	27 823	1 355	871
Caisse populaire Desjardins de l'Estuaire (Charlevoix)	57 032	678	4 608	76	120
Caisse populaire Desjardins de Baie-Comeau	140 747	4 159	10 322	236	408
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Cranbourne	68 909	1 399	5 037	0	127
Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre	266 430	3 508	19 562	803	466
Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres	43 593	993	3 697	71	88
Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix	66 228	948	5 598	106	147
Caisse populaire Desjardins de Mingan-Anticosti	62 343	387	5 463	62	106
Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres	181 358	3 203	18 360	529	514
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Sept-Iles	262 258	2 009	18 712	1 253	337
Caisse Desjardins Des Rivières de Québec	1 758 856	28 366	116 100	5 266	2 799
Caisse Desjardins de Limoilou	1 149 661	21 052	100 404	4 182	3 392
Caisse Desjardins de Port-Cartier	111 417	2 176	9 143	550	165
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE PENTECOTE	7 794	3	874	0	21
Caisse populaire Desjardins de Hauterive	316 476	4 885	29 432	1 278	791
Caisse populaire Desjardins de Blanc-Sablon	65 034	640	7 491	201	103
Caisse populaire Desjardins du Saguenay—Saint-Laurent	169 911	2 381	15 640	502	358
Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine	39 727	136	3 075	0	40
Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge	356 835	5 975	21 991	740	419
Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord	92 905	1 768	7 603	175	244

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse populaire Desjardins du Parc régional des Appalaches	81 360	1 327	8 955	284	233
Caisse populaire Desjardins de l'Université Laval	243 804	4 108	14 145	612	313
Caisse Desjardins de Wendake	131 120	1 304	11 361	396	209
Caisse Desjardins de Sainte-Foy	1 331 058	22 728	90 485	4 098	2 572
La Caisse Populaire de La Tabatière	42 851	245	4 531	165	38
Caisse Desjardins Atwater-Centre	475 707	8 006	350 408	1 264	1 451
Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal	360 755	6 411	24 617	671	883
Caisse populaire Desjardins de Jean-Talon—Papineau	271 927	4 835	27 576	626	869
Caisse Desjardins De Lorimier-Villeray	1 160 662	23 571	94 678	2 223	3 324
Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut	603 307	11 283	31 780	1 141	872
Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville	1 128 514	18 195	83 060	2 924	1 860
Caisse Desjardins de Saint-Jérôme	1 132 138	20 354	72 120	2 339	2 026
Caisse Desjardins des Moissons	370 029	6 935	27 590	1 535	621
Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield	663 892	13 372	54 300	1 764	1 709
Caisse populaire Desjardins Beauharnois	349 959	4 247	32 771	1 387	587
Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno	487 819	7 315	29 540	1 198	797
Caisse Desjardins du Témiscamingue	412 167	10 953	40 919	884	953
Caisse Desjardins du Grand-Coteau	453 684	8 400	28 227	1 039	613
Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive	587 754	10 813	53 715	1 873	1 554
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie	564 912	7 057	42 274	1 757	990
Caisse Desjardins de Saint-Hubert	502 260	8 169	31 535	927	561
Caisse Desjardins de Saint-Henri et Ville-Émard	457 907	7 294	32 901	723	1 049
Caisse Desjardins de Hull-Aylmer	2 194 267	30 460	146 876	4 121	3 522
Caisse populaire Desjardins de Masham-Luskville	128 369	2 611	9 417	410	188
Caisse populaire Desjardins de Mont-Tremblant	288 677	5 702	18 037	0	334
La Caisse Populaire de St-Urbain	37 512	334	2 753	80	63
Caisse Desjardins de Mont-Laurier	338 597	3 163	32 140	0	649
Caisse populaire Desjardins de Gatineau	1 446 565	25 511	101 812	5 274	2 252
Caisse Desjardins de Rosemont—La Petite-Patrie	488 064	6 881	43 697	1 153	1 036
Caisse Desjardins de Ferme-Neuve	92 546	928	9 276	360	186
Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes	334 166	4 775	22 747	971	451
Caisse Desjardins Ahuntsic-Viel	693 862	14 531	44 072	0	1 331
Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda	633 919	7 989	58 533	3 454	1 041
Caisse populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly	488 614	5 502	23 871	866	438
Caisse Desjardins de Châteauguay	624 471	9 745	39 491	1 719	893
Caisse populaire Desjardins Gracefield	100 639	1 537	11 773	193	247
Caisse Desjardins de Tétreaultville	425 062	7 070	36 460	740	996
Caisse populaire Desjardins Chapeau	35 174	26	2 683	3	44
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts	243 311	6 438	21 072	420	580
Caisse populaire Desjardins de Mirabel	274 874	4 920	22 403	678	504

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal	683 326	14 681	47 481	2 422	949
Caisse Desjardins de Longueuil	430 848	10 053	34 562	702	1 015
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Laurent	473 663	8 303	37 524	871	973
Caisse Desjardins des Versants du mont Royal	717 300	8 979	45 310	1 449	926
Caisse populaire Desjardins de Pointe-aux-Trembles	660 273	10 374	47 520	1 225	1 098
Caisse populaire Longue-Pointe	233 114	5 201	25 385	589	661
La caisse populaire Desjardins de Fort Coulonge	71 855	103	9 348	516	114
Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal	818 849	12 466	65 542	1 765	1 900
Caisse populaire Desjardins des Trois-Vallées	65 448	750	6 070	164	121
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-de-Grâce	274 384	3 805	18 968	395	466
Caisse Desjardins de Varennes	237 094	4 023	16 081	785	264
Caisse populaire St-Martin de Laval	309 458	6 855	20 231	927	359
Caisse populaire Desjardins Saint-Faustin	85 233	1 175	5 250	0	100
Caisse populaire Desjardins de Verdun	395 602	7 750	29 448	543	970
Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole	1 080 285	19 601	91 539	1 912	2 886
Caisse populaire Desjardins de l'Envolée	902 085	16 459	56 207	1 302	1 437
Caisse populaire Desjardins Vallée de la Kiamika	86 534	1 096	7 318	0	154
Caisse Desjardins Allard—Saint-Paul	415 118	5 937	37 979	1 709	877
Caisse Desjardins d'Argenteuil	313 477	5 871	27 416	541	846
Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre	320 220	4 971	24 315	736	669
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau	212 946	4 319	20 047	536	507
Caisse Desjardins de Terrebonne	1 027 744	14 667	53 362	1 179	1 021
Caisse populaire Desjardins Provost de Lachine	288 854	5 681	17 231	305	654
Caisse populaire de La Prairie	420 045	6 005	29 045	1 290	680
Caisse Desjardins de la Rouge	272 399	2 661	23 157	385	499
Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve	426 665	10 151	33 832	1 003	1 333
Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges	1 483 689	12 685	102 133	3 617	2 492
Caisse Desjardins de Boucherville	626 055	11 284	39 540	1 398	833
Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères	286 875	5 245	21 025	910	445
Caisse populaire Desjardins St-Victor de Montréal	109 589	1 826	7 197	86	240
Caisse Desjardins du Nord de Laval	609 338	9 213	43 043	1 546	865
Caisse populaire Desjardins Ukrainienne de Montréal	135 554	771	15 310	496	339
Caisse Desjardins de Bois-Franc—Bordeaux—Cartierville	619 449	9 644	42 355	1 668	1 079
Caisse Desjardins de Saint-Pierre-Apôtre	185 848	1 594	20 091	534	469
Caisse Desjardins des Sources—Lac-Saint-Louis	381 895	7 538	21 044	598	696
Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière	520 066	9 108	41 566	1 995	788
Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent	509 437	8 614	29 959	1 068	843
Caisse populaire Desjardins Sainte-Geneviève de Pierrefonds	399 565	10 212	23 662	763	744
Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montréal	259 318	4 939	18 017	598	420
Caisse Desjardins Charles-LeMoine	468 845	8 556	38 474	860	1 053

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont	929 225	13 646	51 780	1 358	1 494
Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet	632 785	9 286	52 972	1 810	1 442
Caisse populaire Desjardins Saint-Simon-Apôtre de Montréal	105 533	1 301	7 174	139	118
Caisse Desjardins des Berges de Roussillon	651 500	11 984	38 676	1 840	852
Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval	625 046	13 148	45 087	1 495	1 060
Caisse Desjardins de LaSalle	577 831	10 625	41 300	797	1 354
Caisse populaire Desjardins d'Anjou	311 204	6 794	21 449	325	634
Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre	288 592	5 253	19 818	0	455
Caisse populaire Desjardins du Coeur-des-vallées	420 327	6 346	31 827	0	643
Caisse Desjardins de Brossard	378 869	6 403	16 965	365	737
Caisse Desjardins Pierre-Boucher	792 607	13 221	67 324	1 545	2 083
Caisse Desjardins de Saint-Antoine-des-Laurentides	634 975	9 873	39 837	2 169	717
Caisse Desjardins de Chomedey	491 026	6 910	23 770	1 198	638
Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice	200 468	3 529	13 359	0	419
Caisse Desjardins de la Petite-Nation	251 193	3 875	20 225	780	551
Caisse populaire Desjardins des Mille-Îles	735 864	11 039	63 173	2 593	1 394
Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada	158 896	3 113	10 758	374	239
La caisse populaire Place Desjardins	521 373	5 344	38 217	0	762
Caisse Desjardins de l'Est du Plateau	675 739	8 959	45 252	2 477	1 310
Caisse Desjardins de Saint-Eustache—Deux-Montagnes	1 041 745	17 669	63 859	1 164	1 491
Caisse Desjardins de Vimont-Auteuil	451 930	15 544	34 651	1 087	745
Caisse Desjardins de Montréal-Nord	801 453	15 488	63 658	1 357	2 088
Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur	2 157 135	45 640	131 879	6 155	2 784
Caisse Desjardins de Rivière-des-Prairies	211 080	7 221	11 610	432	465
Caisse Desjardins des Grands boulevards de Laval	1 148 698	21 165	98 042	3 832	2 847
Caisse Populaire de Saint-Claude	244 462	4 396	23 035	629	624
Caisse populaire Desjardins Préfontaine—Hochelaga	374 114	7 225	24 616	734	950
Caisse populaire Kahnawake	241 651	23	16 760	988	131
Caisse Desjardins de L'Île-des-Soeurs	160 867	2 466	5 429	179	184
Caisse Desjardins du Quartier-Chinois	60 408	456	4 123	0	136
Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne	866 153	13 165	59 790	3 137	1 286
Caisse populaire Desjardins de Maria	82 229	1 306	7 025	182	198
Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents	175 389	2 478	16 822	1 327	490
Caisse populaire Desjardins de New Richmond	111 635	1 752	11 779	429	249
Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes	103 025	1 241	7 855	319	218
Caisse Desjardins de Tracadie	167 647	3 229	15 299	568	397
Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien	260 069	4 341	19 878	486	535
Caisse populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé	221 264	2 838	16 170	751	297
Caisse populaire Desjardins des Ramées	313 559	4 116	21 228	766	478
Caisse populaire Desjardins de Havre-aux-Maisons	86 376	734	5 230	271	140

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares	154 266	1 867	14 557	380	352
Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien	140 274	1 458	13 164	538	331
Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie	163 459	2 137	12 983	384	400
Caisse populaire Desjardins de Fatima	87 683	1 005	7 323	496	156
Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie	636 577	12 777	49 584	1 513	997
Caisse Desjardins du Mont-Bellevue de Sherbrooke	519 786	13 017	36 754	1 202	1 137
Caisse populaire Desjardins Morilac	229 560	4 329	18 649	386	436
Caisse Desjardins de la Région de Mégantic	255 719	4 719	18 796	478	553
Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke	1 284 067	28 337	84 777	3 440	2 314
Caisse populaire Desjardins des Horizons	85 518	2 068	7 047	117	241
Caisse populaire Desjardins de Weedon	80 411	1 813	7 102	114	181
Caisse Desjardins des Hauts-Boisés	185 554	3 413	10 913	167	285
Caisse Desjardins des Métaux blancs	253 062	4 392	24 347	612	677
Caisse populaire Desjardins de Dudswell—Saint-Camille	66 483	1 292	5 255	79	119
Caisse populaire Desjardins de East Angus	148 463	2 913	10 242	190	297
Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog	759 820	14 225	64 811	2 858	1 419
Caisse populaire de Saint-Fortunat	17 186	221	1 267	41	26
Caisse Desjardins du Lac des Nations de Sherbrooke	212 425	3 993	13 263	459	353
Caisse Desjardins des Hauts-Cantons	165 967	2 682	13 988	403	336
Caisse Desjardins du Centre du Val-Saint-François	429 172	7 686	31 122	1 173	681
Caisse Desjardins de l'Est de Sherbrooke	472 733	9 401	30 977	1 318	935
Caisse Desjardins du Bic	94 287	837	8 494	0	185
Caisse populaire Desjardins de Saint-Éloi	16 563	16	2 187	59	27
Caisse Desjardins de Rimouski	998 584	19 295	76 428	2 154	1 813
Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli	188 047	2 727	15 817	601	329
Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia	347 416	5 472	35 059	867	931
Caisse populaire Desjardins de la Vallée des lacs	80 215	1 136	8 879	183	177
Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray	151 602	1 910	14 061	560	419
Caisse populaire Desjardins de Matane	235 423	2 571	21 958	0	554
Caisse Desjardins du Terroir basque	100 635	1 184	10 614	176	296
Caisse Desjardins de la Rivière Neigette	362 514	4 701	24 338	195	537
Caisse Populaire de Cabano	53 024	1 870	4 383	90	152
Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques	154 111	1 022	14 774	254	394
Caisse Desjardins des Monts et Rivières	56 392	808	5 698	32	173
Caisse populaire Desjardins de Saint-Fabien	67 505	331	7 124	0	198
Caisse populaire Desjardins de Saint-Cyprien	52 866	552	4 600	54	107
Caisse populaire Desjardins de Viger	92 784	1 606	7 333	122	215
Caisse Desjardins du Transcontinental	119 065	1 617	7 021	68	378
Caisse populaire Desjardins de Saint-Moïse et de Saint-Noël	15 323	5	1 542	0	40
Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs	109 440	1 945	11 426	475	242

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse populaire Desjardins de Saint-Juste-du-Lac	9 224	61	884	6	19
Caisse populaire Desjardins de la Mitis	106 900	1 241	10 529	69	281
Caisse populaire Desjardins du Portage	116 455	1 864	9 550	281	263
Caisse populaire Desjardins du Rivage et des Monts	188 033	3 690	14 067	0	435
Caisse Desjardins de Chicoutimi	671 364	10 539	51 845	1 071	1 324
Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy	556 305	10 992	44 174	1 730	1 288
Caisse Desjardins de Jonquière	607 378	10 758	39 811	1 975	979
Caisse populaire Desjardins de Laterrière	98 503	1 132	5 957	278	90
Caisse populaire Desjardins d'Alma	941 857	9 594	68 594	4 147	1 185
Caisse Desjardins des Cinq-Cantons	433 715	5 461	31 934	994	672
Caisse Desjardins de La Baie	403 499	7 532	32 285	1 370	805
Caisse Desjardins de Dolbeau-Mistassini	232 773	3 959	17 469	687	387
Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime	65 433	809	4 939	89	144
Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami	430 392	7 688	34 060	984	1 011
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Roberval	18 118	641	1 803	70	30
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin Dalmas	14 488	249	1 156	51	33
Caisse populaire Desjardins de Saint-Eugène d'Argentenay	24 110	325	1 579	126	35
Caisse Desjardins du Bas-Saguenay	68 713	331	6 542	263	138
Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay	583 380	7 426	38 958	1 780	725
Caisse populaire Desjardins de Milot	23 199	302	2 311	53	34
Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales	232 354	3 016	22 740	450	485
Caisse Desjardins du Pekuakami	93 458	911	9 009	282	137
Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi	650 314	12 016	53 570	3 855	1 491
Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest	570 321	10 181	54 013	2 188	1 460
Caisse Desjardins d'Amos	551 739	7 535	47 839	2 028	932
Caisse Desjardins de Chibougamau	178 893	5 144	7 573	516	249
Caisse populaire Desjardins de Lac Mistassini - Mistassini Lake Caisse Populaire Desjardins	50 851	182	3 136	786	70
Caisse populaire Desjardins de Waswanipi	19 156	7	3 762	139	44
La Caisse Populaire de St-Théodore d'Acton	99 710	727	7 815	441	104
Caisse Desjardins du Plateau maskoutain	189 156	2 610	15 478	279	352
La Caisse Populaire de l'Ange-Gardien	83 217	1 625	5 605	101	157
Caisse Desjardins de la Vallée des Patriotes	307 222	5 621	22 544	954	642
Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel	734 099	10 178	57 668	1 323	1 761
Caisse populaire Desjardins de la Rivière Noire	272 078	3 061	18 929	619	459
Caisse populaire Desjardins d'Acton Vale	217 068	3 992	17 776	516	482
Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay	141 645	1 881	8 811	211	214
Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi	317 121	6 484	26 491	829	635
Caisse Desjardins de Saint-Césaire	431 651	8 075	35 139	1 129	991
Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont	383 606	5 313	22 951	884	626
Caisse Desjardins de Val-Maska	285 339	4 653	22 731	956	551

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse Desjardins de Beloeil—Mont-Saint-Hilaire	1 186 966	18 571	106 294	6 517	1 870
Caisse Desjardins du Haut-Richelieu	1 837 332	35 965	109 635	3 048	2 751
Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe	1 454 033	29 018	112 743	3 821	3 298
Caisse Desjardins de Bedford	224 323	3 476	16 918	639	478
Caisse Desjardins de Granby—Haute-Yamaska	2 153 515	34 990	157 780	6 224	3 868
Caisse Desjardins Centre du Bas-Richelieu	228 864	3 879	16 920	333	537
Caisse populaire Desjardins de Farnham	291 923	4 893	20 939	814	570
La Caisse Populaire de Waterloo	184 701	1 974	15 839	637	409
Caisse populaire Desjardins de Richelieu—Saint-Mathias	541 171	7 803	28 825	1 348	527
Caisse Populaire Riviera	168 856	3 805	9 996	350	291
Caisse Desjardins de Drummondville	1 369 471	20 282	128 991	2 971	3 016
Caisse Desjardins du Réseau municipal (Montréal, Longueuil, Repentigny)	637 839	13 499	31 598	1 581	612
Caisse Desjardins du Secteur industriel de Montréal	344 322	6 105	20 452	632	419
Caisse Desjardins des policiers et policières	829 679	7 245	44 968	2 003	594
Caisse Desjardins des Travailleurs de la cour Saint-Luc	27 238	258	1 062	30	11
Caisse d'économie des employés de la S.T.C.U.M.	218 092	5 856	11 252	530	158
Caisse d'économie Desjardins Hydro	314 461	6 243	9 226	298	201
Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal (Québec)	179 643	6 785	2 354	239	16
CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE DOMGLAS INC. ET SA VERSION DOMGLAS INC. EMPLOYÉES CREDIT UNION	6 266	2	783	0	13
Caisse d'économie Desjardins Laurentide	50 721	901	2 180	37	41
Caisse d'économie Desjardins de la Vallée de l'Amiante	106 498	2 077	6 962	148	118
Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers (Saguenay—Lac-Saint-Jean)	170 260	1 968	12 165	320	179
Caisse d'économie Desjardins des employés d'Alcoa-Manic-McCormick	87 892	1 071	6 087	153	86
Caisse d'économie Desjardins des Cantons	333 530	7 055	17 041	398	204
Caisse d'économie Laurentienne	105 749	631	6 763	353	40
Caisse d'économie Desjardins des Mines, métaux et services publics (Côte-Nord)	126 296	1 843	7 215	411	65
Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis	461 082	7 883	20 933	577	561
Caisse Desjardins des militaires	143 942	1 615	4 073	92	68
Caisse Desjardins Portugaise	167 931	178	9 973	793	97
Caisse d'économie Henri-Bourassa	14 442	418	454	17	6
Caisse d'économie Desjardins Le Chaînon—Honoré-Mercier	156 323	3 332	5 763	122	128
Caisse d'économie Desjardins Marie-Victorin	63 213	1 239	3 141	78	75
Caisse Desjardins de l'Éducation	373 435	8 215	15 135	297	404
Caisse d'Économie polonaise du Québec - Polish Credit Union of Québec	14 113	299	291	0	40

Nom de la caisse	Total actif	Cap. social	Réserves	Exc. exerc.	Res. global
Caisse d'économie des Litvaniens de Montréal 'Litas' - Montreal Lithuanian Credit Union 'Litas'	53 974	7	6 250	203	136
Caisse d'économie Desjardins Strathcona - Strathcona Desjardins Credit Union	45 614	130	3 311	0	115
Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication	156 192	4 209	9 610	241	289
La Caisse d'Économie des employés de la C.I.P. « La Tuque »	94 511	621	8 666	246	144
Caisse Desjardins de la Culture	224 322	2 587	8 196	1 164	71
Caisse d'économie Desjardins du Rail - Desjardins Rail Credit Union	92 434	966	6 427	157	165
Caisse d'économie Deux-Montagnes	64 894	2 163	2 434	0	48
Caisse d'économie solidaire Desjardins	737 543	17 098	39 092	3 458	411
Caisse d'économie Desjardins des employés de Ville de Laval	71 298	1 317	1 600	95	62
Caisse Desjardins du Réseau de la santé	401 261	7 077	13 064	822	213

1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

Les SFSE qui opèrent au Québec peuvent être constituées en vertu de la LSFSE, de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (loi fédérale) ou d'une loi d'une autre province.

Deux sociétés de fiducie, Trust Banque Nationale inc. et Trust Éterna inc., exercent leurs activités conformément à une charte constituée en vertu de la LSFSE. Les sociétés constituées en vertu d'autres lois que celle du Québec doivent détenir un permis délivré par l'Autorité pour exercer au Québec. Ce sont 45 sociétés de fiducie et sociétés d'épargne qui détenaient un permis au 31 décembre 2013. Le nombre de SFSE titulaires d'un permis au Québec est présenté au tableau 15.

Le nombre de sociétés de fiducie autorisées à recevoir des dépôts en vertu de la LAD est en net recul passant de 28 en 2012 à 21 en 2013. Les sociétés de fiducie qui n'ont pas divulgué au cours de l'année 2013 les dépôts reçus au Québec ont vu leur permis être retiré par l'Autorité.

Le nombre de sociétés d'épargne est demeuré constant de 2012 à 2013.

Tableau 15

Ventilation du nombre de sociétés de fiducie et sociétés d'épargne autorisées à exercer au Québec

Type de sociétés selon la charte	Autorisées à recevoir des dépôts ²⁸		Non autorisées à recevoir des dépôts ²⁹		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Société de fiducie						
Québec	1	1	1	1	2	2
Canada	27	20	10	14	37	34
Alberta			1	1	1	1
Total	28	21	12	16	40	37
Société d'épargne						
Québec						
Canada	8	8			8	8
Total	8	8			8	8
Grand Total	36	29	12	16	48³⁰	45

³⁶ Permis délivré en vertu de la LSFSE et de la LAD.

³⁷ Permis délivré en vertu de la LSFSE

³⁸ En 2012, il y a eu 48 permis délivrés mais seulement 47 ont pu produire des divulgations à l'Autorité. En effet, le permis d'exercice a été octroyé à la Société de fiducie Valiant après sa fin d'exercice du 31 octobre 2012.

1.2.1 Portrait du secteur

Le portrait de ce secteur est décrit par le biais de l'évolution de permis délivrés au cours de l'année 2013, la concentration du marché et les parts de marché analysées suivant le type d'activité dominant. Les données utilisées proviennent des divulgations statutaires reçues à l'Autorité.

Le nombre et l'évolution de permis

Le nombre de SFSE exerçant au Québec est légèrement en baisse passant de 47 en 2012 à 45 en 2013. Cette diminution est due majoritairement à des modifications de permis pour les sociétés de fiducie dont le nombre est passé de 40 à 37. Au cours de l'année 2013, l'Autorité a délivré deux nouveaux permis. La Société de fiducie Valiant et l'Association de services financiers Concentra, une société d'épargne, constituées en vertu de la loi fédérale ont reçu un permis d'exercice. De ces deux nouvelles sociétés, seule la Société de fiducie Valiant n'est pas autorisée à recevoir des dépôts.

Quatre permis de sociétés de fiducie ont été annulés. Il s'agit des sociétés suivantes : Compagnie de Fiducie ResMor, Société de Prêts First Data, Canada, Compagnie de fiducie AGF et L'Équitable, Compagnie de Fiducie.

La Fiducie RBC Dexia Services a effectué un changement de nom légal et est devenue la Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

La concentration du marché

D'une manière globale, les SFSE exercent l'activité d'intermédiation financière en recueillant des dépôts pour financer les activités d'investissement ou de prêt. Au même titre que les sociétés de fiducie, les sociétés d'épargne offrent essentiellement des services d'intermédiation financière aux particuliers, notamment des produits d'épargne, de crédit hypothécaire et, dans une moindre mesure, de crédit à la consommation. Parmi les huit sociétés d'épargne, six sont des filiales de banques canadiennes.

Le secteur des sociétés d'épargne est très concentré. Un quart d'entre elles détiennent environ 86 % de l'ensemble de l'actif.

Contrairement aux sociétés d'épargne, les sociétés de fiducie fournissent un vaste choix de produits, notamment des produits d'épargne, crédits hypothécaires et à la consommation, des fonds communs de placement, des services de gestion privée et des mandats fiduciaires aux particuliers ainsi que des services institutionnels.

Environ 87 % de l'ensemble de l'actif des sociétés de fiducie est détenu par 27 % de celles-ci.

La taille de l'actif est respectivement de 175 G\$ pour les sociétés d'épargne et de 138 G\$ pour les sociétés de fiducie.

Sept SFSE dont cinq sociétés de fiducie et deux sociétés d'épargne présentent un actif supérieur à 10 G\$, soit Compagnie Trust CIBC, Fiducie RBC Services aux Investisseurs, Compagnie Trust Royal, La Société Canada Trust et la Compagnie Home Trust pour les fiducies et la Société Hypothécaire Banque de Montréal et la Société d'Hypothèques TD pour les sociétés d'épargne.

Pour les deux sociétés de fiducie à charte québécoise, Trust Banque Nationale inc. et Trust Éterna inc., la taille de leur bilan est de 1,7 G\$, soit 1,3 % de la taille de l'ensemble des fiducies.

Tableau 16

Répartition du nombre de sociétés en fonction de la taille des actifs en milliards de dollars pour l'exercice 2013

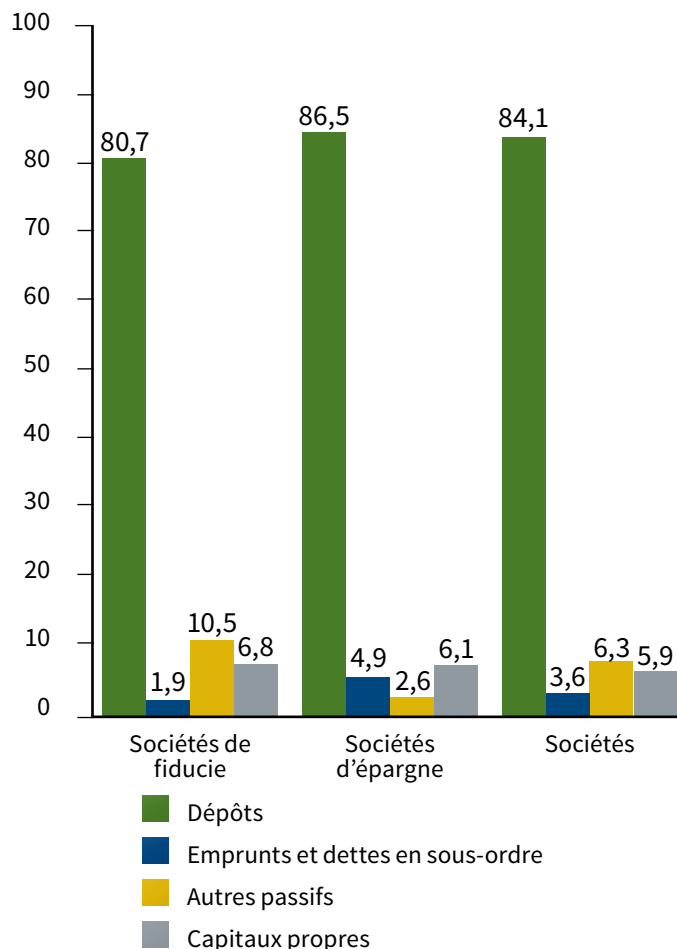
Groupe d'actif	Nombre de sociétés	Actif (milliards \$)	Groupe d'actif en % de l'actif total
Sociétés de fiducie			
≥ 10 G\$	5	87,3	63,6 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	5	32,3	23,5 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	7	14,5	10,5 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	2	1,9	1,4 %
< 0,5 G\$	18	1,8	1 %
Total	37	137,7	100 %
Sociétés d'épargne			
≥ 10 G\$	2	150,5	86 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	3	20,4	11,7 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	2	3,3	1,9 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	1	0,8	0,5 %
< 0,5 G\$	0	-	-
Total	8	175	100 %
Grand total (SFSE)	45	312,7	

Les parts de marché selon le type d'activité de financement

L'analyse détaillée des bilans cumulés des SFSE sur la période de 2011 à 2013 montre que l'ensemble des sociétés présente globalement le même modèle d'affaires. La structure du passif et des capitaux propres est quasiment la même pour les sociétés de fiducie que pour les sociétés d'épargne. Les dépôts et les capitaux propres représentent en moyenne, pour l'ensemble des SFSE, respectivement 84,1 % et 5,9 % du total du passif du bilan. Les bilans comportent très peu de dettes de marché. Le graphique 28 montre la structure du passif et des capitaux propres pour l'ensemble des sociétés et par type de société.

Graphique 28

Structure du passif et des capitaux propres des sociétés (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)

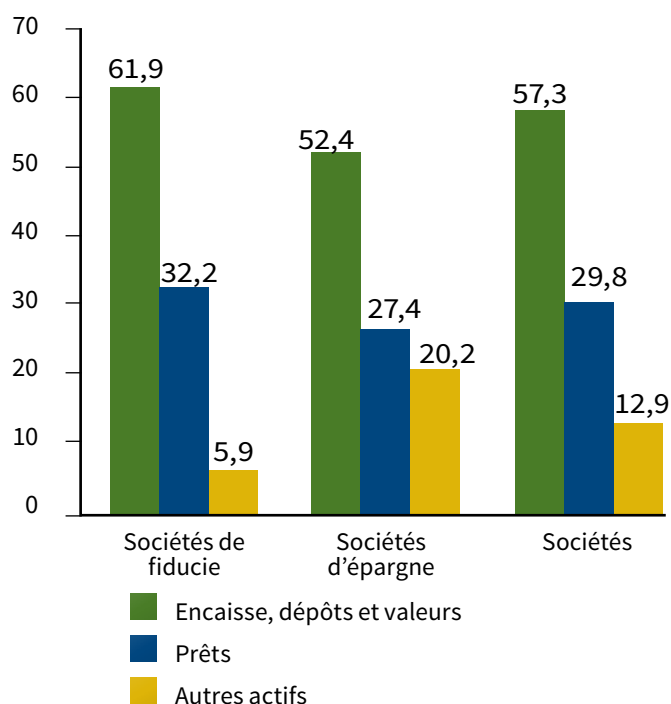


En revanche, il existe des différences par rapport à la structure de l'actif. L'actif des sociétés de fiducie se compose en moyenne pour la période de 2011 à 2013, notamment de 61,9 % des liquidités qui incluent les encaisses, les dépôts et les valeurs mobilières et de 32,2 % de prêts. En ce qui a trait aux sociétés d'épargne, ces dernières présentent une proportion de prêts relativement moins importante, soit 27,4 % contre 52,4 % d'encaisses, de dépôts et de valeurs mobilières, essentiellement des titres de court terme et de titres à revenu fixe.

Les sociétés de fiducie présentent une proportion de liquidité plus importante du fait de leur modèle d'affaires axé sur les services fiduciaires. Cette activité représente la deuxième plus importante source de revenus après les revenus d'intermédiation. Le graphique 29 illustre la différence de la structure de l'actif pour l'ensemble des sociétés.

Graphique 29

Structure de l'actif pour l'ensemble des sociétés (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)



L'analyse de la structure du bilan des SFSE montre que les dépôts sont appariés à trois catégories d'actifs : liquidités, prêts et autres actifs.

Le survol du secteur des SFSE au Québec

L'analyse de la présence au Québec des SFSE porte uniquement sur leurs activités d'intermédiation (dépôts et prêts) et de gestion et d'administration de biens de leurs clients.

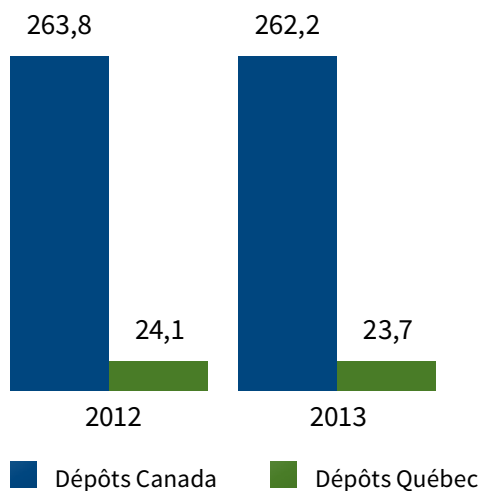
Présence au Québec : dépôts et prêts

Globalement pour l'ensemble des SFSE au Canada, les activités d'intermédiation, notamment les dépôts et prêts hypothécaires, sont en recul en 2013. Au Québec, sur une base cumulée, les dépôts ont légèrement diminué de 400 M\$ en 2013, soit une baisse de 1,7 % par rapport à 2012. En revanche, les prêts hypothécaires ont connu une augmentation d'environ 500 M\$, soit 5,5 % pour la même période.

En outre, les proportions des dépôts et des prêts hypothécaires au Québec par rapport au Canada ont connu des évolutions contrastées en 2013 par rapport à 2012, passant de 9,1 % à 9,0 % pour les dépôts et de 10,8 % à 12,6 % pour les prêts hypothécaires. Les graphiques 30 et 31 montrent l'évolution des activités d'intermédiation financière des sociétés au Canada et au Québec.

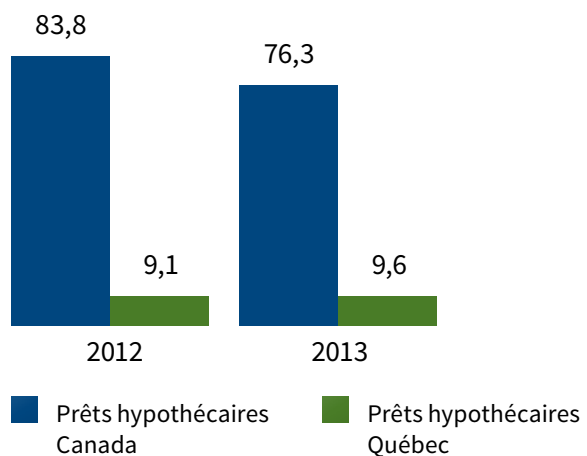
Graphique 30

Dépôts des sociétés en milliards de dollars



Graphique 31

Prêts hypothécaires des sociétés en milliards de dollars



Présence au Québec : biens sous administration et sous gestion

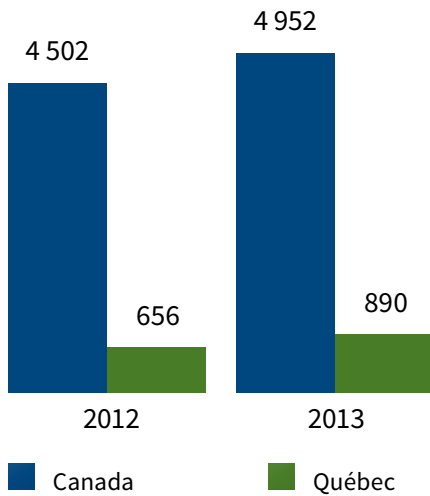
L'administration et la gestion des biens sont assurées par les sociétés de fiducie. Selon le permis délivré, les sociétés d'épargne n'ont pas de biens sous administration et sous gestion. Sur les 37 sociétés de fiducie, 34 présentent des activités d'administration et de gestion de biens. Toutefois, trois d'entre elles détiennent environ 85 % du marché des biens sous administration et sous gestion. Ce sont les sociétés State Street Company Canada, Fiducie RBC Services aux Investisseurs et Compagnie Trust CIBC Mellon.

Au Québec, les biens sous administration et sous gestion se sont accrus passant de 656 G\$ en 2012 à 890 G\$ en 2013 contre 4 502 G\$ à 4 952 G\$ au Canada pour la même période. La croissance du volume des biens sous administration et sous gestion est plus marquée au Québec en 2013, soit 35,7 % contre 10 % au Canada.

Les honoraires et commissions représentent l'une des principales sources de revenus des sociétés de fiducie en contrepartie de l'administration et la gestion des biens. Ces honoraires et commissions comptabilisées au Québec représentent 18 % du total des honoraires et commissions comptabilisées au Canada en 2013. La croissance de ces revenus est plus faible au Québec par rapport au Canada, soit 5,1 % contre 10 % en 2013. Les graphiques 32 et 33 illustrent l'évolution du montant des biens sous administration et sous gestion et les honoraires et commissions qui y sont rattachés.

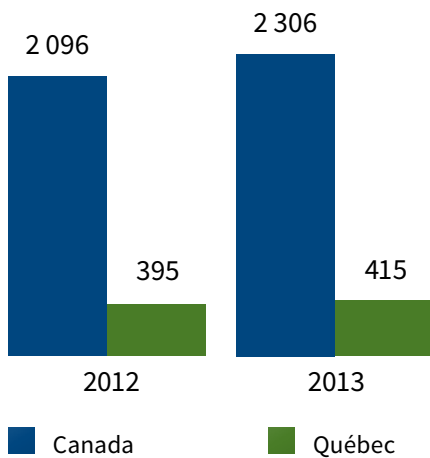
Graphique 32

Biens sous administration et sous gestion des sociétés en milliards de dollars



Graphique 33

Honoraires et commissions des sociétés en millions de dollars



1.2.2 Portrait financier global

L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans et des états de résultats cumulés ainsi que sur diverses mesures financières pour apprécier la performance des SFSE détenant un permis d'exercice au Québec en 2013.

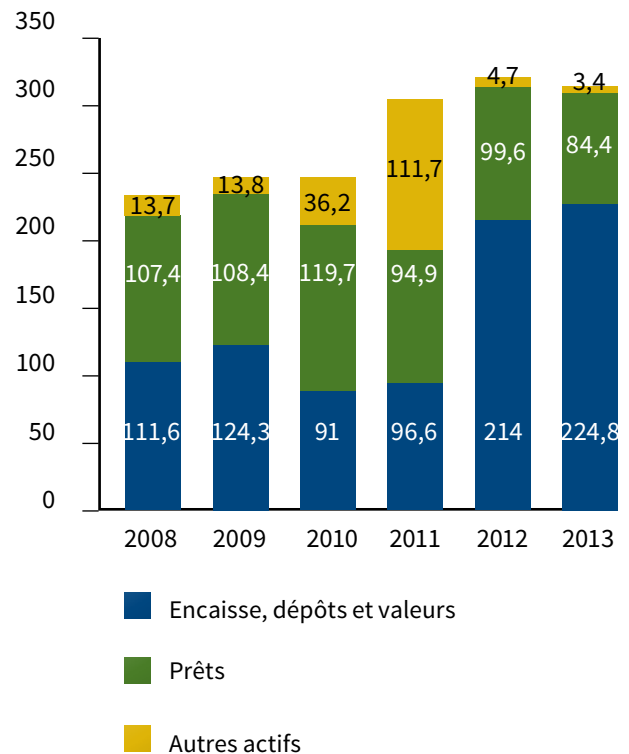
Le bilan des SFSE

L'actif des SFSE à la fin de l'année 2013 s'élève à 312,6 G\$, soit une diminution de 1,8 % par rapport à 2012. Il est composé essentiellement de liquidités (titres à court terme et titres à revenus fixes gouvernementaux) et de prêts hypothécaires. Au cours des dernières années, les liquidités ont considérablement augmenté au détriment du portefeuille de crédit. Cette tendance est observée aussi bien pour les sociétés de fiducie que pour les sociétés d'épargne.

La baisse de l'actif des SFSE est attribuable principalement aux sociétés de fiducie dont le bilan s'est contracté passant de 151 G\$ à 138 G\$ entre 2012 et 2013. En revanche, celui des sociétés d'épargne est passé de 168 G\$ en 2012 à 175 G\$ en 2013. Le graphique 34 présente l'évolution de l'actif des sociétés pour les années 2008 à 2013.

Graphique 34

Évolution de l'actif des sociétés en milliards de dollars

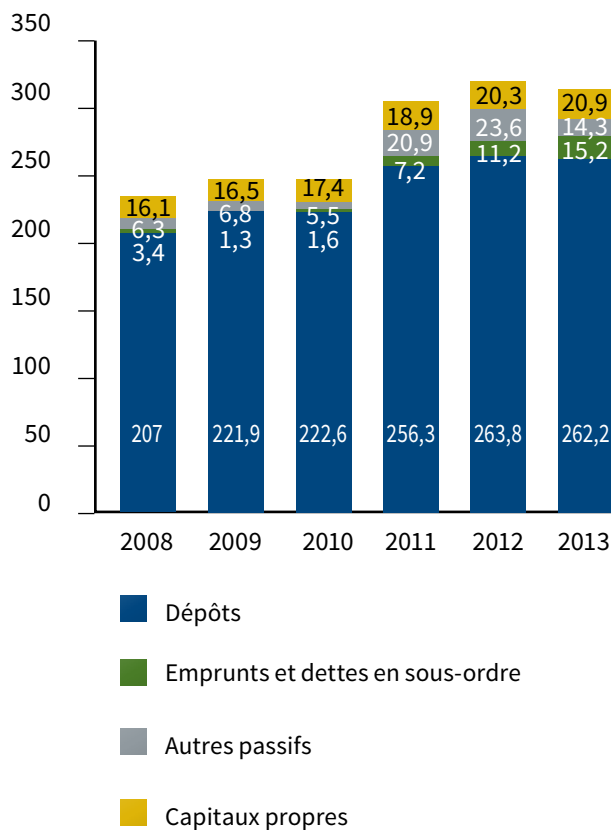


Les dépôts qui expliquent majoritairement le total de la dette des SFSE sont légèrement en baisse, passant de 264 G\$ en 2012 à 262 G\$ en 2013. Les emprunts et les dettes en sous-ordre de marché progressent régulièrement de 2009 à 2013. Ils sont passés de 1,3 G\$ en 2009 à 15,2 G\$ en 2013. Les capitaux propres progressent également et représentent 20,9 G\$ en 2013 comparativement à 20,3 G\$ en 2012.

La tendance est quasiment la même pour les dépôts et les capitaux propres pour chaque type de société. En revanche, les emprunts et dettes en sous-ordre sont à la baisse pour les sociétés de fiducie et à la hausse pour les sociétés d'épargne. Le graphique 35 présente l'évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres pour les SFSE.

Graphique 35

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des sociétés en milliards de dollars



L'état des résultats des SFSE

L'analyse de la formation du résultat s'appuie principalement sur l'analyse des principaux postes de l'état des résultats, soit le revenu total, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les frais autres que d'intérêts, l'excédent d'exploitation et le résultat global.

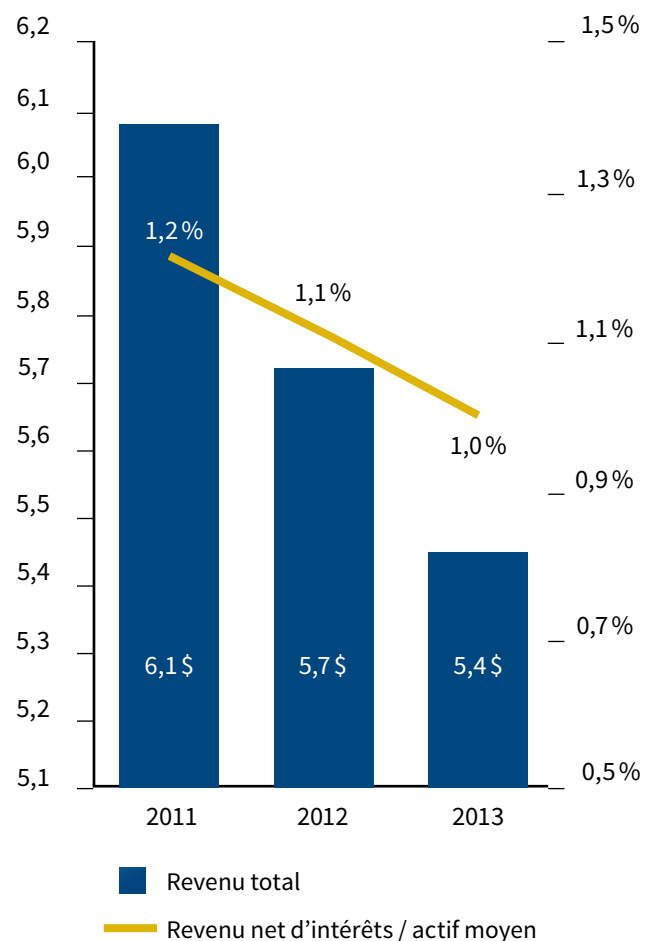
Évolution des revenus des SFSE

Le revenu des SFSE est principalement composé des revenus d'intérêts, des honoraires et commissions et d'autres revenus provenant des gains en capital réalisés sur les titres financiers.

Le revenu total pour l'ensemble des SFSE est à la baisse depuis 2011. Il est passé de 6,1 G\$ en 2011 à 5,4 G\$ en 2013. Le rendement du revenu net d'intérêt par rapport l'actif moyen est également à la baisse au cours de la même période. Le graphique 36 présente l'évolution du revenu total des SFSE.

Graphique 36

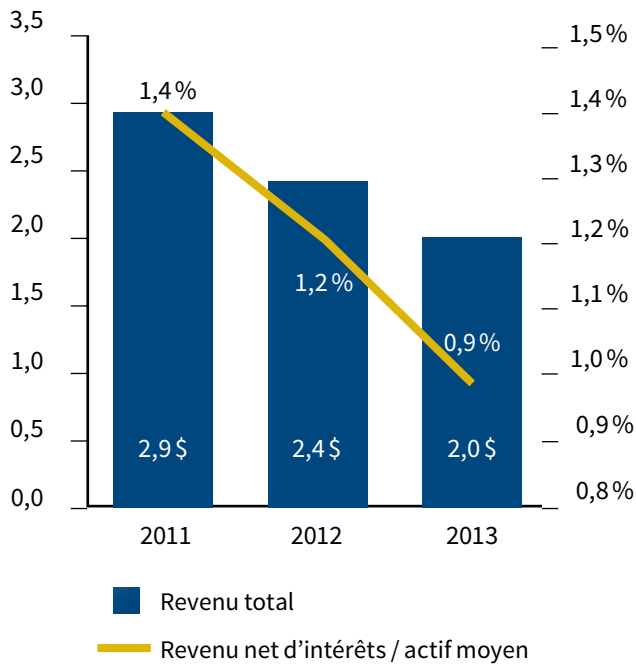
Évolution du revenu total des sociétés en milliards de dollars



Le revenu des sociétés d'épargne suit la même tendance que celle de l'ensemble des SFSE mais avec une chute plus marquée du rendement du revenu net d'intérêt par rapport au revenu moyen, tel que présenté au graphique 37. En revanche, les sociétés de fiducie présentent un revenu total à la hausse principalement dû aux activités d'administration et de gestion des biens. Par ailleurs, le rendement du revenu net d'intérêts pour les sociétés de fiducie est relativement stable. Le graphique 38 en présente l'évolution.

Graphique 37

Évolution du revenu total des sociétés d'épargne en milliards de dollars



L'analyse détaillée montre que la proportion du revenu d'intérêts dans le revenu total reste la plus importante pour l'ensemble des SFSE et pour chaque catégorie durant toute la période de 2011 à 2013. Cette proportion est plus importante chez les sociétés d'épargne par rapport aux sociétés de fiducie. En outre, les honoraires et commissions représentent plus du tiers du revenu total des fiducies.

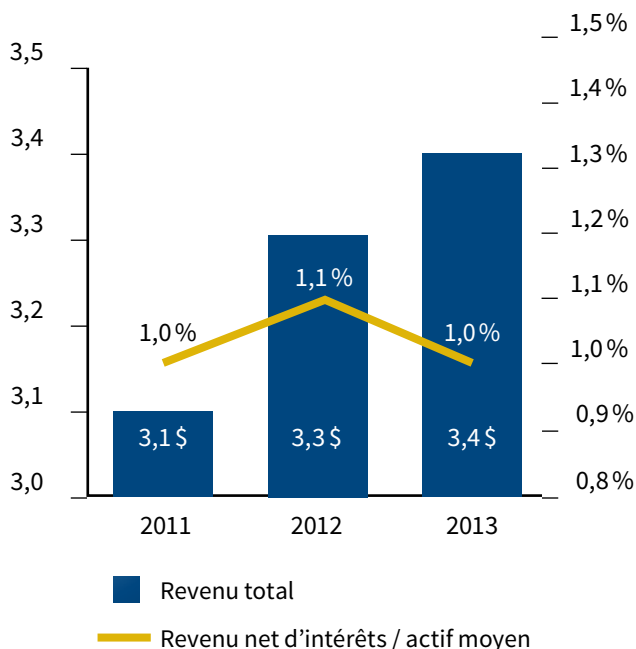
Par ailleurs, le ratio honoraires et commissions des sociétés de fiducie par rapport à la valeur des biens sous administration et sous gestion est en baisse constante aussi bien au Québec qu'au Canada. En 2011, il était de 0,49 M\$ pour 1 G\$ de biens sous administration et sous gestion au Canada contre 0,59 M\$ au Québec. En 2013, ce ratio s'établissait à 0,47 M\$ au Québec et au Canada, indiquant que les revenus d'honoraires tendent à s'égaliser. Ceci montre une tendance à la convergence au Québec et au Canada du rendement lié aux revenus d'honoraires par rapport à la valeur des biens sous administration et sous gestion.

Dotation à la provision pour pertes sur créances des SFSE

Le ratio de dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à l'actif moyen et le niveau de la dotation à la provision pour pertes sur créances présentent la même tendance. Ce niveau est à la baisse pour l'ensemble des SFSE mais à la hausse pour les sociétés d'épargne. Toutefois, le ratio des sociétés d'épargne reste très faible comparativement à celui des sociétés de fiducie, tel que présenté aux graphiques 39 et 40.

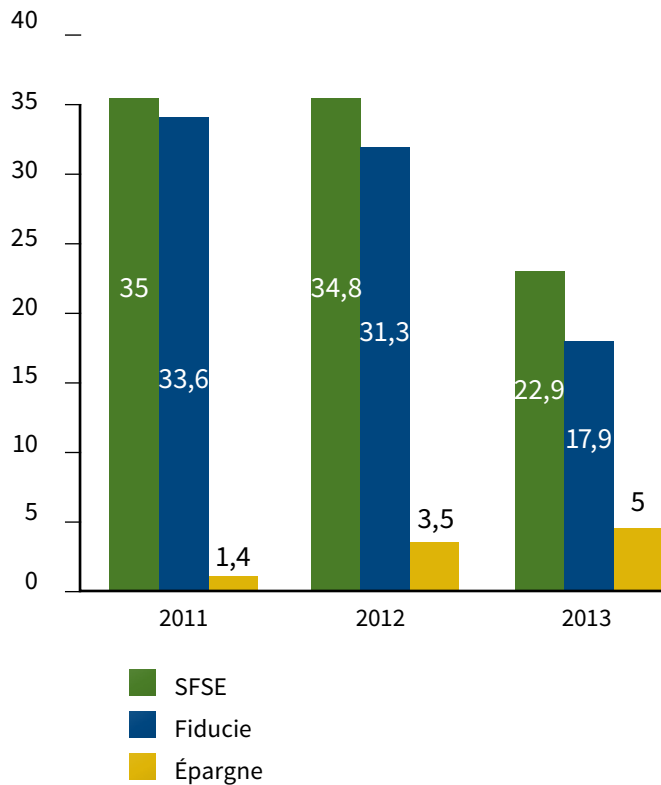
Graphique 38

Évolution du revenu total des sociétés de fiducie en milliards de dollars



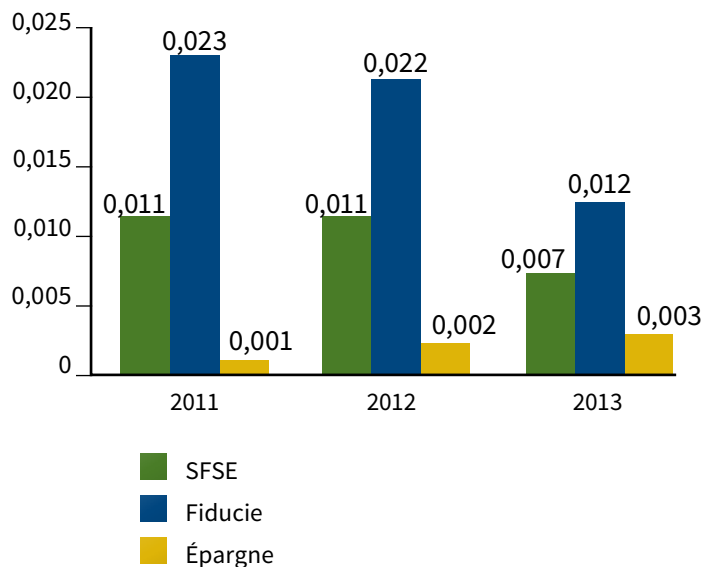
Graphique 39

Évolution de la dotation à la provision pour pertes sur créances selon le type de sociétés en millions de dollars³⁹



Graphique 40

Évolution de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à l'actif moyen selon le type de sociétés (en pourcentage)

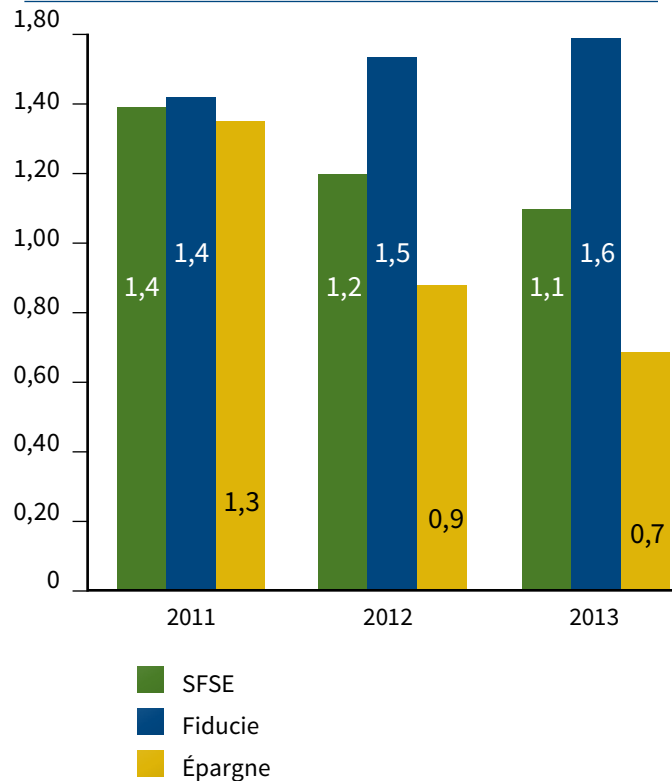


Frais autres que d'intérêts des SFSE

Le ratio frais autres que d'intérêts par rapport à l'actif moyen suggère que la performance en termes de coût s'est améliorée pour l'ensemble des SFSE. Cependant, cette performance varie selon le type de société. En 2013, le ratio frais autres que d'intérêts par rapport à l'actif moyen était de 0,7 % pour les sociétés d'épargne contre 1,6 % pour les sociétés de fiducie. La performance des sociétés d'épargne en termes de gestion des coûts s'est nettement améliorée depuis les trois dernières années et le graphique 41 présente cette évolution.

Graphique 41

Évolution du ratio frais autres que d'intérêts par rapport à l'actif moyen selon le type de société (en pourcentage)



Excédent d'exploitation des SFSE

L'excédent d'exploitation pour l'ensemble des SFSE est en recul d'environ 67 M\$ en 2013 par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse de l'excédent d'exploitation est due aux sociétés d'épargne et aux sociétés de fiducie dans des proportions respectives de 92 % et 8 %.

La baisse du revenu total des SFSE imputable à la baisse des revenus d'intérêts a laminé le montant des excédents d'exploitation malgré la baisse significative des frais autres que d'intérêts.

³⁹ SFSE : pour l'ensemble des sociétés; Fiducie : pour les sociétés de fiducie; Épargne : pour les sociétés d'épargne. Il en est de même pour les graphiques 40 et 41.

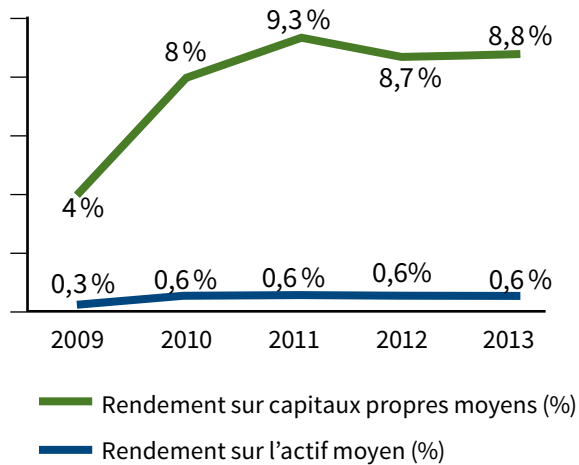
Résultat global des SFSE

Le résultat global pour l'ensemble des SFSE est en recul de 31,5 M\$ en 2013 par rapport à l'exercice précédent. Il est en hausse de 3,9 M\$ pour les sociétés de fiducie et en baisse de 35,3 M\$ pour les sociétés d'épargne.

Une analyse de longue période (2009-2013) montre que le rendement calculé sur les capitaux propres moyens des sociétés de fiducie s'améliore tandis que celui des sociétés d'épargne est en baisse. Il en est de même pour le rendement sur l'actif moyen. Les graphiques 42 et 43 présentent l'évolution de ces rendements.

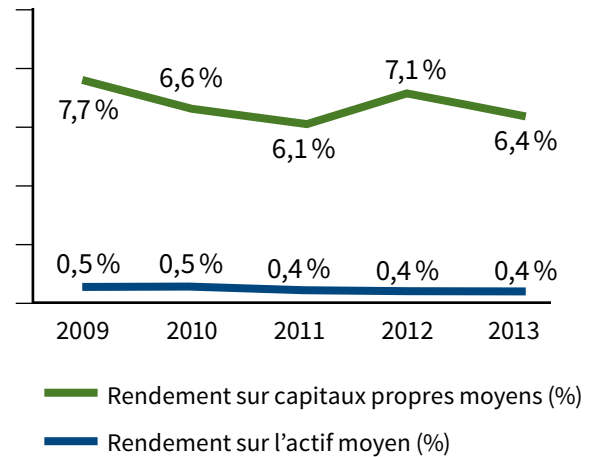
Graphique 42

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des sociétés de fiducie (en pourcentage)



Graphique 43

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des sociétés d'épargne (en pourcentage)



La modification de permis

Tableau 17

Modification de permis des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne

Nouveaux détenteurs de permis	Type de société
Société de fiducie Valiant	Société de fiducie
Association de services financiers Concentra	Société d'épargne

Annulation de permis	Type de société
Compagnie de Fiducie Resmor	Société de fiducie
Société Prêts First Data, Canada	Société d'épargne
Compagnie de fiducie AGF	Société de fiducie
L'Équitable, Compagnie de Fiducie	Société de fiducie

Changement de nom légal	Type de société
De : Fiducie RBC Dexia Services à : Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Société de fiducie

Tableau 18

Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2013

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège social	Représentant principal pour les sociétés n'ayant pas leur siège social au Québec	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	B2B Trustco	B2B Trustco	Can.	Toronto	Lorraine Pilon, 1981 avenue McGill College, 20 ^e étage, Montréal, QC	Oui	Octobre
2	Soc. fid. Bque de Nouvelle-Écosse	La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Can.	Toronto	Daniel Benay, McCarthy Tétrault LLP, 1000 rue De La Gauchetière Ouest, Suite 2500, Montréal, QC	Oui	Octobre
3	Trust Banque Nationale	Trust Banque Nationale Inc.	Qué.	Montréal		Oui	Octobre
4	BLC Trust	BLC Trust	Can.	Montréal		Oui	Octobre
5	Soc. fid. BMO	Société de Fiducie BMO	Can.	Toronto	Benoît Provost, Borden Ladner Gervais, 1000 rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 900, Montréal, QC	Oui	Octobre
6	Comp. Trust BNY Cda	Compagnie Trust BNY Canada	Can.	Toronto	Pierre Tremblay, Compagnie Trust BNY Canada, 1001 boulevard de Maisonneuve Ouest, Bureau 650, Montréal, QC	Non	Décembre
7	Soc. Canada Trust	La Société Canada Trust	Can.	Toronto	Pamela Larrea, La Banque Toronto-Dominion, 500 rue Saint-Jacques, 12 ^e étage, Montréal, QC	Non	Octobre

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège social	Représentant principal pour les sociétés n'ayant pas leur siège social au Québec	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
8	Soc. fid. canadienne de l'Ouest	Société de fiducie canadienne de l'Ouest	Can.	Edmonton	Lorraine Petit, Groupe Crédit Bail National inc., 1430 Hoquart, Bureau 200, Saint-Bruno, QC	Oui	Octobre
9	Comp. Trust CIBC	Compagnie Trust CIBC	Can.	Toronto	Nicole Riendeau, La Tour CIBC, 1155 boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 1100, Montréal, QC	Oui	Octobre
10	Comp. Trust CIBC Mellon	Compagnie Trust CIBC Mellon	Can.	Toronto	Pierre Pilon, Compagnie Trust CIBC Mellon, 1 Place Ville-Marie, Suite 2020, Montréal, QC	Non	Octobre
11	Citi Trust	La Compagnie de Fiducie Citi Canada	Can.	Mississauga	Michael Garneau, 1501 avenue McGill College, Montréal, QC	Non	Décembre
12	Soc. fid. Computershare du Cda	Société de fiducie Computershare du Canada	Can.	Toronto	David Nugent, 1500 rue University, 7 ^e étage, Montréal, QC	Non	Décembre
13	Soc. fid. Concentra	La Société de Fiducie Concentra	Can.	Saskatoon	Robert Torralbo, Services Blakes Québec Inc., 600 boulevard de Maisonneuve Ouest, Bureau 2200, Montréal, QC	Non	Décembre
14	Fid. Desjardins	Fiducie Desjardins inc.	Can.	Montréal		Oui	Décembre
15	Trust Éterna Inc	Trust Éterna Inc.	Qué.	Québec		Non	Septembre
16	Soc. Fiduciary du Cda	Société Fiduciary Trust du Canada	Can.	Toronto	Fred Enns, Borden Ladner Gervais LL, 1000 rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 900, Montréal, QC	Non	Octobre
17	Comp. Home Trust	Compagnie Home Trust	Can.	Toronto	André Rivest, Gowling Lafleur Henderson, 1 Place Ville-Marie, 37 ^e étage, Montréal, QC	Oui	Décembre
18	Soc. Trust Household	La Société de Trust Household	Can.	Toronto	Jason R. Berntsen, 5100 rue Sherbrooke Est, Bureau 100, Montréal, QC	Oui	Décembre
19	Soc. fid. HSBC (Canada)	Société de fiducie HSBC (Canada)	Can.	Vancouver	Chloé Archambault, Fasken Martineau, 800 square Victoria, Bureau 3400, C.P. 242, Montréal, QC	Oui	Décembre
20	Industrielle Alliance, fid.	Industrielle Alliance, Fiducie inc.	Can.	Québec		Oui	Décembre

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège social	Représentant principal pour les sociétés n'ayant pas leur siège social au Québec	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
21	Comp. fid. Groupe Investors	La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée	Can.	Winnipeg	Jean-Claude Bachand, Dentons LLP, 1 Place Ville-Marie, Bureau 3900, Montréal, QC	Oui	Décembre
22	Trust La Laurentienne du Cda	Trust La Laurentienne du Canada Inc.	Can.	Montréal		Oui	Octobre
23	Fid. Manuvie	Société de fiducie Manuvie	Can.	Waterloo	Michel Paquet, Centre Manuvie, 2000 rue Mansfield, Bureau 400, Montréal, QC	Oui	Décembre
24	Soc. fid. privée MD	Société de fiducie privée MD	Can.	Ottawa	Robert E. Charbonneau, Borden Ladner Gervais LLP, 1000 rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 900, Montréal, QC	Non	Décembre
25	Comp. Montréal Trust du Cda	Compagnie Montréal Trust du Canada	Can.	Montréal		Oui	Octobre
26	Soc. fid. Natcan	Société de fiducie Natcan	Can.	Montréal		Oui	Octobre
27	Comp. Trust National	Compagnie Trust National	Can.	Stratford	Daniel Benay, McCarthy Tétrault LLP, 1000 rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 2500, Montréal, QC	Oui	Octobre
28	Soc. fid. du Nord, Cda	La Société de fiducie du Nord, Canada	Can.	Toronto	Sonia Struthers, McCarthy Tétrault, 1000 rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 2500, Montréal, QC	Non	Décembre
29	Soc. Fid. Olympia	Société de Fiducie Olympia	Can.	Calgary	Daniel Picotte, Fasken Martineau Dumoulin, Tour de la Bourse, C.P. 242, 800 Place Victoria, Bureau 3700, Montréal, QC	Non	Décembre
30	Comp. fid. Peoples	Compagnie de Fiducie Peoples	Can.	Vancouver	Brian Cornish, De Grandpré Chait, 1000 rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 2900, Montréal, QC	Oui	Décembre
31	Fid. RBC	Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Can.	Toronto	Gini Briggs, Fiducie RBC Services aux Investisseurs, 1 Place Ville-Marie, 6 ^e étage, Montréal, QC	Oui	Octobre
32	Comp. Trust Royal	Compagnie Trust Royal	Can.	Montréal		Oui	Octobre
33	Valiant	Société de fiducie Valiant	Can.	Calgary	Lorraine Petit, Groupe Crédit-Bail National inc., 1430 Hocquart, Bureau 200, Saint-Bruno, QC	Non	Octobre
34	Soc. fid. Standard Life	Société de fiducie Standard Life	Can.	Montréal		Non	Décembre

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège social	Représentant principal pour les sociétés n'ayant pas leur siège social au Québec	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
35	State Street Trust Comp.	State Street Trust Company Canada	Can.	Toronto	Patricia Tonelli, 770 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1100, Montréal, QC	Non	Décembre
36	Fid. Financière Sun Life inc.	Fiducie de la Financière Sun Life inc.	Can.	Waterloo	Elyse Lemay, 1155 rue Metcalfe, Montréal, QC	Oui	Décembre
37	Equity	Financière Trust Equity	Can.	Toronto	Kosta Kostic, Financière Trust Equity, 1250 boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 2500, Montréal, QC	Non	Décembre

Tableau 19

Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2013

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège social	Représentant principal pour les sociétés n'ayant pas leur siège social au Québec	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	Soc. hyp. Bque de Montréal	Société Hypothécaire Banque de Montréal	Can.	Calgary	François Hudon, Banque de Montréal, 129 rue Saint-Jacques, Montréal, QC	Oui	Octobre
2	Soc. hyp. Bque Royale	Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Can.	Toronto	Gini Briggs, 1 Place Ville-Marie, Montréal, QC	Oui	Octobre
3	Hyp. CIBC Inc.	Hypothèques CIBC Inc.	Can.	Toronto	Nicole Riendeau, La Tour CIBC, 1155 boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 1020, Montréal, QC	Oui	Octobre
4	Ass. serv. fin. Concentra	Association de services financiers Concentra	Can.	Saskatoon	Robert Torralbo, Services Blakes Québec Inc., 600 boulevard de Maisonneuve Ouest, Suite 2200, Montréal, QC	Oui	Décembre
5	Soc. hyp. HSBC (Canada)	Société hypothécaire HSBC (Canada)	Can.	Vancouver	Chloé Archambault, Fasken Martineau, 800 square Victoria, Bureau 3400, C.P. 242, Montréal, QC	Oui	Décembre
6	Soc. hyp. MCAN	La Société hypothécaire MCAN	Can.	Toronto	Sébastien Vézina, Lavery, de Billy, 1 Place Ville- Marie, Bureau 4000, Montréal, QC	Oui	Décembre
7	Soc. hyp. Scotia	Société Hypothécaire Scotia	Can.	Toronto	Daniel Benay, McCarthy Tétrault LLP, 1000 rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 2500, Montréal, QC	Oui	Décembre
8	Soc. hyp. TD	La Société d'hypothèques TD	Can.	Toronto	Pamela Larrea, La Banque Toronto-Dominion, 500 rue Saint-Jacques, 12 ^e étage, Montréal, QC	Oui	Octobre

Sommaire de la situation financière

Tableau 20

Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre

(Milliers de dollars)

	2013	2012
Actif		
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	103 610 030	96 241 791
Prêts	31 257 801	51 353 955
Autres actifs	2 776 055	3 521 554
Total	137 643 886	151 117 300
Passif et capitaux propres		
Dépôts	115 791 166	119 873 015
Emprunts et dettes en sous-ordre	889 169	1 293 498
Autres passifs	10 885 264	19 651 898
Capitaux propres	10 078 287	10 298 889
Total	137 643 886	151 117 300
État des résultats		
Revenus d'intérêts	3 458 867	4 244 100
Frais d'intérêts	2 057 084	2 668 477
Revenu net d'intérêts	1 401 783	1 575 623
Honoraires et commissions	1 180 469	1 042 852
Autres revenus	850 063	712 686
Revenus totaux	3 432 315	3 331 161
Provision pour pertes sur prêts	17 901	31 349
Frais autres que d'intérêts	2 343 524	2 223 643
Excédents d'exploitation	1 070 890	1 076 169
Gains (pertes) sur placements et filiales	14 464	10 002
Bénéfices (perte) net avant impôts	1 085 354	1 086 171
Impôts	267 001	281 649
Gains (pertes) sur activités abandonnées	79 096	50 743
Bénéfice (perte) net	897 449	855 265
Résultat global (perte)	864 796	860 945
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,63	0,57
Rendement sur l'avoir moyen (%)	8,81	8,73
Marge bénéficiaire nette sur l'actif moyen (%)	0,97	1,04
Biens sous administration	4 952 148 026	4 501 592 267

Tableau 21

Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre

(Milliers de dollars)

	2013	2012
Actif		
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	121 153 091	117 726 260
Prêts	53 160 023	48 275 836
Autres actifs	651 711	1 773 348
Total	174 964 825	167 775 444
Passif et capitaux propres		
Dépôts	146 451 291	143 932 154
Emprunts et dettes en sous-ordre	14 272 766	9 888 398
Autres passifs	3 461 890	3 991 373
Capitaux propres	10 778 878	9 963 519
Total	174 964 825	167 775 444
État des résultats		
Revenus d'intérêts	4 486 869	4 548 876
Frais d'intérêts	2 883 714	2 593 958
Revenu net d'intérêts	1 603 155	1 954 918
Autres revenus	411 003	437 322
Revenus totaux	2 014 158	2 392 240
Provision pour pertes sur prêts	4 955	3 499
Frais autres que d'intérêts	1 142 569	1 460 465
Excédents d'exploitation	866 634	928 276
Gains (pertes) sur placements et filiales	11 064	2 258
Bénéfices (perte) net avant impôts	877 698	930 534
Impôts	216 580	239 233
Gains (pertes) sur activités abandonnées	-	-
Bénéfice (perte) net	661 118	691 301
Résultat global (perte)	657 314	692 617
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,39	0,43
Rendement sur l'avoir moyen (%)	6,37	7,08
Marge bénéficiaire nette sur l'actif moyen (%)	0,94	1,20

1.2.3 Données détaillées par institution

Tableau 22

États annuels des sociétés de fiducie (milliers de dollars)

	Nom des sociétés de fiducie	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	25 041 718	23 574 891	1 466 827
2	COMPAGNIE HOME TRUST	20 042 241	18 890 766	1 151 475
3	FIDUCIE RBC DEXIA SERVICES AUX INVESTISSEURS	19 324 922	17 905 827	1 419 095
4	COMPAGNIE TRUST CIBC	12 706 476	12 019 916	686 560
5	COMPAGNIE TRUST ROYAL	10 144 174	9 619 155	525 019
6	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	7 354 193	6 989 086	365 107
7	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	6 581 027	5 884 545	696 482
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	6 534 461	6 139 986	394 475
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	6 386 879	5 891 952	494 927
10	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	5 398 152	4 491 220	906 932
11	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	4 352 010	4 206 446	145 564
12	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	2 464 394	2 181 785	282 609
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	2 079 883	1 979 105	100 778
14	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 730 852	1 530 512	200 340
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	1 554 362	1 427 057	127 305
16	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	1 221 671	1 096 691	124 980
17	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	1 062 853	995 289	67 564
18	BLC TRUST	989 873	927 510	62 363
19	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	912 034	781 916	130 118
20	B2B TRUSTCO	474 290	365 034	109 256
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	432 776	346 185	86 591
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	199 118	53 153	145 965
23	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	193 623	167 242	26 381
24	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	138 550	16 786	121 764
25	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	77 517	2 579	74 938
26	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	45 134	3 072	42 062
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT 1	36 275	24 179	12 096
28	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	33 970	22 587	11 383
29	FIDUCIE OLYMPIA	29 075	15 339	13 736
30	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	25 646	2 707	22 939
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	19 712	4 519	15 193
32	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	17 319	4 104	13 215
33	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	12 226	257	11 969
34	LA SOCIÉTÉ DE TRUST HOUSEHOLD	10 131	2 372	7 759
35	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE STANDARD LIFE	6 758	1 565	5 193
36	FIDUCIE CITI	5 506	74	5 432
37	TRUST ETERNA	4 085	190	3 895
	Total des sociétés de fiducie	137 643 886	127 565 599	10 078 287

États des résultats et résultat étendu										
Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions - (Revenus fiduciaires)	Autres revenus	Provisions pour pertes sur prêts	Frais autres que d'intérêts	Gains (pertes) sur placements et filiales	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) net	Résultat global (perte)	
373 016	43 354	142 270	-	477 830	-	14 061	-	66 749	64 052	1
421 091	-	63 360	15 868	135 770	1 238	79 994	-	254 057	239 314	2
93 626	443 164	119 045	279	602 009	-	11 011	-	42 536	42 899	3
60 887	16 203	413 937	-	402 788	-	23 390	-	64 849	64 849	4
19 870	26 879	784	(108)	19 770	-	7 836	-	20 035	20 035	5
48 552	-	377	-	14 929	(515)	7 798	-	25 687	25 687	6
64 637	10 431	7	-	19 428	-	14 896	-	40 751	40 751	7
43 252	7 170	260	-	2 869	4 511	14 064	-	38 260	33 268	8
52 118	-	6 939	-	15 757	(889)	11 294	-	31 117	31 117	9
12 981	64 715	10 198	-	42 407	-	12 057	-	33 430	33 430	10
39 197	1 707	19 406	(132)	36 569	6 339	6 361	-	23 851	23 851	11
9 833	28	80	95	5 857	-	1 060	-	2 929	2 929	12
6 625	144 478	303	-	140 384	3 066	3 879	-	10 209	10 091	13
23 639	57 086	2 256	-	41 214	-	11 353	-	30 414	30 414	14
41 308	9 965	4 655	1 102	16 772	231	9 382	-	28 903	26 979	15
14 851	894	1 246	1	9 415	352	2 256	-	5 671	4 965	16
1 214	4 821	83	-	4 090	-	451	-	1 577	2 247	17
2 675	1 035	-	-	2 092	-	435	-	1 183	(3 078)	18
4 740	208	7	-	2 237	-	731	-	1 987	(2 061)	19
2 002	2 428	-	-	2 032	-	649	-	1 749	1 749	20
9 542	-	1 687	692	10 408	-	26	47 231	47 334	47 334	21
39 641	59 486	14 432	-	59 446	-	14 319	-	39 794	39 794	22
2 507	697	79	108	3 811	(205)	(294)	-	(547)	(1 089)	23
824	113 642	30 772	-	117 507	-	7 779	-	19 952	19 952	24
601	16 791	-	-	10 197	-	2 031	-	5 164	5 164	25
362	13 975	16	-	11 054	-	924	-	2 375	2 375	26
512	6 655	63	-	5 817	334	271	-	1 476	909	27
566	2 725	-	(4)	1 236	-	554	-	1 505	1 505	28
5 281	24 802	7 886	-	32 323	(25)	1 527	31 865	35 959	35 959	29
5 118	65 757	2 144	-	58 981	-	3 853	-	10 185	10 185	30
194	10 154	6 731	-	13 463	-	899	-	2 717	3 656	31
100	20 370	886	-	15 602	-	1 657	-	4 097	4 097	32
94	6 112	-	-	4 966	-	336	-	904	876	33
78	-	-	-	186	-	(29)	-	(79)	(79)	34
122	2 757	(41)	-	2 465	-	100	-	273	273	35
26	194	-	-	349	-	(34)	-	(95)	(95)	36
101	1 786	195	-	1 494	27	124	-	491	492	37
1 401 783	1 180 469	850 063	17 901	2 343 524	14 464	267 001	79 096	897 449	864 796	

Tableau 23

États annuels des sociétés d'épargne (milliers de dollars)

	Nom des sociétés d'épargne	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	105 431 451	99 416 568	6 014 883
2	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	45 060 043	42 688 505	2 371 538
3	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	7 833 537	7 309 797	523 740
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 523 970	5 449 167	1 074 803
5	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA 1	6 058 077	5 780 755	277 322
6	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	2 095 265	1 884 869	210 396
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	1 157 313	1 045 953	111 360
8	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	805 169	610 333	194 836
	Total des sociétés d'épargne	174 964 825	164 185 947	10 778 878
	Grand total SFSE	312 608 711	291 751 546	20 857 165

États des résultats										
Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions	Autres revenus	Provisions pour pertes sur prêts	Frais autres que d'intérêts	Gains (pertes) sur placements et filiales	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) net	Résultat global (perte)	
903 346		224 669	-	780 691	-	85 589	-	261 735	259 038	1
463 614		-	-	159 899	(72)	80 291	-	223 352	223 352	2
113 218		60 177	(791)	43 333	1 484	34 873	-	97 464	97 464	3
18 159		757	-	6 558	-	3 268	-	9 090	9 090	4
70 107		15 046	5 319	43 866	-	9 345	-	26 623	24 813	5
23 901		12 191	367	15 425	9 652	(251)	-	30 203	30 924	6
6 462		125	60	173	-	1 643	-	4 711	4 711	7
4 348		98 038	-	92 624	-	1 822	-	7 940	7 922	8
1 603 155	-	411 003	4 955	1 142 569	11 064	216 580	-	661 118	657 314	
3 004 938	1180469	1 261 066	22 856	3 486 093	25 528	483 581	79 096	1 558 567	1 522 110	

Tableau 24

Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie

	Nom des sociétés de fiducie	Actif			
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	Total de l'actif
1	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	2 2793 727	2 121 628	126 363	25 041 718
2	COMPAGNIE HOME TRUST	1 787 835	17 988 401	266 005	20 042 241
3	FIDUCIE RBC DEXIA SERVICES AUX INVESTISSEURS	18 598 438	237 980	488 504	19 324 922
4	COMPAGNIE TRUST CIBC	12 537 402	-	169 074	12 706 476
5	COMPAGNIE TRUST ROYAL	9 367 887	228 403	547 884	10 144 174
6	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	5 845 397	1443 370	65 426	7 354 193
7	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	6 556 013	-	25 014	6 581 027
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	5 888 720	627 528	18 213	6 534 461
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 884 126	1 442 110	60 643	6 386 879
10	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	5 327 688	-	70 464	5 398 152
11	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	567 861	3 349 331	434 818	4 352 010
12	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	2 271 610	176 163	16 621	2 464 394
13	FIDUCIE DES JARDINS INC.	1 511 308	520 884	47 691	2 079 883
14	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 698 100	-	32 752	1 730 852
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	320 970	1 219 521	13 871	1 554 362
16	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	447 148	759 653	14 870	1 221 671
17	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	291 007	648 167	123 679	1 062 853
18	BLC TRUST	989 549	-	324	989 873
19	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	911 838	-	196	912 034
20	B2B TRUSTCO	472 865	-	1 425	474 290
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	34 295	393 997	4 484	432 776
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	56 180	-	142 938	199 118
23	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	118 937	71 805	2 881	193 623
24	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	103 839	-	34 711	138 550
25	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	49 836	-	27 681	77 517
26	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	40 081	-	5 053	45 134
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	32 940	-	3 335	36 275
28	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	5 634	27 554	782	33 970
29	FIDUCIE OLYMPIA	20 440	-	8 635	29 075
30	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	10 076	1 306	14 264	25 646
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	17 521	-	2 191	19 712
32	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	13 474	-	3 845	17 319
33	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	11 781	-	445	12 226
34	LA SOCIÉTÉ DE TRUST HOUSEHOLD	9 750	-	381	10 131
35	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE STANDARD LIFE	6 697	-	61	6 758
36	FIDUCIE CITI	5 242	-	264	5 506
37	TRUST ETERNA	3 818	-	267	4 085
	Total des sociétés de fiducie	103 610 030	31 257 801	2 776 055	137 643 886

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration	
22 695 501	361 522	517 868	23 574 891	6 618 020	1
12 878 196	158 432	5 854 138	18 890 766	-	2
17 459 370	17 440	429 017	17 905 827	2 054 051 076	3
11 966 059	-	53 857	12 019 916	34 350 048	4
9 357 952	174 905	86 298	9 619 155	8 019 848	5
6 885 183	85 000	18 903	6 989 086	-	6
5 880 327	-	4 218	5 884 545	60 192 085	7
6 056 347	81 621	2 018	6 139 986	1 319 716 317	8
5 865 019	-	26 933	5 891 952	-	9
4 469 630	-	21 590	4 491 220	21 214 144	10
1 342 568	-	2 863 878	4 206 446	1 779 136	11
2 180 075	-	1 710	2 181 785	38 937	12
1 117 943	-	861 162	1 979 105	289 947 694	13
1 519 497	-	11 015	1 530 512	53 140 435	14
1 409 413	-	176 44	1 427 057	8 158 596	15
1 090 889	1 267	4 535	1 096 691	13 026 101	16
986 720	6 565	2 004	995 289	1 209 345	17
923 671	1 434	2 405	927 510	53 288	18
778 951	572	2 393	781 916	32 381	19
363 908	411	715	365 034	363 908	20
332 437	-	13 748	346 185	136 678	21
22 699	-	30 454	53 153	8 937 215	22
164 069	-	3 173	167 242	6 985 746	23
-	-	16 786	16 786	79 911 811	24
-	-	2 579	2 579	7 718 460	25
-	-	3 072	3 072	104 988 069	26
22 117	-	2 062	24 179	76 825	27
22 278	-	309	22 587	49 314 763	28
-	-	15 339	15 339	3 445 781	29
-	-	2 707	2 707	45 697 835	30
-	-	4 519	4 519	848 510	31
-	-	4 104	4 104	9 995 310	32
248	-	9	257	22 594 133	33
99	-	2 273	2 372	-	34
-	-	1 565	1 565	20 380 102	35
-	-	74	74	-	36
-	-	190	190	429	37
115 791 166	889 169	10 885 264	127 565 599	4 952 148 026	

Tableau 25

Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne

	Nom des sociétés d'épargne	Actif			
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	Total de l'actif
1	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	103 173 580	2 122 947	134 924	105 431 451
2	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	6 343 671	38 555 521	160 851	45 060 043
3	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	2 749 966	5 059 612	23 959	7 833 537
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 464 475	188	59 307	6 523 970
5	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA 1	1 148 576	4 838 471	71 030	6 058 077
6	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	590 044	1 448 749	56 472	2 095 265
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	-	1 134 535	22 778	1 157 313
8	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	682 779	-	122 390	805 169
	Total des sociétés d'épargne	121 153 091	53 160 023	651 711	174 964 825
	Grand total SFSE	224 763 121	84 417 824	3 427 766	312 608 711

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration	
98 450 794	583 028	382 746	99 416 568	6 618 020	1
31 312 930	11 061 000	314 575	42 688 505	-	2
6 343 845	50 000	915 952	7 309 797	-	3
5 447 984	-	1 183	5 449 167	-	4
3 114 051	2 500 747	165 957	5 780 755	23 513 664	5
790 221	17 991	1 076 657	1 884 869	-	6
744 211	25 000	276 742	1 045 953	-	7
247 255	35 000	328 078	610 333	-	8
146 451 291	14 272 766	3 461 890	164 185 947	30 131 684	
262 242 457	15 161 935	14 347 154	291 751 546	4 982 279 710	

Tableau 26

Intermédiation financière des sociétés de fiducie (milliers de dollars)

	Raison sociale	Dépôts ¹			Prêts hypothécaires ²		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	B2B Trustco	38 108	363 908	10,47	0	0	0
2	La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0	0
3	Trust Banque Nationale Inc.	1 514 961	1 519 497	99,7	0	0	0
4	BLC Trust	488 208	923 671	52,86	0	0	0
5	Société de Fiducie BMO	292 366	4 469 630	6,54	0	0	0
6	Compagnie Trust BNY Canada	0	0	0	0	0	0
7	La Société Canada Trust	622 283	22 695 501	2,74	7 052	418 027	1,69
8	Société de fiducie canadienne de l'Ouest	0	1 409 413	0	0	1 221 902	0
9	Compagnie Trust CIBC	740 456	11 966 059	6,19	0	0	0
10	Compagnie Trust CIBC Mellon	0	6 056 347	0	0	0	0
11	La Compagnie de Fiducie Citi Canada	0	0	0	0	0	0
12	Société de fiducie Computershare du Canada	0	22 699	0	0	0	0
13	La Société de Fiducie Concentra	0	248	0	0	0	0
14	Fiducie Desjardins inc.	1 105 960	1 117 943	98,93	0	0	0
15	Trust Éterna Inc.	0	0	0	0	0	0
16	Société Fiduciary Trust du Canada	0	0	0	0	0	0
17	Compagnie Home Trust	3 110	12 878 196	0,02	888 843	17 387 654	5,11
18	La Société de Trust Household	1	99	1,01	0	0	0
19	Société de fiducie HSBC (Canada)	178	986 720	0,02	0	6 967	0
20	Industrielle Alliance, Fiducie inc.	153 345	164 069	93,46	12 970	13 000	99,77
21	La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée	1 548	22 278	6,95	7 444	27 724	26,85
22	Trust La Laurentienne du Canada Inc.	589 561	778 951	75,69	0	0	0
23	Société de fiducie Manuvie	225 113	2 180 075	10,33	45 549	176 328	25,83
24	Société de fiducie privée MD	0	0	0	0	0	0
25	Compagnie Montréal Trust du Canada	647 545	6 885 183	9,4	125 260	1 443 943	8,67
26	Société de fiducie Natcan	3 532 257	5 880 327	60,07	0	0	0
27	Compagnie Trust National	385 153	5 865 019	6,57	140 735	1 307 130	10,77
28	La Société de fiducie du Nord, Canada	0	0	0	0	0	0
29	Société de Fiducie Olympia	0	0	0	0	0	0
30	Compagnie de Fiducie Peoples	47 722	1 342 568	3,55	465 066	3 352 434	13,87
31	Fiducie RBC Services aux Investisseurs	1 727 240	17 459 370	9,89	0	0	0
32	Compagnie Trust Royal	1 372 204	9 357 952	14,66	217 274	225 588	96,31

	Raison sociale	Dépôts ¹			Prêts hypothécaires ²		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
33	Société de fiducie Valiant	0	22 117	0	0	0	0
34	Société de fiducie Standard Life	0	0	0	0	0	0
35	State Street Trust Company Canada	0	0	0	0	0	0
36	Fiducie de la Financière Sun Life inc.	187 194	1 090 889	17,16	25 028	266 670	9,39
37	Société de fiducie Financière Equity	0	332 437	0	0	395 383	0
	Total	13 674 513	115 791 166	11,81	1 935 221	26 242 750	7,37

1 Incluant les intérêts courus.

2 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.

Tableau 27

Intermédiation financière des sociétés d'épargne (milliers de dollars)

	Raison sociale	Dépôts ¹			Prêts hypothécaires ²		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	Société Hypothécaire Banque de Montréal	4 618 991	31 312 930	14,75	6 374 617	38 555 521	16,53
2	Société d'Hypothèques de la Banque Royal	589 888	5 447 984	10,83	0	0	0
3	Hypothèques CIBC Inc.	0	247 255	0	0	0	0
4	Association de services financiers Concentra	25 950	3 114 051	0,83	44 022	4 520 225	0,97
5	Société hypothécaire HSBC (Canada)	30 779	744 211	4,14	7 165	68 342	10,48
6	La Société hypothécaire MCAN	62 957	790 221	7,97	104 082	1 453 859	7,16
7	Société Hypothécaire Scotia	577 390	6 343 845	9,1	1 146 114	5 011 724	22,87
8	La Société d'hypothèques TD	4 089 670	98 450 794	4,15	7 052	418 027	1,69
	Total	9 995 625	146 451 291	6,83	7 683 052	50 027 698	15,36

1 Incluant les intérêts courus.

2 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.





2. LE SECTEUR DES ASSURANCES

À la fin de l'année 2013, l'industrie de l'assurance comptait 278 assureurs qui étaient autorisés à exercer au Québec, soit trois de moins qu'en 2012. Les produits d'assurance de personnes et de dommages étant très différents, la très grande majorité des assureurs exerce leurs activités dans un seul des deux secteurs. En 2013, seulement trois assureurs détenaient un permis leur permettant de souscrire des risques dans les deux secteurs.

Le tableau 28 qui suit présente la ventilation du nombre d'assureurs au 31 décembre 2013 en fonction du type de charte ainsi que de la forme légale à partir desquels ils sont constitués, selon chacun des deux secteurs.

Tableau 28

Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2013

Type de charte	Compagnie d'assurance	Compagnie mutuelle d'assurance	Société de secours mutuel	Compagnie d'assurance funéraire	Société mutuelle d'assurance	Ordre professionnel	TOTAL
Assurance de personnes							
Charte du Québec	11	1	1	2	0	0	15
Charte d'une autre province	4	1	1	0	0	0	6
Charte du Canada	36	1	6	0	0	0	43
Charte d'un État ou pays étranger	28	1	5	0	0	0	34
Total	79	4	13	2	0	0	98
Assurance IARD							
Charte du Québec	17	7	0	0	26	7	57
Charte d'une autre province	3	0	0	0	0	0	3
Charte du Canada	59	2	0	0	0	0	61
Charte d'un État ou pays étranger	53	3	0	0	0	0	56
Total	132	12	0	0	26	7	177
Assurance de personnes et IARD							
Charte du Québec	2	0	0	0	0	0	2
Charte d'une autre province	0	0	0	0	0	0	0
Charte du Canada	0	0	0	0	0	0	0
Charte d'un État ou pays étranger	1	0	0	0	0	0	1
Total	3	0	0	0	0	0	3
Total	214	16	13	2	26	7	278

Le tableau 29 présente le détail des modifications au droit d'exercice qui ont été effectuées au cours de l'année 2013. Il comprend une liste des nouveaux détenteurs de permis, des changements de catégorie, des annulations de permis ainsi que de diverses autres modifications.

Tableau 29

Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2013

NOUVEAUX DÉTENTEURS DE PERMIS			
	Date d'émission		
	Année	Mois	Jour
LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)	2013	02	01
PROVENANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	2013	03	19
PROMUTUEL ASSURANCE INC.	2013	07	19

CHANGEMENTS DE CATÉGORIE						
				Date du changement		
				Année	Mois	Jour
ASSURANCE GMS.						
DE :	DOMMAGES	À :	PERSONNES	2013	04	10
COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON						
DE :	DOMMAGES	À :	PERSONNES	2013	04	19
AXA ASSURANCES INC.						
DE :	MULTIBRANCHES	À :	DOMMAGES	2013	08	22

ANNULATION DU PERMIS AU QUÉBEC			
	Date de cessation		
	Année	Mois	Jour
ASSURANCE INTERNATIONAL AVIVA LTÉE	2013	01	09
UNION DU CANADA ASSURANCE-VIE	2013	05	22
CROWN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	2013	06	28
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CMFG	2013	12	19

AUTRES
ST-ZACHARIE : Une résolution de mise en liquidation a été adoptée par les membres de la Société de Secours Mutuels de Saint-Zacharie, le 1 ^{er} mars 2013. En conséquence le permis de l'assureur est devenu sans effet.
MANUVIE CANADA : Une demande d'annulation de permis est en cours au 31 décembre 2013. Manuvie a transféré toutes ses affaires à la Compagnie d'assurance-vie Manufacturers le 30 décembre 2013. Cet assureur n'exerce donc plus d'activités au Québec et n'a pas produit de divulgations financières en date du 31 décembre 2013.
MASSACHUSETTS : Une demande d'annulation de permis est en cours au 31 décembre 2013. Cet assureur n'a donc pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2013.
ARCH : Une demande d'annulation du permis est en cours au 31 décembre 2013 suite à la libération d'actif au Canada. Étant donné la cession de toutes ses activités d'assurance à un autre assureur détenteur d'un permis au Québec, il n'a pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2013.
TITRES FIDELITY NATIONAL : Une demande d'annulation de permis est en cours au 31 décembre 2013. Cet assureur n'a donc pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2013.
UTICA : Une demande de liquidation de ses actifs au Canada est en cours au 31 décembre 2013. L'assureur bénéficie / a déposé une demande d'exemption de sa divulgation financière au 31 décembre 2013.

2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES

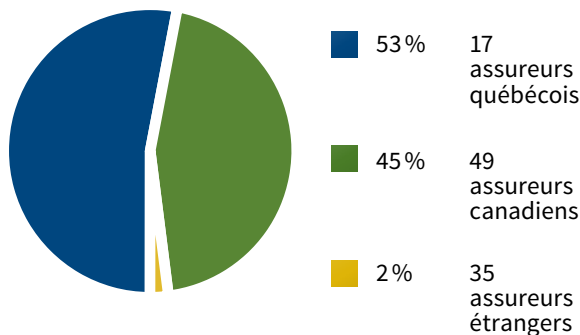
2.1.1 Portrait du secteur

L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2013, 101 assureurs étaient autorisés à exercer au Québec. De ce nombre, près de la moitié (49) étaient à charte canadienne ou d'une autre province (assureurs canadiens), plus du tiers détenaient une charte étrangère (35) et 17 détenaient une charte québécoise. Comme le démontre le graphique 44, les assureurs à charte québécoise ont accaparé 53 % des primes souscrites au Québec.

Graphique 44

Nombre d'assureurs et parts de marché selon la charte

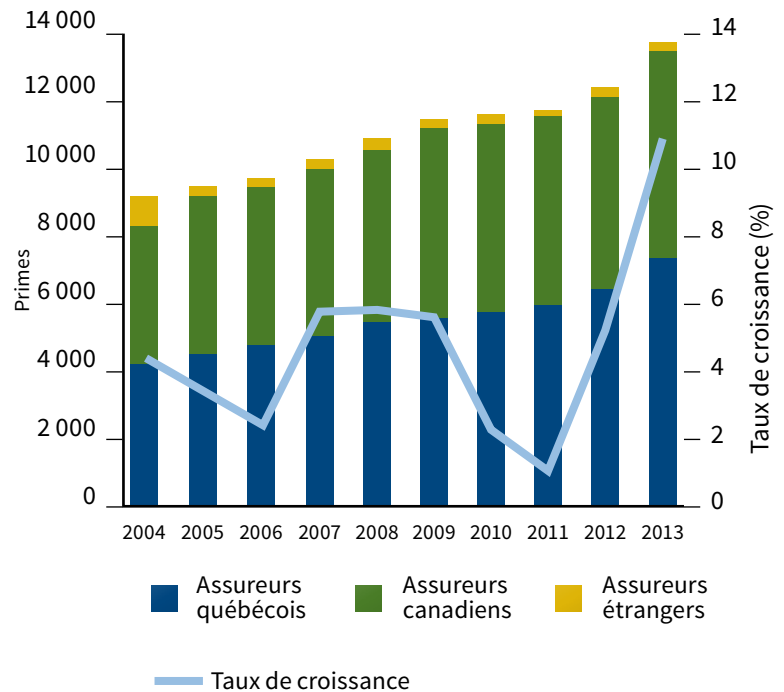


Comme le montre le graphique 45, les assureurs à charte québécoise se sont aussi démarqués par une croissance des ventes de 14 % au cours de la dernière année, comparativement à 8 % pour les assureurs à charte canadienne ou d'une autre province et de seulement 1 % pour les assureurs à charte étrangère. Pour une 5^e année consécutive, les assureurs québécois ont accru leurs parts de marché par rapport aux assureurs des autres chartes. Par ailleurs, sur les 10 dernières années, la croissance des primes des assureurs à charte québécoise a été de 84 % alors qu'elle n'a été que de 34 % pour les assureurs des autres chartes.

Il est intéressant de noter qu'à l'exception de 2011, le taux de croissance global des primes a été supérieur à l'inflation au cours des 10 dernières années, confirmant la vigueur de cette industrie. Pour 2011, le passage des normes comptables PCGR aux IFRS a eu comme impact que les primes de certains produits de rentes n'ont plus été comptabilisées à titre de revenu de primes, mais plutôt comme dépôt, ce qui explique la faible croissance observée pour cette année particulière.

Graphique 45

Évolution des primes directes souscrites selon la charte en millions de dollars



Un examen détaillé des données par assureur⁴⁰ indique que ceux-ci sont de plus en plus concentrés. Ainsi, les cinq premiers assureurs, qui s'accaparaient 61,9 % du marché en 2011, ont vu leur part de marché augmenter de près de quatre points de pourcentage en seulement deux ans, pour se situer aujourd'hui à 65,7 %. Cette augmentation de la concentration correspond à 1,6 G\$ des primes souscrites, dont plus de la moitié (52 %) provient du secteur d'activité des rentes et 36 % du secteur accidents et maladie.

Les assureurs de personnes qui œuvrent au Québec, toutes chartes confondues, existent essentiellement selon trois formes légales, soit à titre de compagnies à capital-actions, de sociétés de secours mutuel et de compagnies mutuelles. Les compagnies à capital-actions (incluant deux compagnies d'assurance funéraire) dominent largement en nombre (84) et en part de marché (97,6 %), suivi de 13 sociétés de secours mutuel et de 4 compagnies mutuelles avec des parts de marché également réparties de 1,2 %.

40 Sauf indication contraire, les données par assureur sont présentées sur une base non consolidée dans le rapport.

La demande d'assurance

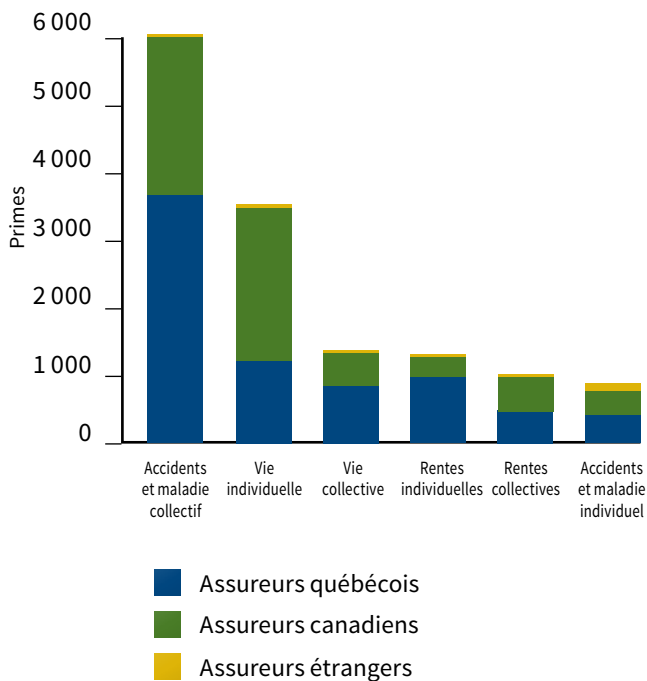
Globalement, les primes directes souscrites au Québec ont été de 13,7 G\$ en 2013, soit une hausse de 10,9 % par rapport à l'année précédente. Ce taux de croissance est nettement supérieur à la moyenne des 10 dernières années qui s'établissait plutôt autour de 4 %.

Les assureurs de personnes commercialisent une vaste gamme de produits destinés à garantir la sécurité financière des individus. Ces produits sont traditionnellement regroupés selon trois grands secteurs d'activité : soient l'assurance-vie, l'assurance accidents et maladie et les rentes. Ces produits sont manufacturés et vendus selon deux types de contrat : individuel ou collectif.

À ce stade, et dans le but de mieux comprendre l'évolution du marché, il est intéressant de faire ressortir l'évolution des primes souscrites en fonction de ces éléments. À cet égard, quelques graphiques et tableaux ont été produits afin d'illustrer certains aspects qui pourraient être d'intérêt, tant pour les consommateurs, les intermédiaires que les assureurs, et de dresser un portrait plus clair du secteur et de ses tendances.

Graphique 46

Répartition des primes directes souscrites par secteur d'activité selon la charte en millions de dollars

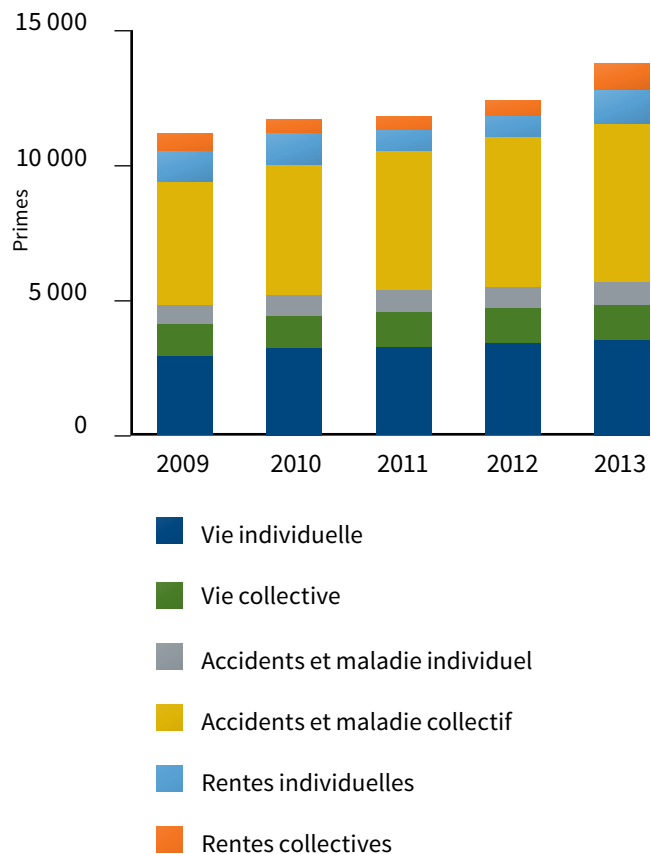


Le graphique 46 présente, par ordre d'importance des ventes, les secteurs d'activité, ventilés en fonction du type de contrat et subdivisés selon le type de charte des assureurs. Entre autres observations, les deux plus importants secteurs d'activité représentent à eux seuls plus des deux tiers des primes souscrites, le secteur accidents et maladie collectif étant largement dominant en chiffres absolus chez les assureurs à charte québécoise. Ces derniers dominent également le secteur de l'assurance-vie collective et celui des rentes individuelles.

Bien qu'ils ne détiennent que 2 % du marché total, les assureurs à charte étrangère affichent une présence non négligeable dans le secteur accidents et maladie individuel avec 12 % de part de marché.

Graphique 47

Évolution des primes directes souscrites par secteur d'activité en millions de dollars

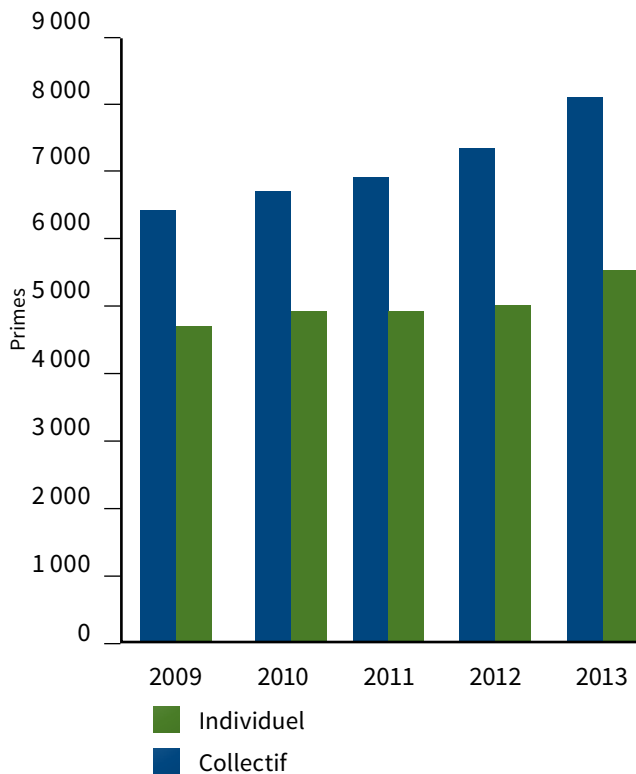


Quant au graphique 47, il permet de suivre l'évolution des primes souscrites par secteur d'activité. On y observe que la part relative des différents secteurs d'activité a peu changé au cours des cinq dernières années.

Après s'être fortement contracté entre 2009 et 2011, le secteur des rentes s'est à nouveau mis à croître pour récupérer ce qu'il avait perdu. C'est d'ailleurs dans ce secteur, autant en collectif qu'en individuel, que l'on trouve la hausse la plus substantielle des primes en 2013, et ceci autant en dollars absolus qu'en pourcentage. Une analyse plus fine des parts de marché par assureur permet de constater qu'un assureur a accaparé à lui seul près de 53 % de cette hausse et un deuxième près de 25 %.

Graphique 48

Évolution des primes directes souscrites par type de contrat en millions de dollars



Le graphique 48 permet de constater une croissance plus soutenue des primes des contrats collectifs par rapport aux primes des contrats individuels pour l'ensemble des assureurs de personnes, toutes chartes confondues. La hausse la plus importante se retrouve dans le secteur d'activité accidents et maladie collectif. Dans ce type de contrat, il y a principalement les protections d'assurance-salaire, de médicaments et de soins dentaires. L'arrivée sur le marché de nouveaux médicaments, souvent très coûteux, jumelée à une consommation accrue, explique en grande partie cette hausse au fil des ans.

Pour cette raison, la part de marché des contrats de type collectif « consolide » son avance par rapport aux contrats de type individuel. Pour l'année 2013, les primes souscrites de type collectif ont été de 8,1 G\$, représentant 59,4 % de toutes les primes alors que les primes souscrites des contrats individuels se sont élevées à 5,6 G\$, soit 40,6 % de toutes les primes.

Les résultats financiers

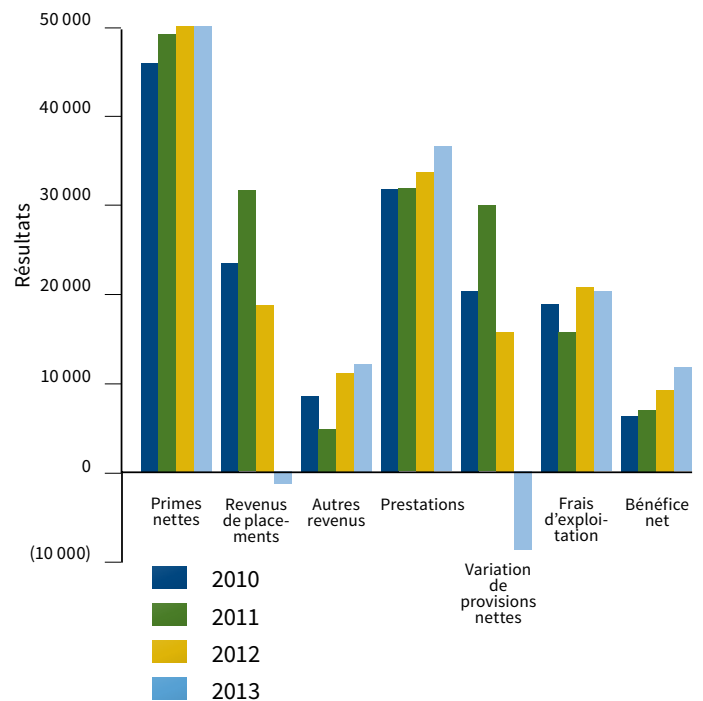
Le graphique 49 présente un portrait général de l'évolution d'éléments-clé de l'état des résultats de l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Il est donc important de rappeler que sur cette base, les données reflètent toutes les affaires produites par ces assureurs au Canada.

Au chapitre des revenus, on constate une croissance des primes nettes depuis 2010. Elles se chiffrent à 50,2 G\$ en 2013.

Mais ce qui peut surprendre le plus dans ce graphique au chapitre des revenus concerne les placements. L'année 2013 s'est en effet terminée avec une perte de près de 1,5 G\$.

Graphique 49

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats en millions de dollars



En 2013, on remarque que les revenus nets de placement de certains assureurs sont négatifs. Ceci est dû au fait que les placements appariés aux engagements sont pour la très grande majorité comptabilisés dans la catégorie instruments financiers détenus à des fins de transactions. Par conséquent, la variation de la juste valeur de ces placements est comptabilisée directement à l'état des résultats. Étant donné que les taux d'intérêt ont augmenté en 2013, la valeur marchande des obligations détenues par les assureurs a diminué. Puisque les obligations composent la plus grande partie des placements des assureurs, compte tenu de la baisse de leurs valeurs marchandes, les revenus nets de placements ont été négatifs au total pour certains de ceux-ci.

Le même principe s'applique à la variation nette des réserves qui a vu l'année se conclure par une baisse des provisions de 8,7 G\$. Le passif des polices étant aussi évalué à la juste valeur marchande, pour un bloc fermé de polices, la hausse des taux d'intérêt en 2013 requiert un montant de réserves à la fin 2013 (donc de placements appariés aux engagements) moins élevé qu'à la fin de 2012, ce qui fait que la hausse de réserves en 2013 a pu être négative pour certains assureurs.

Pour une compagnie dont les placements et les engagements sont bien appariés, l'effet de ces diminutions de revenus de placement et de ces diminutions de réserves, sur le bénéfice net, est à peu près nul.

Il est intéressant de noter qu'alors que les revenus nets ont crû à un taux allant en s'amenuisant au cours des quatre dernières années, les prestations ont eu un comportement inverse, leur taux de croissance semblant plutôt aller en s'accroissant. Étant donné la croissance des bénéfices nets au cours de la même période, il apparaît que la hausse des prestations avait été projetée par les assureurs dans le calcul de leurs provisions. Par conséquent, les prestations additionnelles ont pu être compensées par la libération des provisions techniques, comme on peut le voir sur le graphique 49, par la variation négative des provisions nettes en 2013.

On note également qu'au cours de cette période de quatre ans, les assureurs ont su bien contenir leurs frais d'exploitation et ont même terminé l'année 2013 avec une légère baisse par rapport à 2012, et cela, malgré la croissance de leurs chiffres d'affaires.

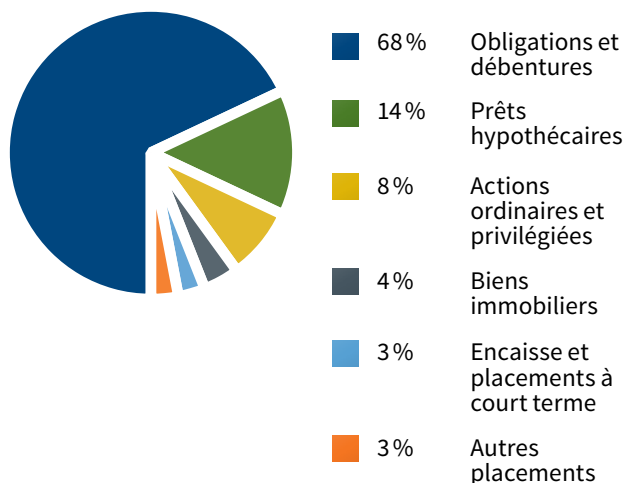
Globalement, le bénéfice net des assureurs est en forte croissance depuis 2010. En 2013, il a crû de plus de 28 % pour atteindre 11,8 G\$.

Les placements

Le graphique 50 montre la composition du portefeuille de placements des assureurs de personnes en 2013, qui s'élevait à 306 G\$.

Graphique 50

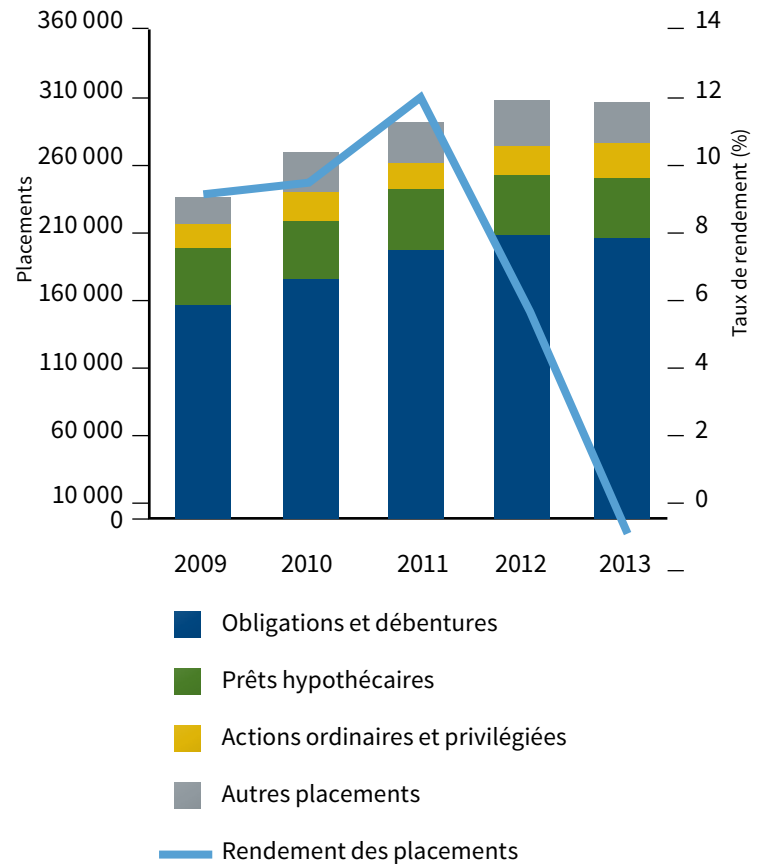
Composition du portefeuille de placements par catégorie



La part des titres à revenu fixe, constitués d'obligations, de débetures et de prêts hypothécaires, a représenté plus de 82 % du portefeuille, sensiblement la même part que celle observée l'année précédente, comme l'illustre le graphique 51.

Graphique 51

Évolution du portefeuille de placements par catégorie et taux de rendement global en millions de dollars



Bien que la répartition des placements des assureurs soit relativement stable d'année en année, la part des actions ordinaires et privilégiées est passée de 6,8 % en 2012 à 8,2 % en 2013. Cette hausse s'est cristallisée même après avoir vu une diminution graduelle de la valeur de ces placements, à la suite de la crise financière (7,7 % en 2009, 7,4 % en 2010 et 6,4 % en 2011), principalement au profit d'une part accrue des placements dans les obligations et débetures (64,8 %, 65,2 % et 67,9 % pour ces mêmes années respectivement).

Tel que mentionné précédemment, le rendement des placements a grandement été affecté par la hausse des taux d'intérêt de longue durée, en raison de la longueur des échéances des placements des assureurs. Alors que le taux de rendement des placements avait atteint un sommet à 12 % en 2011, il a été de 6,5 % en 2012 et a été légèrement négatif en 2013, à -0,6 %.

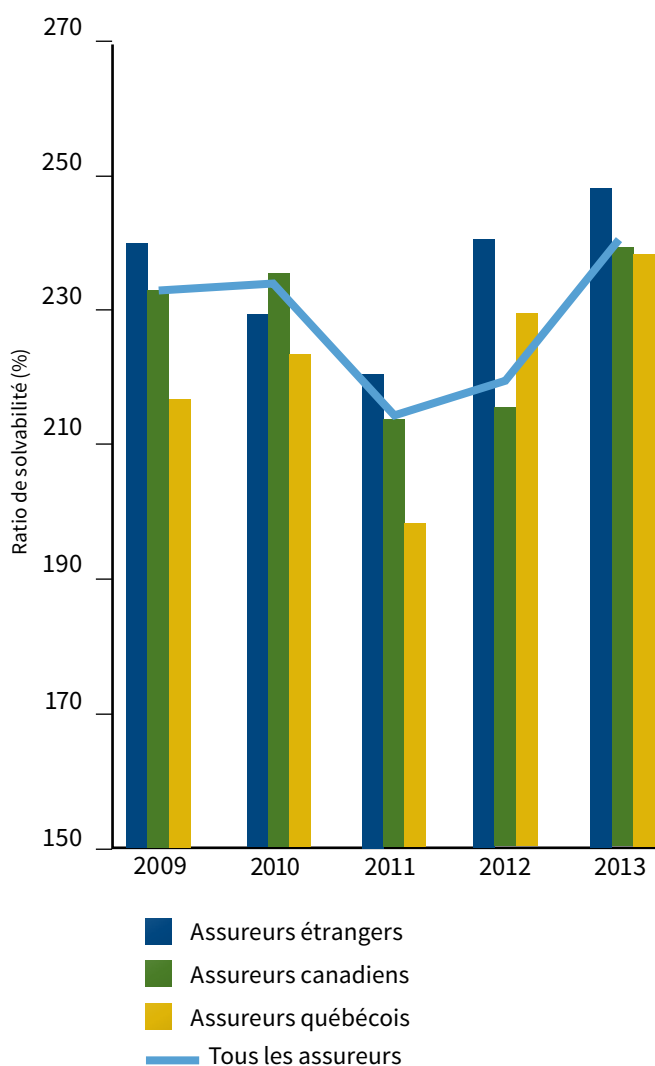
La solvabilité

Les assureurs de personnes exerçant au Québec demeurent bien capitalisés. Leur ratio de solvabilité se situe à 240 % en 2013.

Tel qu'illustré par le graphique 52, on remarque que le ratio de solvabilité global de l'ensemble des assureurs avait connu une baisse notable en 2011 (à 214 %, alors qu'il se situait à 234 % en 2010) pour ensuite remonter légèrement en 2012 (219 %). La baisse généralisée des taux d'intérêt au cours de l'année 2011 a eu pour effet de faire augmenter l'actif et le passif des assureurs. Ces augmentations ont affecté à la hausse le capital requis des assureurs, provoquant ainsi la diminution du ratio global de solvabilité. Cette baisse observée en 2011 pourrait également s'expliquer en partie par l'impact de la mise en vigueur des IFRS au Canada, plus particulièrement par la comptabilisation des déficits actuariels des régimes de retraite à prestations déterminées.

Graphique 52

Évolution du ratio de solvabilité global selon la charte en pourcentage



L'analyse des ratios de solvabilité par type de charte permet de constater que ceux des assureurs à charte du Québec ont présenté une bonne amélioration entre 2011 et 2013, tant en valeur absolue qu'en valeur relative par rapport aux assureurs à charte canadienne. Alors que le ratio de ces derniers est passé respectivement de 215 %, 216 % et 240 % au cours de cette période, celui des assureurs à charte québécoise s'est situé respectivement à 199 %, 230 % et 239 % pour les mêmes années.

La profitabilité accrue des assureurs de personnes en 2013, en hausse d'environ 28 % par rapport à 2012, n'est pas étrangère à l'amélioration du ratio de solvabilité, toutes chartes confondues. Cette profitabilité s'explique en grande partie par une amélioration généralisée des conditions socio-économiques qui teintent les résultats financiers des assureurs, telles une hausse des marchés boursiers, une hausse des taux d'intérêt et une expérience favorable de mortalité et de morbidité.

En 2013, l'augmentation plus élevée du ratio de solvabilité des assureurs à charte autre que du Québec, s'explique par le fait qu'ils ont été plus actifs que les assureurs québécois dans l'émission d'instruments de capitalisation, toutes proportions gardées, ce qui a contribué à l'accroissement de leurs capitaux disponibles.

La bonne performance des marchés des capitaux a permis une réduction des capitaux requis pour les garanties de rentes à capital variable et de fonds distincts ainsi que pour le risque de déchéance.

Cette réduction a été plus prononcée pour les assureurs à charte autre que du Québec car ces derniers ont, toutes proportions gardées, une plus grande exposition dans ce genre de produits.

2.1.2 Données détaillées par institution

Tableau 30

Liste des assureurs de personnes détenant un permis au Québec au 31 décembre 2013

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
1	ACE INA-VIE	ASSURANCE-VIE ACE INA
2	ACTRA	LA SOCIETE FRATERNELLE ACTRA
3	AETNA-VIE	AETNA-VIE
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ALLIANZ D'AMÉRIQUE DU NORD
5	AMÉRICAIN - VIE REVENU	L'AMÉRICAIN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET REVENU
6	AMERICAN BANKERS - VIE	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE LA FLORIDE
7	AMERICAN-MALADIE	AMERICAN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE-MALADIE
8	ARCANE ROYAL	LE CONSEIL SUPRÊME DE L'ARCANE ROYAL
9	ASSOMPTION	ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
10	ASSURANCE GMS	ASSURANCE GMS
11	ASSURANCE VIE MD	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD
12	ASSURANT	ASSURANT VIE DU CANADA
13	AXA EQUITABLE	AXA EQUITABLE ASSURANCE-VIE
14	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
15	BMO ASSURANCE-VIE	BMO COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
17	BOUCLIER VERT	BOUCLIER VERT DU CANADA
18	CANADA SUR LA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
19	CANADA-VIE DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA
20	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE
21	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.
22	CAPITALE-PATRIMOINE	LA CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE INC.
23	CHEVALIERS DE COLOMB	CHEVALIERS DE COLOMB
24	CIBC	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CIBC LIMITÉE
25	CIGNA DU CANADA - VIE	CIGNA DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
26	COMBINED D'AMÉRIQUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE COMBINED D'AMÉRIQUE
27	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE CONNECTICUT GÉNÉRAL
28	CO-OPERATORS - VIE	CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
29	CROATE	UNION FRATERNELLE CROATE
30	CROIX BLEUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROIX BLEUE DU CANADA
31	CUMIS - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CUMIS
32	DESJARDINS FINANCIÈRE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
33	EMPIRE	L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
34	ÉQUITABLE - VIE	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA
35	EXCELLENCE	L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
36	FILS DE L'ÉCOSSE	L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DES FILS DE L'ÉCOSSE

Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
				Vie	Accidents et maladie	
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	1
S.S.A.C.	Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	2
B.P.A.C.	Hartford	Étr.	C.A.	X	X	3
B.P.A.C.	Minneapolis	Étr.	C.A.	X	X	4
B.P.A.C.	Waco	Étr.	C.A.	X	X	5
B.P.A.C.	Miami	Étr.	C.A.	X	X	6
B.P.A.C.	Fort Worth	Étr.	C.A.		X	7
B.P.A.C.	Boston	Étr.	S.S.M.	X	X	8
S.S.A.C.	Moncton	Aut.prov.	C.M.A.	X	X	9
S.S.A.C.	Regina	Aut.prov.	C.A.	X		10
S.S.A.C.	Ottawa	Can.	C.A.		X	11
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.		X	12
B.P.Q.	New York	Étr.	C.A.	X	X	13
S.S.Q.	Montréal	Qué.	C.A.	X	X	14
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	15
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	16
S.S.A.C.	Windsor	Can.	C.A.	X		17
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	18
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	19
S.S.Q.	Montréal	Qué.	C.A.	X	X	20
S.S.Q.	Québec	Qué.	C.A.	X	X	21
S.S.Q.	Québec	Qué.	C.A.	X	X	22
B.P.A.C.	New Haven	Étr.	S.S.M.	X	X	23
S.S.A.C.	Mississauga	Can.	C.A.	X	X	24
S.S.A.C.	Scarborough	Can.	C.A.	X	X	25
B.P.A.C.	Chicago	Étr.	C.A.	X	X	26
B.P.A.C.	Bloomfield	Étr.	C.A.	X	X	27
S.S.A.C.	Regina	Can.	C.A.	X	X	28
B.P.A.C.	Pittsburgh	Étr.	S.S.M.	X	X	29
S.S.A.C.	Moncton	Can.	C.A.	X	X	30
S.S.A.C.	Burlington	Can.	C.A.	X	X	31
S.S.Q.	Lévis	Qué.	C.A.	X	X	32
S.S.A.C.	Kingston	Can.	C.A.	X	X	33
S.S.A.C.	Waterloo	Can.	C.M.A.	X	X	34
S.S.Q.	Montréal	Qué.	C.A.	X	X	35
S.S.A.C.	Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	36

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
37	FINANCIÈRE CT	L'ASSURANCE FINANCIÈRE CT
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	FINANCIÈRE FAITHLIFE
39	FIRST CANADIAN	LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN
40	FORESTERS VIE	FORESTERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	LA SOCIETE COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES INC.
43	GAN VIE	GAN ASSURANCES VIE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES VIE MIXTE
44	GENERAL AMERICAN - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GENERAL AMERICAN
45	GENERAL RE LIFE	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION
46	GERBER	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GERBER
47	GRANDE LODGE D'ORANGE	FONDATION D'ENTRAIDE DE LA GRANDE LODGE D'ORANGE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE
48	GREAT-WEST	LA GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
49	HARTFORD LIFE	HARTFORD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
50	HOSP. CANASSURANCE	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE
51	HOUSEHOLD	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE HOUSEHOLD
52	HUMANIA	HUMANIA ASSURANCE INC.
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
54	ITALO-CANADIENS	L'ORDRE DES ITALO-CANADIENS
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LIBERTÉ DE BOSTON
56	LONDON LIFE	LONDON LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
57	L'UNION-VIE	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
58	MANUFACTURERS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
59	MEDAVIE	MEDAVIE INC.
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
61	MUNICH	LA MUNICH, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
62	NEW YORK LIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW YORK LIFE
63	NORTH AMERICA - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICA
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	OPTIMUM RÉASSURANCE INC.
65	PARTENAIRE RE EUROPE	PARTENAIRE RÉASSURANCE EUROPE (RÉASSURANCE DE PERSONNES)
66	PENNCORP	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PENNCORP
67	PHOENIX LIFE	PHOENIX LIFE COMPAGNIE D'ASSURANCE
68	PREMIÈRE DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA
69	PRIMERICA DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA
70	PRINCIPAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRINCIPAL
71	PROVENANCE	PROVENANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
72	RBC - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC
73	RBC DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA
74	REASSURE AMERICA	REASSURE AMERICA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
75	RELIABLE	LA RELIABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
76	RELIASTAR	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RELIASTAR

Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
				Vie	Accidents et maladie	
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	37
S.S.A.C.	Waterloo	Aut.prov.	S.S.M.		X	38
S.S.A.C.	Edmonton	Aut.prov.	C.A.	X	X	39
S.S.A.C.	Mississauga	Can.	C.A.	X	X	40
S.S.A.C.	Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	41
S.S.Q.	Ville Mont-Royal	Qué.	C.A.F.		X	42
B.P.Q.	Paris	Étr.	C.A.		X	43
B.P.Q.	Saint-Louis	Étr.	C.A.	X	X	44
B.P.A.C.	Stamford	Étr.	C.A.	X	X	45
B.P.A.C.	White Plains	Étr.	C.A.		X	46
S.S.A.C.	Toronto	Can.	S.S.M.		X	47
S.S.A.C.	Winnipeg	Can.	C.A.	X	X	48
B.P.A.C.	Hartford	Étr.	C.A.	X	X	49
S.S.Q.	Montréal	Qué.	S.S.M.	X		50
B.P.A.C.	Basking Ridge	Étr.	C.A.	X	X	51
S.S.Q.	Saint-Hyacinthe	Qué.	C.A.	X	X	52
S.S.Q.	Québec	Qué.	C.A.	X	X	53
S.S.Q.	Ville Mont-Royal	Can.	S.S.M.	X	X	54
B.P.A.C.	Boston	Étr.	C.A.	X	X	55
S.S.A.C.	London	Can.	C.A.	X	X	56
S.S.Q.	Drummondville	Qué.	C.M.A.	X	X	57
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	58
S.S.A.C.	Moncton	Aut.prov.	C.A.	X		59
B.P.A.C.	New York	Étr.	C.A.	X	X	60
B.P.Q.	Munich	Étr.	C.A.	X	X	61
B.P.A.C.	New York	Étr.	C.M.A.	X	X	62
B.P.A.C.	Philadelphia	Étr.	C.A.	X	X	63
S.S.Q.	Montréal	Qué.	C.A.	X	X	64
B.P.A.C.	Dublin	Étr.	C.A.	X	X	65
S.S.A.C.	Mississauga	Can.	C.A.	X	X	66
B.P.A.C.	Hartford	Étr.	C.A.	X	X	67
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	68
S.S.A.C.	Mississauga	Can.	C.A.	X	X	69
B.P.A.C.	Des Moines	Étr.	C.A.	X	X	70
S.S.A.C.	Burlington	Can.	C.A.	X	X	71
S.S.A.C.	Mississauga	Can.	C.A.	X	X	72
S.S.A.C.	Mississauga	Can.	C.A.	X		73
B.P.A.C.	Lansing	Étr.	C.A.	X	X	74
S.S.A.C.	Hamilton	Can.	C.A.	X	X	75
B.P.A.C.	Minneapolis	Étr.	C.A.	X	X	76

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
77	RGA	RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA
78	ROUSSEAU & FRÈRE	LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRE LIMITÉE
79	SCOR VIE	SCOR GLOBAL VIE
80	SCOTIA-VIE	SCOTIA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE
81	SHERBROOKE VIE	SHERBROOKE VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
82	SIAP	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE SIAP
83	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.
84	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.
85	STANDARD LIFE - ASSURANCE	ASSURANCE STANDARD LIFE LIMITÉE
86	STANDARD LIFE - CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE DU CANADA
87	STANDARD LIFE 2006	COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE 2006
88	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA
89	SUN LIFE (CANADA)	SUN LIFE ASSURANCES (CANADA) LIMITÉE
90	SUN LIFE DU CANADA	SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
91	SURVIVANCE-VOYAGE	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
92	TD-ASSURANCE-VIE	TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
93	TEACHERS	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)
94	TRANS GLOBALE - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE TRANS-GLOBALE
95	TRANSAMERICA VIE CANADA	TRANSAMERICA VIE CANADA
96	TRITON	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON
97	UKRAINIENNE	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE
98	UNITED AMERICAN	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE UNITED AMERICAN
99	VOYAGEURS DE COMMERCE	ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE D'AMÉRIQUE
100	VSP SOINS DE LA VUE	VSP CANADA, ASSURANCE DES SOINS DE LA VUE
101	WESTERN LIFE	WESTERN LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
				Vie	Accidents et maladie	
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	77
S.S.Q.	Trois-Rivières	Qué.	C.A.F.		X	78
B.P.Q.	Paris	Étr.	C.A.	X	X	79
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	80
S.S.Q.	Montréal	Qué.	C.A.	X	X	81
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	82
S.S.Q.	Québec	Qué.	C.A.	X	X	83
S.S.Q.	Montréal	Qué.	C.A.	X	X	84
B.P.Q.	Edinburgh	Étr.	C.A.		X	85
S.S.Q.	Montréal	Can.	C.A.	X	X	86
B.P.Q.	Edinburgh	Étr.	C.A.		X	87
B.P.A.C.	Zurich	Étr.	C.A.	X	X	88
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	89
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	90
S.S.Q.	Saint-Hyacinthe	Qué.	C.A.	X	X	91
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	92
S.S.A.C.	Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	93
B.P.A.C.	Edmonton	Aut.prov.	C.A.	X	X	94
S.S.A.C.	Toronto	Can.	C.A.	X	X	95
B.P.A.C.	Fort Worth	Étr.	C.A.	X		96
B.P.A.C.	Parsippany	Étr.	S.S.M.	X	X	97
B.P.A.C.	McKinney	Étr.	C.A.	X	X	98
B.P.A.C.	Columbus	Étr.	S.S.M.	X	X	99
S.S.Q.	Dorval	Can.	C.A.	X		100
S.S.A.C.	High River	Can.	C.A.	X	X	101

Tableau 31

État des résultats non consolidés par assureur
(milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
1	ACE INA-VIE	95 162	8 790	3	103 955	8	51 680
2	ACTRA	40 739	2 135	-	42 874	5 987	19 815
3	AETNA-VIE	14 727	903	-	15 630	-	4 225
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	438	665	-	1 103	86	1 714
5	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	106 169	(11 973)	3 835	98 031	3	103 955
6	AMERICAN BANKERS - VIE	20 611	257	89	20 957	-	42 874
7	AMERICAN-MALADIE	-	160	26 934	27 094	-	15 630
8	ARCANE ROYAL	208 883	(20 856)	128	188 155	-	1 103
9	ASSOMPTION	9 136	1 875	-	11 011	3 835	98 031
10	ASSURANCE GMS	120 647	3 671	14 767	139 085	89	20 957
11	ASSURANCE VIE MD	34 647	432	403	35 482	26 934	27 094
12	ASSURANT	685 476	60 223	1 198	746 897	128	188 155
13	AXA EQUITABLE	9 136	-	9 136	1 875	-	11 011
14	BANQUE NATIONALE	175 206	54 559	120 647	3 671	14 767	139 085
15	BMO ASSURANCE-VIE	51 122	16 475	34 647	432	403	35 482
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	805 881	120 405	685 476	60 223	1 198	746 897
17	BOUCLIER VERT	417 239	2 109	410 403	27 141	-	437 544
18	CANADA SUR LA VIE	8 899 957	7 317 359	1 582 598	343 512	915 872	2 841 982
19	CANADA-VIE DU CANADA	1 362 758	24 608	1 338 150	45 012	(129 772)	1 253 390
20	CANASSURANCE	58 337	36 628	21 709	882	12	22 603
21	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	240 433	8 526	231 907	24 469	110 472	366 848
22	CAPITALE-PATRIMOINE	672 067	127 538	544 529	9 290	2 701	556 520
23	CHEVALIERS DE COLOMB	173 272	74	173 198	21 567	7 725	202 490
24	CIBC	54 331	13 141	41 190	880	599	42 669
25	CIGNA DU CANADA - VIE	54 778	1 591	53 187	908	2 379	56 474
26	COMBINED D'AMÉRIQUE	232 474	116 904	115 570	12 006	562	128 138
27	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	3 117	263	2 854	4 342	-	7 196
28	CO-OPERATORS - VIE	537 162	90 128	447 034	(10 940)	44 566	480 660
29	CROATE	405	-	405	515	-	920
30	CROIX BLEUE	274 365	41 655	232 710	556	2 416	235 682
31	CUMIS - VIE	295 947	12 036	283 911	1 121	8 518	293 550
32	DESJARDINS FINANCIÈRE	3 815 408	152 120	3 663 288	(430 669)	198 148	3 430 767

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
17 568	1 288	(394)	16 473	34 935	12 154	10 224	1
8 088	62	-	12 046	20 196	(380)	-	2
1 430	(1 276)	-	787	941	2 724	813	3
184	(1 491)	100	495	(712)	2 017	1 560	4
20 271	4 603	24 535	10 099	59 508	44 396	31 087	5
6 604	(774)	4 956	23 648	34 434	6 431	6 431	6
3 365	55	10	2 580	6 010	7 006	6 454	7
521	(963)	11	186	(245)	1 338	1 338	8
64 909	(19 959)	18 185	26 992	90 127	6 589	8 107	9
			18 621	18 621	2 337	2 337	10
-	-	-	22 888	22 888	3 048	3 048	11
89 666	19 317	26 233	38 294	173 510	10 765	10 765	12
4 484	(7 641)	74	742	(2 341)	9 980	8 339	13
28 052	(2 440)	-	61 781	87 393	37 597	37 467	14
3 269	1 042	1 836	8 208	14 355	15 284	15 170	15
303 843	145 979	59 142	116 569	625 533	91 111	93 177	16
			402 908	402 908	34 636	48 471	17
1 672 031	(880 983)	240 133	443 578	1 474 759	1 153 620	1 762 793	18
851 250	(267 371)	194 220	371 777	1 149 876	81 151	82 155	19
11 888	10 029	(9 008)	13 113	26 022	(2 685)	(2 837)	20
93 281	65 131	26 822	117 092	302 326	38 056	72 745	21
357 785	30 280	54 903	104 131	547 099	8 232	12 637	22
67 370	2 429	17 938	95 374	183 111	19 379	3 633	23
9 655	(12 749)	-	21 051	17 957	18 189	18 075	24
32 404	(2 947)	2 349	8 789	40 595	11 693	10 856	25
46 743	(70 134)	(6 916)	43 775	13 468	83 339	77 889	26
1 297	(13 967)	4	1 720	(10 946)	12 731	13 809	27
240 747	(44 254)	106 576	146 228	449 297	(10 582)	80 392	28
358	14	25	596	993	(73)	(73)	29
132 796	36 721	11 746	49 733	230 996	4 047	6 613	30
95 087	(9 219)	75 837	118 267	279 972	9 916	7 347	31
2 604 325	(795 225)	203 667	932 148	2 944 915	382 794	409 022	32

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
33	EMPIRE	918 521	96 977	821 544	(66 989)	152 932	907 487
34	ÉQUITABLE - VIE	599 526	123 214	476 312	36 300	30 701	543 313
35	EXCELLENCE	91 236	36 594	54 642	(2 340)	477	52 779
36	FILS DE L'ÉCOSSE	1 528	-	1 528	(287)	30	1 271
37	FINANCIÈRE CT	4 444	3 920	524	(659)	-	(135)
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	25 698	1 913	23 785	1 641	3 125	28 551
39	FIRST CANADIAN	221 154	151 207	69 947	12 938	17 218	100 103
40	FORESTERS VIE	141 064	34 311	106 753	(28 212)	403	78 944
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	392 899	29 439	363 460	(89 086)	41 295	315 669
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	(235)	-	(235)	24 227	(1 634)	22 358
43	GAN VIE	280	227	53	(134)	-	(81)
44	GENERAL AMERICAN - VIE	252 733	15 457	237 276	(44 813)	60	192 523
45	GENERAL RE LIFE	1 708	200	1 508	107	-	1 615
46	GERBER	3 028	10	3 018	1 090	-	4 108
47	GRANDE LODGE D'ORANGE	1 909	25	1 884	(570)	-	1 314
48	GREAT-WEST	5 775 134	1 167 935	4 607 199	293 834	2 034 972	6 936 005
49	HARTFORD LIFE	2	-	2	152	7	161
50	HOSP. CANASSURANCE	147 998	424	147 574	14 535	310	162 419
51	HOUSEHOLD	24 434	2 441	21 993	2 028	1 225	25 246
52	HUMANIA	92 462	23 107	69 355	(9 303)	(82)	59 970
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	4 785 679	383 140	4 402 539	(400 124)	857 761	4 860 176
54	ITALO-CANADIENS	12	-	12	26	5	43
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	425	-	425	425	-	850
56	LONDON LIFE	3 349 033	164 943	3 184 090	1 186 812	747 686	5 118 588
57	L'UNION-VIE	137 906	31 757	106 149	(42 676)	763	64 236
58	MANUFACTURERS	10 614 440	5 576 452	5 037 988	(1 600 763)	5 277 906	8 715 131
59	MEDAVIE	427 637	723	426 914	6 852	127 947	561 713
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	2 591	2 808	5 399
61	MUNICH	10 292 049	854 009	9 438 040	(180 747)	-	9 257 293
62	NEW YORK LIFE	43 339	112	43 227	24 925	15	68 167
63	NORTH AMERICA - VIE	4 760	22	4 738	1 794	80	6 612
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	202 233	151 522	50 711	(5 190)	100	45 621
65	PARTENAIRE RE EUROPE	53 254	26 627	26 627	(7 410)	-	19 217
66	PENNCORP	87 139	1 752	85 387	(2 589)	4 607	87 405
67	PHOENIX LIFE	-	-	-	86	-	86
68	PREMIÈRE DU CANADA	265 514	159 730	105 784	5 663	7 348	118 795

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
559 216	(159 464)	168 175	197 720	765 647	111 347	106 550	33
259 826	19 397	83 957	109 463	472 643	58 550	49 505	34
21 053	(3 466)	13 762	16 525	47 874	3 890	3 234	35
1 165	(970)	211	1 124	1 530	(194)	(139)	36
258	(1 234)	(1 332)	1 113	(1 195)	778	741	37
23 391	(10 998)	3 753	12 423	28 569	(247)	718	38
6 531	3 544	35 168	24 954	70 197	24 524	26 601	39
83 396	(75 812)	35 822	32 947	76 353	3 363	1 045	40
265 506	(364 430)	105 611	189 981	196 668	114 861	172 068	41
		-	17 140	17 140	3 825	3 825	42
101	(8)		446	538	(590)	(590)	43
186 015	(84 566)	35 508	5 473	142 430	30 082	30 082	44
131	(196)	-	240	175	1 440	1 440	45
543	2 026	-	954	3 523	291	(985)	46
1 346	(1 119)	274	1 171	1 672	(243)	132	47
3 246 296	(62 262)	417 217	1 056 158	4 657 409	2 243 886	3 008 828	48
44	(477)	-	407	(26)	186	29	49
96 552	(402)	8 267	37 590	142 007	20 412	37 164	50
9 341	5 421	11 672	2 510	28 944	(3 608)	(3 608)	51
37 963	(18 891)	10 422	25 194	54 688	3 984	7 700	52
3 225 952	(175 976)	646 391	699 295	4 395 662	385 500	376 579	53
880	(846)	-	96	130	(87)	(87)	54
395	(230)	-	183	348	502	234	55
2 015 204	765 646	427 508	1 327 899	4 536 257	694 823	670 403	56
60 831	(39 956)	6 314	16 610	43 799	17 057	12 927	57
2 925 215	(488 491)	1 033 241	2 069 870	5 539 835	3 398 858	4 580 874	58
311 882	4 186	24 835	203 966	544 869	16 844	52 000	59
-	-	-	368	368	4 704	174	60
7 554 850	(316 858)	1 100 325	528 898	8 867 215	244 728	182 699	61
13 398	4 674	(2)	29 098	47 168	20 223	1 873	62
4 808	(656)	52	1 099	5 303	1 083	2	63
34 523	(17 538)	(3 273)	18 682	32 394	9 660	9 361	64
16 246	(3 621)	1 104	1 187	14 916	3 135	3 135	65
56 133	(24 678)	17 893	22 234	71 582	12 970	11 742	66
-	11	-	216	227	(142)	(437)	67
36 895	60	30 578	30 713	98 246	15 237	13 067	68

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
69	PRIMERICA DU CANADA	256 542	164 273	92 269	3 661	61 674	157 604
70	PRINCIPAL	178	-	178	422	33	633
71	PROVENANCE	-	-	-	(185)	-	(185)
72	RBC - VIE	1 247 794	173 991	1 073 803	(78 689)	9 384	1 004 498
73	RBC DU CANADA	354 834	18 129	376 334	9 886	21 583	407 803
74	REASSURE AMERICA	26	-	26	185	-	211
75	RELIABLE	50 970	9 719	41 251	1 057	-	42 308
76	RELIASTAR	33	-	33	970	-	1 003
77	RGA	897 908	713 174	184 734	(464 720)	521	(279 465)
78	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	8 139	8 153	16 292
79	SCOR VIE	108 760	10 400	98 360	14 735	40	113 135
80	SCOTIA-VIE	53 019	3 625	49 394	2 614	5 787	57 795
81	SHERBROOKE VIE	870	199	671	(352)	9	328
82	SIAP	-	-	-	-	-	-
83	SSQ - VIE	1 634 039	311 665	1 322 374	(5 258)	112 274	1 429 390
84	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	168 522	47 188	121 334	(82 822)	(568)	37 944
85	STANDARD LIFE - ASSURANCE	53 934	53 934	-	866	-	866
86	STANDARD LIFE - CANADA	1 066 249	74 178	992 071	(250 116)	300 016	1 041 971
87	STANDARD LIFE 2006	-	-	-	9	-	9
88	SUISSE DE RÉASSURANCES	980 052	884 197	95 855	(264 662)	778	(168 029)
89	SUN LIFE (CANADA)	1 863 824	-	1 863 824	28 422	132 411	2 024 657
90	SUN LIFE DU CANADA	12 407 653	9 433 863	2 973 790	393 290	895 395	4 262 475
91	SURVIVANCE-VOYAGE	15 601	456	15 145	64	-	15 209
92	TD-ASSURANCE-VIE	78 311	21 042	57 269	1 097	13 042	71 408
93	TEACHERS	12 006	464	11 542	(1 595)	-	9 947
94	TRANS GLOBALE - VIE	9 325	-	9 325	299	-	9 624
95	TRANSAMERICA VIE CANADA	684 403	412 000	272 403	(2 201)	77 828	348 030
96	TRITON	40 874	-	41 100	4 643	-	45 743
97	UKRAINIENNE	57	-	57	395	2	454
98	UNITED AMERICAN	293	-	293	590	-	883
99	VOYAGEURS DE COMMERCE	260	-	260	203	63	526
100	VSP SOINS DE LA VUE	53	-	53	89	7	149
101	WESTERN LIFE	127 098	41 460	85 638	(10 427)	138	75 349

	TOTAL	80 155 253	29 947 939	50 241 730	(1 449 343)	12 164 271	60 956 658
--	--------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------------	-------------------	-------------------

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
21 645	(51 922)	43 239	37 973	50 935	78 223	74 800	69
467	(57)	-	130	540	93	93	70
-	-	-	674	674	(859)	(859)	71
637 231	(23 539)	127 352	290 478	1 031 522	(23 930)	(22 414)	72
			356 614	356 614	40 205	40 125	73
128	419	-	229	776	(565)	(699)	74
20 000	1 777	12 277	6 237	40 291	1 475	1 475	75
1 687	(5 497)	-	412	(3 398)	4 688	3 356	76
138 750	(511 009)	9 156	(42 242)	(405 345)	92 082	92 630	77
		-	5 394	5 394	10 898	10 898	78
60 740	(47 401)	24 529	6 069	43 937	51 563	30 839	79
4 656	(15 170)	(267)	19 316	8 535	36 820	35 417	80
311	(806)	(87)	896	314	11	91	81
-	-	-	59	59	(59)	(59)	82
974 044	32 936	100 225	276 619	1 383 824	37 965	48 281	83
57 534	(112 803)	32 505	39 990	17 226	14 420	5 605	84
-	788	-	-	788	78	78	85
1 139 905	(908 463)	126 573	427 019	785 034	231 166	244 868	86
-	-	-	-	-	9	9	87
56 784	(478 583)	5 968	183 605	(232 226)	41 240	50 480	88
964 792	430 214	153 827	279 739	1 828 572	179 002	37 617	89
4 532 311	(3 909 347)	289 160	2 039 369	2 951 493	1 269 401	1 623 405	90
6 707	665	3 054	4 956	15 382	(128)	(29)	91
10 905	3 866	(2 756)	55 392	67 407	2 956	2 757	92
4 860	(1 368)	68	5 125	8 685	932	1 138	93
687	509	-	7 563	8 759	710	807	94
168 972	(229 495)	128 444	114 610	182 531	133 337	53 683	95
			13 861	13 861	23 348	20 595	96
129	(366)	2	202	(33)	487	487	97
392	(7)	22	145	552	326	(296)	98
212	(337)	3	370	248	248	248	99
72	8	1	772	853	(704)	(704)	100
15 828	(8 904)	43 422	13 926	64 272	8 113	8 073	101
36 644 906	(8 696 515)	6 363 153	14 060 138	48 371 682	11 772 023	14 561 525	

Tableau 32

État de la situation financière non consolidée par assureur
(milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
1	ACE INA-VIE	127 178	-	69 619	196 797
2	ACTRA	61 844	542 154	8 933	612 931
3	AETNA-VIE	64 180	-	1 867	66 047
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	42 518	26 911	6 627	76 056
5	AMÉRICAIN - VIE REVENU	194 380	-	30 575	224 955
6	AMERICAN BANKERS - VIE	145 705	-	36 853	182 558
7	AMERICAN-MALADIE	30 696	-	3 130	33 826
8	ARCANE ROYAL	12 745	-	1 072	13 817
9	ASSOMPTION	582 526	546 447	200 701	1 329 674
10	ASSURANCE GMS	18 042	-	6 028	24 070
11	ASSURANCE VIE MD	7 979	3 281 242	11 892	3 301 113
12	ASSURANT	1 292 728	-	31 153	1 323 881
13	AXA EQUITABLE	84 154	-	3 343	87 497
14	BANQUE NATIONALE	113 440	-	59 225	172 665
15	BMO ASSURANCE-VIE	25 039	-	671 738	696 777
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	6 337 119	8 306	600 455	6 945 880
17	BOUCLIER VERT	311 188	-	206 447	517 635
18	CANADA SUR LA VIE	12 605 626	5 919 388	23 213 645	41 738 659
19	CANADA-VIE DU CANADA	6 375 194	-	4 154 319	10 529 513
20	CANASSURANCE	61 048	-	119 362	180 410
21	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	1 898 422	-	807 011	2 705 433
22	CAPITALE-PATRIMOINE	492 072	-	414 590	906 662
23	CHEVALIERS DE COLOMB	2 866 018	-	153 283	3 019 301
24	CIBC	40 628	-	34 043	74 671
25	CIGNA DU CANADA - VIE	48 343	-	15 000	63 343
26	COMBINED D'AMÉRIQUE	386 246	-	389 159	775 405
27	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	115 918	-	10 801	126 719
28	CO-OPERATORS - VIE	2 592 151	1 677 227	753 610	5 022 988
29	CROATE	12 847	-	825	13 672
30	CROIX BLEUE	520 168	-	254 089	774 257
31	CUMIS - VIE	639 474	288 878	257 992	1 186 344
32	DESJARDINS FINANCIÈRE	16 991 509	7 260 177	2 193 537	26 445 223
33	EMPIRE	5 669 783	5 954 508	173 551	11 797 842
34	ÉQUITABLE - VIE	1 707 879	916 686	411 806	3 036 371
35	EXCELLENCE	96 428	-	98 079	194 507

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif		
83 879	-	6 309	90 188	106 609	1
15 249	542 154	34 020	591 423	21 507	2
12 346	-	442	12 788	53 259	3
8 686	26 911	311	35 908	40 148	4
115 975	-	856	116 831	108 124	5
108 732	-	2 346	111 078	71 480	6
14 259	-	1 265	15 524	18 302	7
7 863	-	32	7 895	5 922	8
674 696	546 447	12 387	1 233 530	96 144	9
			12 624	11 445	10
2 811	3 281 242	3 734	3 287 787	13 326	11
1 230 319	-	2 542	1 232 861	91 020	12
23 849	-	2 055	25 904	61 593	13
83 277	-	16 165	99 442	73 223	14
72 309	-	50 820	123 129	573 648	15
6 061 062	8 306	92 648	6 162 016	783 864	16
			265 967	251 668	17
25 180 402	5 919 388	2 533 452	33 633 242	8 105 417	18
9 584 888	-	87 461	9 672 349	857 164	19
155 378	-	1 162	156 540	23 870	20
1 944 628	-	58 052	2 002 680	702 753	21
762 042	-	11 805	773 847	132 815	22
2 178 362	-	2 519	2 180 881	838 420	23
(95 618)	-	-	(95 618)	170 289	24
24 130	-	4 188	28 318	35 025	25
335 907	-	28 255	364 162	411 243	26
92 471	-	641	93 112	33 607	27
2 428 004	1 677 227	54 240	4 159 471	863 517	28
11 656	-	99	11 755	1 917	29
636 464	-	19 176	655 640	118 617	30
615 201	288 878	24 113	928 192	258 152	31
14 388 278	7 260 177	2 552 312	24 200 767	2 244 456	32
4 340 293	5 954 508	546 943	10 841 744	956 098	33
1 674 882	916 686	48 134	2 639 702	396 669	34
165 313	-	384	165 697	28 810	35

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
36	FILS DE L'ÉCOSSE	11 833	1 852	893	14 578
37	FINANCIÈRE CT	34 069	-	10 841	44 910
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	291 926	130 348	29 455	451 729
39	FIRST CANADIAN	341 992	-	150 860	492 852
40	FORESTERS VIE	1 188 238	27 725	190 109	1 406 072
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	3 553 888	81 830	1 094 192	4 729 910
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	882 253	-	24 066	906 319
43	GAN VIE	14 141	-	550	14 691
44	GENERAL AMERICAN - VIE	1 316 124	-	613 208	1 929 332
45	GENERAL RE LIFE	10 926	-	3 665	14 591
46	GERBER	33 745	-	2 155	35 900
47	GRANDE LODGE D'ORANGE	22 750	-	2 501	25 251
48	GREAT-WEST	11 427 769	11 977 508	24 359 891	47 765 168
49	HARTFORD LIFE	8 257	310	1 397	9 964
50	HOSP. CANASSURANCE	335 097	-	58 677	393 774
51	HOUSEHOLD	70 621	-	12 716	83 337
52	HUMANIA	256 474	-	143 450	399 924
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	17 649 844	16 921 426	6 933 052	41 504 322
54	ITALO-CANADIENS	-	-	-	-
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	13 955	-	953	14 908
56	LONDON LIFE	25 662 628	44 802 970	5 307 904	75 773 502
57	L'UNION-VIE	1 100 921	27 339	521 563	1 649 823
58	MANUFACTURERS	50 061 231	51 680 245	45 583 670	147 325 146
59	MEDAVIE	285 785	-	339 893	625 678
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	91 564	-	11 042	102 606
61	MUNICH	5 321 097	-	(329 641)	4 991 456
62	NEW YORK LIFE	395 232	-	8 470	403 702
63	NORTH AMERICA - VIE	46 859	-	9 761	56 620
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	348 063	-	1 836 222	2 184 285
65	PARTENAIRE RE EUROPE	166 187	-	163 353	329 540
66	PENNCORP	430 996	-	59 446	490 442
67	PHOENIX LIFE	2 332	-	89	2 421
68	PREMIÈRE DU CANADA	176 570	-	30 397	206 967
69	PRIMERICA DU CANADA	104 169	2 658 010	47 840	2 810 019
70	PRINCIPAL	9 198	-	1 065	10 263
71	PROVENANCE	8 058	-	609	8 667
72	RBC - VIE	7 958 746	512 773	771 016	9 242 535
73	RBC DU CANADA	393 173	-	145 058	538 231
74	REASSURE AMERICA	8 064	-	742	8 806

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif		
9 559	1 852	82	11 493	3 085	36
30 780	-	135	30 915	13 995	37
271 693	130 348	10 050	412 091	39 638	38
280 375	-	19 143	299 518	193 334	39
1 229 181	27 725	4 043	1 260 949	145 123	40
2 908 725	81 830	57 664	3 048 219	1 681 691	41
			677 223	229 096	42
10 778	-	177	10 955	3 736	43
946 308	-	1 851	948 159	981 173	44
1 717	-	117	1 834	12 757	45
22 256	-	20	22 276	13 624	46
20 838	-	70	20 908	4 343	47
16 862 099	11 977 508	2 313 119	31 152 726	16 612 442	48
3 855	310	-	4 165	5 799	49
57 072	-	9 711	66 783	326 991	50
38 164	-	814	38 978	44 359	51
331 744	-	16 727	348 471	51 453	52
19 096 822	16 921 426	1 828 920	37 847 168	3 657 154	53
-	-	-	-	-	54
2 057	-	24	2 081	12 827	55
26 612 982	44 802 970	772 728	72 188 680	3 584 822	56
1 419 892	27 339	10 804	1 458 035	191 788	57
58 853 428	51 680 245	3 888 881	114 422 554	32 902 592	58
310 731	-	80 529	391 260	234 418	59
259	-	38	297	102 309	60
2 217 897	-	3 504	2 221 401	2 770 055	61
126 547	-	768	127 315	276 387	62
26 029	-	74	26 103	30 517	63
2 109 472	-	1 061	2 110 533	73 752	64
231 373	-	39 947	271 320	58 220	65
368 253	-	1 765	370 018	120 424	66
442	-	-	442	1 979	67
122 942	-	800	123 742	83 225	68
(156 062)	2 658 010	6 273	2 508 221	301 798	69
7 318	-	5	7 323	2 940	70
172	-	-	172	8 495	71
7 174 940	512 773	50 565	7 738 278	1 504 257	72
			356 288	181 943	73
6 335	-	53	6 388	2 418	74

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
75	RELIABLE	48 467	-	6 961	55 428
76	RELIASTAR	37 987	-	8 170	46 157
77	RGA	4 113 943	-	1 891 243	6 005 186
78	ROUSSEAU & FRÈRE	228 260		34 158	262 418
79	SCOR VIE	450 993	-	37 385	488 378
80	SCOTIA-VIE	62 139	-	36 886	99 025
81	SHERBROOKE VIE	7 844	-	318	8 162
82	SIAP	-	-	10 000	10 000
83	SSQ - VIE	2 392 766	4 643 743	1 594 706	8 631 215
84	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	924 331	-	431 025	1 355 356
85	STANDARD LIFE - ASSURANCE	26 689	-	1 510 156	1 536 845
86	STANDARD LIFE - CANADA	16 866 330	27 352 789	2 565 592	46 784 711
87	STANDARD LIFE 2006	1 297	-	1 333	2 630
88	SUISSE DE RÉASSURANCES	6 469 988	-	333 965	6 803 953
89	SUN LIFE (CANADA)	10 241 779	-	3 849 803	14 091 582
90	SUN LIFE DU CANADA	64 995 052	61 441 732	39 619 063	166 055 847
91	SURVIVANCE-VOYAGE	4 633	-	11 576	16 209
92	TD-ASSURANCE-VIE	37 881	1 604	54 562	94 047
93	TEACHERS	56 356	-	7 897	64 253
94	TRANS GLOBALE - VIE	5 606	-	3 391	8 997
95	TRANSAMERICA VIE CANADA	6 515 538	2 084 091	1 298 439	9 898 068
96	TRITON	154 241		9 553	163 794
97	UKRAINIENNE	8 007	-	561	8 568
98	UNITED AMERICAN	12 054	-	1 036	13 090
99	VOYAGEURS DE COMMERCE	4 683	-	175	4 858
100	VSP SOINS DE LA VUE	4 053	-	5 834	9 887
101	WESTERN LIFE	113 084	-	57 350	170 434

TOTAL	306 389 991	250 768 219	176 926 628	734 084 838
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif		
21 716	-	1 075	22 791	32 637	75
14 449	-	11	14 460	31 697	76
5 189 878	-	449	5 190 327	814 859	77
127 035		40 167	167 202	95 216	78
266 606	-	7 786	274 392	213 986	79
(98 517)	-	41 644	(56 873)	155 898	80
3 728	-	120	3 848	4 314	81
12	-	558	570	9 430	82
3 369 661	4 643 743	253 939	8 267 343	363 872	83
1 145 816	-	32 170	1 177 986	177 370	84
1 530 389	-	-	1 530 389	6 456	85
16 308 831	27 352 789	909 245	44 570 865	2 213 846	86
1 297	-	-	1 297	1 333	87
4 759 548	-	40 816	4 800 364	2 003 589	88
12 158 115	-	479 108	12 637 223	1 454 359	89
86 903 098	61 441 732	4 869 946	153 214 776	12 841 071	90
10 257	-	116	10 373	5 836	91
38 667	1 604	1 004	41 275	52 772	92
50 483	-	562	51 045	13 208	93
2 155	-	265	2 420	6 577	94
6 590 496	2 084 091	17 307	8 691 894	1 206 174	95
			80 048	83 746	96
5 637	-	-	5 637	2 931	97
4 008	-	79	4 087	9 003	98
2 979	-	97	3 076	1 782	99
536	-	-	536	9 351	100
121 330	-	1 820	123 150	47 284	101

354 415 326	250 768 219	22 017 614	627 201 159	106 883 677	
--------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------	--

Tableau 33

Répartition des primes directes souscrites par catégorie par assureur
(milliers de dollars)

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACE INA-VIE	301	2 230	2 531	-	-	-
2	ACTRA	-	115	115	-	-	-
3	AETNA-VIE	1	28	29	-	-	-
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	3	-	3	-	-	-
5	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	1 074	-	1 074	-	-	-
6	AMERICAN BANKERS - VIE	180	30 768	30 948	-	-	-
7	AMERICAN-MALADIE	1	2 730	2 731	-	-	-
8	ARCANE ROYAL	22	-	22	-	-	-
9	ASSOMPTION	8 830	1 244	10 074	3 686	44	3 730
10	ASSURANCE GMS	-	-	-	-	-	-
11	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
12	ASSURANT	2 055	66	2 121	5 076	153	5 229
13	AXA EQUITABLE	99	-	99	-	-	-
14	BANQUE NATIONALE	14 249	81 483	95 732	-	-	-
15	BMO ASSURANCE-VIE	-	1 355	1 355	-	-	-
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	81 161	415	81 576	3 943	21 657	25 600
17	BOUCLIER VERT	-	-	-	-	-	-
18	CANADA SUR LA VIE	171 979	141 330	313 309	24 175	14 768	38 943
19	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
20	CANASSURANCE	1 766	11 651	13 417	-	-	-
21	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	56 951	-	56 951	97 707	-	97 707
22	CAPITALE-PATRIMOINE	17 699	45 809	63 508	44 923	-	44 923
23	CHEVALIERS DE COLOMB	34 742	-	34 742	-	-	-
24	CIBC	63	-	63	-	-	-
25	CIGNA DU CANADA - VIE	-	-	-	-	-	-
26	COMBINED D'AMÉRIQUE	7 963	-	7 963	-	-	-
27	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	39	-	39	-	-	-
28	CO-OPERATORS - VIE	1 008	1 230	2 238	27	-	27
29	CROATE	11	-	11	-	-	-
30	CROIX BLEUE	108	16 754	16 862	-	-	-
31	CUMIS - VIE	273	414	687	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
608	6 812	7 420	909	9 042	9 951	0,07	1
-	1 048	1 048	-	1 163	1 163	0,01	2
-	63	63	1	91	92	0,00	3
-	-	-	3	-	3	0,00	4
309	10	319	1 383	10	1 393	0,01	5
142	2 543	2 685	322	33 311	33 633	0,24	6
-	-	-	1	2 730	2 731	0,02	7
-	-	-	22	-	22	0,00	8
9	11 971	11 980	12 525	13 259	25 784	0,19	9
-	-	-	-	-	-	-	10
-	-	-	-	-	-	-	11
-	-	-	7 131	219	7 350	0,05	12
-	-	-	99	-	99	0,00	13
5 846	53 512	59 358	20 095	134 995	155 090	1,13	14
-	4 825	4 825	-	6 180	6 180	0,04	15
6 250	212	6 462	91 354	22 284	113 638	0,83	16
-	7 212	7 212	-	7 212	7 212	0,05	17
25 821	73 468	99 289	221 975	229 566	451 541	3,28	18
-	-	-	-	-	-	-	19
17 843	16 712	34 555	19 609	28 363	47 972	0,35	20
6 853	-	6 853	161 511	-	161 511	1,17	21
13 080	368 283	381 363	75 702	414 092	489 794	3,56	22
500	-	500	35 242	-	35 242	0,26	23
-	3 423	3 423	63	3 423	3 486	0,03	24
-	-	-	-	-	-	-	25
99 400	(3)	99 397	107 363	(3)	107 360	0,78	26
-	-	-	39	-	39	0,00	27
15 429	5 097	20 526	16 464	6 327	22 791	0,17	28
-	-	-	11	-	11	0,00	29
-	48 103	48 103	108	64 857	64 965	0,47	30
3	128	131	276	542	818	0,01	31

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
32	DESJARDINS FINANCIÈRE	366 036	419 178	785 214	88 742	57 100	145 842
33	EMPIRE	152 960	5 941	158 901	40 694	153	40 847
34	ÉQUITABLE - VIE	4 347	696	5 043	4 206	-	4 206
35	EXCELLENCE	16 495	-	16 495	-	-	-
36	FILS DE L'ÉCOSSE	14	-	14	-	-	-
37	FINANCIÈRE CT	8	6	14	-	-	-
38	FINANCIÈRE FAITHLIFE	4	-	4	-	-	-
39	FIRST CANADIAN	-	24	24	-	-	-
40	FORESTERS VIE	12 963	878	13 841	-	1	1
41	FORESTIERS (ORDRE IND.)	2 070	-	2 070	4	-	4
42	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
43	GAN VIE	280	-	280	-	-	-
44	GENERAL AMERICAN - VIE	-	-	-	-	-	-
45	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
46	GERBER	34	-	34	-	-	-
47	GRANDE LODGE D'ORANGE	42	-	42	-	-	-
48	GREAT-WEST	88 522	61 012	149 534	13 423	9 704	23 127
49	HARTFORD LIFE	-	-	-	-	-	-
50	HOSP. CANASSURANCE	-	-	-	-	-	-
51	HOUSEHOLD	1	2 832	2 833	-	-	-
52	HUMANIA	8 143	11 904	20 047	52	-	52
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	576 523	130 284	706 807	626 915	410 713	1 037 628
54	ITALO-CANADIENS	1	-	1	-	-	-
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	48	48	-	-	-
56	LONDON LIFE	388 900	-	388 900	13 475	61 713	75 188
57	L'UNION-VIE	56 585	3 677	60 262	21 322	-	21 322
58	MANUFACTURERS	417 960	101 841	519 801	34 843	17 951	52 794
59	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
61	MUNICH	-	-	-	-	-	-
62	NEW YORK LIFE	372	211	583	-	-	-
63	NORTH AMERICA - VIE	-	75	75	-	-	-
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
65	PARTENAIRE RE EUROPE	-	-	-	-	-	-
66	PENNCORP	518	1	519	11	-	11

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
97 609	1 373 569	1 471 178	552 387	1 849 847	2 402 234	17,47	32
4 739	56 991	61 730	198 393	63 085	261 478	1,90	33
157	4 830	4 987	8 710	5 526	14 236	0,10	34
58 385	-	58 385	74 880	-	74 880	0,54	35
-	-	-	14	-	14	0,00	36
-	3	3	8	9	17	0,00	37
-	-	-	4	-	4	0,00	38
-	108	108	-	132	132	0,00	39
191	597	788	13 154	1 476	14 630	0,11	40
2	-	2	2 076	-	2 076	0,02	41
-	-	-	-	-	-	-	42
-	-	-	280	-	280	0,00	43
-	-	-	-	-	-	-	44
-	-	-	-	-	-	-	45
-	-	-	34	-	34	0,00	46
-	-	-	42	-	42	0,00	47
83 652	485 592	569 244	185 597	556 308	741 905	5,40	48
-	-	-	-	-	-	-	49
43 294	77 801	121 095	43 294	77 801	121 095	0,88	50
-	1 100	1 100	1	3 932	3 933	0,03	51
34 489	33 864	68 353	42 684	45 768	88 452	0,64	52
55 382	533 500	588 882	1 258 820	1 074 497	2 333 317	16,97	53
-	-	-	1	-	1	0,00	54
-	42	42	-	90	90	0,00	55
-	-	-	402 375	61 713	464 088	3,38	56
4 101	42 558	46 659	82 008	46 235	128 243	0,93	57
91 538	607 232	698 770	544 341	727 024	1 271 365	9,25	58
-	118 100	118 100	-	118 100	118 100	0,86	59
-	-	-	-	-	-	-	60
-	-	-	-	-	-	-	61
-	-	-	372	211	583	0,00	62
-	296	296	-	371	371	0,00	63
-	-	-	-	-	-	-	64
-	-	-	-	-	-	-	65
7 170	-	7 170	7 699	1	7 700	0,06	66

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
67	PHOENIX LIFE	-	-	-	-	-	-
68	PREMIÈRE DU CANADA	-	8 480	8 480	-	-	-
69	PRIMERICA DU CANADA	29 241	-	29 241	1	-	1
70	PRINCIPAL	-	-	-	-	-	-
71	PROVENANCE	-	-	-	-	-	-
72	RBC - VIE	102 894	911	103 805	2 162	-	2 162
73	RBC DU CANADA	-	-	-	-	-	-
74	REASSURE AMERICA	15	-	15	-	-	-
75	RELIABLE	66	-	66	-	-	-
76	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
77	RGA	-	-	-	-	-	-
78	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
79	SCOR VIE	-	-	-	-	-	-
80	SCOTIA-VIE	3	80	83	-	-	-
81	SHERBROOKE VIE	858	6	864	-	-	-
82	SIAP	-	-	-	-	-	-
83	SSQ - VIE	3 042	107 702	110 744	49 123	10 564	59 687
84	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	68 616	15 020	83 636	-	-	-
85	STANDARD LIFE - ASSURANCE	-	-	-	44 151	476	44 627
86	STANDARD LIFE - CANADA	64 372	15 074	79 446	32 410	10 893	43 303
87	STANDARD LIFE 2006	-	-	-	-	-	-
88	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
89	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
90	SUN LIFE DU CANADA	512 911	122 567	635 478	131 275	348 973	480 248
91	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
92	TD-ASSURANCE-VIE	2	-	2	-	-	-
93	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
94	TRANS GLOBALE - VIE	-	96	96	-	-	-
95	TRANSAMERICA VIE CANADA	172 133	-	172 133	(3)	-	(3)
96	TRITON	-	-	-	-	-	-
97	UKRAINIENNE	18	-	18	-	-	-
98	UNITED AMERICAN	33	-	33	-	-	-
99	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
100	VSP SOINS DE LA VUE	-	-	-	-	-	-
101	WESTERN LIFE	780	389	1 169	-	-	-
	TOTAL	3 448 340	1 346 555	4 794 895	1 282 343	964 863	2 247 206

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	-	-	-	-	-	-	67
44	15 347	15 391	44	23 827	23 871	0,17	68
1	-	1	29 243	-	29 243	0,21	69
-	-	-	-	-	-	-	70
-	-	-	-	-	-	-	71
85 364	17 162	102 526	190 420	18 073	208 493	1,52	72
	28 959	28 959	-	28 959	28 959	0,21	73
-	-	-	15	-	15	0,00	74
3 442	-	3 442	3 508	-	3 508	0,03	75
-	-	-	-	-	-	-	76
-	-	-	-	-	-	-	77
-	-	-	-	-	-	-	78
-	-	-	-	-	-	-	79
25	2 460	2 485	28	2 540	2 568	0,02	80
6	-	6	864	6	870	0,01	81
-	-	-	-	-	-	-	82
-	1 060 772	1 060 772	52 165	1 179 038	1 231 203	8,95	83
22 596	5 774	28 370	91 212	20 794	112 006	0,81	84
-	-	-	44 151	476	44 627	0,32	85
663	152 403	153 066	97 445	178 370	275 815	2,01	86
-	-	-	-	-	-	-	87
-	-	-	-	-	-	-	88
-	-	-	-	-	-	-	89
57 549	619 398	676 947	701 735	1 090 938	1 792 673	13,04	90
9 985	-	9 985	9 985	-	9 985	0,07	91
-	2 246	2 246	2	2 246	2 248	0,02	92
-	-	-	-	-	-	-	93
-	2 127	2 127	-	2 223	2 223	0,02	94
1 143	-	1 143	173 273	-	173 273	1,26	95
	6 683	6 683	-	6 683	6 683	0,05	96
-	-	-	18	-	18	0,00	97
-	-	-	33	-	33	0,00	98
5	-	5	5	-	5	0,00	99
-	-	-	-	-	-	-	100
107	810	917	887	1 199	2 086	0,02	101
853 732	5 853 743	6 707 475	5 584 415	8 165 161	13 749 576	100,00	

Tableau 34

Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Total
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2013	2012	2011	2010	2009	2013
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	2 402 234	17,47	18,23	18,45	17,73	17,77	17,47
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	2 333 317	16,97	14,09	12,95	12,46	12,14	34,44
3	SUN LIFE DU CANADA	1 792 673	13,04	11,76	12,06	11,68	12,35	47,48
4	MANUFACTURERS	1 271 365	9,25	10,33	9,59	9,94	10,08	56,73
5	SSQ - VIE	1 231 203	8,95	9,28	8,88	8,94	8,78	65,68
6	GREAT-WEST	741 905	5,40	5,72	5,93	5,86	5,89	71,08
7	CAPITALE-PATRIMOINE	489 794	3,56	3,61	3,56	3,44	1,88	74,64
8	LONDON LIFE	464 088	3,38	3,57	3,71	3,58	3,64	78,01
9	CANADA SUR LA VIE	451 541	3,28	3,16	3,40	3,93	3,64	81,30
10	STANDARD LIFE - CANADA	275 815	2,01	2,22	2,42	3,14	3,54	83,30
11	EMPIRE	261 478	1,90	2,02	1,92	2,09	2,21	85,21
12	RBC - VIE	208 493	1,52	1,72	1,70	1,73	1,73	86,72
13	TRANSAMERICA VIE CANADA	173 273	1,26	1,43	1,61	1,65	1,68	87,98
14	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	161 511	1,17	1,21	1,25	1,22	2,55	89,16
15	BANQUE NATIONALE	155 090	1,13	1,27	1,30	1,28	1,26	90,28
16	L'UNION-VIE	128 243	0,93	0,91	0,91	0,57	0,55	91,22
17	HOSP. CANASSURANCE	121 095	0,88	0,98	0,99	0,96	0,94	92,10
18	MEDAVIE	118 100	0,86	0,84	0,80	0,74	0,66	92,96
19	BMO SOCIÉTÉ VIE	113 638	0,83	1,03	0,86	0,92	0,91	93,78
20	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	112 006	0,81	0,80	0,84	1,03	0,98	94,60
21	COMBINED D'AMÉRIQUE	107 360	0,78	0,84	0,89	0,90	0,91	95,38
22	HUMANIA	88 452	0,64	0,65	0,64	0,64	0,58	96,02
23	EXCELLENCE	74 880	0,54	0,60	0,73	0,80	0,81	96,57
24	CROIX BLEUE	64 965	0,47	0,48	0,46	0,46	0,46	97,04
25	CANASSURANCE	47 972	0,35	0,34	0,26	0,28	0,25	97,39
26	STANDARD LIFE - ASSURANCE	44 627	0,32	0,38	0,17	0,41	0,17	97,71
27	CHEVALIERS DE COLOMB	35 242	0,26	0,29	0,28	0,38	0,36	97,97
28	AMERICAN BANKERS - VIE	33 633	0,24	0,28	0,31	0,34	0,35	98,21
29	PRIMERICA DU CANADA	29 243	0,21	0,24	0,25	0,25	0,25	98,43
30	RBC DU CANADA	28 959	0,21	0,23	0,26	0,27	0,28	98,64
	Sous-total	13 562 195	98,64	98,48	97,37	97,61	97,60	
	Autres ass.	187 381	1,36	1,51	2,63	2,39	2,40	
	Total	13 749 576	100,00	99,99	100,00	100,00	100,00	

Tableau 35

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Assurance vie individuelle
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011		2013
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	576 523	16,72	551 146	16,25	522 104	15,85	16,72
2	SUN LIFE DU CANADA	512 911	14,87	497 944	14,68	485 526	14,74	31,59
3	MANUFACTURERS	417 960	12,12	421 719	12,43	428 372	13,00	43,71
4	LONDON LIFE	388 900	11,28	384 008	11,32	374 423	11,36	54,99
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	366 036	10,61	356 850	10,52	346 075	10,50	65,61
6	TRANSAMERICA VIE CANADA	172 133	4,99	175 085	5,16	178 033	5,40	70,60
7	CANADA SUR LA VIE	171 979	4,99	152 422	4,49	138 448	4,20	75,59
8	EMPIRE	152 960	4,44	146 804	4,33	139 488	4,23	80,02
9	RBC - VIE	102 894	2,98	105 845	3,12	98 319	2,98	83,01
10	GREAT-WEST	88 522	2,57	86 598	2,55	85 309	2,59	85,57
11	BMO SOCIÉTÉ VIE	81 161	2,35	78 938	2,33	74 105	2,25	87,93
12	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	68 616	1,99	60 966	1,80			89,92
13	STANDARD LIFE - CANADA	64 372	1,87	66 448	1,96	66 955	2,03	91,78
14	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	56 951	1,65	57 058	1,68	56 794	1,72	93,43
15	L'UNION-VIE	56 585	1,64	57 145	1,68	53 890	1,64	95,07
	Sous-total	3 278 503	95,07	3 198 976	94,30	3 047 841	92,50	
	Autres ass.	169 837	4,93	193 436	5,70	246 961	7,50	
	Total	3 448 340	100,00	3 392 412	100,00	3 294 802	100,00	

Tableau 36

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Assurance vie collective
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011		2013
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	419 178	31,13	399 888	31,37	387 346	30,54	31,13
2	CANADA SUR LA VIE	141 330	10,50	127 010	9,96	127 798	10,08	41,63
3	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	130 284	9,68	105 768	8,30	72 766	5,74	51,30
4	SUN LIFE DU CANADA	122 567	9,10	129 264	10,14	133 978	10,56	60,40
5	SSQ - VIE	107 702	8,00	100 049	7,85	91 062	7,18	68,40
6	MANUFACTURERS	101 841	7,56	105 472	8,27	96 149	7,58	75,96
7	BANQUE NATIONALE	81 483	6,05	83 541	6,55	82 150	6,48	82,02
8	GREAT-WEST	61 012	4,53	61 821	4,85	60 311	4,76	86,55
9	CAPITALE-PATRIMOINE	45 809	3,40	42 281	3,32	43 024	3,39	89,95
10	AMERICAN BANKERS - VIE	30 768	2,28	30 692	2,41	30 967	2,44	92,23
11	CROIX BLEUE	16 754	1,24	16 405	1,29	18 687	1,47	93,48
12	STANDARD LIFE - CANADA	15 074	1,12	18 481	1,45	19 895	1,57	94,60
13	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	15 020	1,12	611	0,05			95,71
14	HUMANIA	11 904	0,88	11 064	0,87	10 448	0,82	96,60
15	CANASSURANCE	11 651	0,87	8 896	0,70	4 703	0,37	97,46
	Sous-total	1 312 377	97,46	1 241 243	97,36	1 179 284	92,99	
	Autres ass.	34 178	2,54	33 660	2,64	88 874	7,01	
	Total	1 346 555	100,00	1 274 903	100,00	1 268 158	100,00	

Tableau 37

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Rentes individuelles
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011		2013
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	626 915	48,89	266 303	33,07	202 093	25,44	48,89
2	SUN LIFE DU CANADA	131 275	10,24	99 260	12,33	119 574	15,05	59,13
3	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	97 707	7,62	86 067	10,69	84 213	10,60	66,74
4	DESJARDINS FINANCIÈRE	88 742	6,92	78 118	9,70	86 731	10,92	73,67
5	SSQ - VIE	49 123	3,83	36 936	4,59	43 515	5,48	77,50
6	CAPITALE-PATRIMOINE	44 923	3,50	23 765	2,95	18 230	2,30	81,00
7	STANDARD LIFE - ASSURANCE	44 151	3,44	43 943	5,46	18 798	2,37	84,44
8	EMPIRE	40 694	3,17	43 855	5,45	30 265	3,81	87,62
9	MANUFACTURERS	34 843	2,72	34 706	4,31	64 759	8,15	90,33
10	STANDARD LIFE - CANADA	32 410	2,53	13 954	1,73	17 230	2,17	92,86
11	CANADA SUR LA VIE	24 175	1,89	17 885	2,22	36 420	4,59	94,75
12	L'UNION-VIE	21 322	1,66	10 002	1,24	12 939	1,63	96,41
13	LONDON LIFE	13 475	1,05	11 349	1,41	14 661	1,85	97,46
14	GREAT-WEST	13 423	1,05	5 093	0,63	9 955	1,25	98,51
15	ASSURANT	5 076	0,40	2 545	0,32	2 352	0,30	98,90
	Sous-total	1 268 254	98,90	773 781	96,08	761 735	95,90	
	Autres ass.	14 089	1,10	31 537	3,92	32 576	4,10	
	Total	1 282 343	100,00	805 318	100,00	794 311	100,00	

Tableau 38

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Rentes collectives
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011		2013
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	410 713	42,57	336 635	54,82	300 562	56,53	42,57
2	SUN LIFE DU CANADA	348 973	36,17	93 351	15,20	64 497	12,13	78,74
3	LONDON LIFE	61 713	6,40	47 941	7,81	48 646	9,15	85,13
4	DESJARDINS FINANCIÈRE	57 100	5,92	64 301	10,47	55 025	10,35	91,05
5	BMO SOCIÉTÉ VIE	21 657	2,24	17 942	2,92	474	0,09	93,29
6	MANUFACTURERS	17 951	1,86	15 448	2,52	13 317	2,50	95,15
7	CANADA SUR LA VIE	14 768	1,53	7 921	1,29	4 686	0,88	96,68
8	STANDARD LIFE - CANADA	10 893	1,13	12 230	1,99	12 510	2,35	97,81
9	SSQ - VIE	10 564	1,09	7 702	1,25	12 361	2,32	98,91
10	GREAT-WEST	9 704	1,01	5 600	0,91	9 219	1,73	99,91
11	STANDARD LIFE - ASSURANCE	476	0,05	2 846	0,46	840	0,16	99,96
12	ASSURANT	153	0,02	152	0,02	68	0,01	99,98
13	EMPIRE	153	0,02	188	0,03	149	0,03	100,00
14	ASSOMPTION	44	0,00	51	0,01	120	0,02	100,00
15	FORESTERS VIE	1	0,00	4	0,00			100,00
	Sous-total	964 863	100,00	612 312	99,72	522 474	98,27	
	Autres ass.	-	0,00	1 747	0,28	9 195	1,73	
	Total	964 863	100,00	614 059	100,00	531 669	100,00	

Tableau 39

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Accidents et maladie individuel
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011		2013
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	COMBINED D'AMÉRIQUE	99 400	11,64	96 199	11,86	96 068	12,61	11,64
2	DESJARDINS FINANCIÈRE	97 609	11,43	92 403	11,39	84 845	11,13	23,08
3	MANUFACTURERS	91 538	10,72	95 145	11,73	87 040	11,42	33,80
4	RBC - VIE	85 364	10,00	85 641	10,56	83 396	10,94	43,80
5	GREAT-WEST	83 652	9,80	79 229	9,77	74 800	9,82	53,60
6	EXCELLENCE	58 385	6,84	55 396	6,83	53 093	6,97	60,43
7	SUN LIFE DU CANADA	57 549	6,74	50 129	6,18	42 888	5,63	67,18
8	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	55 382	6,49	47 345	5,84	38 392	5,04	73,66
9	HOSP. CANASSURANCE	43 294	5,07	45 696	5,63	46 456	6,10	78,73
10	HUMANIA	34 489	4,04	30 472	3,76	28 336	3,72	82,77
11	CANADA SUR LA VIE	25 821	3,02	23 271	2,87	21 483	2,82	85,80
12	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	22 596	2,65	21 465	2,65	21 106	2,77	88,44
13	CANASSURANCE	17 843	2,09	15 977	1,97	18 517	2,43	90,53
14	CO-OPERATORS - VIE	15 429	1,81	10 621	1,31	10 423	1,37	92,34
15	CAPITALE-PATRIMOINE	13 080	1,53	11 070	1,37	9 245	1,21	93,87
	Sous-total	801 431	93,87	760 059	93,73	716 088	93,97	
	Autres assureurs	52 301	6,13	50 873	6,27	45 927	6,03	
	Total	853 732	100,00	810 932	100,00	762 015	100,00	

Tableau 40

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Accidents et maladie collectif
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011		2013
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Part cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	1 373 569	23,46	1 269 188	23,07	1 214 952	23,65	23,46
2	SSQ - VIE	1 060 772	18,12	1 003 026	18,23	897 031	17,46	41,59
3	SUN LIFE DU CANADA	619 398	10,58	588 369	10,69	575 607	11,20	52,17
4	MANUFACTURERS	607 232	10,37	608 055	11,05	441 095	8,58	62,54
5	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	533 500	9,11	440 360	8,00	390 517	7,60	71,65
6	GREAT-WEST	485 592	8,30	470 632	8,55	459 285	8,94	79,95
7	CAPITALE-PATRIMOINE	368 283	6,29	356 073	6,47	337 871	6,58	86,24
8	STANDARD LIFE - CANADA	152 403	2,60	163 070	2,96	167 655	3,26	88,84
9	MEDAVIE	118 100	2,02	104 323	1,90	-	0,00	90,86
10	HOSP. CANASSURANCE	77 801	1,33	75 890	1,38	70 679	1,38	92,19
11	CANADA SUR LA VIE	73 468	1,26	63 398	1,15	71 971	1,40	93,45
12	EMPIRE	56 991	0,97	50 749	0,92	48 024	0,93	94,42
13	BANQUE NATIONALE	53 512	0,91	54 239	0,99	53 184	1,04	95,33
14	CROIX BLEUE	48 103	0,82	43 246	0,79	35 035	0,68	96,16
15	L'UNION-VIE	42 558	0,73	38 266	0,70	34 026	0,66	96,88
	Sous-total	5 671 282	96,88	5 328 884	96,86	4 796 932	93,36	
	Autres assureurs	182 461	3,12	172 769	3,14	341 318	6,64	
	Total	5 853 743	100,00	5 501 653	100,00	5 138 250	100,00	

2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES

2.2.1 Portrait du secteur

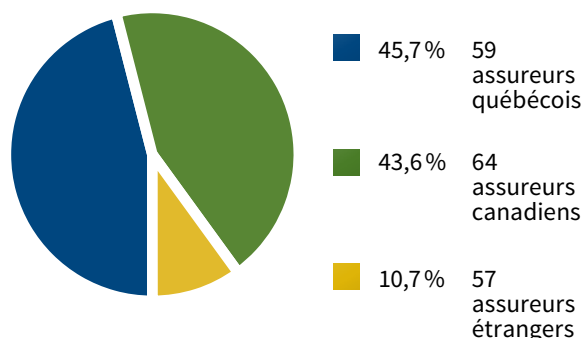
L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2013, les 180 assureurs de dommages qui étaient autorisés à exercer au Québec se partageaient à peu près également le marché, en nombre de joueurs, selon le type de charte.

Comme le montre le graphique 53, les assureurs à chartes canadienne ou d'une autre province (assureurs canadiens) et québécoise, avec une légère avance pour ces derniers, se sont partagés la très grande partie du marché du Québec avec près de 90 % des primes directes souscrites.

Graphique 53

Nombre d'assureurs et parts de marché selon la charte

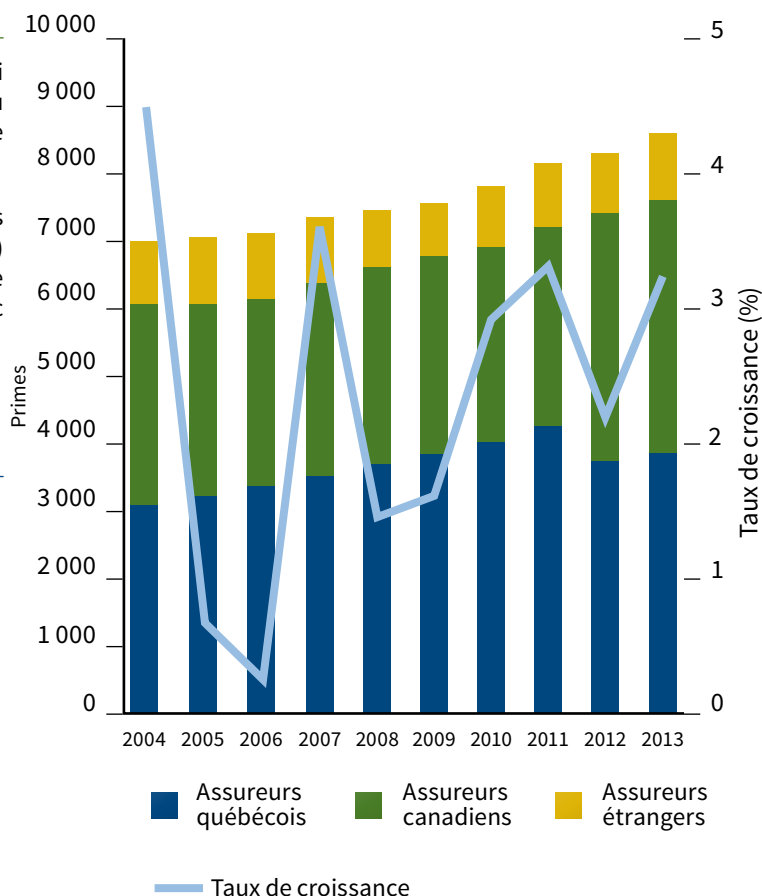


Le graphique 54 montre l'évolution des primes directes souscrites au cours des 10 dernières années, selon le type de charte et au total. Globalement, malgré un taux de croissance en dents de scie d'une année à l'autre, l'augmentation du volume de primes souscrites a été soutenue au cours de cette période, passant de 7 G\$ en 2004 à plus de 8,5 G\$ en 2013.

Ce graphique indique que ce sont les assureurs à charte québécoise qui ont accaparé la plus grande part de cette augmentation, et ce, malgré la forte baisse observée en 2012, principalement attribuable à l'acquisition d'AXA Canada inc., un important assureur à charte du Québec par Intact Corporation financière, un assureur à charte canadienne. Cette acquisition n'est cependant pas un phénomène isolé, mais confirme la tendance observée au cours des dernières années à l'échelle canadienne vers une plus grande concentration du marché.

Graphique 54

Évolution des primes directes souscrites selon la charte en millions de dollars



À titre d'exemple, une comparaison faite entre les parts de marché des assureurs faisant affaire au Québec, telles qu'elles étaient en 2011, 2012 et 2013 démontre que les cinq plus importants s'accaparaient respectivement 40,2 %, 42,7 % et 44,6 %, ce qui représente des bonds significatifs en points de pourcentage de parts de marché.

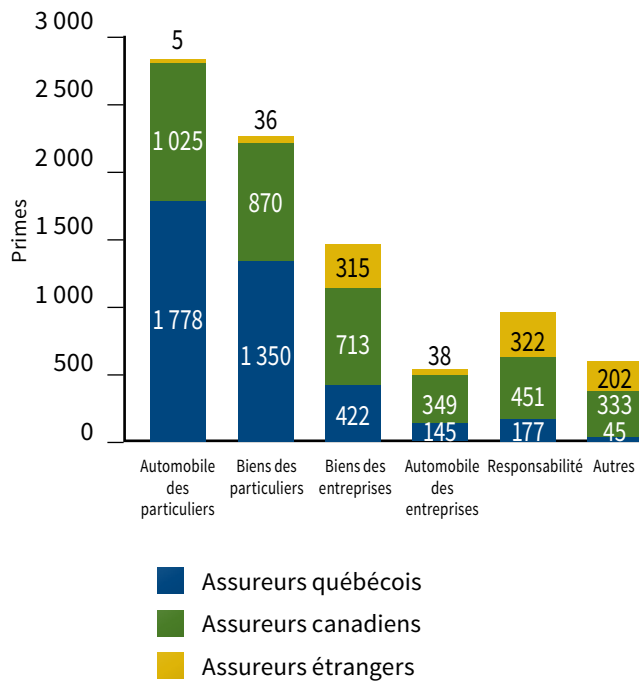
La demande d'assurance

Les graphiques 55 et 56 visent à illustrer, selon deux perspectives, la répartition des primes directes souscrites pour chacune des principales catégories d'assurance et en fonction de la charte des assureurs.

Les résultats indiquent la forte présence des assureurs à chartes québécoise et canadienne en assurance automobile et biens des particuliers, avec plus de 5 G\$ de primes souscrites pour ces deux catégories, ce qui représente près de 60 % des primes souscrites totales de 8,6 G\$.

Graphique 55

Répartition des primes directes souscrites par catégorie selon la charte en millions de dollars



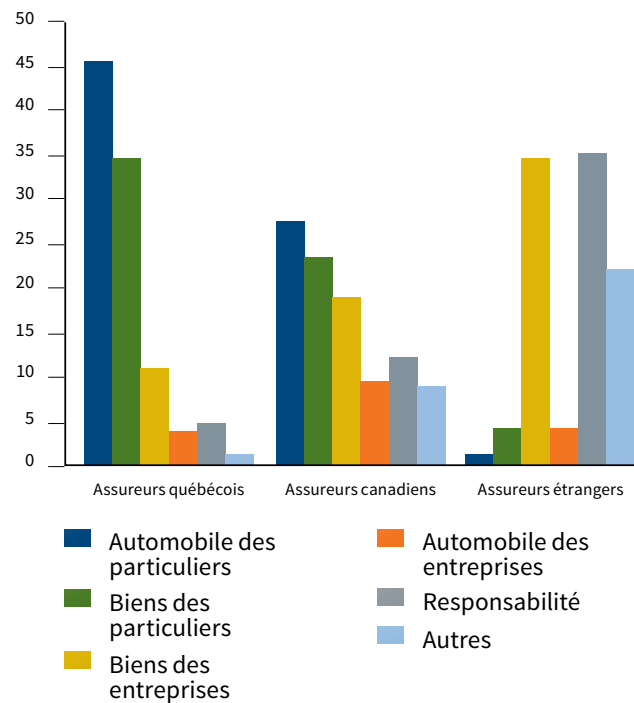
Un examen plus approfondi des données par assureur permet de constater que parmi les sept premiers assureurs de chacune de ces deux catégories, six sont à charte québécoise et sont des assureurs directs. Les tableaux 46 et 48 référant aux données détaillées par institution donnent plus de précision à cet égard.

À l'inverse, les assureurs à charte étrangère sont quasi absents des assurances des particuliers. Ils sont davantage présents en assurance des entreprises et dans les catégories de produits non traditionnels, vendus presque exclusivement par l'entremise des courtiers d'assurance.

Pour ce qui est des assureurs à charte du Canada, ils ont un portefeuille beaucoup plus diversifié et équilibré entre toutes les catégories d'assurance et les modes de distribution.

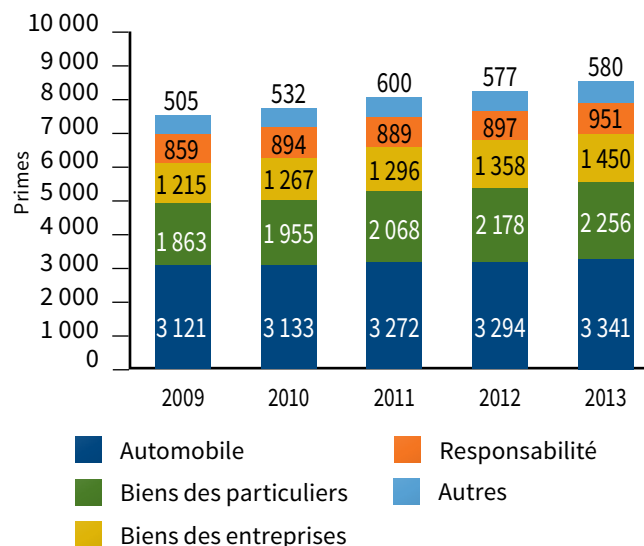
Graphique 56

Répartition des primes directes souscrites par charte selon la catégorie en pourcentage



Graphique 57

Évolution des primes directes souscrites par catégorie en millions de dollars



Le graphique 57 illustre la répartition des primes directes souscrites par catégorie d'assurance au cours des cinq dernières années.

En observant l'évolution des primes au cours de cette période, on remarque que les taux de croissance les plus forts se trouvent en biens, autant ceux des particuliers (+21 %) que des entreprises (+19 %). La tendance à la hausse des valeurs assurées, des réclamations liées aux catastrophes naturelles et des réclamations liées aux dégâts d'eau sont parmi les facteurs pris en compte par les assureurs et expliquent en partie cette forte croissance des primes dans les catégories des biens.

À l'opposé, l'excellence des résultats en assurance automobile explique en grande partie la faible croissance des primes depuis 2009, soit 7 %, ce qui représente un taux composé annuel moyen de 1,7 %, conséquence des diminutions de tarif observées depuis quelques années.

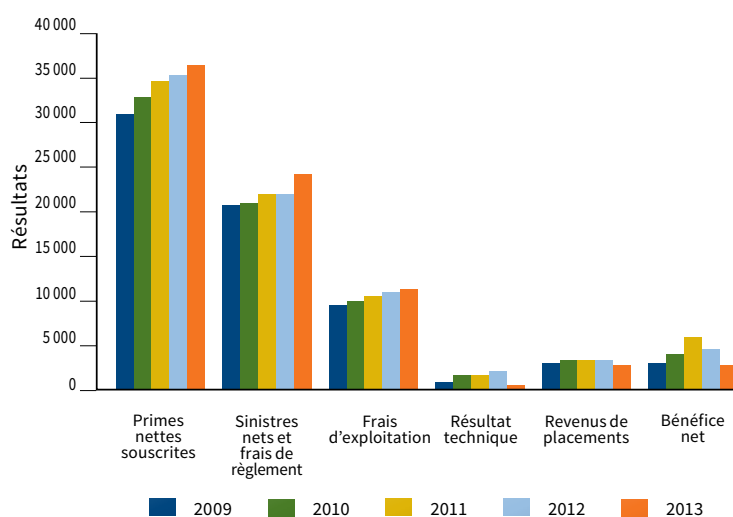
Les résultats financiers

Le graphique 58 présente en un coup d'œil l'évolution d'éléments-clé de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Sur cette base, il est important de noter que les données financières proviennent de l'état des résultats de chacun de ces assureurs et reflètent donc l'ensemble de leurs opérations canadiennes et étrangères, et non seulement celles effectuées pour leurs affaires au Québec.

Au chapitre des revenus, le graphique 58 montre une croissance relativement stable des primes nettes depuis 2009. Pour 2013, les primes nettes souscrites se chiffrent à 36,5 G\$, en hausse de 2,9 % par rapport à l'année précédente.

Graphique 58

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats en millions de dollars



Au Canada, la dernière année a été la plus coûteuse de toute l'histoire en terme de catastrophes, ce qui a passablement affecté les résultats des assureurs. Les mois de juin et de juillet 2013 ont été particulièrement désastreux et marquants avec les inondations en Alberta et en Ontario, entrecoupées par le déraillement du train à Lac-Mégantic. L'année s'est finalement conclue par une tempête hivernale qui s'est étendue de l'Ontario jusqu'aux Maritimes vers la fin du mois de décembre. Ces événements ont contribué pour plus de 3 G\$ au total des sinistres et frais de règlement encourus au Canada en 2013.

Les frais d'exploitation ont continué à croître en valeur absolue et en pourcentage des primes nettes souscrites pour se situer à 31,6 % en 2013.

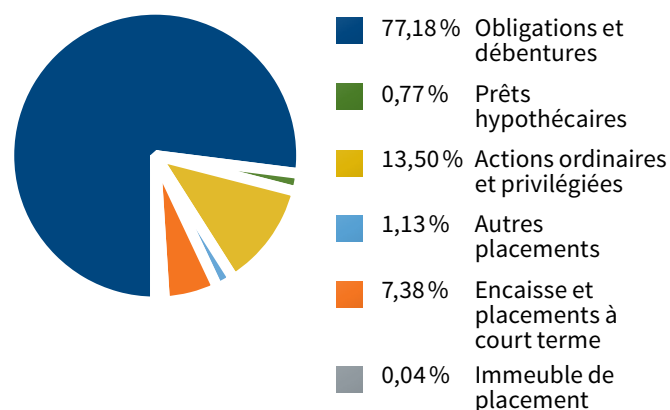
Le résultat technique de 2013 a été le plus faible des cinq dernières années avec un peu plus de 400 M\$. Combiné à des revenus de placement de 2,6 G\$, également à leur plus bas niveau des cinq dernières années, le bénéfice net des assureurs s'est finalement soldé à 2,6 G\$ après impôts, en baisse de près de 2 G\$ (-42 %) par rapport à l'année précédente.

Les placements

Le graphique 59 montre la composition du portefeuille de placements des assureurs de dommages qui s'élevait, en 2013, à 89,8 G\$. La part des obligations et débetures se situe à 77,2 %, alors que celle des actions ordinaires et privilégiées est de 13,5 %.

Graphique 59

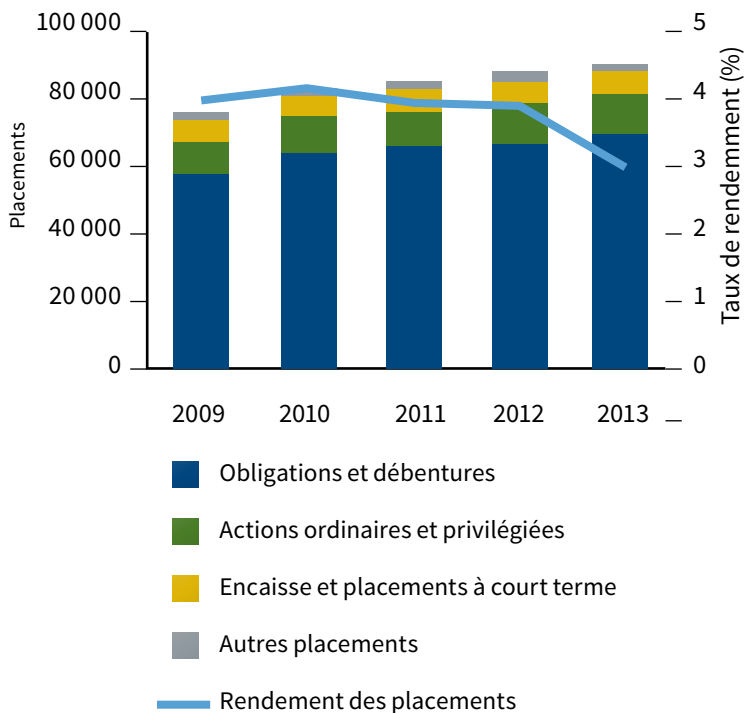
Composition du portefeuille de placements par catégorie



Le graphique 60 vise à montrer l'évolution du portefeuille de placement par catégorie, ainsi que le taux de rendement global pour chacune des cinq dernières années.

Graphique 60

Évolution du portefeuille de placements par catégories en millions de dollars et taux de rendement global en pourcentage



Le rendement global du portefeuille de placement des assureurs de dommages a été de 3 % en 2013, ce qui représente une baisse importante, soit de 1 point de pourcentage par rapport au rendement obtenu au cours de chacune des quatre années précédentes. Cette situation pourrait s'expliquer en partie par la hausse des taux d'intérêt des obligations, cette dernière catégorie ayant représenté plus de 77 % du portefeuille de placement des assureurs de dommages évalué à près de 90 G\$ en 2013.

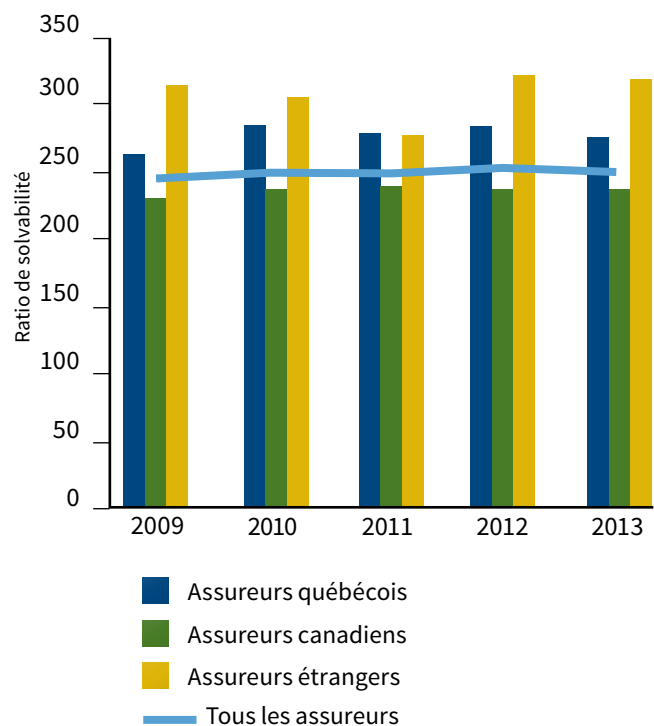
La solvabilité

Au Québec, les assureurs de dommages sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils prennent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité, qui compare le montant de capital disponible des assureurs (au numérateur) avec celui du capital minimal requis par l'Autorité.

Comme le montre le graphique 61, les assureurs de dommages exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio global de plus de 253 %, soit au même niveau que 2012, et légèrement supérieur aux niveaux observés au cours des trois années qui ont précédé. Cela est d'autant plus notable compte tenu de la forte détérioration des résultats en 2013 et des modifications récentes des exigences de l'Autorité en matière de capital. Cet aspect est abordé plus en détail au début du rapport traitant des principaux enjeux des assureurs de dommages.

Graphique 61

Évolution du ratio de solvabilité global et selon la charte en pourcentage



Ce graphique montre aussi que les assureurs à charte québécoise affichent depuis cinq ans un ratio de capital systématiquement supérieur à celui des assureurs à charte canadienne (276 % par rapport à 236 % en 2013), mais inférieur à celui des assureurs à charte étrangère (319 %).

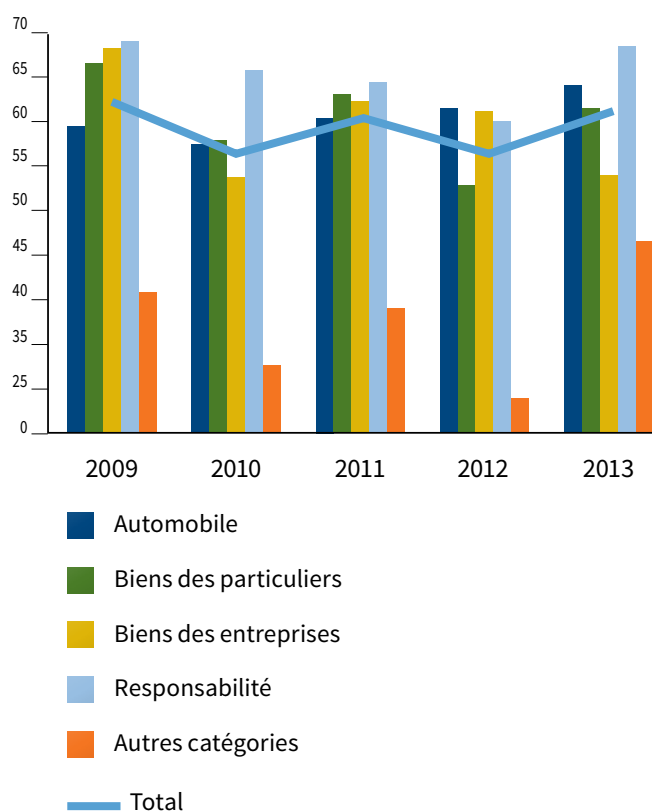
La sinistralité

Le graphique 62 présente le ratio des sinistres et frais de règlement directs subis sur les primes directes gagnées des cinq dernières années pour chacune des principales catégories d'assurance.

Globalement, le ratio des sinistres sur les primes pour l'ensemble des catégories de produits est illustré par la ligne en continu sur le graphique. Il a varié en dents de scie, entre 56 % et 62 %, au cours de cette période.

Graphique 62

Évolution de la sinistralité selon la catégorie en pourcentage



L'assurance automobile, qui représentait 3,2 G\$ de primes directes gagnées, soit 39 % des primes totales de 2013 semble se détériorer depuis quelques années, son ratio passant graduellement de 57 % en 2010 à 64 % en 2013. Malgré cette baisse de rentabilité, qui s'explique principalement par une forte compétition résultant en baisses de tarifs pour plusieurs segments, l'assurance automobile est demeurée profitable pour la majorité des assureurs.

En biens des particuliers (2,2 G\$ de primes) comme en biens des entreprises (1,4 G\$ de primes), les résultats varient beaucoup d'une année à l'autre. Alors que ces variations se sont produites dans le même sens depuis 2009, il est intéressant de constater qu'en 2013, les résultats en biens des particuliers se sont fortement détériorés, passant de 53 % en 2012 à 62 % cette année, contrairement à ceux des biens des entreprises qui se sont plutôt améliorés, passant de 61 % à 54 %.

Enfin, l'assurance de la responsabilité, qui compte pour 0,9 G\$ de primes, a vu ses résultats s'améliorer graduellement depuis 2009 pour atteindre un ratio de 60 % en 2012. Ses résultats se sont toutefois dégradés en 2013 avec un ratio de 69 %, le même que celui observé cinq ans auparavant.

2.2.2 Données détaillées par institution

Tableau 41

Liste des assureurs de dommages détenant un permis au Québec au 31 décembre 2013

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social
1	ABITIBIENNE	PROMUTUEL L'ABITIBIENNE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Amos
2	ACE INA	ASSURANCE ACE INA	S.S.A.C.	Toronto
3	AFFILIATED FM	CORPORATION D'ASSURANCES AFFILIATED FM	B.P.A.C.	Johnston
4	AIG DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA	S.S.A.C.	Toronto
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U.	B.P.A.C.	Chicago
6	ALLSTATE	ALLSTATE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	B.P.A.C.	Northbrook
7	ALLSTATE DU CANADA	ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Markham
8	ALPHA	L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC.	S.S.Q.	Drummondville
9	AMERICAN BANKERS	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA FLORIDE	B.P.A.C.	Miami
10	AMERICAN ROAD	COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAN ROAD	B.P.A.C.	Dearborn
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	S.S.A.C.	Hamilton
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	PROMUTUEL APPALACHES - ST-FRANÇOIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Thetford Mines
13	ARCH CANADA	ARCH ASSURANCES CANADA LTÉE	S.S.A.C.	Toronto
14	ASPEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE ASPEN UK	B.P.A.C.	London
15	ASSURANCES FCT	COMPAGNIE D'ASSURANCES FCT LTÉE	S.S.A.C.	Oakville
16	ASSURANCES NLF	ASSURANCES NLF	B.P.A.C.	Stamford
17	ATRADIUS	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT N.V.	B.P.A.C.	Amsterdam
18	AVIVA	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	S.S.A.C.	Scarborough
19	AXA (CANADA)	ÀXA ASSURANCES (CANADA)	S.S.A.C.	Toronto
20	AXA ASSURANCES	AXA ASSURANCES INC.	S.S.Q.	Montréal
21	AXA PACIFIQUE	AXA PACIFIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Toronto
22	AXIS	AXIS COMPAGNIE DE RÉASSURANCE (SUCCURSALE CANADIENNE)	B.P.A.C.	New York
23	BAGOT	PROMUTUEL BAGOT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Saint-Liboire
24	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	S.S.Q.	Montréal
25	BARREAU DU QUÉBEC	BARREAU DU QUÉBEC	S.S.Q.	Montréal
26	BEAUCE-ETCHEMINS	PROMUTUEL BEAUCE-ETCHEMINS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Beauceville
27	BELAIR INC.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INC.	S.S.Q.	Anjou
28	BELLECHASSE-LÉVIS	PROMUTUEL BELLECHASSE-LÉVIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Saint-Gervais
29	BERKLEY	COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY	B.P.A.C.	Greenwich

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridique	Hypothèque et Titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	1
Can.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	2
Étr.	C.A.			X	X	X				X	X	X	3
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	4
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	5
Étr.	C.A.	X		X		X					X	X	6
Can.	C.A.	X		X		X		X			X	X	7
Qué.	C.A.	X		X	X						X	X	8
Étr.	C.A.			X	X						X	X	9
Étr.	C.A.	X		X								X	10
Can.	C.A.	X	X	X							X	X	11
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	12
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	13
Étr.	C.A.		X	X		X				X	X	X	14
Can.	C.A.			X					X				15
Étr.	C.A.		X								X		16
Étr.	C.A.						X						17
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	18
Can.	C.A.	X		X		X		X		X	X	X	19
Qué.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	20
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	21
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X			X	X	22
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	23
Qué.	C.A.										X	X	24
Qué.	O.P.							X			X	X	25
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	26
Qué.	C.A.	X		X	X	X		X		X	X	X	27
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	28
Étr.	C.A.		X	X	X	X					X	X	29

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social
30	BOIS-FRANCS	PROMUTUEL BOIS-FRANCS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Victoriaville
31	CAISSE CENTRALE	CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE	B.P.Q.	Paris
32	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.Q.	Montréal
33	CAPITALE - GÉNÉRALES	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	S.S.Q.	Québec
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	S.S.Q.	Montréal
35	CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	B.P.A.C.	Omaha
36	CHUBB DU CANADA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Toronto
37	COATICOOK-SHERBROOKE	PROMUTUEL COATICOOK-SHERBROOKE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Coaticook
38	COFACE	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	B.P.A.C.	East Windsor
39	COLISEE RE	COLISEE RE	B.P.Q.	Paris
40	CONTINENTAL CASUALTY	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTINENTAL CASUALTY	B.P.A.C.	Chicago
41	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS	S.S.A.C.	Guelph
42	COREPOINTE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COREPOINTE	B.P.A.C.	Birmingham
43	COSECO	COMPAGNIE D'ASSURANCE COSECO	S.S.A.C.	Mississauga
44	CUMIS - GÉN.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CUMIS	S.S.A.C.	Burlington
45	DAS	DAS COMPAGNIE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE LIMITÉE	S.S.A.C.	Toronto
46	DESJARDINS - GÉN.	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	S.S.Q.	Lévis
47	DEUX-MONTAGNES	PROMUTUEL DEUX-MONTAGNES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Saint-Eustache
48	DOMINION DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	S.S.A.C.	Toronto
49	DRUMMOND	PROMUTUEL DRUMMOND, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Drummondville
50	ECCLÉSIASTIQUES	SOCIÉTÉ DES ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES	B.P.A.C.	Gloucester
51	ÉCHELON	ÉCHELON, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALE	S.S.A.C.	Mississauga
52	ECONOMICAL	ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Waterloo
53	ELECTRIC	COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC	B.P.A.C.	Beverly
54	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	SERVICES D'ASSURANCE ASSOCIÉS ÉLECTRICITÉ ET GAZ	B.P.A.C.	East Rutherford
55	ELITE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ELITE	S.S.A.C.	Scarborough
56	EMPLOYEURS DE WAUSAU	COMPAGNIE D'ASSURANCES DES EMPLOYEURS DE WAUSAU	B.P.A.C.	Boston
57	ÉQUITABLE - GÉN.	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	S.S.Q.	Québec
58	EULER-HERMES	COMPAGNIE D'ASSURANCES EULER-HERMES - AMÉRIQUE DU NORD	B.P.Q.	Owing Mills
59	EVEREST	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU CANADA	S.S.A.C.	Toronto
60	FABRIQUES DE MONTRÉAL	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE MONTRÉAL	S.S.Q.	Montréal
61	FABRIQUES DE QUÉBEC	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE QUÉBEC	S.S.Q.	Québec
62	FÉDÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCES FÉDÉRALE	B.P.A.C.	Warren
63	FEDERATED DU CANADA - GÉN	LA FEDERATED, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	S.S.A.C.	Winnipeg

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Cautions	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridique	Hypothèque et Titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	30
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	31
Qué.	C.A.	X		X							X	X	32
Qué.	C.A.	X		X	X	X		X			X	X	33
Qué.	O.P.							X			X	X	34
Étr.	C.A.								X				35
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	36
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	37
Étr.	C.A.						X						38
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	39
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	40
Can.	C.A.	X	X	X	X	X					X	X	41
Étr.	C.A.	X											42
Can.	C.A.	X		X							X	X	43
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	44
Can.	C.A.							X					45
Qué.	C.A.	X		X	X	X			X		X	X	46
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	47
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	48
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	49
Étr.	C.A.			X		X				X	X	X	50
Can.	C.A.	X		X	X			X			X	X	51
Can.	C.M.A.	X		X	X	X				X	X	X	52
Étr.	C.A.	X									X		53
Étr.	C.A.		X	X		X				X	X	X	54
Can.	C.A.	X		X							X	X	55
Étr.	C.A.	X		X		X					X	X	56
Can.	C.A.	X		X							X	X	57
Étr.	C.A.						X						58
Can.	C.A.	X		X							X	X	59
Qué.	C.M.A.	X		X		X					X	X	60
Qué.	C.M.A.	X		X		X					X	X	61
Étr.	C.A.	X		X	X	X				X	X	X	62
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	63

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social
64	FÉDÉRATION	LA FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA	S.S.Q.	Montréal
65	FM GLOBAL	FM GLOBAL	B.P.A.C.	Johnston
66	GARANTIE	LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	S.S.A.C.	Toronto
67	GENWORTH	COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA	S.S.A.C.	Oakville
68	GLOBALE - RÉASS.	LA GLOBALE COMPAGNIE RÉASSURANCES	S.S.A.C.	Burlington
69	GREAT AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN	B.P.A.C.	Cincinnati
70	GROUPAMA S.A.	GROUPAMA S.A.	B.P.Q.	Paris
71	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.Q.	Granby
72	GROUPE LEDOR	GROUPE LEDOR INC., MUTUELLE D'ASSURANCE	S.S.Q.	Sainte-Claire
73	HABITATION ET AUTO TD	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	S.S.A.C.	Toronto
74	HANNOVER	COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE DE HANNOVER	B.P.A.C.	Berkshire
75	HARTFORD INCENDIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD	B.P.A.C.	Hartford
76	HAUT ST-LAURENT	PROMUTUEL HAUT ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Châteauguay
77	HDI-GERLING VERSICHERUNG	INDUSTRIE HDI-GERLING VERSICHERUNG	B.P.A.C.	Hannover
78	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE CANADA GUARANTY	S.S.A.C.	Toronto
79	HYPOTHÈQUES DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES DU CANADA	S.S.A.C.	Toronto
80	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	S.S.Q.	Québec
81	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.	S.S.Q.	Québec
82	INNOVASSUR	INNOVASSUR, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	S.S.Q.	Montréal
83	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	LA COMPAGNIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE CHAUDIÈRE ET MACHINERIE	S.S.A.C.	Toronto
84	INTACT	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Toronto
85	INTACT AGRICOLE	INTACT ASSURANCE AGRICOLE INC.	S.S.Q.	Montréal
86	INTER-OUEST	L'ASSURANCE MUTUELLE DE L'INTER-OUEST	S.S.Q.	Gatineau
87	JEVCO	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO	S.S.Q.	Toronto
88	JEWELERS	JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE	B.P.A.C.	Neenah
89	LAC AU FJORD	PROMUTUEL DU LAC AU FJORD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Hébertville
90	LAC ST-PIERRE-LES FORGES	PROMUTUEL LAC ST-PIERRE - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Baie-du-Febvre
91	LANAUDIÈRE	PROMUTUEL LANAUDIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Joliette
92	LAWPRO	ASSURANCE LAWPRO	S.S.A.C.	Toronto

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridique	Hypothèque et Titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Can.	C.A.	X		X	X	X		X		X	X	X	64
Étr.	C.M.A.			X		X				X	X	X	65
Can.	C.A.	X		X	X	X	X	X			X	X	66
Can.	C.A.								X				67
Aut. prov.	C.A.	X	X	X	X	X					X	X	68
Étr.	C.A.			X		X				X	X	X	69
Étr.	C.A.			X		X				X	X	X	70
Qué.	C.M.A.	X		X		X					X	X	71
Qué.	C.M.A.	X		X	X	X					X	X	72
Can.	C.A.	X		X							X	X	73
Étr.	C.A.			X		X					X	X	74
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	75
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	76
Étr.	C.A.			X		X				X	X	X	77
Can.	C.A.								X				78
Can.	C.A.				X				X				79
Qué.	C.A.	X		X	X	X					X	X	80
Qué.	C.A.	X		X				X			X	X	81
Qué.	C.A.	X		X				X			X	X	82
Can.	C.A.			X		X					X	X	83
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	84
Qué.	C.A.	X		X	X	X		X			X	X	85
Qué.	C.M.A.			X		X					X	X	86
Can.	C.A.	X		X	X						X	X	87
Étr.	C.M.A.			X		X					X	X	88
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	89
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	90
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	91
Aut. prov.	C.A.								X				92

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social
93	LEGACY	COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES LEGACY	S.S.A.C.	Toronto
94	L'ESTUAIRE	PROMUTUEL DE L'ESTUAIRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Rimouski
95	LIBERTÉ MUTUELLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE	B.P.A.C.	Boston
96	LITTORAL	PROMUTUEL DU LITTORAL, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Saint-Pascal
97	LLOYD'S	LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S	B.P.Q.	London
98	LOTBINIÈRE	PROMUTUEL LOTBINIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Laurier-Station
99	LUMBERMEN'S	L'ASSUREUR LUMBERMEN'S	B.P.Q.	Boca Raton
100	MISSISQUOI	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI	S.S.Q.	Montréal
101	MITSUI SUMITOMO	COMPAGNIE D'ASSURANCE MITSUI SUMITOMO LIMITÉE	B.P.A.C.	Tokyo
102	MONTMAGNY-L'ISLET	PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Montmagny
103	MONTS ET RIVES	PROMUTUEL MONTS ET RIVES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Lac-Mégantic
104	MOTORS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTORS	B.P.A.C.	Southfield
105	MUNICH AMÉRIQUE	RÉASSURANCE MUNICH AMÉRIQUE, INC.	B.P.A.C.	Wilmington
106	MUNICH DU CANADA	LA MUNICH, DU CANADA, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	S.S.A.C.	Toronto
107	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	S.S.Q.	Montréal
108	NIPPONKOA	NIPPONKOA, COMPAGNIE D'ASSURANCE, LIMITÉE	B.P.A.C.	Tokyo
109	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	LA NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Toronto
110	NORDIQUE	LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	S.S.A.C.	Toronto
111	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES ENTREPRISES NORTHBRIDGE	S.S.A.C.	Toronto
112	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	S.S.A.C.	Toronto
113	NORTHBRIDGE INDEMNISATION	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE D'INDEMNISATION NORTHBRIDGE	S.S.A.C.	Vancouver
114	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES PARTICULIERS NORTHBRIDGE	S.S.A.C.	Toronto
115	NOVEX	NOVEX COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Toronto
116	OACIQ	ORGANISME D'AUTORÉGLEMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC	S.S.Q.	Brossard
117	ODYSSEY RE	ODYSSEY COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	S.S.A.C.	Stamford
118	OMEGA	OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.A.C.	Toronto
119	OPTIMUM - GÉNÉRAL	OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	S.S.Q.	Montréal
120	OPTIMUM AGRICOLE	OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC.	S.S.Q.	Trois-Rivières
121	ORDRE DES ARCHITECTES	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC	S.S.Q.	Montréal
122	ORDRE DES DENTISTES	ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC	S.S.Q.	Montréal
123	ORDRE DES ÉVALUATEURS	ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	S.S.Q.	Montréal
124	ORDRE DES PHARMACIENS	ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC	S.S.Q.	Montréal
125	OUTAOUAIS	PROMUTUEL L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Saint-André-Avellin

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridique	Hypothèque et Titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Can.	C.A.			X								X	93
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	94
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	95
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	96
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	97
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	98
Étr.	C.A.			X		X						X	99
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	100
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	101
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	102
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	103
Étr.	C.A.	X		X	X	X					X	X	104
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	105
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	106
Qué.	C.M.A.	X		X		X		X			X	X	107
Étr.	C.A.	X		X		X					X	X	108
Can.	C.A.			X								X	109
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	110
Can.	C.A.	X		X							X	X	111
Can.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	112
Can.	C.A.			X							X	X	113
Can.	C.A.	X		X		X					X	X	114
Can.	C.A.	X		X	X	X		X		X	X	X	115
Qué.	O.P.										X		116
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	117
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	118
Qué.	C.A.	X		X	X	X					X	X	119
Qué.	C.A.	X		X		X					X	X	120
Qué.	O.P.										X		121
Qué.	O.P.										X		122
Qué.	O.P.										X		123
Qué.	O.P.										X		124
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	125

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social
126	PAFCO	PAFCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Markham
127	PARTENAIRE RÉ U.S.	PARTENAIRE, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE DES É-U	B.P.A.C.	Greenwich
128	PEMBRIDGE	PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Markham
129	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	S.S.Q.	Lévis
130	PORTNEUF-CHAMPLAIN	PROMUTUEL PORTNEUF-CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Saint-Basile
131	PRAIRIE-VALMONT	PROMUTUEL PRAIRIE-VALMONT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Waterloo
132	PRIMUM	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.A.C.	Toronto
133	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	S.S.Q.	Québec
134	PROMUTUEL RÉASSURANCE	PROMUTUEL RÉASSURANCE	S.S.Q.	Québec
135	PROTECTRICE	LA PROTECTRICE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	B.P.A.C.	Carmel
136	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC	S.S.Q.	Montréal
137	RBC - GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE RBC	S.S.A.C.	Mississauga
138	RIVIÈRE-DU-LOUP	PROMUTUEL RIVIÈRE-DU-LOUP, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	L'Isle-Verte
139	ROUYN-NORANDA - TÉMISCAM.	PROMUTUEL ROUYN-NORANDA - TÉMISCAMINGUE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Ville-Marie
140	ROYAL & SUN ALLIANCE	ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	S.S.A.C.	Toronto
141	SAINT PAUL	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT PAUL	B.P.A.C.	Hartford
142	SCOR CANADA	SCOR CANADA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	S.S.A.C.	Toronto
143	SCOTTISH & YORK	COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LIMITÉE	S.S.A.C.	Scarborough
144	SÉCURITÉ DE HARTFORD	COMPAGNIE D'ASSURANCE SÉCURITÉ DE HARTFORD	B.P.A.C.	Wilmington
145	SÉCURITÉ NATIONALE	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	S.S.Q.	Montréal
146	SENTRY	LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SENTRY	B.P.A.C.	Stevens Point
147	SHIPOWNERS'	L'ENTREPRISE D'ASSURANCES SHIPOWNERS' MUTUAL PROTECTION & INDEMNITY ASSOCIATION	S.S.A.C.	Luxembourg
148	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE	B.P.A.C.	Stamford
149	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCIDENT ET SÉCURITÉ	B.P.A.C.	St.Louis
150	SOMPO	ASSURANCES SOMPO DU JAPON	B.P.A.C.	Tokyo
151	SOUVERAINE - GÉN.	LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.A.C.	Calgary
152	SSQ - GÉNÉRALES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	S.S.Q.	Québec
153	STEWART	COMPAGNIE D'ASSURANCE-TITRES STEWART	B.P.A.C.	Houston
154	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA	B.P.A.C.	Zurich
155	SUNDERLAND	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE (SUCCURSALE CANADIENNE)	B.P.A.C.	Durham
156	SÛRETÉ DE L'OUEST	LA COMPAGNIE DE SÛRETÉ DE L'OUEST	S.S.A.C.	Regina
157	TEMPLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	S.S.A.C.	Toronto
158	TIG	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE TIG	B.P.A.C.	Manchester

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridique	Hypothèque et Titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Can.	C.A.	X		X								X	126
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	127
Can.	C.A.	X		X								X	128
Qué.	C.A.	X		X		X			X		X	X	129
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	130
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	131
Can.	C.A.	X		X				X			X	X	132
Qué.	C.A.	X		X	X	X		X			X	X	133
Qué.	C.M.A.	X		X	X	X		X			X	X	134
Étr.	C.A.	X		X							X	X	135
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	136
Can.	C.A.	X		X							X	X	137
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	138
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	139
Can.	C.A.	X	X	X	X	X		X		X	X	X	140
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	141
Can.	C.A.	X		X	X	X					X	X	142
Can.	C.A.	X		X		X		X			X	X	143
Étr.	C.A.			X						X	X	X	144
Can.	C.A.	X		X							X	X	145
Étr.	C.M.A.	X		X							X	X	146
Étr.	C.A.					X		X		X	X	X	147
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	148
Étr.	C.A.										X		149
Étr.	C.A.	X		X	X	X					X	X	150
Can.	C.A.	X	X	X	X	X					X	X	151
Qué.	C.A.	X		X		X		X			X	X	152
Étr.	C.A.								X				153
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	154
Étr.	C.A.			X		X		X		X	X	X	155
Can.	C.A.				X							X	156
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X				X	X	157
Étr.	C.A.	X		X		X					X	X	158

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège social ou bureau principal canadien	Adresse du siège social
159	TITRES FIRST AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIRST AMERICAN	B.P.A.C.	Santa Ana
160	TOKIO	TOKIO MARITIME & NICHIDO INCENDIE COMPAGNIE D'ASSURANCES LTÉE	B.P.A.C.	Tokyo
161	TRADERS GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE	S.S.A.C.	Scarborough
162	TRAFALGAR DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAFALGAR DU CANADA	S.S.A.C.	Toronto
163	TRANS GLOBALE - GÉN.	COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS GLOBALE	S.S.A.C.	Edmonton
164	TRANSATLANTIQUE	LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE	B.P.A.C.	New York
165	TRAVELERS DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	S.S.A.C.	Toronto
166	TRISURA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE	S.S.A.C.	Toronto
167	UNICA	UNICA ASSURANCES INC.	S.S.Q.	Québec
168	UNION CANADIENNE	L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES	S.S.Q.	Québec
169	UNIQUE - GÉN.	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	S.S.Q.	Québec
170	VALLÉE	PROMUTUEL LA VALLÉE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Shawville
171	VAUDREUIL-SOULANGES	PROMUTUEL VAUDREUIL-SOULANGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Les Côteaux
172	VERCHÈRES	PROMUTUEL VERCHÈRES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	S.S.Q.	Beloeil
173	WATERLOO	COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO	S.S.A.C.	Waterloo
174	WAWANESA	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	S.S.A.C.	Winnipeg
175	WESTERN FINANCIAL	WESTERN FINANCIAL, COMPAGNIE D'ASSURANCES	S.S.A.C.	Winnipeg
176	WESTPORT	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE WESTPORT	B.P.A.C.	Overland Park
177	WYNWARD	GROUPE D'ASSURANCE WYNWARD	S.S.A.C.	Winnipeg
178	XL - ASSURANCE	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL LIMITÉE	B.P.A.C.	London
179	XL AMÉRIQUE	RÉASSURANCE XL AMÉRIQUE	B.P.A.C.	Stamford
180	ZURICH	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA	B.P.A.C.	Zurich

Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance											
		Automobile	Aviation	Biens	Caution	Chaudières et machines	Crédit	Frais juridique	Hypothèque et Titres	Maritime	Responsabilité	Autres	
Étr.	C.A.								X				159
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	160
Can.	C.A.	X		X		X		X			X	X	161
Can.	C.A.	X		X		X					X	X	162
Aut. prov.	C.A.			X								X	163
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	164
Can.	C.A.	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	165
Can.	C.A.			X	X	X		X			X	X	166
Qué.	C.A.	X	X	X	X	X				X	X	X	167
Qué.	C.A.	X	X	X		X		X			X	X	168
Qué.	C.A.	X		X	X	X	X	X			X	X	169
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	170
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	171
Qué.	S.M.A.G.	X		X	X	X		X			X	X	172
Can.	C.A.	X		X							X	X	173
Can.	C.M.A.	X		X							X	X	174
Can.	C.A.			X							X	X	175
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	176
Can.	C.A.			X							X	X	177
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X					X	X	178
Étr.	C.A.	X	X	X	X						X	X	179
Étr.	C.A.	X	X	X	X	X	X			X	X	X	180

Tableau 42

État des résultats non consolidés par assureur

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
1	ABITIBIENNE	35 129	27 945	27 015	18 384	4 602	3 291
2	ACE INA	348 692	118 318	118 063	108 996	12 086	10 918
3	AFFILIATED FM	120 175	91 687	93 714	106 196	9 832	7 116
4	AIG DU CANADA	1 010 430	587 332	573 836	339 685	93 454	31 131
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	268 908	146 034	163 024	160 060	30 294	4 368
6	ALLSTATE	0	0	0	400	0	102
7	ALLSTATE DU CANADA	851 645	845 240	802 469	516 961	153 006	49 927
8	ALPHA	18 241	17 765	17 311	9 682	1 493	4 315
9	AMERICAN BANKERS	418 936	134 348	139 423	52 418	24 565	46 108
10	AMERICAN ROAD	7 417	7 417	7 417	6 825	0	569
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	73 111	60 520	63 288	46 116	11 324	2 933
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	26 377	19 796	19 715	12 931	3 976	2 724
13	ARCH CANADA	89 760	17 955	47 622	63 584	9 730	12 284
14	ASPEN	24 650	12 053	11 854	1 753	1 196	1 738
15	ASSURANCES FCT	105 858	97 406	97 406	19 983	39 525	19 447
16	ASSURANCES NLF	13 118	9 576	52 969	-6 757	12 196	1 085
17	ATRADIUS	10 865	3 727	3 558	1 817	398	2 444
18	AVIVA	2 824 655	2 313 118	2 359 874	1 516 766	426 122	252 766
19	AXA (CANADA)	-3 151	343 864	331 522	221 578	65 528	26 175
20	AXA ASSURANCES	-3 112	270 422	331 522	221 578	65 528	26 175
21	AXA PACIFIQUE	4 036	307 143	331 504	221 577	65 525	26 175
22	AXIS	61 536	37 409	31 813	25 450	-660	11 927
23	BAGOT	13 173	9 119	8 920	5 138	918	1 732
24	BANQUE NATIONALE	316	32	32	0	-128	0
25	BARREAU DU QUÉBEC	18 534	19 413	16 967	10 904	0	1 767
26	BEAUCE-ETCHEMINS	37 292	28 103	26 763	17 748	4 550	3 629
27	BELAIR INC.	291 506	343 864	331 524	221 576	65 528	26 174
28	BELLECHASSE-LÉVIS	21 938	16 251	15 330	8 087	2 500	2 070
29	BERKLEY	49 359	44 715	44 081	35 918	14 515	7 822
30	BOIS-FRANCS	16 943	11 584	11 325	6 733	2 383	1 603
31	CAISSE CENTRALE	0	39 467	42 949	32 406	7 633	3 958
32	CANASSURANCE	43 267	14 729	15 275	8 535	1 700	542
33	CAPITALE - GÉNÉRALES	544 943	562 202	514 051	331 045	99 404	85 617
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	9 139	7 772	7 776	7 828	0	1 434
35	CHICAGO	25 856	26 027	26 027	9 139	12 320	196

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
1 136	9 029	-398	520	356	1 386	68,1	33,4	101,5	1
10 793	33 797	-24 730	25 989	10 119	-3 262	92,3	28,6	120,9	2
4 542	21 490	-33 983	12 370	-11 846	-17 425	113,3	22,9	136,3	3
31 577	156 162	78 746	139 048	184 689	159 122	59,2	27,2	86,3	4
8 557	43 219	-40 255	13 444	-17 305	-19 616	98,2	26,5	124,7	5
0	102	-502	288	-163	-648	-	-	-	6
25 747	228 680	73 976	47 604	122 877	175 516	64,4	28,5	90,8	7
609	6 417	1 229	2 108	2 532	3 179	55,9	37,1	92,9	8
11 942	82 615	4 390	3 217	5 923	5 923	37,6	59,3	96,9	9
265	834	-242	493	313	80	92,0	11,2	103,3	10
2 438	16 695	477	3 724	3 094	1 475	72,9	26,4	99,2	11
874	7 574	-790	381	-547	297	65,6	38,4	104,0	12
3 731	25 745	-41 707	5 788	-37 686	-40 440	133,5	54,1	187,6	13
1 052	3 986	5 038	4 784	9 822	8 601	14,8	33,6	57,5	14
3 453	62 425	14 998	6 316	17 735	15 895	20,5	64,1	84,6	15
432	13 713	46 013	4 542	50 854	50 224	-12,8	25,9	13,1	16
412	3 254	-1 348	46	-958	-971	51,1	91,5	137,9	17
89 819	768 707	74 401	56 880	93 442	63 104	64,3	32,6	96,8	18
12 175	103 878	6 066	16 740	26 211	27 201	66,8	31,3	98,2	19
12 175	103 878	6 066	33 888	110 764	104 734	66,8	31,3	98,2	20
12 175	103 875	6 052	21 416	26 619	24 884	66,8	31,3	98,2	21
1 869	13 136	-6 773	1 062	-5 614	-5 492	80,0	41,3	121,3	22
289	2 939	843	1 421	1 143	1 362	57,6	32,9	90,5	23
2	-126	158	0	115	115	0,0	-393,8	-393,8	24
53	1 820	5 306	4 166	9 472	9 333	64,3	10,7	68,7	25
1 183	9 362	-347	644	-1 008	-117	66,3	35,0	101,3	26
12 174	103 876	6 072	6 130	12 890	11 232	66,8	31,3	98,2	27
685	5 255	1 988	707	2 022	2 441	52,8	34,3	87,0	28
1 636	23 973	-15 603	1 768	-13 551	-13 788	81,5	54,4	135,4	29
547	4 533	59	371	418	896	59,5	40,0	99,5	30
198	11 789	-1 246	2 209	737	737	75,5	27,4	102,9	31
749	2 991	3 749	215	3 018	3 041	55,9	19,6	75,5	32
16 504	201 525	-19 934	22 036	15 642	6 539	64,4	39,2	103,9	33
0	1 434	-1 971	1 587	-384	754	100,7	18,4	125,3	34
1 112	13 628	3 288	782	2 999	2 728	35,1	52,4	87,4	35

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
36	CHUBB DU CANADA	647 063	593 601	598 760	446 869	130 087	50 964
37	COATICOOK-SHERBROOKE	18 754	13 375	12 714	7 886	2 158	1 999
38	COFACE	29 340	26 789	26 434	6 043	8 109	5 579
39	COLISEE RE	0	0	0	-10 588	0	2 375
40	CONTINENTAL CASUALTY	291 619	284 229	278 242	182 717	76 171	6 600
41	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	1 641 778	1 598 729	1 563 103	1 101 630	259 699	218 089
42	COREPOINTE	43	43	54	-400	0	151
43	COSECO	216 610	211 232	208 040	183 209	35 637	3 462
44	CUMIS - GÉN.	100 420	92 931	91 539	52 564	11 541	11 082
45	DAS	4 318	5 670	3 178	1 793	628	4 718
46	DESJARDINS - GÉN.	851 488	824 614	808 429	565 581	127 164	69 154
47	DEUX-MONTAGNES	26 080	18 974	18 764	13 588	2 989	2 799
48	DOMINION DU CANADA	1 300 949	1 183 620	1 177 537	900 221	263 029	112 922
49	DRUMMOND	10 565	7 684	7 338	3 800	864	1 376
50	ECCLÉSIASTIQUES	66 707	49 590	45 912	30 059	5 921	10 150
51	ÉCHELON	166 511	157 008	155 840	106 551	27 935	19 374
52	ECONOMICAL	1 495 988	1 401 573	1 374 848	917 032	323 578	99 473
53	ELECTRIC	7 641	1 874	1 874	1 787	0	590
54	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	40 173	22 245	20 027	17 594	1 470	2 223
55	ELITE	271 475	254 640	245 610	146 751	53 559	20 438
56	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	-75	0	96
57	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	26
58	EULER-HERMES	39 984	9 751	9 447	5 500	-4 462	7 660
59	EVEREST	28 831	4 774	4 339	5 330	2 537	2 932
60	FABRIQUES DE MONTRÉAL	7 125	2 439	2 394	1 233	-446	2 508
61	FABRIQUES DE QUÉBEC	8 703	4 086	4 086	280	-427	562
62	FÉDÉRALE	18 521	10 870	12 268	2 943	2 284	1 664
63	FEDERATED DU CANADA - GÉN	166 033	150 288	142 852	78 930	35 621	11 420
64	FÉDÉRATION	82 190	130 740	128 247	85 540	30 183	9 280
65	FM GLOBAL	358 267	234 019	228 137	92 500	4 517	25 126
66	GARANTIE	338 667	258 624	254 778	195 144	61 105	29 090
67	GENWORTH	511 673	503 152	564 509	141 995	0	103 518
68	GLOBALE - RÉASS.	0	505	505	-1 241	32	2 886
69	GREAT AMERICAN	59 589	41 219	40 770	12 303	8 809	7 756
70	GROUPAMA S.A.	-42	-415	41	-1 220	-4	430
71	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	44 165	32 025	31 612	21 386	8 894	1 874
72	GROUPE LEDOR	77 811	62 988	60 734	42 914	14 934	6 936
73	HABITATION ET AUTO TD	390 746	382 800	365 595	367 880	45 316	31 721
74	HANNOVER	21 579	2 220	2 045	1 736	-415	565

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
21 791	202 842	-50 951	54 697	2 915	-18 625	74,6	33,9	108,5	36
590	4 747	81	612	711	962	62,0	37,3	99,4	37
988	14 676	5 715	862	5 548	5 385	22,9	55,5	78,4	38
0	2 375	8 213	6 586	6 929	1 536	-	-	-	39
8 206	90 977	4 309	31 031	33 282	22 699	65,7	32,7	98,5	40
48 554	526 342	-42 034	121 341	88 912	91 860	70,5	33,7	102,7	41
2	153	301	547	646	311	-740,7	283,3	-457,4	42
6 839	45 938	-21 107	15 306	-1 674	-6 359	88,1	22,1	110,1	43
3 487	26 110	13 685	6 079	15 492	13 157	57,4	28,5	85,1	44
99	5 445	-4 060	88	-3 970	-3 935	56,4	171,3	227,8	45
27 870	224 188	21 457	41 447	50 343	67 240	70,0	27,7	97,3	46
858	6 646	-1 470	896	-280	-14	72,4	35,4	107,8	47
42 257	418 208	-125 853	204 115	54 293	-19 467	76,4	35,5	110,7	48
334	2 574	964	370	1 110	1 474	51,8	35,1	86,9	49
2 305	18 376	-2 321	2 162	135	135	65,5	40,0	105,1	50
5 325	52 634	-1 005	11 689	7 897	5 271	68,4	33,8	100,6	51
48 934	471 985	4 726	77 445	87 747	109 322	66,7	34,3	99,7	52
278	868	-781	807	174	-93	95,4	46,3	141,7	53
770	4 463	-2 646	1 121	301	-539	87,9	22,3	113,2	54
8 851	82 848	16 011	12 317	19 978	12 945	59,7	33,7	93,5	55
1	97	-22	615	621	351	-	-	-	56
0	26	-26	95	50	19	-	-	-	57
1 387	4 585	602	1 559	1 632	477	58,2	48,5	93,6	58
831	6 300	-7 291	1 453	-4 346	-4 801	122,8	145,2	268,0	59
0	2 062	-901	2 430	-856	509	51,5	86,1	137,6	60
0	135	3 671	3 182	264	264	6,9	3,3	10,2	61
21	3 969	5 356	2 256	6 465	5 532	24,0	32,4	56,3	62
5 273	52 314	11 567	4 296	13 923	13 648	55,3	36,6	91,9	63
4 565	44 028	442	8 087	6 703	7 814	66,7	34,3	99,7	64
13 445	43 088	92 549	55 197	110 966	91 789	40,5	18,9	59,4	65
8 216	98 411	-38 776	44 369	17 237	42 734	76,6	38,6	115,2	66
0	103 518	319 037	209 761	387 603	293 359	25,2	18,3	43,5	67
0	2 918	-1 126	2 218	697	-487	-245,7	577,8	323,0	68
3 148	19 713	8 754	5 898	11 562	8 545	30,2	48,4	78,5	69
-201	225	1 036	218	1 219	1 219	-2 975,6	548,8	-2 426,8	70
0	10 768	-542	3 727	3 185	3 185	67,7	34,1	101,7	71
2 535	24 405	-6 585	2 430	-1 882	1 455	70,7	40,2	110,8	72
11 606	88 643	-90 928	17 246	-51 151	-55 134	100,6	24,2	124,9	73
-28	122	187	127	387	387	84,9	6,0	90,9	74

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
75	HARTFORD INCENDIE	13 827	12 247	13 009	3 557	684	2 738
76	HAUT ST-LAURENT	19 020	13 644	12 480	9 776	3 103	1 784
77	HDI-GERLING VERSICHERUNG	26 038	2 162	1 503	703	-1 527	2 134
78	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	158 890	158 890	53 183	9 424	5 953	9 520
79	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	120	934	-115	0	306
80	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	149 813	214 482	100 439	21 201	5 908	6 173
81	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	232 155	156 188	209 135	139 275	44 536	9 149
82	INNOVASSUR	88 639	86 614	83 763	46 666	21 561	416
83	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	31 457	92 206	88 994	28 336	36 027	6 249
84	INTACT	5 973 583	4 189 624	3 978 284	2 658 931	786 343	314 101
85	INTACT AGRICOLE	40 971	82 619	81 398	47 203	16 605	3 506
86	INTER-OUEST	639	181	181	48	-84	356
87	JEVCO	104 541	367 854	331 522	221 578	65 528	26 175
88	JEWELERS	5 075	4 638	4 501	2 172	1 095	222
89	LAC AU FJORD	31 773	25 329	24 856	16 273	4 142	3 385
90	LAC ST-PIERRE-LES FORGES	22 798	16 717	16 451	10 133	2 562	2 347
91	LANAUDIÈRE	39 506	28 850	27 609	18 207	5 620	3 091
92	LAWPRO	113 561	106 510	106 484	96 703	-1 535	16 330
93	LEGACY	15 137	10 929	8 007	3 815	2 405	2 060
94	L'ESTUAIRE	53 803	42 929	41 942	27 500	7 788	4 216
95	LIBERTÉ MUTUELLE	264 119	162 727	146 078	98 501	18 169	13 413
96	LITTORAL	28 554	22 758	21 388	13 673	4 758	2 116
97	LLOYD'S	2 058 347	2 396 862	2 319 337	1 369 392	550 872	13
98	LOTBINIÈRE	23 420	16 397	15 310	9 364	2 654	2 446
99	LUMBERMEN'S	0	0	0	344	0	126
100	MISSISQUOI	109 981	125 031	122 647	81 806	28 864	8 874
101	MITSUI SUMITOMO	22 078	20 029	20 717	15 412	2 992	2 414
102	MONTMAGNY-L'ISLET	17 351	13 727	13 609	8 214	1 737	2 216
103	MONTS ET RIVES	11 926	9 038	8 906	5 763	1 077	1 967
104	MOTORS	95 443	54 983	90 984	50 556	7 121	768
105	MUNICH AMÉRIQUE	0	14 109	13 438	20 313	2 905	578
106	MUNICH DU CANADA	0	207 324	207 022	134 924	50 374	10 425
107	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	33 129	27 269	26 490	13 354	4 852	4 349
108	NIPPONKOA	830	1 214	1 184	-11	269	394
109	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	9 561	7 255	6 823	943	2 541	1 822
110	NORDIQUE	332 968	233 701	331 522	221 579	65 530	26 175
111	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	143 019	135 668	138 763	96 695	27 656	10 091

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
296	3 718	5 734	2 949	6 824	6 117	27,3	28,6	55,9	75
584	5 471	-2 767	305	-1 599	-1 552	78,3	43,8	122,2	76
370	977	-177	948	387	-87	46,8	65,0	111,8	77
1 772	17 245	26 514	11 427	28 375	23 089	17,7	32,4	50,1	78
0	306	743	0	3 583	3 583	-12,3	32,8	20,4	79
1 087	13 168	-145	7 264	6 177	1 910	21,1	13,1	100,1	80
8 028	61 713	-3 719	6 465	2 209	2 264	66,6	29,5	101,8	81
2 954	24 931	12 166	3 147	11 380	9 502	55,7	29,8	85,5	82
1 052	43 328	17 330	4 171	16 218	20 050	31,8	48,7	80,5	83
146 096	1 246 540	72 813	136 069	172 282	169 714	66,8	31,3	98,2	84
4	20 115	14 080	2 615	16 695	12 960	58,0	24,7	82,7	85
0	272	-138	208	32	64	26,5	150,3	176,2	86
12 175	103 878	6 066	33 136	29 755	13 085	66,8	31,3	98,2	87
107	1 424	905	200	1 108	1 108	48,3	31,6	79,9	88
1 037	8 564	19	1 015	686	1 742	65,5	34,5	99,9	89
740	5 649	669	758	1 076	1 888	61,6	34,3	95,9	90
1 268	9 979	-577	605	351	699	65,9	36,1	102,1	91
3 408	18 203	-8 422	16 255	5 933	18 586	90,8	17,1	107,9	92
240	4 705	-513	395	647	518	47,6	58,8	106,4	93
1 751	13 755	687	1 110	-415	1 412	65,6	32,8	98,4	94
7 842	39 424	8 153	26 703	35 932	27 372	67,4	27,0	94,4	95
894	7 768	-53	1 171	671	1 411	63,9	36,3	100,2	96
60 287	611 172	338 773	65 430	485 301	485 301	59,0	26,4	85,4	97
733	5 833	113	795	696	1 231	61,2	38,1	99,3	98
64	190	-534	1 981	1 447	230	-	-	-	99
4 365	42 103	424	8 097	6 841	7 951	66,7	34,3	99,7	100
776	6 182	-877	2 067	1 031	-876	74,4	29,8	104,2	101
573	4 526	869	1 123	1 524	1 977	60,4	33,3	93,6	102
385	3 429	-286	566	257	504	64,7	38,5	103,2	103
4 052	11 941	29 328	12 382	31 237	26 115	55,6	13,1	67,8	104
37	3 520	-10 395	6 312	-2 057	-4 554	151,2	26,2	177,4	105
276	61 075	11 023	40 178	39 112	31 004	65,2	29,5	94,7	106
0	9 201	3 935	1 068	2 003	2 003	50,4	34,7	85,1	107
19	682	513	936	1 238	576	-0,9	57,6	56,7	108
308	4 671	887	196	801	555	13,8	68,5	87,0	109
12 176	103 881	6 062	30 570	32 026	21 783	66,8	31,3	98,2	110
4 491	42 238	256	-3 080	-19 790	-19 388	69,7	30,4	99,8	111

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
112	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	601 002	550 419	504 760	259 126	149 501	39 400
113	NORTHBRIDGE INDEMNISATION	83 699	41 088	54 522	34 503	11 094	5 205
114	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	123 679	121 637	117 594	85 535	27 454	6 330
115	NOVEX	372 618	307 144	331 521	221 578	65 528	26 176
116	OACIQ	7 452	6 942	7 455	1 801	0	2 025
117	ODYSSEY RE	0	83 650	79 258	81 003	11 969	4 026
118	OMEGA	28 452	20 222	20 169	10 335	7 654	1 379
119	OPTIMUM - GÉNÉRAL	74 118	83 316	80 601	42 113	26 583	7 827
120	OPTIMUM AGRICOLE	10 070	6 983	6 777	1 884	2 051	439
121	ORDRE DES ARCHITECTES	12 936	12 135	12 069	12 736	0	1 290
122	ORDRE DES DENTISTES	6 046	5 490	5 490	4 023	0	1 280
123	ORDRE DES ÉVALUATEURS	1 654	1 204	1 198	802	0	369
124	ORDRE DES PHARMACIENS	3 812	3 388	3 270	229	0	829
125	OUTAOUAIS	24 029	19 113	18 407	11 262	3 686	1 533
126	PAFCO	92 171	91 226	96 785	53 699	21 709	3 434
127	PARTENAIRE RÉ U.S.	0	90 214	95 884	57 327	23 828	8 867
128	PEMBRIDGE	212 491	211 009	194 882	133 309	50 441	7 277
129	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	299 646	274 757	266 706	186 280	41 625	24 152
130	PORTNEUF-CHAMPLAIN	44 553	36 155	33 485	22 709	6 448	3 775
131	PRAIRIE-VALMONT	46 036	33 536	30 680	18 914	6 763	3 762
132	PRIMUM	603 020	590 326	562 495	535 568	68 160	53 290
133	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	7 121	4 292	4 222	3 594	1 722	414
134	PROMUTUEL RÉASSURANCE	526	132 747	126 776	79 839	34 865	15 464
135	PROTECTRICE	2 130	1 818	1 819	2 534	169	297
136	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	41 612	40 585	28 507	11 672	1 439
137	RBC - GÉNÉRALE	574 606	561 552	533 261	383 209	53 280	68 258
138	RIVIÈRE-DU-LOUP	10 894	8 201	8 121	5 308	1 453	1 252
139	ROUYN-NORANDA - TÉMISCAM.	11 216	7 954	7 916	5 168	1 193	1 169
140	ROYAL & SUN ALLIANCE	1 437 060	1 136 712	1 108 619	779 185	319 244	39 281
141	SAINT PAUL	156 506	136 926	150 000	63 307	45 700	16 733
142	SCOR CANADA	0	160 353	158 741	108 334	41 756	4 997
143	SCOTTISH & YORK	153 182	181 191	129 340	82 069	20 200	9 667
144	SÉCURITÉ DE HARTFORD	0	0	0	-333	0	320
145	SÉCURITÉ NATIONALE	1 782 799	1 737 237	1 656 439	1 572 627	291 306	100 207
146	SENTRY	2 305	1 758	1 576	228	120	390
147	SHIPOWNERS'	12 173	11 300	13 021	6 768	2 769	1 004

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
19 618	208 519	39 893	-11 764	33 607	34 519	51,3	41,3	92,1	112
3 719	20 018	1	6 541	8 654	8 654	63,3	36,7	100,0	113
4 082	37 866	-4 412	10 610	2 008	2 897	72,7	32,2	103,8	114
12 173	103 877	6 066	14 089	15 360	12 399	66,8	31,3	98,2	115
0	2 025	3 629	1 213	4 842	3 853	24,2	27,2	51,3	116
0	15 995	-17 740	9 947	-5 066	-5 049	102,2	20,2	122,4	117
1 050	10 083	-249	728	345	56	51,2	50,0	101,2	118
2 368	36 778	1 710	2 323	5 834	5 956	52,2	45,6	97,9	119
0	2 490	2 403	391	2 794	2 648	27,8	36,7	64,5	120
0	1 290	-1 957	972	-818	898	105,5	10,7	116,2	121
0	1 280	119	1 810	1 954	1 954	73,3	23,3	97,8	122
0	369	27	132	166	107	66,9	30,8	97,7	123
0	829	2 212	502	2 714	3 283	7,0	25,4	32,4	124
770	5 989	1 156	284	931	1 069	61,2	32,5	93,7	125
3 051	28 194	18 250	6 640	18 592	20 245	55,5	29,1	81,1	126
0	32 695	5 862	7 950	10 434	10 038	59,8	34,1	93,9	127
6 331	64 049	2 235	16 209	13 990	13 580	68,4	32,9	98,9	128
9 651	75 428	-31	10 044	7 690	9 229	69,8	28,3	100,0	129
1 387	11 610	-834	1 426	735	1 965	67,8	34,7	102,5	130
1 417	11 942	-176	867	-705	-364	61,6	38,9	100,6	131
18 328	139 778	-112 851	21 814	-64 065	-68 910	95,2	24,8	120,1	132
215	2 351	-1 723	90	-1 031	-967	85,1	55,7	140,8	133
17	50 346	-3 409	8 794	2 017	3 136	63,0	39,7	102,7	134
104	570	-1 285	122	-766	-752	139,3	31,3	170,6	135
1 463	14 574	-2 496	2 681	941	187	70,2	35,9	106,2	136
17 163	138 701	9 972	26 531	27 067	28 823	71,9	26,0	98,1	137
356	3 061	-248	580	197	622	65,4	37,7	103,1	138
365	2 727	21	141	232	373	65,3	34,4	99,7	139
39 997	398 522	-69 088	104 244	30 786	27 346	70,3	35,9	106,2	140
5 954	68 387	18 306	33 146	40 338	19 436	42,2	45,6	87,8	141
0	46 753	3 654	13 476	14 161	14 681	68,2	29,5	97,7	142
4 509	34 376	12 895	3 509	11 911	9 315	63,5	26,6	90,0	143
0	320	13	1 354	1 250	921	-	-	-	144
54 002	445 515	-361 703	61 219	-368 151	-389 957	94,9	26,9	121,8	145
63	573	754	697	1 460	1 249	14,5	36,4	52,2	146
0	3 773	2 480	-1 379	723	1 601	52,0	29,0	81,0	147

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
148	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	44 358	46 069	23 181	11 863	3 355
149	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	-3 096	-203	186
150	SOMPO	4 963	5 660	5 748	2 455	1 627	275
151	SOUVERAINE - GÉN.	314 389	285 994	276 950	175 337	77 357	18 620
152	SSQ - GÉNÉRALES	208 224	203 094	202 513	134 505	38 561	17 210
153	STEWART	91 548	91 548	91 548	17 695	0	48 656
154	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	110 469	103 793	47 936	18 033	14 647
155	SUNDERLAND	30 281	8 117	9 314	5 534	3 178	1 102
156	SÛRETÉ DE L'OUEST	24 189	13 500	13 297	2 764	8 258	1 821
157	TEMPLE	175 217	102 198	102 425	68 541	16 061	11 814
158	TIG	0	0	0	106	0	250
159	TITRES FIRST AMERICAN	29 282	30 748	30 748	4 733	3 186	8 387
160	TOKIO	27 056	29 422	28 004	13 900	5 432	3 536
161	TRADERS GÉNÉRALE	449 329	392 545	402 281	257 428	72 580	30 585
162	TRAFALGAR DU CANADA	191 537	343 864	331 524	221 578	65 528	26 176
163	TRANS GLOBALE - GÉN.	11 112	11 112	11 403	487	3 188	6 626
164	TRANSATLANTIQUE	0	84 998	89 051	73 589	24 465	906
165	TRAVELERS DU CANADA	150 138	120 875	121 328	-4 955	40 688	18 556
166	TRISURA	78 945	55 502	47 881	11 146	21 949	8 134
167	UNICA	101 305	93 495	96 787	64 828	18 809	15 411
168	UNION CANADIENNE	251 749	237 958	251 467	161 962	63 450	13 705
169	UNIQUE - GÉN.	164 634	157 494	142 897	92 660	30 515	19 534
170	VALLÉE	12 104	8 449	8 134	4 824	1 585	1 371
171	VAUDREUIL-SOULANGES	19 129	14 283	14 061	11 112	2 382	2 529
172	VERCHÈRES	16 706	10 860	10 686	6 086	1 055	1 706
173	WATERLOO	128 156	73 911	72 502	48 359	17 064	5 245
174	WAWANESA	2 151 275	2 027 851	2 030 244	1 537 650	404 398	139 369
175	WESTERN FINANCIAL	46 008	46 008	45 833	25 922	972	15 187
176	WESTPORT	173 042	36 603	43 404	25 352	-434	6 253
177	WYNWARD	76 407	58 090	54 203	28 499	14 261	7 353
178	XL - ASSURANCE	125 386	90 246	90 127	93 695	7 144	25 513
179	XL AMÉRIQUE	25 123	67 217	65 044	40 839	22 008	4 064
180	ZURICH	922 466	693 440	679 917	497 381	95 153	55 306
	TOTAL	39 790 560	36 495 200	35 829 061	24 178 126	6 999 201	3 069 220

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net après impôts	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
50	15 268	5 495	10 561	12 775	12 775	50,3	33,1	88,1	148
44	27	3 069	1 621	4 690	1 803	-	-	-	149
160	2 062	1 231	726	1 575	1 575	42,7	35,9	78,6	150
10 249	106 226	-3 642	17 224	12 476	8 495	63,3	38,4	101,3	151
6 951	62 722	5 286	9 982	10 612	9 122	66,4	31,0	97,4	152
2 854	51 510	22 343	2 603	18 625	17 196	19,3	56,3	75,6	153
0	32 680	23 177	8 876	14 798	17 296	46,2	31,5	77,7	154
348	4 628	-848	239	-611	-611	59,4	49,7	109,1	155
509	10 588	-55	1 241	959	1 237	20,8	79,6	100,4	156
5 762	33 637	247	16 582	11 626	2 975	66,9	32,8	99,8	157
0	250	-356	171	-185	-185	-	-	-	158
930	12 503	13 512	1 974	11 271	10 989	15,4	40,7	56,1	159
868	9 836	4 281	2 263	5 122	4 380	49,6	35,1	84,7	160
14 431	117 596	27 257	7 891	24 742	18 513	64,0	29,2	93,2	161
12 174	103 878	6 068	11 591	17 885	16 415	66,8	31,3	98,2	162
385	10 199	717	501	967	907	4,3	89,4	93,7	163
72	25 443	-9 981	18 186	9 955	1 749	82,6	28,6	111,2	164
4 981	64 225	64 115	16 918	61 091	60 505	-4,1	52,9	47,2	165
2 299	32 382	5 768	2 671	6 436	6 012	23,3	67,6	88,0	166
2 978	37 198	-3 084	8 900	4 992	1 954	67,0	38,4	103,2	167
9 223	86 378	3 765	4 867	6 103	5 543	64,4	34,3	98,5	168
5 281	55 330	-2 134	5 753	3 579	2 554	64,8	38,7	101,5	169
388	3 344	-34	196	203	257	59,3	41,1	100,4	170
626	5 537	-2 588	873	-914	-295	79,0	39,4	118,4	171
547	3 308	1 292	216	1 287	1 465	57,0	31,0	87,9	172
2 581	24 890	249	4 572	3 841	4 466	66,7	34,3	99,7	173
73 392	617 159	-92 814	185 082	84 384	309 638	75,7	30,4	104,6	174
2 795	18 954	2 062	655	1 787	1 382	56,6	41,4	95,5	175
5 813	11 632	6 420	3 151	2 494	2 912	58,4	26,8	85,2	176
2 858	24 472	1 232	5 671	5 253	8 488	52,6	45,1	97,7	177
4 307	36 964	-40 556	11 584	-16 247	-22 156	104,0	41,0	145,0	178
837	26 909	-2 688	8 786	4 827	851	62,8	41,4	104,1	179
31 089	181 548	11 203	49 424	38 697	39 491	73,2	26,7	98,4	180
1 244 224	11 312 645	402 248	2 602 387	2 605 712	2 465 756	67,5	31,6	98,9	

Tableau 43

État de la situation financière non consolidée par assureur
(milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
1	ABITIBIENNE	12 573	16 167	1 311	12 656	42 707
2	ACE INA	736 061	656 171	27 869	34 243	1 454 344
3	AFFILIATED FM	211 565	49 576	10 022	33 786	304 949
4	AIG DU CANADA	2 986 699	1 408 737	81 600	131 808	4 608 844
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	655 854	237 550	22 130	60 184	975 718
6	ALLSTATE	6 186	131	0	978	7 295
7	ALLSTATE DU CANADA	1 532 219	362 233	29 209	379 326	2 302 987
8	ALPHA	49 129	7 665	1 101	1 653	59 548
9	AMERICAN BANKERS	313 896	166 521	29 131	28 361	537 909
10	AMERICAN ROAD	16 994	2 808	0	1 207	21 009
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	140 802	84 178	3 198	5 111	233 289
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	9 863	12 012	1 035	7 389	30 299
13	ARCH CANADA	214 235	196 739	15 357	39 557	465 888
14	ASPEN	340 177	62 177	0	15 832	418 186
15	ASSURANCES FCT	178 527	23 700	0	33 686	235 913
16	ASSURANCES NLF	352 791	29 796	1 967	25 260	409 814
17	ATRADIUS	7 854	9 786	569	2 171	20 380
18	AVIVA	3 913 161	2 144 504	305 454	208 404	6 571 523
19	AXA (CANADA)	641 370	295 155	37 031	416 474	1 390 030
20	AXA ASSURANCES	616 298	22 168	37 032	1 839 484	2 514 982
21	AXA PACIFIQUE	677 216	94 696	37 031	369 566	1 178 509
22	AXIS	144 293	99 750	6 036	8 990	259 069
23	BAGOT	23 470	6 904	425	3 797	34 596
24	BANQUE NATIONALE	0	1 313	0	0	1 313
25	BARREAU DU QUÉBEC	107 713	2 041	0	3 046	112 800
26	BEAUCE-ETCHEMINS	18 037	18 011	1 616	10 320	47 984
27	BELAIR INC.	437 692	352 042	37 030	36 261	863 025
28	BELLECHASSE-LÉVIS	21 462	11 300	801	3 980	37 543
29	BERKLEY	139 047	23 865	4 221	31 346	198 479
30	BOIS-FRANCS	8 894	9 935	740	5 815	25 384
31	CAISSE CENTRALE	217 646	14 086	577	7 984	240 293
32	CANASSURANCE	10 779	62 707	38 648	5 512	117 646
33	CAPITALE - GÉNÉRALES	411 868	350 253	18 395	309 540	1 090 056

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
17 822	8 117	6 484	32 423	10 284	1
192 033	633 001	303 979	1 129 013	325 331	2
65 992	93 878	18 296	178 166	126 783	3
534 683	2 529 984	264 966	3 329 633	1 279 211	4
141 268	514 264	66 058	721 590	254 128	5
0	912	24	936	6 359	6
439 400	998 712	153 066	1 591 178	711 809	7
9 399	2 938	5 094	17 431	42 116	8
219 870	46 179	125 364	391 413	146 496	9
0	204	253	457	20 552	10
29 471	116 583	33 780	179 834	53 455	11
13 280	4 386	2 789	20 455	9 844	12
62 378	271 118	33 223	366 719	99 170	13
17 454	233 125	37 464	288 043	130 143	14
0	146 783	8 753	155 536	80 377	15
10 830	136 329	26 120	173 279	236 535	16
3 681	4 433	4 673	12 787	7 593	17
1 566 541	3 543 946	402 506	5 512 993	1 058 530	18
195 948	598 546	38 714	833 208	556 822	19
195 948	360 312	28 628	584 888	1 930 094	20
195 948	419 714	27 378	643 040	535 469	21
37 378	116 296	59 296	212 970	46 099	22
6 554	1 598	2 221	10 373	24 223	23
260	178	304	742	571	24
4 582	50 591	1 504	56 677	56 122	25
18 816	7 949	6 610	33 375	14 609	26
286 550	371 577	43 567	701 694	161 331	27
11 023	3 335	2 562	16 920	20 623	28
25 206	95 020	10 706	130 932	67 547	29
8 547	4 922	3 389	16 858	8 526	30
2 886	170 592	7 291	180 769	59 524	31
63 416	3 688	39 493	106 597	11 049	32
395 803	206 801	187 945	790 549	299 507	33

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	62 073	10 021	0	876	72 970
35	CHICAGO	39 655	6 032	0	8 788	54 475
36	CHUBB DU CANADA	1 889 362	279 451	78 586	113 890	2 361 289
37	COATICOOK-SHERBROOKE	12 633	9 473	797	3 773	26 676
38	COFACE	46 240	18 405	4 422	10 795	79 862
39	COLISEE RE	128 922	69 964	0	12 483	211 369
40	CONTINENTAL CASUALTY	1 003 638	81 295	37 539	68 968	1 191 440
41	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	2 803 818	583 529	118 516	572 283	4 078 146
42	COREPOINTE	17 611	2 993	2	545	21 151
43	COSECO	428 045	106 395	8 758	49 947	593 145
44	CUMIS - GÉN.	142 264	40 180	8 158	30 723	221 325
45	DAS	7 612	2 229	587	1 072	11 500
46	DESJARDINS - GÉN.	1 102 836	467 121	24 247	58 247	1 652 451
47	DEUX-MONTAGNES	13 966	16 494	1 301	5 044	36 805
48	DOMINION DU CANADA	2 629 272	458 848	112 289	326 622	3 527 031
49	DRUMMOND	11 968	5 282	453	2 253	19 956
50	ECCLÉSIASTIQUES	106 536	38 082	9 508	13 877	168 003
51	ÉCHELON	373 630	55 788	14 654	11 298	455 370
52	ECONOMICAL	2 890 601	1 133 282	182 196	701 392	4 907 471
53	ELECTRIC	43 688	16 050	0	2 530	62 268
54	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	97 453	37 334	518	42 041	177 346
55	ELITE	497 118	320 556	52 849	18 863	889 386
56	EMPLOYEURS DE WAUSAU	32 794	672	0	663	34 129
57	ÉQUITABLE - GÉN.	4 434	11	0	181	4 626
58	EULER-HERMES	50 597	35 714	4 146	7 474	97 931
59	EVEREST	51 534	47 629	4 294	16 425	119 882
60	FABRIQUES DE MONTRÉAL	46 251	4 750	0	2 706	53 707
61	FABRIQUES DE QUÉBEC	81 622	1 001	0	2 335	84 958
62	FÉDÉRALE	100 636	56 583	1 928	5 692	164 839
63	FEDERATED DU CANADA - GÉN	190 391	107 822	10 796	156 055	465 064
64	FÉDÉRATION	300 335	166 541	22 089	8 228	497 193
65	FM GLOBAL	701 570	105 338	14 530	69 190	890 628
66	GARANTIE	727 155	271 672	47 148	251 848	1 297 823

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
34	31 909	8 756	40 699	32 271	34
0	25 672	756	26 428	28 047	35
349 472	1 251 264	54 042	1 654 778	706 511	36
9 511	3 008	2 285	14 804	11 872	37
13 647	8 423	8 242	30 312	49 550	38
0	73 772	74 504	148 276	63 093	39
145 709	589 494	30 146	765 349	426 090	40
785 296	1 578 974	331 211	2 695 481	1 382 665	41
59	5 201	38	5 298	15 853	42
106 571	346 166	9 319	462 056	131 089	43
49 762	92 101	16 070	157 933	63 392	44
3 661	2 236	1 049	6 946	4 554	45
424 358	643 956	194 567	1 262 881	389 570	46
13 034	8 549	3 542	25 125	11 680	47
594 383	1 986 737	130 130	2 711 250	815 781	48
5 372	1 989	1 431	8 792	11 164	49
36 646	62 700	6 090	105 436	62 567	50
71 799	271 913	9 355	353 067	102 303	51
923 602	2 210 665	200 088	3 334 355	1 573 116	52
0	24 968	381	25 349	36 919	53
19 976	80 151	6 202	106 329	71 017	54
243 278	437 430	91 517	772 225	117 161	55
0	797	1 826	2 623	31 506	56
0	0	436	436	4 190	57
15 168	21 134	16 897	53 199	44 731	58
16 805	36 070	8 745	61 620	58 262	59
1 748	2 833	2 566	7 147	46 559	60
0	1 596	7 526	9 122	75 836	61
17 799	53 546	7 294	78 639	86 200	62
83 550	226 668	23 942	334 160	130 904	63
104 963	250 371	12 201	367 535	129 658	64
186 545	150 310	64 746	401 601	489 027	65
171 358	582 514	65 003	818 875	478 949	66

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
67	GENWORTH	5 088 146	0	158 427	349 083	5 595 656
68	GLOBALE - RÉASS.	29 260	7 715	0	8 613	45 588
69	GREAT AMERICAN	170 069	41 622	12 467	41 630	265 788
70	GROUPAMA S.A.	8 507	0	0	2 027	10 534
71	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	92 577	23 840	4 811	6 325	127 553
72	GROUPE LEDOR	71 545	41 850	5 412	10 453	129 260
73	HABITATION ET AUTO TD	735 664	690 412	17 849	60 177	1 504 102
74	HANNOVER	0	28 405	2 259	18 802	49 466
75	HARTFORD INCENDIE	150 595	3 605	21	13 661	167 882
76	HAUT ST-LAURENT	5 151	10 614	1 278	6 010	23 053
77	HDI-GERLING VERSICHERUNG	32 904	44 592	1 364	23 422	102 282
78	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	671 651	5 895	39 899	3 141	720 586
79	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	0	18 192	18 192
80	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	203 481	19 385	13 901	6 752	243 519
81	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	67 257	160 743	10 681	42 339	281 020
82	INNOVASSUR	73 149	77 517	2 694	10 897	164 257
83	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	135 732	16 140	9 418	30 199	191 489
84	INTACT	6 511 257	4 097 690	633 935	1 684 079	12 926 961
85	INTACT AGRICOLE	172 536	16 020	4 592	2 625	195 773
86	INTER-OUEST	3 864	164	0	1 657	5 685
87	JEVCO	649 270	357 818	37 031	39 626	1 083 745
88	JEWELERS	10 795	1 017	200	2 093	14 105
89	LAC AU FJORD	19 491	16 163	714	5 403	41 771
90	LAC ST-PIERRE-LES FORGES	18 950	41 374	992	4 676	65 992
91	LANAUDIÈRE	17 693	18 747	2 555	6 871	45 866
92	LAWPRO	575 039	44 242	0	26 155	645 436
93	LEGACY	11 458	1 321	0	3 034	15 813
94	L'ESTUAIRE	36 704	28 566	2 722	18 559	86 551
95	LIBERTÉ MUTUELLE	973 008	454 982	12 760	67 273	1 508 023
96	LITTORAL	23 297	14 826	653	10 386	49 162
97	LLOYD'S	6 250 528	797 467	264 488	68 227	7 380 710
98	LOTBINIÈRE	19 743	13 994	1 119	7 518	42 374
99	LUMBERMEN'S	12 014	410	0	643	13 067

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
1 723 768	117 388	379 866	2 221 022	3 374 634	67
0	22 053	11 767	33 820	11 768	68
48 825	54 616	16 910	120 351	145 437	69
0	225	94	319	10 215	70
22 475	15 901	3 298	41 674	85 879	71
39 265	36 584	9 366	85 215	44 045	72
194 174	1 072 605	32 895	1 299 674	204 428	73
10 456	17 261	7 436	35 153	14 313	74
4 697	21 771	6 709	33 177	134 705	75
9 591	4 836	3 426	17 853	5 200	76
12 323	31 795	36 857	80 975	21 306	77
312 514	16 756	17 749	347 019	373 567	78
77	0	4 085	4 162	14 030	79
180 287	7 527	14 824	202 638	40 881	80
177 049	30 018	31 903	238 970	42 050	81
84 703	16 526	12 279	113 508	50 749	82
41 987	43 522	24 357	109 866	81 623	83
3 325 726	4 917 967	1 229 365	9 473 058	3 453 903	84
47 967	46 030	3 574	97 571	98 202	85
0	136	325	461	5 224	86
195 948	622 496	47 006	865 450	218 295	87
2 515	2 541	495	5 551	8 554	88
15 587	10 012	4 024	29 623	12 148	89
11 470	34 834	2 598	48 902	17 090	90
19 797	9 707	3 621	33 125	12 741	91
749	447 912	6 900	455 561	189 875	92
-8 330	3 862	3 276	-1 192	17 005	93
27 515	15 849	6 345	49 709	36 842	94
145 515	623 248	78 122	846 885	661 138	95
14 734	4 787	2 566	22 087	27 075	96
1 027 336	4 221 105	20 534	5 268 975	2 111 735	97
11 809	5 337	2 941	20 087	22 287	98
0	320	0	320	12 747	99

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
100	MISSISQUOI	300 335	169 356	23 383	16 086	509 160
101	MITSUI SUMITOMO	70 862	7 351	1 406	18 493	98 112
102	MONTMAGNY-L'ISLET	28 668	7 440	609	5 098	41 815
103	MONTS ET RIVES	11 491	12 038	673	2 514	26 716
104	MOTORS	490 743	121 717	20 271	12 586	645 317
105	MUNICH AMÉRIQUE	187 195	6 226	758	10 207	204 386
106	MUNICH DU CANADA	1 089 867	115 914	15 563	31 415	1 252 759
107	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	47 098	21 353	2 514	3 513	74 478
108	NIPPONKOA	34 036	242	51	2 118	36 447
109	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	4 321	639	1 047	4 096	10 103
110	NORDIQUE	559 360	599 571	37 028	92 624	1 288 583
111	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	271 952	136 775	8 601	171 052	588 380
112	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	1 152 037	545 573	65 215	883 033	2 645 858
113	NORTHBRIDGE INDEMNISATION	247 638	245 466	8 262	135 354	636 720
114	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	152 169	135 590	11 230	308 735	607 724
115	NOVEX	561 621	218 342	37 038	49 813	866 814
116	OACIQ	47 278	3 089	0	2 010	52 377
117	ODYSSEY RE	133 994	15 434	4 827	245 615	399 870
118	OMEGA	29 405	6 867	552	1 613	38 437
119	OPTIMUM - GÉNÉRAL	120 156	37 729	13 248	22 089	193 222
120	OPTIMUM AGRICOLE	5 925	3 778	1 314	2 444	13 461
121	ORDRE DES ARCHITECTES	44 334	17 864	0	2 127	64 325
122	ORDRE DES DENTISTES	18 874	1 421	0	6 506	26 801
123	ORDRE DES ÉVALUATEURS	4 744	786	10	14	5 554
124	ORDRE DES PHARMACIENS	15 131	112	0	1 449	16 692
125	OUTAOUAIS	10 788	12 883	1 132	7 378	32 181
126	PAFCO	199 421	40 006	7 457	11 064	257 948
127	PARTENAIRE RÉ U.S.	567 167	100 250	7 102	27 655	702 174
128	PEMBRIDGE	381 493	85 171	20 852	30 004	517 520
129	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	324 920	176 826	4 890	25 691	532 327
130	PORTNEUF- CHAMPLAIN	35 114	21 406	2 236	8 229	66 985

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
123 384	225 502	28 799	377 685	131 475	100
9 639	45 778	1 533	56 950	41 162	101
8 876	2 298	1 346	12 520	29 295	102
5 963	8 227	976	15 166	11 550	103
262 828	79 246	25 416	367 490	277 827	104
4 038	97 375	2 452	103 865	100 521	105
60 656	894 202	24 091	978 949	273 810	106
16 759	31 560	3 630	51 949	22 528	107
377	2 271	178	2 826	33 621	108
2 406	908	572	3 886	6 217	109
273 115	723 060	68 495	1 064 670	223 913	110
78 465	331 369	26 240	436 074	152 306	111
321 473	1 422 947	98 727	1 843 147	802 711	112
63 042	390 162	23 952	477 156	159 564	113
61 163	342 641	13 972	417 776	189 948	114
201 484	405 764	43 693	650 941	215 873	115
2 528	15 476	565	18 569	33 808	116
15 918	213 711	4 129	233 758	166 112	117
2 032	18 730	7 411	28 173	10 264	118
50 041	83 891	7 469	141 401	51 821	119
4 792	2 497	1 414	8 703	4 758	120
888	47 542	1 538	49 968	14 358	121
0	11 300	7 409	18 709	8 092	122
407	2 576	146	3 129	2 425	123
972	3 801	149	4 922	11 769	124
12 282	6 021	2 939	21 242	10 939	125
45 371	136 368	9 343	191 082	66 866	126
26 191	420 987	14 356	461 534	240 640	127
111 734	244 833	26 429	382 996	134 524	128
136 322	201 205	82 136	419 663	112 664	129
22 743	11 311	4 653	38 707	28 278	130

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
131	PRAIRIE-VALMONT	17 552	25 138	3 384	10 360	56 434
132	PRIMUM	1 019 946	832 508	38 897	60 098	1 951 449
133	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	12 601	13 512	1 557	2 512	30 182
134	PROMUTUEL RÉASSURANCE	197 876	60 738	12 556	12 189	283 359
135	PROTECTRICE	9 882	4 176	0	6 685	20 743
136	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	88 349	13 496	4 500	8 888	115 233
137	RBC - GÉNÉRALE	1 020 097	256 020	29 427	61 316	1 366 860
138	RIVIÈRE-DU-LOUP	11 680	5 648	229	3 277	20 834
139	ROUYN-NORANDA - TÉMISCAM.	2 786	5 888	259	2 943	11 876
140	ROYAL & SUN ALLIANCE	2 597 162	1 511 485	158 784	213 998	4 481 429
141	SAINT PAUL	1 079 903	135 547	12 903	40 473	1 268 826
142	SCOR CANADA	488 712	154 291	11 698	31 347	686 048
143	SCOTTISH & YORK	350 534	326 836	24 486	23 152	725 008
144	SÉCURITÉ DE HARTFORD	35 806	4 195	0	13 349	53 350
145	SÉCURITÉ NATIONALE	2 960 860	1 574 805	150 594	835 396	5 521 655
146	SENTRY	34 365	2 503	86	1 739	38 693
147	SHIPOWNERS'	36 131	3 293	500	3 498	43 422
148	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	273 949	14 834	0	225 644	514 427
149	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	40 052	0	0	8 683	48 735
150	SOMPO	48 386	1 002	605	1 891	51 884
151	SOUVERAINE - GÉN.	482 567	150 813	52 414	60 911	746 705
152	SSQ - GÉNÉRALES	164 895	133 123	28 871	45 999	372 888
153	STEWART	143 030	5 451	0	65 455	213 936
154	SUISSE DE RÉASSURANCES	780 101	1 046 093	34 194	52 996	1 913 384
155	SUNDERLAND	21 321	27 187	2 458	1 983	52 949
156	SÛRETÉ DE L'OUEST	28 885	12 501	7 055	2 913	51 354
157	TEMPLE	459 021	371 882	21 409	14 785	867 097
158	TIG	0	10	0	20 530	20 540
159	TITRES FIRST AMERICAN	47 475	19 592	0	10 337	77 404
160	TOKIO	114 738	10 322	2 199	6 179	133 438
161	TRADERS GÉNÉRALE	712 684	601 376	55 874	29 623	1 399 557
162	TRAFALGAR DU CANADA	594 491	111 328	37 485	37 874	781 178

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
23 367	9 240	5 581	38 188	18 246	131
307 488	1 315 366	61 527	1 684 381	267 068	132
10 834	6 339	5 076	22 249	7 933	133
67 274	93 406	25 445	186 125	97 234	134
1	2 987	4 692	7 680	13 063	135
21 863	59 548	9 538	90 949	24 284	136
310 698	724 375	46 216	1 081 289	285 571	137
5 442	3 569	975	9 986	10 848	138
5 582	2 288	1 611	9 481	2 395	139
797 404	2 480 296	419 572	3 697 272	784 157	140
75 735	494 630	44 711	615 076	653 751	141
41 007	478 275	16 364	535 646	150 402	142
150 993	409 664	79 933	640 590	84 418	143
0	11 872	419	12 291	41 059	144
934 065	2 997 691	329 350	4 261 106	1 260 549	145
1 426	3 565	1 219	6 210	32 483	146
4 402	14 657	1 511	20 570	22 852	147
23 054	213 778	105 580	342 412	172 015	148
0	27 069	15	27 084	21 651	149
2 401	6 035	315	8 751	43 133	150
184 107	314 771	31 615	530 493	216 212	151
215 890	33 007	34 188	283 085	89 803	152
0	88 345	4 343	92 688	121 248	153
201 205	1 123 513	218 599	1 543 317	370 067	154
13 849	12 290	13 252	39 391	13 558	155
13 312	11 470	4 378	29 160	22 194	156
96 883	623 254	15 705	735 842	131 255	157
0	3 031	38	3 069	17 471	158
0	28 167	3 505	31 672	45 732	159
15 479	45 586	5 227	66 292	67 146	160
335 451	724 273	173 987	1 233 711	165 846	161
198 150	373 770	25 774	597 694	183 484	162

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
163	TRANS GLOBALE - GÉN.	6 101	1 370	5	1 920	9 396
164	TRANSATLANTIQUE	534 954	12 176	4 913	35 745	587 788
165	TRAVELERS DU CANADA	658 850	118 797	14 428	80 455	872 530
166	TRISURA	90 551	38 427	16 603	15 763	161 344
167	UNICA	178 015	147 090	10 177	17 150	352 432
168	UNION CANADIENNE	210 143	127 488	35 612	37 101	410 344
169	UNIQUE - GÉN.	95 869	199 884	18 294	19 015	333 062
170	VALLÉE	6 097	7 172	337	3 997	17 603
171	VAUDREUIL-SOULANGES	18 080	9 523	445	4 783	32 831
172	VERCHÈRES	8 531	10 873	1 099	2 202	22 705
173	WATERLOO	168 938	227 346	14 768	11 340	422 392
174	WAWANESA	5 146 247	749 119	208 728	757 733	6 861 827
175	WESTERN FINANCIAL	17 420	2 773	65	28 520	48 778
176	WESTPORT	226 019	421 646	13 762	17 959	679 386
177	WYNWARD	76 826	30 395	8 021	5 091	120 333
178	XL - ASSURANCE	464 497	131 526	8 985	61 595	666 603
179	XL AMÉRIQUE	342 934	34 852	8 384	19 315	405 485
180	ZURICH	2 041 584	945 582	79 519	49 127	3 115 812
	TOTAL	85 947 596	31 987 197	4 185 927	14 477 841	136 598 561

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
153	622	2 848	3 623	5 773	163
19 621	262 122	9 556	291 299	296 489	164
127 536	259 292	47 278	434 106	438 424	165
50 813	36 185	20 029	107 027	54 317	166
63 942	175 253	13 276	252 471	99 961	167
166 915	116 860	30 324	314 099	96 245	168
143 314	103 319	21 025	267 658	65 404	169
6 398	3 573	2 361	12 332	5 271	170
9 662	4 821	1 823	16 306	16 525	171
8 481	4 612	3 797	16 890	5 815	172
102 038	231 680	11 698	345 416	76 976	173
1 081 807	2 647 912	371 849	4 101 568	2 760 259	174
1 733	1 828	24 401	27 962	20 816	175
115 885	384 033	79 796	579 714	99 672	176
35 711	37 050	8 885	81 646	38 687	177
68 269	351 280	29 460	449 009	217 594	178
29 312	226 323	3 302	258 937	146 548	179
571 190	1 753 583	155 572	2 480 345	635 467	180
25 453 633	60 994 689	8 430 615	94 878 937	41 719 620	

Tableau 44

Répartition des primes directes souscrites par catégorie par assureur
(milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	ABITIBIENNE	13 529	2 727	16 256	13 839	3 184	17 023
2	ACE INA	0	6 452	6 452	0	11 000	11 000
3	AFFILIATED FM	0	0	0	45	39 854	39 899
4	AIG DU CANADA	779	5 486	6 265	4 899	56 433	61 332
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	-2	-2	0	8 688	8 688
6	ALLSTATE	0	0	0	0	0	0
7	ALLSTATE DU CANADA	39 123	581	39 704	35 670	0	35 670
8	ALPHA	10 716	389	11 105	7 010	0	7 010
9	AMERICAN BANKERS	0	0	0	17 887	164	18 051
10	AMERICAN ROAD	0	2 057	2 057	0	0	0
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	275	275	11	1	12
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	8 395	1 487	9 882	8 899	5 590	14 489
13	ARCH CANADA	0	11	11	0	1 998	1 998
14	ASPEN	0	0	0	0	133	133
15	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
16	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	0	0
17	ATRADIUS	0	0	0	0	0	0
18	AVIVA	85 494	65 132	150 626	73 602	69 106	142 708
19	AXA (CANADA)	0	0	0	6	136	142
20	AXA ASSURANCES	-3 936	-265	-4 201	-322	-123	-445
21	AXA PACIFIQUE	0	3	3	1	377	378
22	AXIS	0	0	0	0	900	900
23	BAGOT	3 034	673	3 707	4 287	4 318	8 605
24	BANQUE NATIONALE	0	0	0	0	0	0
25	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
26	BEAUCE-ETCHEMINS	12 712	2 515	15 227	11 479	7 753	19 232
27	BELAIR INC.	147 704	4 831	152 535	77 009	14	77 023
28	BELLECHASSE-LÉVIS	7 264	1 239	8 503	6 689	5 169	11 858
29	BERKLEY	0	0	0	0	758	758
30	BOIS-FRANCS	4 942	726	5 668	6 004	3 929	9 933
31	CAISSE CENTRALE	0	0	0	0	0	0
32	CANASSURANCE	28 589	0	28 589	2 670	0	2 670
33	CAPITALE - GÉNÉRALES	291 995	32 482	324 477	186 508	22 042	208 550
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
35	CHICAGO	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
1 576	141	0	0	133	0	35 129	1
16 938	2	3 467	1 011	675	448	39 993	2
0	3 071	853	0	0	0	43 823	3
48 982	1 006	1 299	4 443	795	21 898	146 020	4
16 562	298	2 208	10 082	0	5 914	43 750	5
0	0	0	0	0	0	0	6
0	0	0	0	0	0	75 374	7
7	0	0	0	119	0	18 241	8
0	0	0	0	0	46 113	64 164	9
0	0	0	0	0	0	2 057	10
103	0	0	0	0	0	390	11
1 749	208	0	0	49	0	26 377	12
2 461	0	0	0	0	859	5 329	13
11 112	0	72	445	0	0	11 762	14
0	0	0	0	0	5 524	5 524	15
0	0	0	2 518	0	0	2 518	16
0	0	0	0	0	1 142	1 142	17
39 811	4 017	138	0	2 046	54	339 400	18
3	0	93	0	0	0	238	19
71	508	932	0	0	23	-3 112	20
34	2	0	2 459	0	0	2 876	21
4 840	25	0	0	0	159	5 924	22
699	149	0	0	13	0	13 173	23
316	0	0	0	0	0	316	24
18 534	0	0	0	0	0	18 534	25
2 418	298	0	0	117	0	37 292	26
107	0	0	0	0	54	229 719	27
1 352	188	0	0	37	0	21 938	28
9 271	41	0	226	79	87	10 462	29
1 169	156	0	0	17	0	16 943	30
0	0	0	0	0	0	0	31
435	0	0	0	0	8 635	40 329	32
5 516	0	0	0	201	6 199	544 943	33
9 139	0	0	0	0	0	9 139	34
0	0	0	0	0	3 040	3 040	35

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
36	CHUBB DU CANADA	4 908	1 379	6 287	36 782	12 974	49 756
37	COATICOOK-SHERBROOKE	5 448	704	6 152	7 115	3 925	11 040
38	COFACE	0	0	0	0	0	0
39	COLISEE RE	0	0	0	0	0	0
40	CONTINENTAL CASUALTY	0	1 460	1 460	0	4 713	4 713
41	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	6 260	875	7 135	5 930	3 263	9 193
42	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
43	COSECO	7 352	154	7 506	7 345	0	7 345
44	CUMIS - GÉN.	0	0	0	0	2	2
45	DAS	0	0	0	0	0	0
46	DESJARDINS - GÉN.	381 262	14 428	395 690	358 330	68 852	427 182
47	DEUX-MONTAGNES	8 392	1 496	9 888	9 588	4 625	14 213
48	DOMINION DU CANADA	5	208	213	1 417	2 073	3 490
49	DRUMMOND	3 593	301	3 894	3 880	2 074	5 954
50	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	2 714	2 714
51	ÉCHELON	7 560	3 058	10 618	1 718	4 077	5 795
52	ECONOMICAL	885	1 970	2 855	2 952	3 931	6 883
53	ELECTRIC	0	187	187	0	0	0
54	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	1 295	1 295
55	ELITE	10 260	16 407	26 667	8 450	0	8 450
56	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
57	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
58	EULER-HERMES	0	0	0	0	0	0
59	EVEREST	0	5	5	0	2 564	2 564
60	FABRIQUES DE MONTRÉAL	0	0	0	0	5 927	5 927
61	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	7 059	7 059
62	FÉDÉRALE	0	19	19	0	18	18
63	FEDERATED DU CANADA - GÉN	796	3 595	4 391	292	4 633	4 925
64	FÉDÉRATION	0	0	0	0	0	0
65	FM GLOBAL	0	0	0	0	36 347	36 347
66	GARANTIE	3 500	12	3 512	28 865	0	28 865
67	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
68	GLOBALE - RÉASS.	0	0	0	0	0	0
69	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	200	200
70	GROUPAMA S.A.	0	0	0	0	0	0
71	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	132	748	880	10 315	27 634	37 949
72	GROUPE LEDOR	27 798	2 343	30 141	22 282	19 184	41 466
73	HABITATION ET AUTO TD	4 266	0	4 266	6 136	0	6 136
74	HANNOVER	0	0	0	0	439	439

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
34 972	1 097	1 336	0	1 261	5 209	99 918	36
1 342	169	0	0	51	0	18 754	37
0	0	0	0	0	16 305	16 305	38
0	0	0	0	0	0	0	39
24 281	224	8 033	0	581	48	39 340	40
1 906	68	0	0	8	6	18 316	41
0	0	0	0	0	5	5	42
0	0	0	0	0	0	14 851	43
2	0	0	0	0	0	4	44
0	0	0	0	0	123	123	45
22 906	2 618	0	0	394	2 698	851 488	46
1 714	191	0	0	74	0	26 080	47
338	43	0	0	11	15	4 110	48
628	86	0	0	3	0	10 565	49
767	130	0	0	0	0	3 611	50
1 709	0	0	0	0	621	18 743	51
1 287	129	0	0	33	15	11 202	52
1 413	0	0	0	0	0	1 600	53
1 159	0	2	0	0	0	2 456	54
0	0	5 041	0	0	0	40 158	55
0	0	0	0	0	0	0	56
0	0	0	0	0	0	0	57
0	0	0	0	0	14 225	14 225	58
3 497	0	0	0	0	54	6 120	59
1 197	1	0	0	0	0	7 125	60
1 644	0	0	0	0	0	8 703	61
7	0	0	0	0	2	46	62
4 471	375	0	0	57	38	14 257	63
0	0	0	0	0	0	0	64
0	8 932	0	0	0	0	45 279	65
1 500	130	0	0	14 022	4 278	52 307	66
0	0	0	0	0	68 026	68 026	67
0	0	0	0	0	0	0	68
323	1	605	0	0	392	1 521	69
0	0	-6	0	0	0	-6	70
4 755	581	0	0	0	0	44 165	71
5 459	702	0	0	43	0	77 811	72
562	0	0	0	0	0	10 964	73
2 438	0	0	0	0	0	2 877	74

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
75	HARTFORD INCENDIE	33	83	116	0	42	42
76	HAUT ST-LAURENT	7 619	675	8 294	7 065	2 762	9 827
77	HDI-GERLING VERSICHERUNG	0	0	0	0	2 122	2 122
78	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
79	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	0	0	0	0
80	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	80 017	2 759	82 776	0	0	0
81	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	141 835	5 474	147 309	84 847	0	84 847
82	INNOVASSUR	56 228	0	56 228	32 405	0	32 405
83	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	192	192
84	INTACT	598 781	158 450	757 231	447 752	324 326	772 078
85	INTACT AGRICOLE	0	0	0	-528	36 449	35 921
86	INTER-OUEST	0	0	0	0	546	546
87	JEVCO	1 251	287	1 538	27	422	449
88	JEWELERS	0	0	0	0	259	259
89	LAC AU FJORD	11 401	2 350	13 751	12 571	3 557	16 128
90	LAC ST-PIERRE-LES FORGES	6 553	1 132	7 685	7 479	5 842	13 321
91	LANAUDIÈRE	12 370	2 434	14 804	12 913	8 502	21 415
92	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
93	LEGACY	0	0	0	36	0	36
94	L'ESTUAIRE	13 403	2 396	15 799	14 497	6 280	20 777
95	LIBERTÉ MUTUELLE	0	2 821	2 821	0	7 750	7 750
96	LITTORAL	10 442	1 696	12 138	10 396	4 512	14 908
97	LLOYD'S	4 595	842	5 437	17 901	95 018	112 919
98	LOTBINIÈRE	7 148	1 369	8 517	6 373	7 150	13 523
99	LUMBERMEN'S	0	0	0	0	0	0
100	MISSISQUOI	22 468	13 514	35 982	23 725	35 753	59 478
101	MITSUI SUMITOMO	2	285	287	1	480	481
102	MONTMAGNY-L'ISLET	5 995	853	6 848	6 158	3 119	9 277
103	MONTS ET RIVES	3 570	763	4 333	3 884	2 649	6 533
104	MOTORS	20	344	364	0	0	0
105	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
106	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
107	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	4 528	4 528	0	16 273	16 273
108	NIPPONKOA	0	12	12	0	5	5
109	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	0	0	0	1 116	0	1 116

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
652	1	0	0	0	7	818	75
785	112	0	0	2	0	19 020	76
2 032	0	6	0	0	1	4 161	77
0	0	0	0	0	9 314	9 314	78
0	0	0	0	0	0	0	79
3	0	0	0	0	0	82 779	80
	0	0	0	0	0	232 155	81
6	0	0	0	0	0	88 639	82
0	5 829	0	0	0	0	6 021	83
161 747	13 233	11 531	0	60 405	3 261	1 779 486	84
4 348	707	0	0	0	-5	40 971	85
88	0	0	0	0	0	634	86
-10	0	0	0	3 328	0	5 305	87
46	0	0	0	0	0	305	88
1 691	172	0	0	31	0	31 773	89
1 543	220	0	0	29	0	22 798	90
2 708	332	0	0	247	0	39 506	91
0	0	0	0	0	0	0	92
0	0	0	0	0	2 346	2 382	93
2 288	294	0	0	32	0	39 190	94
19 245	0	2 834	892	1 950	1 562	37 054	95
1 286	187	0	0	35	0	28 554	96
153 377	2 876	10 066	14 834	0	8 002	307 511	97
1 151	215	0	0	14	0	23 420	98
0	0	0	0	0	0	0	99
12 441	1 685	0	0	19	314	109 919	100
173	76	0	1 084	0	0	2 101	101
1 066	124	0	0	36	0	17 351	102
951	92	0	0	17	0	11 926	103
0	0	0	0	0	0	364	104
0	0	0	0	0	0	0	105
0	0	0	0	0	0	0	106
10 760	1 213	0	0	0	355	33 129	107
0	0	1	0	0	0	18	108
0	0	0	0	0	0	1 116	109

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
110	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0
111	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	0	14 620	14 620	0	2 205	2 205
112	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	4 692	26 305	30 997	0	50 000	50 000
113	NORTHBRIDGE INDEMNISATION	0	0	0	0	4 047	4 047
114	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	63	11	74	133	0	133
115	NOVEX	0	0	0	87	86	173
116	OACIQ	0	0	0	0	0	0
117	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
118	OMEGA	0	0	0	230	92	322
119	OPTIMUM - GÉNÉRAL	3 246	776	4 022	5 513	7 486	12 999
120	OPTIMUM AGRICOLE	134	63	197	0	8 951	8 951
121	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
122	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
123	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
124	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
125	OUTAOUAIS	8 533	1 835	10 368	10 263	2 013	12 276
126	PAFCO	22 045	342	22 387	0	0	0
127	PARTENAIRE RÉ U.S.	0	0	0	0	0	0
128	PEMBRIDGE	1	0	1	1 815	0	1 815
129	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	146 409	1 386	147 795	141 862	8 287	150 149
130	PORTNEUF-CHAMPLAIN	16 509	2 338	18 847	17 497	5 488	22 985
131	PRAIRIE-VALMONT	14 726	1 508	16 234	16 244	10 433	26 677
132	PRIMUM	20 722	0	20 722	23 151	0	23 151
133	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	2 169	172	2 341	2 593	1 785	4 378
134	PROMUTUEL RÉASSURANCE	0	0	0	0	1	1
135	PROTECTRICE	0	261	261	0	0	0
136	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
137	RBC - GÉNÉRALE	17 379	194	17 573	14 679	0	14 679
138	RIVIÈRE-DU-LOUP	3 500	513	4 013	4 040	2 165	6 205
139	ROUYN-NORANDA - TÉMISCAM.	4 140	744	4 884	4 368	1 410	5 778
140	ROYAL & SUN ALLIANCE	926	23 559	24 485	3 486	79 441	82 927
141	SAINT PAUL	0	1 703	1 703	0	7 735	7 735
142	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
143	SCOTTISH & YORK	537	11	548	405	-5	400
144	SÉCURITÉ DE HARTFORD	0	0	0	0	0	0
145	SÉCURITÉ NATIONALE	67 438	0	67 438	75 554	0	75 554

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	0	0	110
296	0	0	0	0	0	17 121	111
36 206	1 413	12 473	3 600	0	456	135 145	112
654	0	0	0	0	0	4 701	113
4	0	0	0	0	0	211	114
483	2	0	0	0	107	765	115
7 452	0	0	0	0	0	7 452	116
0	0	0	0	0	0	0	117
78	0	0	0	0	0	400	118
2 787	283	0	0	1	0	20 092	119
922	0	0	0	0	0	10 070	120
12 936	0	0	0	0	0	12 936	121
6 046	0	0	0	0	0	6 046	122
1 654	0	0	0	0	0	1 654	123
3 812	0	0	0	0	0	3 812	124
1 257	93	0	0	35	0	24 029	125
0	0	0	0	0	0	22 387	126
0	0	0	0	0	0	0	127
0	0	0	0	0	0	1 816	128
1 351	325	0	0	0	26	299 646	129
2 444	248	0	0	29	0	44 553	130
2 651	461	0	0	13	0	46 036	131
80	0	0	0	0	0	43 953	132
316	85	0	0	1	0	7 121	133
525	0	0	0	0	0	526	134
0	0	0	0	0	0	261	135
0	0	0	0	0	0	0	136
820	0	0	0	0	0	33 072	137
580	83	0	0	13	0	10 894	138
472	65	0	0	17	0	11 216	139
41 370	11 085	5 569	0	0	14 415	179 851	140
8 997	440	1 782	0	0	34	20 691	141
0	0	0	0	0	0	0	142
	0	0	0	0	0	947	143
0	0	0	0	0	0	0	144
0	0	0	0	0	0	142 992	145

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
146	SENTRY	0	123	123	0	0	0
147	SHIPOWNERS'	0	0	0	0	0	0
148	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
149	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
150	SOMPO	0	0	0	0	306	306
151	SOUVERAINE - GÉN.	1	1 872	1 873	-6	26 414	26 408
152	SSQ - GÉNÉRALES	114 791	6 399	121 190	83 806	3 232	87 038
153	STEWART	0	0	0	0	0	0
154	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
155	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
156	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
157	TEMPLE	0	0	0	0	13 295	13 295
158	TIG	0	0	0	0	0	0
159	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
160	TOKIO	384	169	553	0	1 272	1 272
161	TRADERS GÉNÉRALE	61 911	218	62 129	36 180	19	36 199
162	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	33	0	33
163	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
164	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
165	TRAVELERS DU CANADA	0	294	294	722	3 089	3 811
166	TRISURA	0	0	0	0	185	185
167	UNICA	0	0	0	0	0	0
168	UNION CANADIENNE	81 651	20 998	102 649	68 950	38 752	107 702
169	UNIQUE - GÉN.	58 557	12 893	71 450	43 717	34 759	78 476
170	VALLÉE	3 928	812	4 740	5 374	1 339	6 713
171	VAUDREUIL-SOULANGES	7 010	959	7 969	7 387	2 481	9 868
172	VERCHÈRES	4 538	839	5 377	5 223	4 559	9 782
173	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
174	WAWANESA	35 376	3 801	39 177	24 974	0	24 974
175	WESTERN FINANCIAL	0	0	0	1 782	0	1 782
176	WESTPORT	0	0	0	0	8 721	8 721
177	WYNWARD	0	0	0	1	938	939
178	XL - ASSURANCE	0	260	260	0	2 930	2 930
179	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
180	ZURICH	393	27 229	27 622	0	91 670	91 670
	TOTAL	2 808 197	532 422	3 340 619	2 256 271	1 449 538	3 705 809

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
73	0	0	0	0	0	196	146
0	0	755	0	0	0	755	147
0	0	0	0	0	0	0	148
0	0	0	0	0	0	0	149
132	0	0	0	0	0	438	150
14 681	344	15	0	0	254	43 575	151
-4	0	0	0	0	0	208 224	152
0	0	0	0	0	3 287	3 287	153
0	0	0	0	0	0	0	154
0	0	922	0	0	0	922	155
0	0	0	0	14	0	14	156
12 800	119	0	4 331	0	0	30 545	157
0	0	0	0	0	0	0	158
0	0	0	0	0	2 408	2 408	159
72	14	75	0	0	1	1 987	160
0	0	69	0	0	0	98 397	161
0	0	0	0	0	0	33	162
0	0	0	0	0	0	0	163
0	0	0	0	0	0	0	164
7 187	80	51	0	8 124	970	20 517	165
3 231	305	0	0	5 125	259	9 105	166
0	0	0	0	0	0	0	167
14 692	1 772	0	0	0	0	226 815	168
2 993	0	0	0	10 395	0	163 314	169
568	61	0	0	22	0	12 104	170
1 154	100	0	0	38	0	19 129	171
1 332	206	0	0	9	0	16 706	172
0	0	0	0	0	0	0	173
54	0	0	0	0	0	64 205	174
0	0	0	0	0	0	1 782	175
5 371	164	0	8 564	0	0	22 820	176
240	11	0	0	0	0	1 190	177
15 663	0	0	1 534	0	0	20 387	178
5 108	0	0	0	0	0	5 108	179
39 310	6 198	1 241	0	4 547	272	170 860	180
950 707	76 912	71 463	56 023	115 347	259 855	8 576 735	

Tableau 45

Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Total
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2013 (000 \$)	Parts de marché (%)			Part de marché cumulative (%) 2013
			2013	2012	2011	
1	INTACT	1 779 486	20,75	19,19	10,82	20,75
2	DESJARDINS - GÉN.	851 488	9,93	9,83	9,51	30,68
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	544 943	6,35	6,14	6,10	37,03
4	AVIVA	339 400	3,96	4,06	4,21	40,99
5	LLOYD'S	307 511	3,59	3,36	3,56	44,57
6	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	299 646	3,49	3,38	3,27	48,07
7	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	232 155	2,71	3,33	2,73	50,77
8	BELAIR INC.	229 719	2,68	3,17	2,81	53,45
9	UNION CANADIENNE	226 815	2,64	2,97	3,19	56,10
10	SSQ - GÉNÉRALES	208 224	2,43	2,36	2,56	58,52
11	ROYAL & SUN ALLIANCE	179 851	2,10	2,13	1,43	60,62
12	ZURICH	170 860	1,99	1,88	1,93	62,61
13	UNIQUE - GÉN.	163 314	1,90	1,78	1,59	64,52
14	AIG DU CANADA	146 020	1,70	1,69	1,85	66,22
15	SÉCURITÉ NATIONALE	142 992	1,67	1,76	1,84	67,89
16	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	135 145	1,58	1,68	1,63	69,46
17	MISSISQUOI	109 919	1,28	1,38	1,46	70,74
18	CHUBB DU CANADA	99 918	1,16	1,22	1,31	71,91
19	TRADERS GÉNÉRALE	98 397	1,15	1,12	1,13	73,06
20	INNOVASSUR	88 639	1,03	1,03	1,11	74,09
21	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	82 779	0,97	0,00	0,01	75,05
22	GROUPE LEDOR	77 811	0,91	0,87	0,84	75,96
23	ALLSTATE DU CANADA	75 374	0,88	0,93	0,95	76,84
24	GENWORTH	68 026	0,79	0,96	1,06	77,63
25	WAWANESA	64 205	0,75	0,86	1,00	78,38
26	AMERICAN BANKERS	64 164	0,75	0,77	0,79	79,13
27	GARANTIE	52 307	0,61	0,60	0,58	79,74
28	PRAIRIE-VALMONT	46 036	0,54	0,47	0,42	80,28
29	FM GLOBAL	45 279	0,53	0,54	0,51	80,80
30	PORTNEUF-CHAMPLAIN	44 553	0,52	0,46	0,42	81,32
	Sous-total	6 974 976	81,32	79,88	70,62	
	Autres assureurs	1 601 759	18,68	20,12	29,38	
	TOTAL	8 576 735	100,00	100,00	100,00	

Tableau 46

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Automobile des particuliers
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	598 781	21,32	538 002	19,35	299 403	10,83
2	DESJARDINS - GÉN.	381 262	13,58	377 517	13,58	362 497	13,11
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	291 995	10,40	270 034	9,71	266 409	9,63
4	BELAIR INC.	147 704	5,26	174 186	6,26	153 570	5,55
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	146 409	5,21	147 678	5,31	141 639	5,12
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	141 835	5,05	194 429	6,99	150 737	5,45
7	SSQ - GÉNÉRALES	114 791	4,09	112 767	4,06	127 487	4,61
8	AVIVA	85 494	3,04	89 165	3,21	89 964	3,25
9	UNION CANADIENNE	81 651	2,91	91 013	3,27	96 631	3,49
10	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	80 017	2,85	0	0,00	0	0,00
11	SÉCURITÉ NATIONALE	67 438	2,40	71 792	2,58	76 290	2,76
12	TRADERS GÉNÉRALE	61 911	2,20	55 990	2,01	56 443	2,04
13	UNIQUE - GÉN.	58 557	2,09	54 863	1,97	49 949	1,81
14	INNOVASSUR	56 228	2,00	54 059	1,94	62 554	2,26
15	ALLSTATE DU CANADA	39 123	1,39	40 423	1,45	39 863	1,44
	Sous-total	2 353 196	83,80	2 271 918	81,70	1 973 436	71,36
	Autres assureurs	455 001	16,20	508 994	18,30	792 162	28,64
	TOTAL	2 808 197	100,00	2 780 912	100,00	2 765 598	100,00

Tableau 47

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Automobile des entreprises
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	158 450	29,76	142 570	27,78	85 180	16,81
2	AVIVA	65 132	12,23	63 953	12,46	66 247	13,08
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	32 482	6,10	32 506	6,33	32 763	6,47
4	ZURICH	27 229	5,11	27 616	5,38	31 781	6,27
5	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	26 305	4,94	28 246	5,50	30 713	6,06
6	ROYAL & SUN ALLIANCE	23 559	4,42	23 454	4,57	17 517	3,46
7	UNION CANADIENNE	20 998	3,94	20 709	4,04	21 388	4,22
8	ELITE	16 407	3,08	18 119	3,53	19 669	3,88
9	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	14 620	2,75	10 515	2,05	10 312	2,04
10	DESJARDINS - GÉN.	14 428	2,71	9 439	1,84	8 798	1,74
11	MISSISQUOI	13 514	2,54	14 233	2,77	14 530	2,87
12	UNIQUE - GÉN.	12 893	2,42	12 367	2,41	10 259	2,02
13	ACE INA	6 452	1,21	6 565	1,28	6 471	1,28
14	SSQ - GÉNÉRALES	6 399	1,20	6 298	1,23	10 002	1,97
15	AIG DU CANADA	5 486	1,03	7 416	1,45	6 614	1,31
	Sous-total	444 354	83,46	424 006	82,63	372 244	73,47
	Autres assureurs	88 068	16,54	89 123	17,37	134 390	26,53
	TOTAL	532 422	100,00	513 129	100,00	506 634	100,00

Tableau 48

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Biens des particuliers
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	447 752	19,84	433 873	19,92	255 473	12,35
2	DESJARDINS - GÉN.	358 330	15,88	343 442	15,77	324 054	15,67
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	186 508	8,27	175 614	8,06	166 210	8,04
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	141 862	6,29	130 050	5,97	118 328	5,72
5	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	84 847	3,76	75 447	3,46	66 123	3,20
6	SSQ - GÉNÉRALES	83 806	3,71	74 035	3,40	68 255	3,30
7	BELAIR INC.	77 009	3,41	83 399	3,83	73 755	3,57
8	SÉCURITÉ NATIONALE	75 554	3,35	73 995	3,40	72 952	3,53
9	AVIVA	73 602	3,26	71 335	3,28	69 370	3,35
10	UNION CANADIENNE	68 950	3,06	70 955	3,26	74 372	3,60
11	UNIQUE - GÉN.	43 717	1,94	39 152	1,80	35 035	1,69
12	CHUBB DU CANADA	36 782	1,63	36 347	1,67	36 775	1,78
13	TRADERS GÉNÉRALE	36 180	1,60	32 988	1,51	31 779	1,54
14	ALLSTATE DU CANADA	35 670	1,58	36 070	1,66	35 714	1,73
15	INNOVASSUR	32 405	1,44	31 270	1,44	27 333	1,32
	Sous-total	1 782 974	79,02	1 707 972	78,43	1 455 528	70,37
	Autres assureurs	473 297	20,98	469 792	21,57	612 941	29,63
	TOTAL	2 256 271	100,00	2 177 764	100,00	2 068 469	100,00

Tableau 49

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Biens des entreprises
(pour les 15 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	324 326	22,37	297 213	21,88	157 319	12,14
2	LLOYD'S	95 018	6,56	88 121	6,49	89 792	6,93
3	ZURICH	91 670	6,32	76 669	5,64	75 101	5,80
4	ROYAL & SUN ALLIANCE	79 441	5,48	80 786	5,95	48 367	3,73
5	AVIVA	69 106	4,77	65 994	4,86	68 395	5,28
6	DESJARDINS - GÉN.	68 852	4,75	59 241	4,36	52 647	4,06
7	AIG DU CANADA	56 433	3,89	50 271	3,70	52 277	4,03
8	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	50 000	3,45	49 104	3,62	41 675	3,22
9	AFFILIATED FM	39 854	2,75	44 575	3,28	41 111	3,17
10	UNION CANADIENNE	38 752	2,67	44 997	3,31	48 718	3,76
11	INTACT AGRICOLE	36 449	2,51	25 812	1,90	19 551	1,51
12	FM GLOBAL	36 347	2,51	34 303	2,53	33 215	2,56
13	MISSISQUOI	35 753	2,47	34 230	2,52	31 336	2,42
14	UNIQUE - GÉN.	34 759	2,40	27 951	2,06	21 564	1,66
15	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	27 634	1,91	26 754	1,97	26 014	2,01
	Sous-total	1 084 394	74,81	1 006 021	74,07	807 082	62,29
	Autres assureurs	365 144	25,19	352 254	25,93	488 647	37,71
	TOTAL	1 449 538	100,00	1 358 275	100,00	1 295 729	100,00

Tableau 50

Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Responsabilité
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2013		2012		2011	
		Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)	Primes (000 \$)	Part (%)
1	INTACT	161 747	17,01	131 346	14,64	62 006	6,98
2	LLOYD'S	153 377	16,13	131 349	14,64	130 468	14,68
3	AIG DU CANADA	48 982	5,15	53 215	5,93	58 947	6,63
4	ROYAL & SUN ALLIANCE	41 370	4,35	43 862	4,89	23 304	2,62
5	AVIVA	39 811	4,19	40 027	4,46	42 480	4,78
6	ZURICH	39 310	4,13	36 544	4,07	30 819	3,47
7	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	36 206	3,81	38 507	4,29	36 605	4,12
8	CHUBB DU CANADA	34 972	3,68	38 052	4,24	40 259	4,53
9	CONTINENTAL CASUALTY	24 281	2,55	22 146	2,47	21 798	2,45
10	DESJARDINS - GÉN.	22 906	2,41	21 230	2,37	19 656	2,21
11	LIBERTÉ MUTUELLE	19 245	2,02	14 973	1,67	15 473	1,74
12	BARREAU DU QUÉBEC	18 534	1,95	8 635	0,96	8 438	0,95
13	ACE INA	16 938	1,78	15 265	1,70	14 304	1,61
14	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	16 562	1,74	14 646	1,63	13 343	1,50
15	XL - ASSURANCE	15 663	1,65	17 862	1,99	12 358	1,39
16	UNION CANADIENNE	14 692	1,55	16 827	1,88	16 012	1,80
17	SOUVERAINE - GÉN.	14 681	1,54	12 196	1,36	10 460	1,18
18	ORDRE DES ARCHITECTES	12 936	1,36	11 839	1,32	10 264	1,15
19	TEMPLE	12 800	1,35	13 171	1,47	12 068	1,36
20	MISSISQUOI	12 441	1,31	11 712	1,31	10 886	1,22
21	ASPEN	11 112	1,17	7 309	0,81	6 950	0,78
22	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	10 760	1,13	10 685	1,19	10 613	1,19
23	BERKLEY	9 271	0,98	7 256	0,81	6 148	0,69
24	CHAMBRE DES NOTAIRES	9 139	0,96	8 228	0,92	7 333	0,83
25	SAINT PAUL	8 997	0,95	12 422	1,38	13 007	1,46
26	OACIQ	7 452	0,78	8 884	0,99	9 387	1,06
27	TRAVELERS DU CANADA	7 187	0,76	4 495	0,50	4 320	0,49
28	ORDRE DES DENTISTES	6 046	0,64	5 506	0,61	5 299	0,60
29	CAPITALE - GÉNÉRALES	5 516	0,58	5 243	0,58	5 292	0,60
30	GROUPE LEDOR	5 459	0,57	5 715	0,64	6 045	0,68
	Sous-total	838 393	88,19	769 147	85,72	664 342	74,76
	Autres assureurs	112 314	11,81	128 166	14,28	224 321	25,24
	TOTAL	950 707	100,00	897 313	100,00	888 663	100,00

2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE

2.3.1 Encadrement de l'assurance automobile

Cette partie présente l'environnement dans lequel les assureurs automobile exercent leurs activités au Québec de même que les différents contrats d'assurance automobile qui sont utilisés au Québec.

L'environnement légal et ses particularités québécoises

Le commerce des assurances est de compétence provinciale au Canada. Le Québec a donc sa propre législation en matière d'assurance automobile.

La LAA établit une différence dans le traitement des dommages corporels et matériels subis lors d'un accident impliquant un véhicule automobile ainsi que le cadre dans lequel doivent évoluer les différents intervenants. Cette loi établit entre autres, un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident d'automobile, communément appelé le régime *no-fault*.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est prise en charge par l'État; c'est la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui est responsable de l'application de ce régime.

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir le préjudice corporel causé à autrui.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs privés qui fournissent la garantie d'assurance responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA, de même que d'autres protections facultatives. Ce marché regroupe plus de 90 assureurs privés sous la supervision de l'Autorité.

Les dommages pouvant être indemnisés par les assureurs privés sont :

- les dommages au véhicule assuré;
- les dommages matériels causés à autrui;
- certains dommages corporels au Québec (par exemple lors d'un accident de motoneige);
- certains dommages corporels à l'extérieur du Québec.

Ainsi, le régime d'assurance automobile du Québec est un régime mixte. Pour obtenir une assurance automobile complète, les consommateurs doivent donc s'adresser à la fois au gouvernement et aux assureurs privés.

La convention d'indemnisation directe

Afin de faciliter et d'accélérer le règlement des sinistres et d'en réduire les coûts, la LAA a instauré un système d'indemnisation directe des assurés par les assureurs.

En effet, l'article 173 de cette loi oblige le Groupement des assureurs automobiles (GAA)⁴¹ à établir une convention d'indemnisation directe des dommages matériels occasionnés aux véhicules des assurés. Cette convention fait en sorte que l'assuré qui subit des dommages matériels lors d'un accident mettant en cause la responsabilité d'un autre automobiliste est indemnisé par son assureur et non par l'assureur de l'autre conducteur impliqué dans le sinistre.

La convention vise tous les dommages matériels résultant d'un accident qui survient au Québec et au cours duquel il y a une collision impliquant au moins deux véhicules dont les propriétaires ont été dûment identifiés. Chaque assureur indemnise donc son assuré pour les dommages subis au véhicule de celui-ci selon le degré de non-responsabilité établi à partir des barèmes prévus dans la convention d'indemnisation directe. Toutefois, les assurés peuvent contester, auprès de leur assureur, la responsabilité qui leur est imputée. Ce système prévoit que tous les assureurs faisant affaire en assurance automobile au Québec renoncent à exercer entre eux leur droit de subrogation.

Le contrat d'assurance automobile

En ce qui a trait aux contrats d'assurance automobile, l'article 422 de la LA stipule que toutes les polices d'assurance automobile doivent être approuvées par l'Autorité. Ainsi, étant donné que la protection d'assurance automobile est obligatoire au Québec pour tous les propriétaires de véhicules, tous les formulaires d'assurance automobile du Québec⁴² sont standardisés et ne peuvent être modifiés par les assureurs.

Cette loi donne ainsi à l'Autorité un rôle en ce qui a trait à la couverture d'assurance des conducteurs québécois.

Les polices d'assurance automobile du Québec approuvées par l'Autorité sont les suivantes :

- F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires

Destinée aux propriétaires d'automobiles, cette police est la plus utilisée au Québec. Elle contient deux parties : le chapitre A – Garanties pour la responsabilité civile découlant des dommages matériels et des dommages corporels causés à d'autres personnes et le chapitre B – Garanties pour les dommages aux véhicules assurés.

41 Le GAA est l'organisme regroupant tous les assureurs souscrivant de l'assurance automobile au Québec.

42 Les formulaires de police d'assurance automobile approuvés par l'Autorité sont disponibles sur son site Web à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

La protection offerte par le chapitre A est obligatoire. Ainsi, tout propriétaire d'un véhicule circulant au Québec doit détenir un contrat d'assurance responsabilité civile dont la garantie est d'au moins 50 000 \$. La protection du chapitre A couvre l'assuré contre les conséquences financières résultant de dommages corporels ou matériels causés à autrui et qui découlent de sa responsabilité.

Les protections du chapitre B ne sont pas obligatoires, mais elles sont néanmoins souscrites par la majorité des propriétaires d'un véhicule. Les garanties disponibles sous le chapitre B⁴³ sont : tous risques, risques de collision et de renversement, risques qui ne sont pas une collision ou un renversement et risques spécifiés. Elles visent à protéger l'assuré contre les dommages occasionnés à son véhicule, notamment la collision, le feu, le vol et le vandalisme.

- F.P.Q. N° 2 – Formule des conducteurs

Cette police s'adresse aux personnes qui ne possèdent aucun véhicule automobile, ne sont pas titulaires de l'immatriculation d'un véhicule et n'ont aucune assurance automobile les protégeant contre des poursuites éventuelles intentées par des tiers lorsqu'ils utilisent ou conduisent des véhicules automobiles, des remorques ou des semi-remorques qui ne leur appartiennent pas.

Malgré le fait que l'article 84 de la LAA impose au propriétaire d'un véhicule l'obligation de détenir une assurance de responsabilité civile, il est possible qu'un propriétaire de véhicule ne respecte pas la loi et n'ait pas souscrit l'assurance de responsabilité civile obligatoire, ait omis de renouveler sa police d'assurance ou n'ait tout simplement pas un montant d'assurance suffisant pour couvrir les dommages éventuels causés par son véhicule à un tiers. De plus, il peut arriver qu'un propriétaire de véhicule n'ait pas souscrit la garantie du chapitre B, ou qu'il l'ait souscrite en assumant une franchise très élevée.

En pareil cas, le conducteur qui n'est pas propriétaire d'un véhicule, qui n'a aucune assurance étendue à des véhicules ne lui appartenant pas et qui ferait usage du véhicule d'un de ces propriétaires aurait avantage à être protégé par les garanties d'une police F.P.Q. N° 2. Aussi, l'article 109 de la LAA stipule que le conducteur d'un véhicule est solidairement responsable avec le propriétaire du véhicule en cas de dommages causés par l'usage ou la conduite de ce véhicule. Cette présomption de responsabilité permet de comprendre toute l'importance pour une personne de souscrire une protection adéquate lorsqu'elle conduit un véhicule ne lui appartenant pas, alors qu'elle n'est propriétaire d'aucun véhicule couvert par une police F.P.Q. N° 1.

- F.P.Q. N° 4 – Formule des garagistes

Cette police est conçue pour répondre aux besoins particuliers des entreprises ayant, dans le cadre de leurs activités professionnelles, la garde de véhicules qui ne leur appartiennent pas. En effet, ces entreprises se voient confier des véhicules par leurs clients.

Le mot « garagiste » utilisé dans le titre de cette police d'assurance automobile englobe toutes les personnes physiques, les personnes morales ou les sociétés ayant en leur possession des véhicules qui leur sont confiés. Entre autres, ce sont :

- ◊ les marchands de véhicules neufs ou d'occasion;
- ◊ les garagistes faisant la réparation et l'entretien de la mécanique ou de la carrosserie des véhicules;
- ◊ les propriétaires de stations-service faisant l'entretien, le dépannage ou le lavage des véhicules;
- ◊ les entreprises offrant un service de voiturier.

- F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement

Cette police répond aux besoins de tout propriétaire de véhicule désirant avoir la possibilité, en cas de sinistre couvert, de remplacer son véhicule par un véhicule neuf ayant les mêmes caractéristiques. Comme son titre l'indique, cette police est complémentaire à la police F.P.Q. N° 1. Pour pouvoir se procurer cette police, le consommateur doit, au préalable, détenir une F.P.Q. N° 1.

À la différence des autres polices d'assurance automobile qui doivent être vendues uniquement par l'entremise de représentants certifiés, l'assurance de remplacement peut également être vendue par des concessionnaires d'automobiles qui agissent alors à titre de distributeur pour le compte d'un assureur et dont les employés ne sont pas des représentants certifiés.

Bien que cette police puisse être vendue par l'entremise d'un distributeur, elle doit tout de même être émise par un assureur assujetti à l'encadrement de l'Autorité.

- F.P.Q. N° 6 – Formule des non-propriétaires

Lorsqu'un tiers subit un dommage du fait d'un véhicule, il peut engager une poursuite contre toutes les personnes susceptibles d'être impliquées dans l'accident, c'est-à-dire le propriétaire du véhicule, le conducteur et leur employeur, dans l'éventualité où la personne responsable du sinistre serait dans l'exercice de ses fonctions en tant qu'employé d'une entreprise. Conséquemment, l'entreprise dont certains employés utilisent un véhicule dans l'exercice de leurs fonctions doit prévoir, en tant qu'employeur ou commettant, de se défendre ou de rembourser, le cas échéant, les coûts liés aux dommages causés à un tiers résultant de fautes commises par ses employés lors de la conduite ou de l'usage de véhicules pour l'entreprise.

⁴³ Le glossaire présenté en annexe à ce rapport fournit les définitions des garanties offertes au chapitre B.

Comme il s'agit d'une assurance des non-proprétaires, les véhicules en question ne doivent pas appartenir à l'assuré, c'est-à-dire à l'employeur. Il peut s'agir du véhicule personnel de l'employé utilisé, par exemple, pour effectuer des livraisons pour le compte de son employeur qui est restaurateur, ou encore des véhicules loués par l'entreprise et utilisés dans le cadre de l'activité professionnelle.

- F.P.Q. N° 7 – Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile

Cette police permet à l'assuré d'augmenter le montant d'assurance indiqué au chapitre A de sa police d'assurance primaire, qui peut être une police F.P.Q. N° 1 ou une police F.P.Q. N° 2. Le montant supplémentaire d'assurance accordé concerne uniquement l'assurance de responsabilité civile. De plus, comme il s'agit d'une assurance excédentaire, elle intervient seulement lorsqu'il y a insuffisance du montant d'assurance de la police d'assurance primaire.

La police F.P.Q. N° 7 est principalement utilisée par les consommateurs voyageant couramment à l'extérieur du Québec et craignant que le montant d'assurance de leur police d'assurance primaire soit insuffisant en cas de sinistre impliquant leur responsabilité civile.

- F.P.Q. N° 8 – Formule des locateurs

Cette police s'adresse aux locateurs, c'est-à-dire aux personnes exploitant une entreprise de location de véhicules. Les véhicules visés par cette police sont ceux qui appartiennent aux locateurs et qui sont loués pour une période de plus de 30 jours consécutifs. Le locateur doit souscrire une police F.P.Q. N° 8 pour être protégé si le montant d'assurance souscrit par le locataire est insuffisant ou si celui-ci n'a pas souscrit d'assurance.

L'accès à l'assurance automobile au Québec

En vertu de l'article 170 de la LAA, le GAA a pour mandat de permettre l'accès à l'assurance obligatoire de responsabilité civile à tous les propriétaires de véhicules.

Pour diverses raisons, il peut arriver qu'un propriétaire de véhicule ne puisse trouver d'assureur qui accepte de lui émettre une police d'assurance. Pour remédier à cette situation et permettre au propriétaire d'un véhicule de respecter l'obligation qui lui incombe en vertu de l'article 84 de la LAA, le GAA a mis en place un mécanisme d'accès à l'assurance par lequel il sert d'intermédiaire entre le propriétaire du véhicule et les assureurs. Ainsi, dès que le propriétaire du véhicule fait la démonstration au GAA qu'il n'a pu souscrire à une police d'assurance automobile garantissant sa responsabilité civile, le GAA met en branle le mécanisme de recherche d'un assureur pouvant répondre aux besoins du propriétaire du véhicule.

La tarification et la classification des risques

Au Québec, les assureurs automobiles sont libres d'utiliser les critères de classification et d'établir le niveau des primes qu'ils jugent adéquats. Toutefois, sans pouvoir obliger ou interdire l'utilisation de certaines pratiques de tarification et de souscription, l'Autorité peut porter un jugement sur le bien-fondé du système et suggérer des améliorations. En vertu des articles 222.1 et 222.2 de la LA, les assureurs sont d'ailleurs tenus de suivre des pratiques de gestion saine et prudente de même que de saines pratiques commerciales. Dans cette optique et afin d'énoncer ses attentes à l'égard des pratiques de gestion saine et prudente et des saines pratiques commerciales d'un assureur, l'Autorité est habilitée à émettre des lignes directrices en vertu des articles 325.0.1 et 325.0.2 de cette même loi. Les assureurs qui ne se conforment pas aux lignes directrices données par l'Autorité sont présumés ne pas suivre des pratiques de gestion saine et prudente.

Les manuels de tarification

L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs qui font affaire au Québec à déposer auprès de l'Autorité leur manuel de tarification. Ce manuel est composé des documents de l'assureur définissant ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

Conformément à l'article 183 de cette même loi, les manuels de tarification déposés auprès de l'Autorité sont mis à la disposition du public pour consultation. La disponibilité de ces manuels permet notamment de promouvoir la concurrence de l'industrie de l'assurance automobile au Québec.

Le Plan statistique automobile du Québec

Par l'entremise du Plan statistique automobile (PSA), l'Autorité recueille des assureurs leurs données d'expérience en assurance automobile au Québec en matière de primes, de sinistres et de frais d'exploitation, selon la forme qu'elle prescrit. Sur la base de ces données, l'Autorité est en mesure de surveiller étroitement l'évolution et la rentabilité de l'industrie et d'émettre des recommandations, le cas échéant.

Le PSA est administré par le GAA en vertu d'un mandat que lui a confié l'Autorité conformément à la LAA.

Le fichier central des sinistres automobiles

Le fichier central des sinistres automobiles (FCSA) met à la disposition des assureurs automobile des renseignements sur tous les sinistres automobiles dans lesquels des conducteurs québécois ont été impliqués et qui ont fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Accessibles aux assureurs, ces renseignements⁴⁴ couvrent les six dernières années d'expérience de conduite d'un assuré.

44 La liste des renseignements disponibles aux assureurs est prévue à l'article 179.1 de la LAA.

Le FCSA contient des renseignements portant exclusivement sur des accidents ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Par conséquent, il ne contient aucune information concernant les infractions au *Code de la sécurité routière* ou la perte de points d'inaptitude.

Dans la mesure où l'inscription au FCSA est obligatoire à la suite d'un accident et que ce fichier contient des renseignements personnels sur les conducteurs, des mécanismes ont été mis en place afin d'assurer la protection et l'exactitude des renseignements qu'il contient. En outre, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels*⁴⁵, un titulaire de permis de conduire peut demander une confirmation et une rectification, le cas échéant, des données inscrites à son dossier au FCSA.

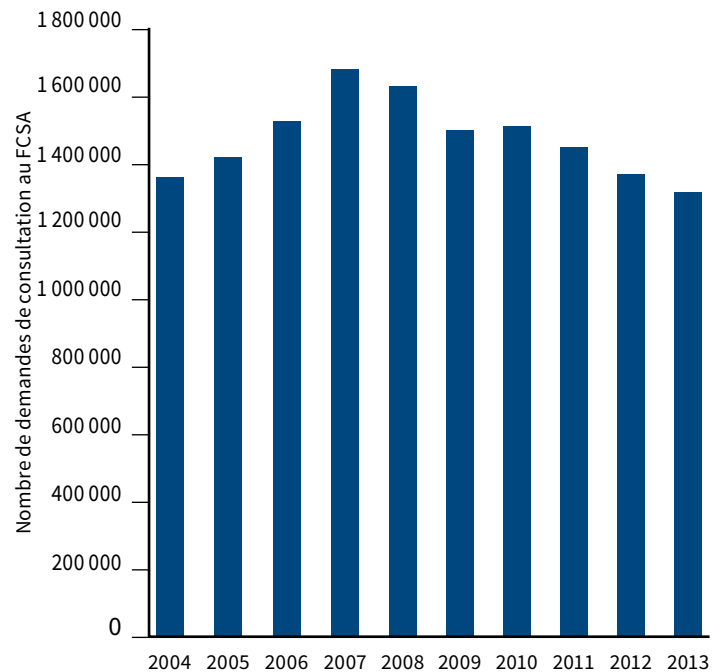
L'information consignée au FCSA permet aux assureurs de procéder à la vérification des déclarations de leurs clients au moment de la souscription de nouveaux risques ou des renouvellements. Cette consultation au FCSA n'est toutefois pas permise lors d'une demande de règlement de sinistre, par exemple.

La consultation de l'information disponible au FCSA fait partie intégrante du processus de souscription des assureurs. L'utilité du FCSA dans la tarification réside donc dans la garantie qu'il offre aux assureurs de disposer d'une information crédible et objective pour la tarification. Ils s'assurent ainsi que les données utilisées correspondent bien aux définitions des critères de tarification relatifs au dossier de conduite et reflètent bien l'expérience de conduite de l'assuré. Le FCSA améliore l'équité dans le partage des risques et des primes, dans la mesure où un assuré peut difficilement tirer profit de son omission de déclarer un ou des sinistres au détriment des autres assurés.

Le graphique 63 démontre l'évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs pour les 10 dernières années. Au cours de la dernière année, on remarque que le nombre de consultations effectuées par les assureurs a diminué de 3,6 % par rapport à 2012. D'ailleurs, on observe également que le nombre de consultations au FCSA décroît depuis 2007, soit une baisse de 21,5 %. Bien qu'il n'y ait pas de motifs précis expliquant ces diminutions, le fait que le marché de l'assurance automobile au Québec présente des baisses de tarifs depuis plusieurs années, favorisant ainsi les consommateurs à demeurer avec leur assureur au moment du renouvellement de leur police d'assurance automobile, peut être un motif.

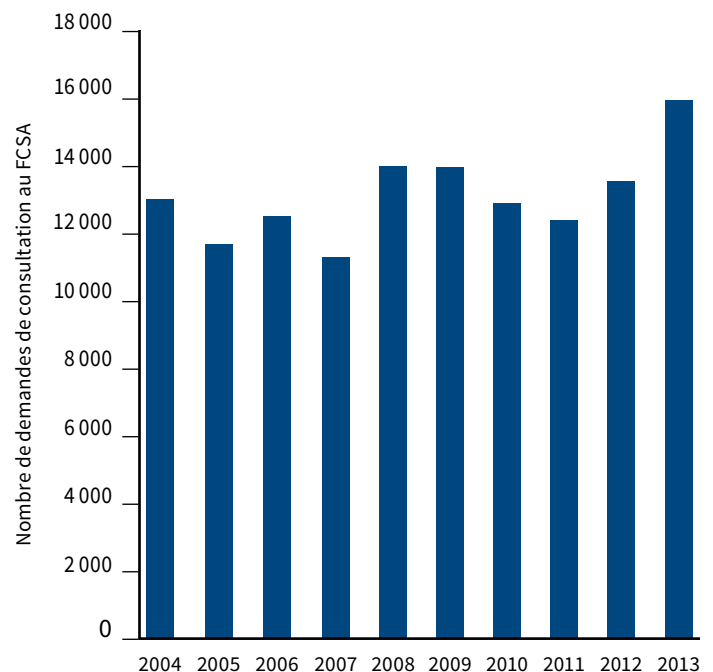
Graphique 63

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs



Graphique 64

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire



A contrario, on constate qu'un grand nombre de titulaires de permis de conduire consulte leur dossier au FCSA afin de valider les renseignements qui y sont inscrits. Le graphique 64 illustre bien cette évolution avec près de 16 000 demandes en 2013, soit une hausse de 17,4 % par rapport à l'année 2012. Cette hausse peut s'expliquer, en partie, par la notoriété grandissante du FCSA. En effet, depuis le mois de décembre 2011, un nouveau mode d'accès au FCSA a été mis à la disposition des consommateurs, soit un accès Web, et c'est principalement ce nouveau mode d'accès au FCSA qui a contribué à la hausse plus importante observée cette année.

2.3.2 Portrait du secteur

Cette partie expose une analyse de l'offre et de la demande dans le marché de l'assurance automobile au Québec en 2013 et traite également de la concurrence.

Les assureurs automobile et l'offre d'assurance

Le nombre d'assureurs autorisés à souscrire de l'assurance automobile au Québec⁴⁶ est passé de 119 en 2012 à 117 en 2013. De ce nombre, 81 % qui ont le droit d'exercer au Québec ont souscrit directement des primes en 2013.

Le tableau 51 présente le nombre d'assureurs automobile et fait état de leur part de marché selon leur charte.

Tableau 51

Ventilation du nombre et de la part de marché⁴⁷ des assureurs automobile au Québec selon leur charte

Année	Québec		Autre province		Canada		État ou pays étranger	
	Nombre	Parts de marché	Nombre	Parts de marché	Nombre	Parts de marché	Nombre	Parts de marché
2004	53	56 %	4	2 %	41	39 %	28	3 %
2005	53	58 %	4	1 %	42	38 %	28	3 %
2006	53	59 %	3	2 %	43	37 %	29	2 %
2007	53	60 %	3	2 %	43	36 %	28	2 %
2008	48	61 %	2	1 %	44	36 %	26	2 %
2009	48	62 %	2	0 %	44	36 %	26	2 %
2010	48	63 %	1	0 %	44	35 %	26	2 %
2011	48	64 %	1	0 %	44	34 %	24	2 %
2012	49	57 %	0	0 %	46	41 %	24	2 %
2013	49	55 %	0	0 %	44	43 %	24	2 %

46 Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont exclus de ce nombre.

47 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le *Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2013-12-31, Version finale*, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité (Rapport du GAA, 2013). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette partie ne tiennent pas compte du marché lié à la F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement. Toutefois, une section spécifique à ce marché est présentée à la partie 2.3.4 de cette section du rapport.

On observe qu'au cours des années 2004 à 2011, la part de marché des assureurs à charte du Québec augmentait continuellement pour atteindre 64 % en 2011. Toutefois, en 2012, la part de marché des assureurs à charte du Québec a chuté de sept points de pourcentage, et ce, au profit des assureurs à charte du Canada. Cette diminution de la part de marché des assureurs à charte du Québec est la résultante directe de l'acquisition d'Axa Canada inc. par Intact Corporation financière. En effet, cette transaction intervenue en 2011 a fait en sorte qu'un important assureur à charte du Québec, soit le 3^e en importance en termes de parts de marché, est passé aux mains d'un assureur à charte du Canada.

Toutefois, en 2013, les assureurs à charte du Québec recueillent tout de même 55 % des 3,1 G\$ de primes souscrites en assurance automobile au Québec, tandis que les assureurs à charte du Canada en détiennent maintenant 43 %. Par conséquent, les assureurs du Québec dominent toujours le marché québécois de l'assurance automobile.

Le tableau 52 présente l'évolution des parts de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leur opération d'assurance automobile, et ce, respectivement pour le secteur de l'assurance des particuliers et celui des entreprises.

Tableau 52

Parts de marché⁴⁸ des assureurs selon leur mode de distribution⁴⁹ pour le marché de l'assurance automobile des particuliers⁵⁰, le marché de l'assurance automobile des entreprises⁵¹ et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2004	58 %	42 %	14 %	86 %	51 %	49 %
2005	60 %	40 %	14 %	86 %	52 %	48 %
2006	60 %	40 %	14 %	86 %	53 %	47 %
2007	61 %	39 %	14 %	86 %	54 %	46 %
2008	61 %	39 %	15 %	85 %	55 %	45 %
2009	61 %	39 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2010	62 %	38 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2011	62 %	38 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2012	63 %	37 %	14 %	86 %	56 %	44 %
2013	63 %	37 %	14 %	86 %	56 %	44 %

Ces données indiquent qu'au cours des 10 dernières années, les assureurs directs ont graduellement accru leur présence dans le secteur de l'assurance automobile. En effet, leur part de marché a augmenté de cinq points de pourcentage. La croissance du volume de primes de ces assureurs fait en sorte qu'ils dominent ce marché au Québec avec une part de marché de 56 % comparativement à 44 % pour les assureurs distribuant leurs produits par l'intermédiaire de courtiers.

Toutefois, on observe en 2013 que les proportions entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers sont demeurées les mêmes qu'en 2012, et ce, pour tous les secteurs. Les assureurs directs dominent le secteur de l'assurance automobile des particuliers avec une part de marché de 63 % pour l'année 2013. Par contre, les assureurs par courtiers continuent d'afficher une présence marquée dans le secteur de l'assurance automobile des entreprises avec une part de marché de 86 % comparativement à 14 % pour les assureurs directs.

48 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2013.

49 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

50 L'assurance des particuliers couvre les catégories de risque suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

51 L'assurance des entreprises couvre les catégories de risque suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.

Le tableau 53 présente les différentes parts de marché des assureurs pour les 10 dernières années en fonction du mode de distribution et des différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile.

Tableau 53

Parts de marché⁵² des assureurs selon leur mode de distribution⁵³ pour les différentes catégories de risque⁵⁴ liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance des particuliers								Assurance des entreprises					
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2004	59 %	41 %	27 %	73 %	41 %	59 %	48 %	52 %	15 %	85 %	60 %	40 %	11 %	89 %
2005	61 %	39 %	29 %	71 %	41 %	59 %	50 %	50 %	21 %	79 %	60 %	40 %	9 %	91 %
2006	61 %	39 %	28 %	72 %	40 %	60 %	50 %	50 %	20 %	80 %	55 %	45 %	10 %	90 %
2007	62 %	38 %	30 %	70 %	36 %	64 %	51 %	49 %	21 %	79 %	31 %	69 %	10 %	90 %
2008	62 %	38 %	32 %	68 %	43 %	57 %	51 %	49 %	21 %	79 %	41 %	59 %	10 %	90 %
2009	62 %	38 %	33 %	67 %	42 %	58 %	51 %	49 %	23 %	77 %	41 %	59 %	8 %	92 %
2010	63 %	37 %	35 %	65 %	44 %	56 %	53 %	47 %	23 %	77 %	39 %	61 %	7 %	93 %
2011	63 %	37 %	37 %	63 %	46 %	54 %	54 %	46 %	23 %	77 %	41 %	59 %	7 %	93 %
2012	63 %	37 %	39 %	61 %	50 %	50 %	57 %	43 %	24 %	76 %	42 %	58 %	5 %	95 %
2013	63 %	37 %	42 %	58 %	53 %	47 %	59 %	41 %	25 %	75 %	38 %	62 %	5 %	95 %

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain
VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics
AR = Autres risques

Les données du tableau 53 montrent qu'au cours des 10 dernières années la progression des parts de marché des assureurs directs dans le secteur de l'assurance automobile des particuliers s'est manifestée principalement dans les catégories des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules tout-terrain, soit de 15, 12 et 11 points de pourcentage respectivement pour ces catégories de risque. En ce qui concerne les voitures de tourisme, la répartition entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers est plus stable. D'ailleurs, on observe que les parts de marché sont demeurées les mêmes au cours des quatre dernières années, soit de 63 % pour les assureurs directs et de 37 % pour les assureurs par courtiers.

Pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers dominent largement les catégories des véhicules utilitaires et celles des autres risques. En 2013, leurs parts de marché sont respectivement de 75 % et 95 %, comparativement à 25 % et 5 % pour les assureurs directs. De plus, les assureurs par courtiers dominent le marché des véhicules publics depuis maintenant sept ans. D'ailleurs, pour ce secteur, ils présentent une croissance de 22 points de pourcentage au cours des 10 dernières années et affichent maintenant une part de marché de 62 %, soit une hausse de quatre points de pourcentage par rapport à 2012.

Bien que le nombre d'assureurs exerçant une activité au Québec demeure élevé, le marché reste dominé par un petit nombre d'entre eux. À cet effet, le tableau 54 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui font affaire au Québec.

52 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2013.

53 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

54 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Tableau 54

Parts du marché⁵⁵ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobile

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs				
	1	3	5	10	15
2004	19 %	46 %	61 %	82 %	93 %
2005	19 %	46 %	63 %	83 %	95 %
2006	18 %	46 %	63 %	84 %	95 %
2007	18 %	46 %	63 %	84 %	94 %
2008	18 %	45 %	63 %	84 %	94 %
2009	17 %	45 %	64 %	85 %	94 %
2010	17 %	46 %	65 %	86 %	94 %
2011	17 %	46 %	65 %	86 %	94 %
2012	31 %	59 %	74 %	90 %	96 %
2013	31 %	58 %	74 %	91 %	97 %

Les données de ce tableau indiquent que les 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui faisaient affaire au Québec en 2013 ont recueilli 97 % des 3,1 G\$ de primes souscrites en assurance automobile, soit un point de pourcentage de plus que la proportion observée l'année dernière. Pour l'année 2013, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs est demeurée la même que celle de 2012, soit de 31 %⁵⁶. De plus, on observe que les cinq assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent pratiquement les trois quarts du marché avec une proportion de 74 %. Les nombreuses transactions (acquisitions, fusions) des dernières années ont contribué à augmenter la concentration du marché de l'assurance automobile au Québec.

55 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2013.

56 Notons que le Bureau de la concurrence du Canada a fixé à 35 % le niveau maximum de concentration qu'une entité peut détenir dans un marché sans pour autant en affecter la concurrence.

Le tableau 55 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui font affaire au Québec, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Ce tableau montre que la concentration du marché entre les assureurs directs est relativement stable depuis plusieurs années. En 2013, le plus important assureur ou groupes d'assureurs directs détient 30 % du marché, tandis que les cinq assureurs ou groupes d'assureurs directs les plus importants détiennent 79 % du marché.

Pour ce qui est des assureurs par courtiers, on observe que la concentration est beaucoup plus élevée. En effet, le plus important assureur ou groupes d'assureurs par courtiers détient 54 % du marché, tandis que les cinq assureurs ou groupes d'assureurs par courtiers les plus importants détiennent 88 % du marché.

Afin d'analyser cette concentration plus en détail, les tableaux 56 et 57 présentent un index de concentration, soit l'index d'Herfindahl-Hirschman (HHI)⁵⁷. Le tableau 56 présente cet index pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile pour l'ensemble du marché, tandis que le tableau 57 le présente selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Il est généralement reconnu qu'un index HHI inférieur à 1 500 indique que le marché n'est pas concentré. Lorsque l'index HHI se situe entre 1 500 et 2 500, cela dénote la présence d'une concentration modérée, alors qu'un marché fortement concentré présentera un index supérieur à 2 500. Ainsi, en 2013, l'index HHI est de 1 526 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec faisant en sorte que ce marché est qualifié de modérément concentré. Toutefois, on observe que le secteur des motocyclettes et celui des autres risques ont un index HHI élevé les qualifiant presque de marché fortement concentré. Avec un index HHI de 3 770 en 2013, le secteur des véhicules publics est quant à lui sans équivoque un marché fortement concentré.

Le tableau 57 démontre que le niveau de concentration demeure relativement stable depuis 10 ans pour le secteur des assureurs directs et cette concentration peut être qualifiée de modérée. Pour ce qui est du secteur des assureurs par courtiers, le niveau de concentration modérée est demeuré relativement stable entre les années 2004 et 2011. Toutefois, depuis 2012, l'index HHI de ce secteur a pratiquement doublé faisant en sorte que celui-ci est maintenant fortement concentré. En 2013, l'index HHI est de 1 601 et 3 337 respectivement pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 55

Parts du marché⁵⁸ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobile, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs									
	1		3		5		10		15	
	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers
2004	32%	29%	59%	62%	77%	75%	97%	95%	100%	100%
2005	32%	28%	60%	61%	77%	75%	97%	94%	98%	98%
2006	32%	27%	60%	62%	78%	77%	98%	96%	100%	99%
2007	31%	27%	60%	62%	77%	77%	98%	93%	100%	97%
2008	30%	26%	58%	63%	75%	78%	95%	94%	99%	99%
2009	30%	26%	58%	67%	75%	79%	97%	92%	100%	97%
2010	30%	26%	58%	67%	75%	80%	97%	93%	100%	98%
2011	30%	26%	57%	67%	73%	80%	94%	94%	98%	99%
2012	31%	54%	59%	81%	79%	89%	98%	98%	100%	99%
2013	30%	54%	59%	80%	79%	88%	97%	97%	100%	98%

57 L'index HHI est une mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie et représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises présentes dans un marché donné.

58 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2013.

Tableau 56

Index de concentration Herfindahl-Hirschman pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec pour l'ensemble du marché

Année	Index Herfindahl-Hirschman							
	Catégories de risque ⁵⁹							
	Total du marché	VT	MC	MN	TT	VU	VP	AR
2004	990	1 145	1 265	1 587	1 158	1 339	2 428	1 303
2005	1 008	1 182	1 195	1 570	1 208	1 101	2 486	1 159
2006	1 006	1 165	1 284	1 478	1 284	1 057	2 290	1 191
2007	997	1 151	1 356	1 283	1 342	1 053	2 393	1 093
2008	986	1 124	1 430	1 456	1 354	981	2 412	1 126
2009	997	1 120	1 485	1 538	1 371	1 050	1 904	1 175
2010	1 009	1 120	1 510	1 473	1 289	1 053	1 995	1 307
2011	1 019	1 128	1 547	1 435	1 246	1 012	2 134	1 319
2012	1 539	1 570	2 754	1 643	1 923	1 461	3 561	2 378
2013	1 526	1 552	2 467	1 657	2 015	1 440	3 770	2 365

VT = Voitures de tourisme

MC = Motocyclettes

MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires

VP = Véhicules publics

AR = Autres risques

Tableau 57

Index de concentration Herfindahl-Hirschman selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

Année	Index Herfindahl-Hirschman	
	Secteur des assureurs directs	Secteur des assureurs par courtiers
2004	1 627	1 600
2005	1 634	1 568
2006	1 654	1 535
2007	1 600	1 559
2008	1 534	1 581
2009	1 525	1 631
2010	1 526	1 679
2011	1 557	1 684
2012	1 655	3 313
2013	1 601	3 337

⁵⁹ Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

Le tableau 58 présente la part de marché des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en 2013 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile et montre leur évolution sur une période de 10 ans.

Dans le tableau 56, on a vu que le marché de l'assurance automobile au Québec est modérément concentré. Par conséquent, le tableau 58 illustre bien la maturité et la stabilité de ce marché. En effet, pour un assureur ou un groupe d'assureurs donné, il semble très difficile d'augmenter ses parts de marché et c'est pourquoi les assureurs tentent d'innover en introduisant de nouveaux produits afin de maintenir ou d'accroître leur positionnement dans le marché.

Tableau 58

Évolution des parts de marché⁶⁰ des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Parts de marché (%)									
	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
1. Intact Corporation financière	30,8	30,7	17,2	17,2	17,3	17,5	17,9	18,2	18,8	19,3
2. Desjardins Groupe d'assurance générales	16,5	17,3	16,8	16,4	16,4	16,4	16,6	16,8	16,6	16,3
3. La Capitale Groupe financier	10,6	10,8	10,5	10,4	10,1	9,9	9,7	9,5	9,2	7,3
4. Groupe Promutuel	8,0	7,3	6,9	7,0	7,1	7,1	7,5	6,6	7,0	6,6
5. Aviva Canada	7,7	7,6	8,1	8,3	8,4	7,5	7,3	7,3	7,4	7,6
6. Royal & Sun Alliance	4,1	4,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6
7. Industrielle Alliance	4,1	3,8	3,5	3,2	2,8	2,6	2,4	2,3	2,1	2,0
8. SSQ - Générales	3,7	3,4	3,2	3,1	3,0	2,9	2,6	2,4	2,2	2,0
9. Meloche Monnex	3,1	3,1	3,3	3,6	3,7	3,7	3,7	3,8	3,9	3,9
10. Allstate	2,0	2,1	2,0	2,0	2,1	2,3	2,6	2,7	2,7	2,9
11. Northbridge	1,4	1,4	1,2	1,3	1,4	1,6	1,5	2,6	3,0	3,0
12. Wawanesa	1,3	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,2
13. Groupe Economical	1,3	1,4	1,3	1,3	1,4	1,7	2,3	2,6	2,7	2,7
14. Groupe Ledor	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	N/A	N/A	N/A	N/A
15. Zurich	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,5	1,5	1,4

60 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2013.

Le tableau 59 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, quelques changements sont à signaler au sein des 15 premières positions. Le Groupe Promutuel et Aviva Canada s'échangent leur position respective faisant en sorte que le Groupe Promutuel occupe maintenant le 4^e rang, tandis qu'Aviva Canada est au 5^e rang. Parmi les croissances les plus significatives en 2013, outre celle du Groupe Promutuel (8 %), le Groupe Ledor (8,8 %), SSQ-Générales (7,9 %) et l'Industrielle Alliance (6,6 %) se sont démarqués. Enfin, on note que Wawanesa (-14,5 %), Allstate (-6,6 %), Desjardins Groupe d'assurance générale (-6,2 %), Royal & Sun Alliance (-5,8 %) et Groupe Economical (-5,7 %) ont vu leur volume de primes automobiles diminuer en 2013.

Tableau 59

Évolution des primes⁶¹ des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Primes directes souscrites (en millions de dollars)									
	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
1. Intact Corporation financière	945	960	530	534	533	537	545	545	570	581
2. Desjardins Groupe d'assurance générales	508	541	519	509	504	504	504	502	502	492
3. La Capitale Groupe financier	327	336	324	321	310	304	294	283	278	220
4. Groupe Promutuel	245	227	213	216	219	218	229	197	211	200
5. Aviva Canada	236	238	249	258	260	231	221	218	225	228
6. Royal & Sun Alliance	127	135	17	17	15	14	15	15	16	17
7. Industrielle Alliance	126	119	109	99	87	79	74	70	65	61
8. SSQ - Générales	115	106	100	97	94	88	80	71	68	62
9. Meloche Monnex	94	98	103	113	114	113	112	112	119	119
10. Allstate	60	65	62	63	65	71	78	82	82	87
11. Northbridge	44	44	36	41	43	50	47	78	90	89
12. Groupe Economical	41	43	41	40	45	54	69	79	81	81
13. Wawanesa	40	47	56	60	60	59	59	60	59	66
14. Groupe Ledor	29	27	24	25	25	27	N/A	N/A	N/A	N/A
15. Zurich	28	28	32	33	33	35	39	43	47	42

61 Les données liées aux primes directes souscrites en assurance automobile au Québec sont extraites du Rapport du GAA, 2013.

La concurrence et le marketing de l'assurance automobile au Québec

Malgré l'augmentation de la concentration, la concurrence demeure présente dans le marché québécois de l'assurance automobile et les stratégies déployées par les assureurs pour rejoindre les consommateurs sont nombreuses.

Tout d'abord, les assureurs ont continué d'afficher une présence médiatique soutenue par le truchement des différents médias, incluant les médias sociaux. Cette multitude d'efforts publicitaires illustre un besoin des assureurs d'adapter leurs stratégies de marketing à un environnement concurrentiel.

De surcroît, les diverses promotions et offres de produits accessoires à l'assurance automobile demeurent appréciables. Les assureurs continuent d'innover sur ce plan comme en publicité afin de se démarquer de leurs concurrents. Au cours des dernières années, certains assureurs ont d'ailleurs procédé au développement d'offres de produits et services connexes à l'assurance automobile, tels que les programmes d'assistance comme l'assistance juridique ou routière.

Aussi, certains assureurs s'associent à différentes fédérations ou associations afin d'avoir un meilleur accès à leurs membres et de cibler leurs publicités en fonction de divers avantages et rabais de primes offerts à leurs membres. D'autres vont afficher une présence plus soutenue lors de la présentation de divers salons, comme ceux de l'automobile, des véhicules récréatifs ou celui de la motocyclette. On remarque également que des assureurs participent à des campagnes de sensibilisation visant les consommateurs, s'associent avec différents partenaires commerciaux ou encore ont développé dans Internet de nouvelles applications de soumission d'assurance simples et performantes ou des applications permettant à l'assuré de suivre en temps réel toutes les étapes de son règlement de sinistre.

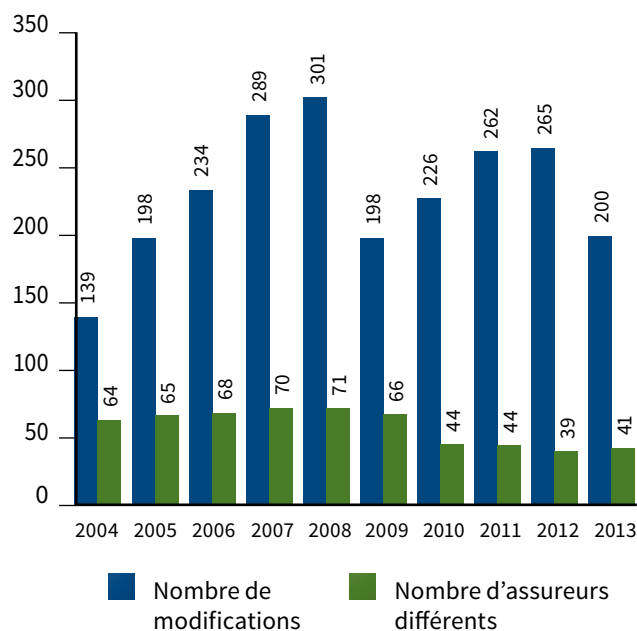
Ainsi, les assureurs souhaitent répondre aux besoins exprimés par la clientèle en leur offrant une plus grande flexibilité. D'ailleurs, on remarque que certains assureurs utilisent de plus en plus les différents médias sociaux tandis que d'autres font une utilisation plus accrue des courriels et des différents blogs pour tenter de développer de nouveaux marchés.

Les modifications apportées annuellement par les assureurs à leur manuel de tarification démontrent aussi que chacun cherche à adapter ses pratiques et sa tarification afin de maintenir sa compétitivité et son positionnement dans le marché. À cet effet, en 2013, l'Autorité a reçu 200 dépôts de modifications aux manuels de tarification provenant des assureurs automobile, soit une baisse de 24,5 %⁶² par

rapport à 2012⁶³. Le graphique 3 présente l'évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité au cours des 10 dernières années.

Graphique 65

Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité



Le nombre d'assureurs qui apportent des modifications à leur manuel de tarification d'une année à l'autre constitue une indication additionnelle que le marché de l'assurance automobile demeure actif et qu'il est en constante évolution. En 2013, 41 assureurs ont apporté des modifications à leurs manuels de tarification, soit une hausse de 5 % par rapport à 2012.

Aussi, il est généralement reconnu que des écarts de prix entre les assureurs pour des profils d'assuré identiques, à un moment donné, indiquent également une saine concurrence. À ce sujet, le tableau 60 montre de tels écarts entre assureurs dans le marché québécois.

62 La diminution du nombre de dépôts de modifications aux manuels de tarification de cette année s'explique principalement par le fait que le Groupe Promutuel a déposé cette année un seul manuel de tarification regroupant les normes et les taux de toutes ses sociétés mutuelles d'assurance générales. Par les années passées, le Groupe Promutuel déposait un manuel de tarification par société mutuelle d'assurance générale.

63 L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs à déposer auprès de l'Autorité toute modification apportée à leur manuel de tarification.

Tableau 60

Comparaison des primes⁶⁴ d'assurance automobile offertes par différents assureurs⁶⁵ au Québec pour différents profils d'assuré⁶⁶

Profils d'assuré	Assureurs												Écart max/min
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
N° 1	1 348 \$	1 141 \$	1 383 \$	2 123 \$	1 517 \$	1 749 \$	1 373 \$	927 \$	1 336 \$	1 439 \$	1 299 \$	1 883 \$	129%
N° 2	972 \$	867 \$	963 \$	1 397 \$	965 \$	1 092 \$	802 \$	748 \$	1 194 \$	1 002 \$	836 \$	1 052 \$	87%
N° 3	1 125 \$	1 182 \$	1 209 \$	1 915 \$	1 406 \$	1 269 \$	939 \$	957 \$	1 362 \$	1 258 \$	1 205 \$	1 355 \$	104%
N° 4	819 \$	597 \$	702 \$	724 \$	800 \$	932 \$	692 \$	511 \$	457 \$	731 \$	721 \$	576 \$	104%
N° 5	476 \$	388 \$	335 \$	356 \$	481 \$	475 \$	377 \$	361 \$	412 \$	348 \$	443 \$	350 \$	44%
N° 6	520 \$	472 \$	411 \$	460 \$	551 \$	513 \$	408 \$	409 \$	518 \$	428 \$	503 \$	417 \$	35%
N° 7	493 \$	467 \$	391 \$	460 \$	521 \$	503 \$	387 \$	376 \$	499 \$	406 \$	477 \$	422 \$	39%
N° 8	514 \$	500 \$	404 \$	495 \$	618 \$	579 \$	425 \$	407 \$	467 \$	420 \$	563 \$	459 \$	53%
N° 9	525 \$	480 \$	473 \$	398 \$	513 \$	457 \$	506 \$	408 \$	340 \$	492 \$	512 \$	329 \$	60%
N° 10	707 \$	624 \$	734 \$	608 \$	797 \$	884 \$	571 \$	474 \$	498 \$	764 \$	797 \$	682 \$	86%

Les 12 assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 72 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2013.

Ce tableau indique que la prime demandée à un même assuré en 2013 peut grandement varier d'un assureur à l'autre⁶⁷. On y observe qu'un assureur peut être très concurrentiel pour un profil d'assuré donné, mais pas nécessairement pour un autre. Par exemple, l'assureur D offre une des primes les plus basses pour les assurés n°s 5 et 9, tout en étant moins compétitif pour les autres profils d'assuré, même qu'il offre la prime la plus élevée pour les profils n°s 1, 2 et 3.

Les efforts des assureurs semblent se concentrer sur certains créneaux et l'examen de la situation permet de constater que la concurrence s'exerce différemment selon les segments du marché. Par exemple, le tableau 60 révèle que les assurés n°s 6 et 7 se voient offrir un plus petit éventail de prix pour leur couverture d'assurance que les autres profils d'assuré.

On présume que la clientèle prisée par une majorité d'assureurs aura plus de choix, tant à l'égard de la protection offerte que du choix même de l'assureur avec lequel traiter. Par contre, pour d'autres catégories d'assurés, certaines protections pourraient être plus difficiles à obtenir, la prime d'assurance qui leur sera demandée pouvant leur paraître élevée.

64 Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assuré.

65 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K et L sont les mêmes pour les 10 profils d'assuré présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicule les plus populaires.

66 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignement additionnelle effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d'autres assureurs et d'autres profils que ceux présentés au tableau 60.

67 Pour l'assuré n° 1, on constate un écart de 129 %, soit de 1 196 \$ entre les assureurs D et H.

Le tableau 61 montre également la variation de prime pour un même profil d'assuré entre 2012 et 2013.

Tableau 61

Variation des primes⁶⁸ d'assurance automobile pour différents profils d'assuré⁶⁹ entre 2012 et 2013⁷⁰

Profils d'assuré	Assureurs																	
	A			B			C			D			E			F		
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation
N° 1	2 463 \$	1 348 \$	-45%	1 491 \$	1 141 \$	-23%	2 302 \$	1 383 \$	-40%	2 767 \$	1 749 \$	-37%	1 570 \$	1 373 \$	-13%	2 294 \$	1 883 \$	-18%
N° 2	1 619 \$	972 \$	-40%	1 070 \$	867 \$	-19%	1 479 \$	963 \$	-35%	1 712 \$	1 092 \$	-36%	1 024 \$	802 \$	-22%	1 200 \$	1 052 \$	-12%
N° 3	1 719 \$	1 125 \$	-35%	1 534 \$	1 182 \$	-23%	1 570 \$	1 209 \$	-23%	1 938 \$	1 269 \$	-35%	1 153 \$	939 \$	-19%	1 546 \$	1 355 \$	-12%
N° 4	846 \$	819 \$	-3%	674 \$	597 \$	-11%	715 \$	702 \$	-2%	961 \$	932 \$	-3%	429 \$	692 \$	61%	590 \$	576 \$	-2%
N° 5	437 \$	476 \$	9%	405 \$	388 \$	-4%	313 \$	335 \$	7%	477 \$	475 \$	0%	346 \$	377 \$	9%	353 \$	350 \$	-1%
N° 6	466 \$	520 \$	12%	497 \$	472 \$	-5%	299 \$	411 \$	37%	540 \$	513 \$	-5%	376 \$	408 \$	9%	422 \$	417 \$	-1%
N° 7	449 \$	493 \$	10%	491 \$	467 \$	-5%	284 \$	391 \$	38%	530 \$	503 \$	-5%	346 \$	387 \$	12%	424 \$	422 \$	0%
N° 8	453 \$	514 \$	13%	535 \$	500 \$	-7%	304 \$	404 \$	33%	610 \$	579 \$	-5%	344 \$	425 \$	24%	459 \$	459 \$	0%
N° 9	457 \$	525 \$	15%	474 \$	480 \$	1%	451 \$	473 \$	5%	470 \$	457 \$	-3%	317 \$	506 \$	60%	329 \$	329 \$	0%
N° 10	614 \$	707 \$	15%	589 \$	624 \$	6%	506 \$	734 \$	45%	931 \$	884 \$	-5%	443 \$	571 \$	29%	680 \$	682 \$	0%

Les six assureurs présentés dans ce tableau représentent 61 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2013.

Ce tableau permet de constater que la prime demandée à un assuré peut varier considérablement d'une année à l'autre et que les modifications apportées par les assureurs varient beaucoup d'un assureur à l'autre. À titre d'exemple, l'assureur F demandait la troisième prime la plus basse en 2012 pour les assurés n°s 1 et 3, tandis qu'en 2013, il présente la prime la plus élevée pour ces mêmes assurés.

Par ailleurs, la concurrence se manifeste également dans les autres secteurs que celui des voitures de tourisme, notamment dans celui des véhicules divers⁷¹. Cette tendance observée au cours des dernières années s'est poursuivie en 2013. Les assureurs ont apporté de nombreuses modifications à leurs manuels de tarification et ont consulté régulièrement les manuels de tarification à l'Autorité pour ces catégories de risque au cours de la dernière année.

En conclusion, l'analyse révèle que dans son ensemble le marché québécois de l'assurance automobile est demeuré concurrentiel en 2013 et que la présence soutenue d'assureurs dans plus de segments de l'assurance automobile continue d'accentuer cette concurrence, et ce, au profit des consommateurs québécois.

La demande d'assurance automobile

La demande d'assurance est étroitement liée à l'évolution du nombre de véhicules assurés ainsi qu'à l'âge moyen du parc automobile. Les propriétaires de véhicule récent choisiront généralement une couverture d'assurance plus étendue que les propriétaires d'un véhicule plus âgé. Par exemple, bon nombre de ces propriétaires se procureront l'avenant « valeur à neuf » pour un véhicule récent, alors que pour un véhicule plus âgé, ce type de protection n'est pas choisi ou simplement pas accessible. De plus, lorsqu'un créancier est partie au contrat, il exigera généralement que le consommateur ayant contracté le prêt automobile se procure une protection d'assurance complète pour la durée du prêt.

68 Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assuré.

69 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E et F sont les mêmes pour les 10 profils d'assuré présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicule les plus populaires.

70 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignement additionnelle effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec.

71 Par véhicules divers, on entend les catégories de risque suivantes : motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

La demande d'assurance automobile est également liée au nombre de personnes qui sont en âge de conduire un véhicule de même qu'au nombre de permis de conduire en vigueur au Québec. Avec une espérance de vie plus longue, de plus en plus de personnes âgées sont susceptibles d'acheter des produits d'assurance automobile, contribuant aussi au maintien de la demande d'assurance.

Le tableau 62 fait état du nombre de véhicules pour lesquels une assurance a été souscrite, et de l'âge moyen des véhicules en circulation au Québec.

Tableau 62

Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec⁷²

Année	Voitures de tourisme ⁷³		Tous véhicules combinés ⁷⁴	
	Âge moyen	Nombre (en milliers)	Âge moyen	Nombre (en milliers)
2004	7,1	4 081	7,7	4 821
2005	7,1	4 157	7,7	4 877
2006	7,1	4 257	7,7	5 012
2007	7,1	4 356	7,8	5 208
2008	7,0	4 456	7,7	5 265
2009	7,0	4 551	7,8	5 408
2010	7,1	4 668	7,9	5 530
2011	7,1	4 726	7,9	5 628
2012	7,2	4 817	8,0	5 733
2013	7,2	4 906	8,1	5 818

Ce tableau indique que le marché québécois de l'assurance automobile continue de prendre de l'expansion depuis quelques années. En effet, le nombre de véhicules a augmenté de façon considérable au cours des 10 dernières années, soit de 20 % pour les voitures de tourisme et de 21 % pour l'ensemble des véhicules. Pour ce qui est de l'âge moyen des véhicules, il est demeuré au même niveau pour les voitures de tourisme, tandis qu'il est maintenant de 8,1 en 2013 pour l'ensemble des véhicules. La demande en assurance automobile continue de croître. En 2013, le nombre de voitures de tourisme pour laquelle une assurance a été souscrite a augmenté de 1,9 % par rapport à 2012 et on observe une hausse de 1,5 % pour l'ensemble des véhicules.

⁷² L'âge moyen des véhicules en circulation provient du *Bilan 2013 (2012, 2011, 2010, 2009 et 2008), Accidents, parc automobile, permis de conduire*, publié par la SAAQ. Le nombre de véhicules souscrits provient du Rapport du GAA, 2013.

⁷³ Comprend les automobiles et les camions légers de promenade.

⁷⁴ Comprend les voitures de tourisme et tous les autres types de véhicule à l'exception des véhicules couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule, ainsi que les véhicules de compétition ou de démonstration.

Pour la même période, on observe un accroissement de 46 %, 35 % et 30 % respectivement pour les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les véhicules publics, tandis qu'il est de 20 % et 21 % pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules. Seule la catégorie de risque des véhicules utilitaires présente une baisse du nombre de véhicules souscrits de 5 % au cours des 10 dernières années.

Tableau 63

Nombre de véhicules⁷⁵ souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Catégories de risque ⁷⁶					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2004	4 080 848	154 118	124 731	215 144	237 383	8 747
2005	4 156 906	166 742	128 855	229 038	185 743	9 775
2006	4 256 789	175 727	132 807	241 739	195 234	9 616
2007	4 356 498	184 942	198 672	252 655	204 963	10 709
2008	4 456 384	193 597	122 543	263 663	217 791	11 251
2009	4 550 922	195 032	168 964	270 031	212 403	10 987
2010	4 667 694	199 725	158 324	276 927	215 524	11 381
2011	4 726 221	207 990	181 304	282 122	219 322	10 954
2012	4 817 288	216 012	176 979	286 455	225 120	11 232
2013	4 906 425	225 383	159 836	289 497	225 686	11 339

VT = Voitures de tourisme

MC = Motocyclettes

MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires

VP = Véhicules publics

⁷⁵ Les données liées au nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2013.

⁷⁶ Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

Dans le tableau 64, on observe que le nombre de personnes au Québec âgées de 16 à 85 ans augmente continuellement depuis 2004. Ce nombre est passé de 6,1 millions en 2004 à plus de 6,6 millions en 2013, soit une hausse de 10 %. Ce tableau montre également que le nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec a augmenté de 10,9 % au cours des 10 dernières années, ce qui en fait une autre indication de la hausse de la demande en assurance automobile.

Tableau 64

Nombre de personnes au Québec⁷⁷ en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire⁷⁸ pour l'ensemble du Québec

Année	Nombre de personnes au Québec			Nombre de titulaires de permis de conduire (en milliers)
	de 16 à 65 ans (en milliers)	de 66 à 85 ans (en milliers)	de 16 à 85 ans (en milliers)	
2004	5 207	864	6 071	4 725
2005	5 244	879	6 123	4 777
2006	5 285	896	6 181	4 841
2007	5 327	918	6 245	4 909
2008	5 367	942	6 309	4 974
2009	5 409	969	6 378	5 028
2010	5 450	999	6 449	5 106
2011	5 480	1 030	6 510	5 156
2012	5 545	1 075	6 620	5 195
2013	5 560	1 116	6 676	5 242

2.3.3 Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire les prix qu'il demande pour les services qu'il offre, est un élément déterminant de la rentabilité de ses activités et, par conséquent, de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec en 2013 et traite des résultats des activités d'assurance et du caractère adéquat de la tarification.

Le contexte de l'analyse de rentabilité

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placement découlant des activités d'exploitation par rapport aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

L'objectif de l'analyse est de déterminer si la tarification des assureurs est adéquate. Une tarification est qualifiée d'adéquate lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés aux opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables en tenant compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont on ne connaît pas le coût avant sa mise en marché.

Par ailleurs, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché, et non pas uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

Ainsi, une tarification adéquate dépend de l'importance de l'écart des frais d'exploitation et des sinistres avec les primes qui ont été exigées pour les assumer et les revenus de placement réels liés aux opérations. Pour qu'elle soit appropriée, l'importance de cet écart, qu'il soit positif ou négatif, doit correspondre en quelque sorte à la difficulté d'estimer le coût des sinistres. Cette difficulté provient, d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

⁷⁷ Le nombre de personnes provient du rapport sur les données démographiques publié par l'Institut de la statistique du Québec.

⁷⁸ Le nombre de titulaires de permis de conduire provient du *Bilan 2013 (2012, 2011, 2010, 2009 et 2008)*, *Accidents, parc automobile, permis de conduire*, publié par la SAAQ.

À titre d'exemple, les conditions météorologiques ont un impact direct sur les résultats en assurance automobile. Par exemple, un hiver rigoureux avec de fortes précipitations de neige détériorant du coup les conditions routières, a un impact sur les réclamations. De fortes tempêtes de vent ou de grêle occasionnent également des dommages aux véhicules, influençant ainsi la fréquence et la sévérité des dommages. De même, la pluie peut affecter grandement l'expérience pour la catégorie de risque des motocyclettes. En présence d'un été pluvieux, les motocyclistes utilisent moins leur véhicule, ce qui peut entraîner une diminution des sinistres, donc une amélioration de l'expérience. En somme, le caractère imprévisible des conditions météorologiques accroît la difficulté des assureurs à estimer le coût des sinistres futurs.

L'assurance est donc un concept d'ensemble dont la rentabilité doit être évaluée sur une longue période. L'analyse de la rentabilité doit alors se faire dans ce contexte afin d'éviter de tirer des conclusions erronées.

L'évolution globale des résultats

Le tableau 65 présente les résultats⁷⁹ des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2004 à 2013.

Pour les raisons mentionnées précédemment, les résultats présentés dans cette section doivent être interprétés avec prudence. Néanmoins, les conclusions de la présente analyse demeurent valables et sont conformes à la réalité du marché de l'assurance automobile au Québec.

L'analyse du tableau 65 permet de constater que la rentabilité des opérations en assurance automobile fluctue continuellement et qu'au cours des 10 dernières années, le niveau des bénéfices s'est maintenu à plus de 10 % des primes acquises pour les années 2004 à 2011 pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, pour les années 2012 et 2013, il est inférieur à 10 %. En ce qui concerne les voitures de tourisme, le niveau des bénéfices a chuté sous la barre des 10 % à partir de l'année 2011, même qu'il est inférieur à 5 % pour l'année 2013.

On détermine le bénéfice ou la perte d'une année en comparant le coût des sinistres et des frais d'exploitation aux revenus découlant des opérations. Ces revenus correspondent aux primes acquises et aux revenus de placement liés aux opérations.

En raison de l'importance des voitures de tourisme, l'analyse qui suit ne porte que sur cette catégorie de véhicules. Le tableau 65 montre que le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme est pratiquement demeuré au même niveau que celui de 2012, il présente une légère hausse de 0,8 % en 2013. De plus, on remarque également que depuis quelques années, il y a eu très peu de variation dans le montant total des primes acquises. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que le marché présente des baisses continues de primes comme il est indiqué dans la partie 2.3.4 de ce rapport. Toutefois, comme le marché présente une croissance de la demande d'assurance entraînée à la fois par l'augmentation du nombre de véhicules et du nombre de titulaires de permis de conduire, le montant des primes acquises a connu une progression de près de 9 % depuis 2004 pour cette catégorie de véhicules.

De fait, le tableau 62 de la partie 2.3.2 montre une progression de 20 % du nombre de voitures de tourisme assurées en 2013 par rapport à 2004, cette augmentation du nombre de véhicules accroît la demande d'assurance et, par conséquent, le montant des primes acquises. Toutefois, tel qu'il a été mentionné précédemment, la progression des primes acquises tend à diminuer au cours des dernières années, conséquence directe des baisses de tarifs présentées par l'industrie au cours des 10 dernières années, tel qu'il est indiqué au tableau 70 de la partie 2.3.4. Cette diminution explique en partie la faible croissance des primes acquises observée cette année.

⁷⁹ Ces résultats proviennent principalement des données compilées dans le cadre du PSA publiées dans le Rapport du GAA, 2013.

Tableau 65

Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Primes souscrites (en M\$)										
- Voitures de tourisme	2 563	2 565	2 535	2 550	2 526	2 509	2 465	2 418	2 406	2 402
- Tous véhicules ⁸⁰	3 127	3 124	3 094	3 104	3 076	3 067	3 041	3 029	3 028	3 014
Primes acquises (en M\$)										
- Voitures de tourisme	2 570	2 550	2 537	2 539	2 515	2 493	2 442	2 405	2 409	2 361
- Tous véhicules	3 131	3 110	3 095	3 091	3 061	3 057	3 023	3 013	3 024	2 956
Revenus										
Primes acquises (%)⁸¹										
- Voitures de tourisme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- Tous véhicules	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenus de placement (%)⁸²										
- Voitures de tourisme	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	1,5	1,4	1,1	1,0
- Tous véhicules	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	1,5	1,4	1,1	1,0
Total des revenus										
- Voitures de tourisme	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0	101,5	101,4	101,1	101,0
- Tous véhicules	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0	101,5	101,4	101,1	101,0
Dépenses										
Sinistres (%)⁸³										
- Voitures de tourisme	68,1	63,0	62,2	59,1	61,7	63,7	63,3	61,5	60,5	59,2
- Tous véhicules	65,6	62,0	60,4	57,1	59,4	62,0	61,4	59,1	58,4	58,0
Frais d'exploitation (%)⁸⁴										
- Voitures de tourisme	29,7	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0	27,1	26,7	25,7	26,1
- Tous véhicules	29,7	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0	27,0	26,7	25,8	26,2
Total des dépenses										
- Voitures de tourisme	97,8	92,9	92,1	87,9	89,0	90,8	90,4	88,2	86,2	85,3
- Tous véhicules	95,3	91,9	90,2	85,9	86,7	89,0	88,5	85,8	84,1	84,2
Bénéfice (perte) (%)⁸⁵										
- Voitures de tourisme	3,2	8,1	8,8	12,9	11,7	10,2	11,1	13,2	14,9	15,7
- Tous véhicules	5,7	9,1	10,7	14,9	14,0	12,0	13,0	15,6	17,0	16,8
Bénéfice (perte) sur 10 ans (%)⁸⁶										
- Tous véhicules	12,8	13,8	14,4	14,4	13,4	12,2	10,8	9,4	8,3	7,2
Bénéfice (perte) sur 20 ans (%)⁸⁷										
- Tous véhicules	10,1	10,3	10,2	9,9	9,5	8,4	7,8	7,0	5,9	4,6

80 Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicule, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.

81 Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.

82 Ce sont des valeurs minimales. Elles sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).

83 Les sinistres incluent tous les frais de règlement.

84 Les frais d'exploitation de l'année 2013 sont estimés.

85 Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.

86 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2013 représente le bénéfice réalisé de 2004 à 2013.

87 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2013 représente le bénéfice réalisé de 1994 à 2013.

Par ailleurs, la proportion des revenus de placement par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. De façon générale, les résultats de l'industrie de l'assurance de dommages, et plus particulièrement ceux de l'assurance automobile, ne sont pas étroitement liés aux fluctuations des cycles économiques. Ces revenus pour le secteur de l'assurance automobile au Québec ont peu d'effets sur la variation dans les revenus globaux, ainsi que sur l'évolution de la rentabilité au fil des ans.

Dans l'estimation des valeurs minimales des revenus de placement pour l'année 2013, rien ne laissait présager une hausse ou une baisse de ces revenus. C'est pourquoi le montant estimé pour l'année 2013 est le même que celui de l'année 2012. Toutefois, ces faibles revenus de placement n'ont cependant pas empêché les assureurs de dégager des bénéfices, engendrés en grande partie par de solides résultats techniques.

En ce qui concerne les dépenses, on constate généralement que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises ne fluctue que très légèrement d'une année à l'autre. Normalement, en raison de la forte concurrence dans le marché, une pression à la baisse est exercée sur ces frais, incitant les assureurs à multiplier les mesures visant à réduire leurs coûts d'opérations, ou du moins à les maintenir au même niveau. Toutefois, on constate que ces frais ont subi des hausses plus significatives en 2010 et en 2011. Le niveau estimé pour 2013 des frais d'exploitation est de 29,7 % des primes acquises, ce qui fait que ces frais pour l'année 2013 sont parmi les plus élevés des 10 dernières années.

Pour conclure, on constate que les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres et qu'il faut donc trouver là, les principales explications de la fluctuation des résultats.

L'évolution des sinistres

L'évolution des sinistres se mesure par les deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen d'un sinistre pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « collision » et « accident sans collision ni versement ». Le glossaire présenté en annexe fournit une description des principales garanties de la police d'assurance automobile, ainsi qu'une définition de la fréquence et du coût moyen.

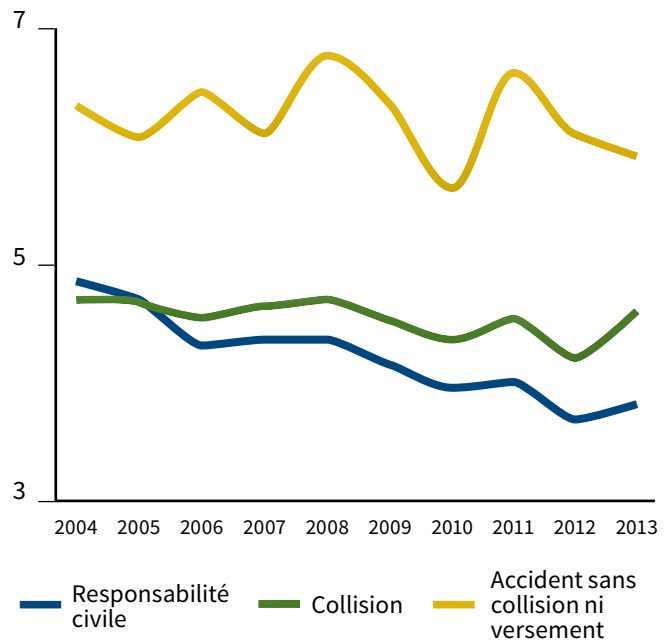
Le coût total des sinistres est directement lié à la fréquence et au coût moyen des sinistres. L'analyse des statistiques sur l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais de mieux comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par le contrôle exercé sur eux. Dans ce domaine, tant les assurés que les assureurs peuvent avoir une influence puisque leurs comportements déterminent souvent le niveau des principales composantes des coûts des sinistres. Les politiques gouvernementales en matière de sécurité routière exercent aussi une influence importante puisqu'elles portent tant sur les conditions de conduite des automobiles que sur le comportement des automobilistes. Enfin, les coûts des sinistres peuvent varier selon divers facteurs économiques, tels que le prix des automobiles, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs.

Le graphique 66 présente l'évolution de la fréquence des réclamations de 2004 à 2013 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

Graphique 66

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme en pourcentage



Pour les garanties « responsabilité civile », « collision » et « accident sans collision ni versement », la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par la condition des routes, qu'elles soient mouillées, glacées ou enneigées, tandis que la troisième garantie peut l'être par des tempêtes de vent ou de grêle ou des inondations par exemple.

La fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile », après avoir diminué de façon importante en 2012, a augmenté cette année. Pour 2013, la hausse est de 3 % et la fréquence des réclamations se situe maintenant à 3,8 %, ce qui constitue le deuxième plus bas niveau observé au cours des 10 dernières années.

Après avoir vu sa fréquence des réclamations diminuer de façon importante en 2012, l'année 2013 présente une augmentation significative pour la garantie « collision », soit de 8,9 %. Le niveau enregistré cette année constitue tout de même le quatrième plus bas niveau observé au cours des 10 dernières années.

Quant à la garantie « accident sans collision ni versement », cette dernière est la seule à présenter une diminution en 2013, soit de 3,2 %. Rappelons que cette garantie avait présenté une importante baisse de 7,8 % en 2012. Le niveau enregistré cette année pour la garantie « accident sans collision ni versement » est le deuxième plus bas niveau observé au cours des 10 dernières années.

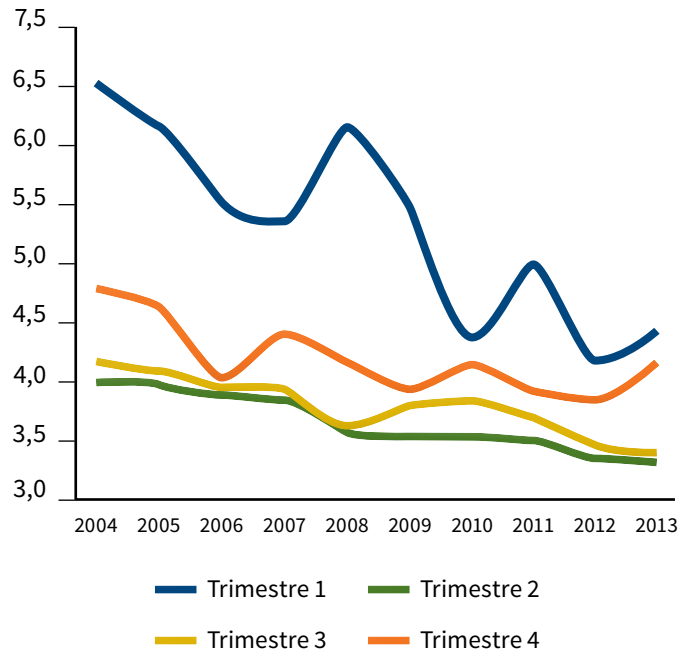
Ainsi, en 2013, pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme, la fréquence des réclamations augmente pour les garanties « responsabilité civile » et « collision », tandis qu'elle diminue pour la garantie « accident sans collision ni versement ». Ces fréquences sont respectivement de 3,8 %, 4,6 % et 5,9 % pour les garanties « responsabilité civile », « collision » et « accident sans collision ni versement ».

Comme il a été mentionné, la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Par conséquent, afin d'être en mesure de suivre plus attentivement son évolution et de pouvoir observer certaines tendances, il est pertinent d'analyser ces données par trimestre, permettant de désaisonnaliser les résultats présentés dans les trois prochains graphiques.

Les graphiques 67, 68 et 69 présentent l'évolution de la fréquence des réclamations de 2004 à 2013 sur une base trimestrielle et pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

Graphique 67

Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres en pourcentage

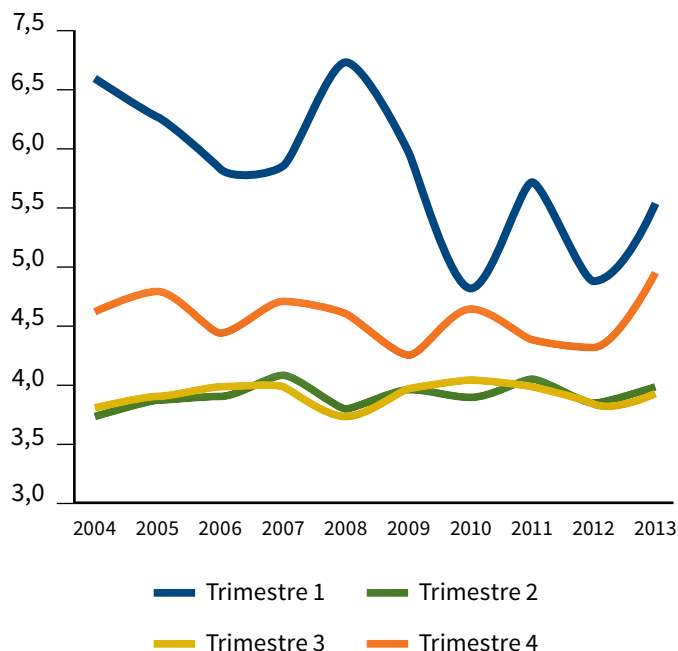


Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « collision », les 1^{er} et 4^e trimestres présentent des fréquences de sinistres plus élevées que les deux autres trimestres, étant donné qu'ils regroupent les mois de l'année au cours desquels on enregistre le plus de précipitations et où les conditions routières sont les plus changeantes. Après avoir présenté une importante baisse de la fréquence des réclamations en 2012, la fréquence des réclamations pour le 1^{er} trimestre de la garantie « responsabilité civile » a augmenté. En 2013, elle présente une hausse de 5,6 %. Toutefois, cette fréquence demeure la troisième plus basse observée au cours des 10 dernières années et elle a diminué de 32,1 % depuis 2004. Le 4^e trimestre présente également une hausse de sa fréquence de 8,3 % en 2013. Par contre, les 2^e et 3^e trimestres présentent des baisses respectives de 1 % et 2,3 % faisant en sorte que la fréquence des réclamations pour ces deux trimestres est la plus basse observée au cours des 10 dernières années. Par conséquent, puisque ce sont les 1^{er} et 4^e trimestres de la garantie « responsabilité civile » qui enregistrent le plus de sinistres dans une année et que ces deux trimestres présentent des hausses de la fréquence des réclamations qui sont supérieures aux baisses présentées dans les 2^e et 3^e trimestres, la garantie « responsabilité civile » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations de 3 % en 2013, tel qu'il a été présenté au graphique 66⁸⁸.

88 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » est de 4,4 %, 3,3 %, 3,4 % et 4,2 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2013.

Graphique 68

Fréquence des réclamations pour la garantie « collision » pour les voitures de tourisme selon les trimestres en pourcentage

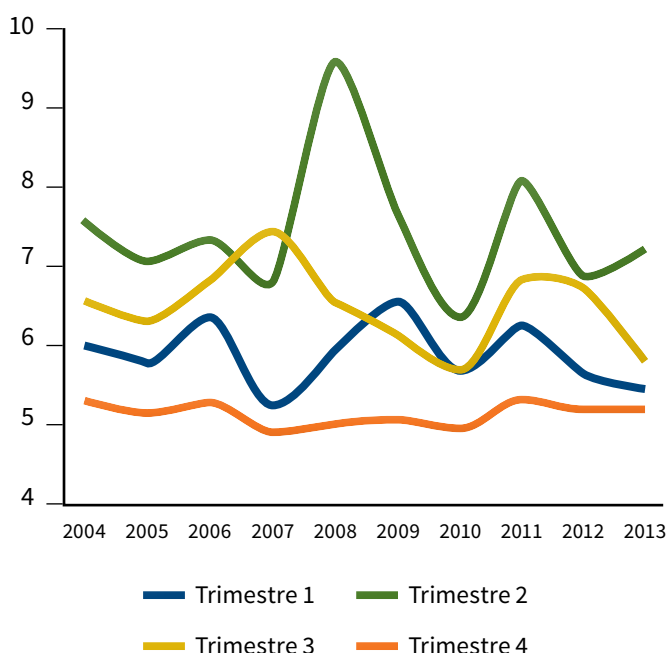


Étant donné que la garantie « collision » est influencée par les conditions météorologiques, on observe que ce sont les 1^{er} et 4^e trimestres de l'année qui présentent les plus hautes fréquences des 10 dernières années. Après une importante baisse de la fréquence des réclamations en 2012, celle-ci a considérablement augmenté au 1^{er} trimestre de 2013 en regard de la garantie « collision », représentant une hausse de 13,6 %. Toutefois, cette fréquence demeure la troisième plus basse observée au cours des 10 dernières années et elle a diminué de 15,8 % depuis 2004. Les 2^e et 4^e trimestres présentent des augmentations de la fréquence des réclamations de 4,2 % et 14,2 % respectivement, soit la plus forte hausse enregistrée pour ces trimestres au cours des 10 dernières années. De plus, le 4^e trimestre de 2013 présente la plus haute fréquence des réclamations observée au cours des 10 dernières années, soit 5 %. Le 3^e trimestre présente également une hausse de 1,8 %. Ainsi, compte tenu des quatre trimestres qui présentent des augmentations, la garantie « collision » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations de 8,9 % en 2013, tel qu'il est observé au graphique 66⁸⁹.

89 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « collision » est de 5,5 %, 4 %, 3,9 % et 5 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2013.

Graphique 69

Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni versement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres en pourcentage



Contrairement aux deux autres garanties, la garantie « accident sans collision ni versement » est beaucoup moins influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement subits et violents comme des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle.

En ce qui concerne le nombre de réclamations, par opposition aux garanties « responsabilité civile » et « collision », les 2^e et 3^e trimestres présentent généralement les fréquences les plus élevées pour la garantie « accident sans collision ni versement ». À ce chapitre, le 2^e trimestre présente une hausse de 4,6 % en 2013, tandis que le 3^e trimestre présente une baisse intéressante de la fréquence des réclamations de 14 %. Le 1^{er} trimestre montre aussi une baisse de la fréquence des réclamations, soit de 2,9 %, tandis que le 4^e trimestre de la garantie « accident sans collision ni versement » présente une légère hausse de 0,4 % de la fréquence des réclamations en 2013. Ainsi, étant donné que les diminutions observées aux 1^{er} et 3^e trimestres sont plus importantes que les hausses des 2^e et 4^e trimestres, la garantie « accident sans collision ni versement » présente une baisse globale de la fréquence des réclamations de 3,2 % en 2013⁹⁰. De plus, sans la hausse de la fréquence des réclamations de 4,6 % du 2^e trimestre, trimestre pour lequel on observe le plus grand nombre de réclamations, la fréquence globale de la garantie « accident sans collision ni versement » aurait diminué davantage.

90 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni versement » est de 5,4 %, 7,2 %, 5,8 % et 5,2 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2013.

En résumé, la fréquence des réclamations augmente en 2013 pour les garanties « responsabilité civile » et « collision », tandis qu'elle diminue pour la garantie « accident sans collision ni versement ». Les augmentations présentées cette année ont été fortement influencées par les hausses importantes de la fréquence des réclamations survenues au cours du 1^{er} et du 4^e trimestre de 2013. L'effet combiné des variations de cette fréquence pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile se traduit par une hausse globale de 2,1 % pour les voitures de tourisme en comparaison à une baisse globale de 7,4 % présentée l'année dernière.

Malgré les hausses de fréquence observées cette année, la tendance au cours des 10 dernières années demeure à la baisse, et ce, pour chacune des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. Pour cette période, la fréquence des réclamations a diminué de 21,2 %, 1,9 % et 6,9 % respectivement pour les garanties « responsabilité civile », « collision » et « accident sans collision ni versement ». Ainsi, il y a d'autres facteurs que les événements météorologiques qui influencent la fréquence des réclamations. De fait, l'évolution de la fréquence des réclamations dépend aussi de l'utilisation des véhicules et de l'étendue des couvertures achetées par les consommateurs; une moins grande utilisation des véhicules entraîne généralement une réduction de la fréquence. À cet effet, on note que le parc automobile du Québec croît deux fois plus vite que la population âgée de 16 à 85 ans.

Le maintien du prix élevé de l'essence peut également contribuer à inciter les consommateurs à réduire leurs déplacements ou leur vitesse, ou encore à privilégier d'autres moyens de transport comme le transport en commun, le covoiturage ou le vélo.

On constate aussi qu'au cours des dernières années, le nombre de titulaires de permis de conduire, donc de conducteurs actuels et potentiels, a augmenté de façon moins importante que le nombre de véhicules. En effet, on observe dans les tableaux 62 et 64 de la partie 2.3.2 que le nombre de titulaires de permis de conduire a augmenté de 10,9 % entre 2004 et 2013, alors que le nombre de voitures de tourisme a enregistré une hausse de 20 % au cours de la même période. De plus, à l'aide de ces deux tableaux, on peut calculer le ratio du nombre de voitures de tourisme par titulaire de permis de conduire et constater qu'il augmente graduellement dans le temps. En effet, le ratio est de 0,94 en 2013 alors qu'il était de 0,86 en 2004. Ainsi, chaque véhicule en circulation est potentiellement moins utilisé, ce qui réduit les risques d'accident pour chacun d'eux et, par conséquent, concourt à maintenir la fréquence des réclamations à des niveaux peu élevés.

À l'égard des couvertures d'assurance achetées par les consommateurs, on note qu'une augmentation de la franchise réduit le nombre de sinistres, puisque ceux dont les réparations coûtent en deçà de ce seuil ne sont pas déclarés aux assureurs. De fait, on constate qu'en 2004, pour la garantie « collision », 49 % des voitures de tourisme étaient assurées avec une franchise de 250 \$ ou moins alors que 44 % avaient une franchise de 500 \$ ou plus. En 2013, ces proportions sont maintenant de 30 % et 47 % respectivement. Par conséquent, cette tendance à choisir des franchises plus élevées contribue elle aussi à maintenir bas le niveau de la fréquence des réclamations observé ces dernières années⁹¹.

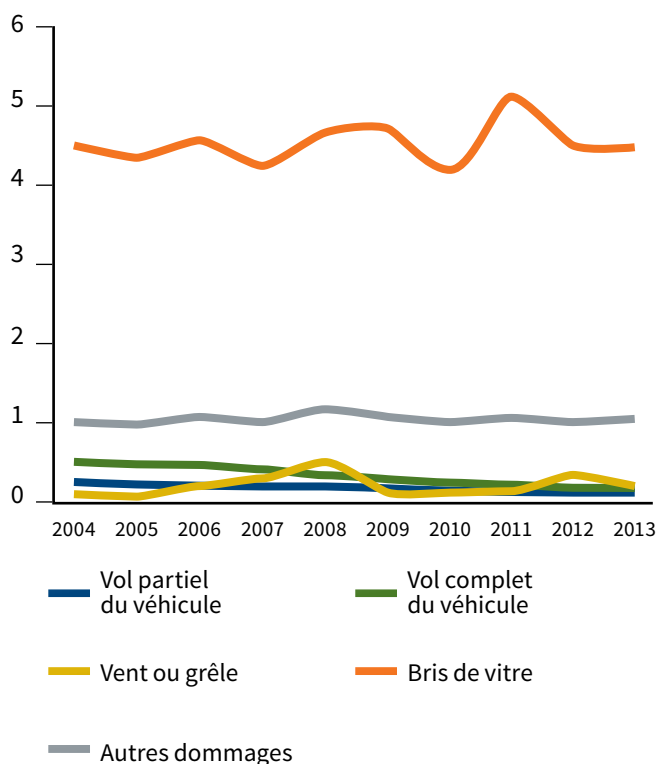
En ce qui concerne la garantie « accident sans collision ni versement », le graphique 66 montre une diminution de la fréquence de ce type de sinistre pour l'année 2013, soit de 3,2 %. Comme elle couvre un large éventail de réclamations⁹², plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations, et ce, indépendamment les uns des autres. Par exemple, l'évolution du taux de criminalité qui touchera les réclamations pour des dommages causés par le vol ou le vandalisme, les conditions météorologiques qui auront un impact sur certaines réclamations, dont les dommages causés par le vent ou la grêle ou les autres dommages qui incluent les inondations.

91 Des franchises plus élevées permettent aux assurés d'économiser des sommes d'argent sur la prime d'assurance automobile qui leur sera demandée. À titre d'exemple, un assuré peut économiser de 10 % à 15 % sur sa prime annuelle en optant pour une franchise de 500 \$ au lieu de 250 \$ pour la garantie « collision ». La prime associée à cette garantie compte pour presque la moitié de la prime totale d'assurance pour une couverture complète.

92 Cette garantie couvre notamment les réclamations pour « vol partiel ou complet du véhicule », les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme, les inondations et les collisions avec les animaux.

Graphique 70

Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme en pourcentage



Le graphique 70 illustre la fréquence des réclamations par type de risques couverts par la garantie « accident sans collision ni versement » pour la période de 2004 à 2013. Il permet de constater que tous les types de réclamation, à l'exception des sinistres causés par le vent ou la grêle et les « autres dommages », qui comprend notamment les collisions avec les animaux, ont enregistré une amélioration depuis 2004. En effet, malgré le fait que les sinistres causés par le vent ou la grêle présentent une forte diminution en 2013, soit de 43,7 %, les hausses des années 2011 et 2012 font en sorte qu'au cours des 10 dernières années ce type de réclamation présente une hausse de 124,6 %. Pour ce qui est des « autres dommages », la fréquence des réclamations est la même que celle de 2004⁹³.

Au graphique 70, on constate des baisses importantes au chapitre des vols depuis 2004. La fréquence des vols partiels a diminué de 58,8 %, tandis que celle des vols complets de véhicules de près de 67 %. Quant à la fréquence des bris de vitre, elle a chuté de 1,7 % au cours de la même période⁹⁴.

93 En 2013, la fréquence des réclamations pour « vol partiel du véhicule » diminue de 12,8 % par rapport à 2012, tandis que celle pour « vol complet du véhicule » diminue de 13,1 %. La fréquence des réclamations pour les « bris de vitre » et pour les dommages causés par le vent ou la grêle diminue respectivement de 0,7 % et 43,7 %. La fréquence pour les « autres dommages » augmente de 0,8 % en 2013.

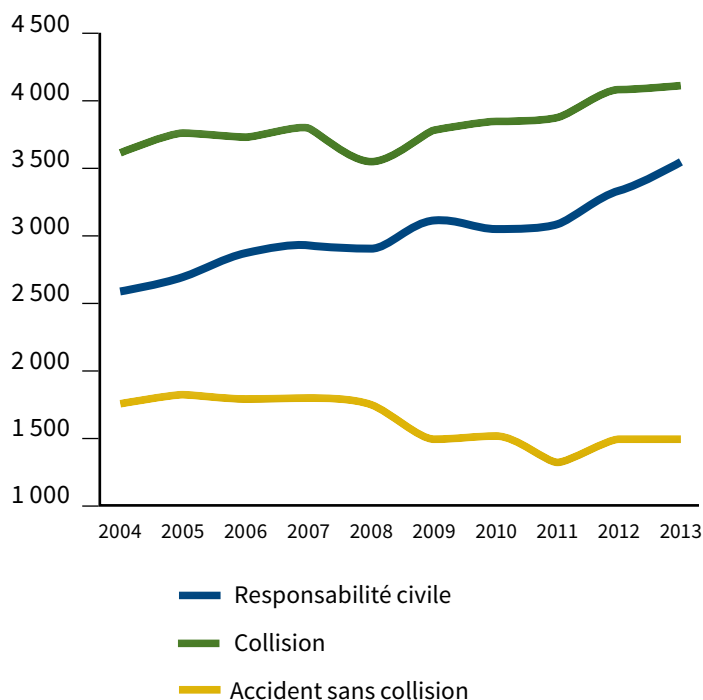
94 La fréquence des vols partiels est passée de 0,24 % en 2004 à 0,1 % en 2013, tandis que celle des vols complets de véhicule est passée de 0,48 % à 0,16 % au cours de la même période. Également, au cours de cette période, la fréquence des bris de vitre est passée de 4,52 % à 4,44 %, celle des « autres dommages » est demeurée à 1,03 % et celle des dommages causés par le vent ou la grêle est passée de 0,08 % à 0,17 %.

Les baisses importantes observées depuis 10 ans pour les vols semblent démontrer que les efforts des assureurs pour inciter les consommateurs à installer des systèmes antivols (systèmes de repérage et de marquage par exemple), ont eu un effet positif sur l'atteinte des objectifs des assureurs de diminuer la fréquence des vols de véhicules. De plus, les installations par le manufacturier d'antivols standards dans les véhicules neufs ont également favorisé l'atteinte de cet objectif⁹⁵.

La prévalence du vol de véhicules et de ses conséquences est bien réelle pour chaque conducteur québécois qui continue de payer le prix pour le problème du vol de véhicules. Toutefois, l'ensemble des actions concertées visant à enrayer le vol d'automobiles favorise de plus en plus les assurés puisqu'en réduisant davantage les vols de véhicules, la portion de 6 % en moyenne de la prime totale d'assurance automobile consacrée à couvrir les coûts associés aux vols de véhicules diminue graduellement. Plus précisément, le montant de la prime d'assurance pour couvrir le vol représente 30 % du montant total de la prime qui est demandée pour la garantie « accident sans collision ni versement ». À titre comparatif, en 2004, ces proportions étaient de 17 % et 61 % respectivement pour la prime totale et la prime de la garantie « accident sans collision ni versement ».

Graphique 71

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme en dollars



95 En 2004, plus de 24 600 vols de véhicules (vols partiels et vols complets) ont été enregistrés auprès des assureurs pour le Québec pour des déboursés de 232 M\$ comparativement à 10 700 vols et des déboursés de 110 M\$ en 2013. Ces données sont extraites du Rapport du GAA, 2013.

Comme le montre le graphique 71, les coûts moyens par sinistre ont augmenté de façon significative pour les garanties « responsabilité civile » et « collision » au cours des 10 dernières années, tandis qu'il se situe à son troisième plus bas niveau en 2013 pour la garantie « accident sans collision ni versement »⁹⁶.

Étant donné que les réparations des véhicules récents sont généralement plus coûteuses, on constate que les coûts moyens par sinistre se maintiennent à des niveaux élevés pour deux des trois garanties, soit les garanties « responsabilité civile » et « collision ».

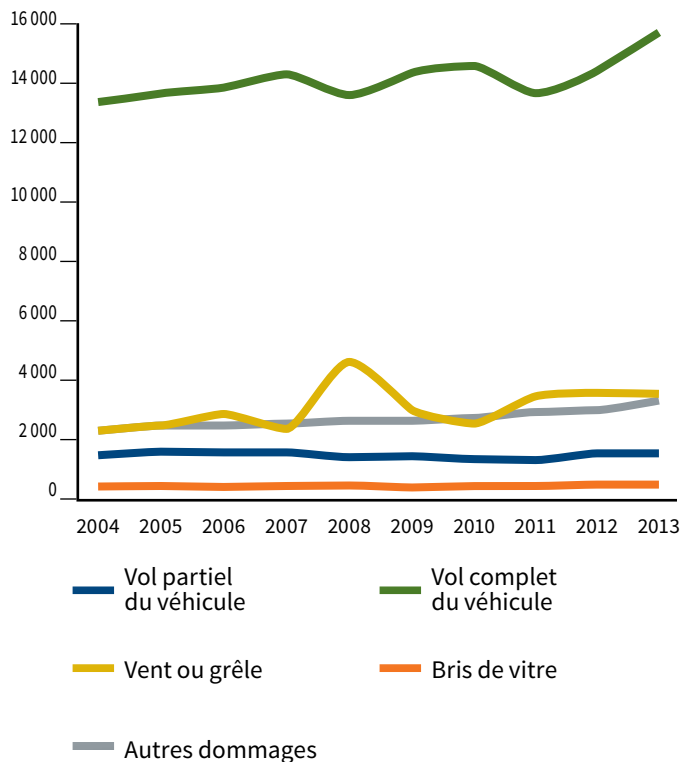
La progression du coût moyen par sinistre est influencée non seulement par l'âge du parc automobile, mais également par l'évolution des tarifs horaires exigés par les réparateurs, par le prix des pièces et par le coût de location des véhicules de remplacement. La hausse associée à ces éléments tend ainsi à maintenir les coûts moyens des sinistres aux niveaux observés.

Pour la garantie « collision », la popularité grandissante des franchises de plus de 250 \$ contribue également à maintenir ces coûts à des niveaux élevés faisant en sorte que le coût moyen de ces réclamations devient artificiellement plus élevé par l'élimination d'un certain nombre de petites réclamations.

Par ailleurs, après avoir observé en 2012 une hausse significative du coût moyen par sinistre pour la garantie « accident sans collision ni versement », on remarque qu'il diminue de 0,2 % en 2013. Le coût moyen par sinistre de la garantie « collision » augmente pour une cinquième année consécutive. Cette augmentation est de 1,1 % en 2013. Quant à celui pour la garantie « responsabilité civile », il subit une augmentation de 5,8 % en 2013, soit une troisième hausse consécutive.

Graphique 72

Coût moyen selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme en dollars



Le coût moyen des réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni versement » est influencé principalement par les vols complets de véhicules, dont les coûts moyens sont évidemment supérieurs à ceux des autres types de réclamations de cette garantie, comme l'illustre le graphique 72.

En effet, le nombre de vols complets de véhicules représente près de 3 % du nombre total de réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni versement », mais plus de 28 % des montants versés. Le coût moyen des vols complets augmente pour une deuxième année consécutive, soit de 9 % en 2013⁹⁷.

96 Depuis 2004, ces coûts se sont accrus respectivement de 37 % et 14 % pour les garanties « responsabilité civile » et « collision » et ont diminué de 16 % pour la garantie « accident sans collision ni versement ».

97 Le coût moyen par sinistre des « vols complets » passe de 14 351 \$ en 2012 à 15 646 \$ en 2013.

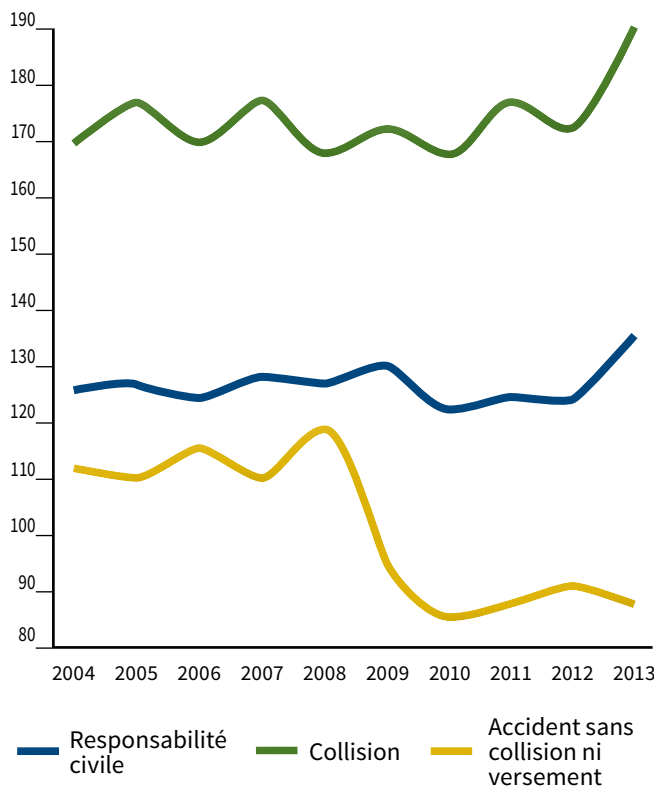
Pour ce qui est du coût moyen par sinistre des vols partiels, après avoir présenté une hausse importante en 2012, ce dernier diminue de 1,1 % en 2013. Celui des dommages causés par le vent ou la grêle diminue également en 2013. En 2012, il avait présenté une hausse de 3,4 %, tandis que cette année la baisse est de 2,5 %. Le coût moyen par sinistre pour les « bris de vitre » augmente pour une deuxième année consécutive, soit de 2,3 %, tandis que celui pour les « autres dommages », qui comprend notamment l'incendie, le vandalisme, les inondations et les collisions avec les animaux présente une quatrième hausse consécutive. Cette année, l'augmentation est de 9,5 %⁹⁸.

Toutefois, malgré le fait que le coût moyen par sinistre des « vols complets », des « bris de vitre » et des « autres dommages » soient en hausse en 2013, la diminution du coût moyen par sinistre des « vols partiels » et des dommages causés par le vent ou la grêle fait en sorte que le coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni versement » a subi une diminution de 0,2 % en 2013, tel qu'illustré au graphique 71.

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 73.

Graphique 73

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme en dollars



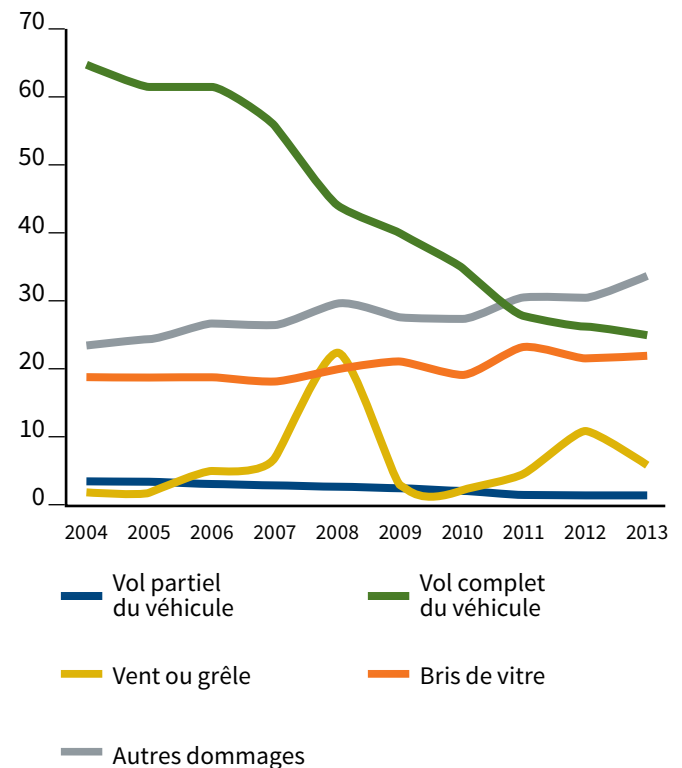
⁹⁸ Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour les dommages « bris de vitre » passe de 479 \$ en 2012 à 490 \$ en 2013. Pour les mêmes années, celui pour le « vol partiel » est passé de 1 550 \$ à 1 534 \$, tandis que ceux pour les dommages causés par le vent ou la grêle et pour les « autres dommages » sont passés de 3 588 \$ à 3 499 \$ et de 2 976 \$ à 3 260 \$ respectivement.

En 2013, le coût global pour les garanties « responsabilité civile » et « collision » augmente par rapport à 2012. En effet, pour l'année 2013, ces garanties présentent des augmentations respectives de leur coût global de 8,9 % et 10,1 %. En effet, étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre de ces deux garanties présentent des hausses en 2013, cela fait en sorte d'entraîner des augmentations de leur coût global respectif. Rappelons qu'en 2012, ces deux garanties avaient présenté des baisses de leur coût global de 0,3 % et 2,4 % respectivement.

En 2013, pour la garantie « accident sans collision ni versement », on observe une diminution de 3,4 % de son coût global. En effet, étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre de cette garantie sont à la baisse en 2013, cela entraîne également une diminution de son coût global. Rappelons que cette garantie avait présenté une hausse de 3,7 % de son coût global en 2012. Le graphique 74 présente l'évolution de ce coût global pour les cinq protections principales couvertes par la garantie « accident sans collision ni versement ».

Graphique 74

Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme en dollars



En raison du fait que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre sont à la baisse pour le « vol partiel » et les dommages causés par le vent ou la grêle, on observe des baisses respectives de leur coût global de 13,7 % et 45,1 % en 2013. Pour le « vol complet », la baisse de la fréquence des réclamations a été supérieure à la hausse du coût moyen par sinistre faisant en sorte de présenter une diminution de 5,2 % de son coût global pour cette année. Pour ce qui est des « bris de vitre » et des « autres dommages », qui incluent notamment l'incendie, le vandalisme, les inondations et les collisions avec les animaux, on observe des hausses respectives de leur coût global de 1,6 % et 10,4 % en 2013. On note également que le coût global des réclamations pour « vol complet » est en baisse pour une dixième année consécutive, tandis que celui pour le « vol partiel » a diminué à neuf reprises au cours des 10 dernières années. Le coût global a diminué respectivement de 61 % et 57 % pour le « vol complet » et le « vol partiel » au cours des 10 dernières années.

Après avoir vu le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme augmenter de 1,8 % au cours de l'année 2012, ce dernier augmente de 8,9 % cette année. Le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme est passé de 1,6 G\$ en 2012 à 1,7 G\$ en 2013. Ce changement est principalement attribuable à la hausse de la fréquence des réclamations présentée pour les garanties « responsabilité civile » et « collision », notamment pour les 1^{er} et 4^e trimestres, entraînant ainsi une augmentation considérable du coût global pour ces deux garanties. Prise globalement, la hausse de la fréquence des réclamations de 2,1 % combinée à une hausse globale de 4,6 % du coût moyen des sinistres, a ainsi exercé une pression à la hausse sur le montant total des sinistres pour l'année 2013. Quant au montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules, il présente également une augmentation de 6,5 % en 2013. Il passe de 1,9 G\$ en 2012 à 2,1 G\$ en 2013.

Pour les voitures de tourisme, étant donné que le montant total des sinistres affiche une hausse de 8 % et que les primes acquises demeurent pratiquement au même niveau avec une légère hausse de 0,8 %, les résultats de cette année sont inférieurs à ceux présentés en 2012. En effet, le ratio sinistres / primes pour cette catégorie de véhicule est passé de 63 % en 2012 à 68,1 % en 2013, comme l'indique le tableau 63. Toutefois, les assureurs, dans leur ensemble, ont tout de même été en mesure de dégager des bénéfices pour cette catégorie de véhicule.

Finalement, en regroupant l'ensemble des véhicules souscrits par les assureurs, les résultats de cette année sont également inférieurs à ceux présentés en 2012. Le montant total des sinistres est en hausse de 6,5 % et les primes acquises sont demeurées pratiquement au même niveau avec une légère hausse de 0,7 %. Par conséquent, le ratio sinistres / primes est passé de 62 % en 2012 à 65,6 % en 2013, ce qui fait en sorte que les bénéfices réalisés pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec sont inférieurs à ceux de 2012. Ils sont passés de 9,1 % en 2012 à 5,7 % des primes acquises cette année.

Le caractère adéquat de la tarification en 2013

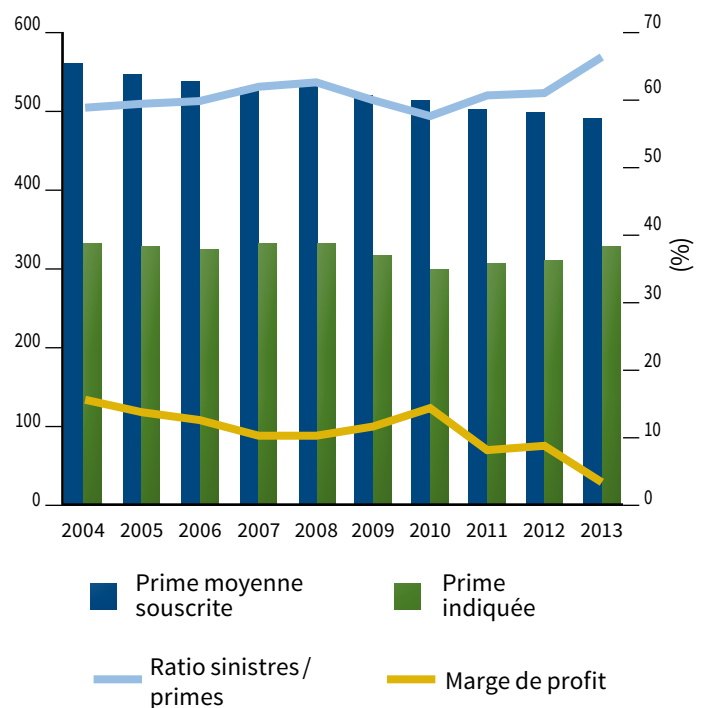
Afin d'évaluer le caractère adéquat de la tarification en 2013, il importe de considérer l'écart qui existe entre la prime indiquée et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée peut être définie comme étant la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement demandée pour payer les réclamations et les frais de règlement qui y sont associés, s'il avait été en mesure de connaître à l'avance le montant exact des déboursés totaux à venir.

Pour qu'une tarification soit qualifiée d'adéquate, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et conséquemment, générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés aux activités d'assurance.

Le graphique 75 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée, ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules souscrits, à l'exception de la catégorie « autres risques »⁹⁹.

Graphique 75

Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée, ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie de risque « autres risques » en dollars



⁹⁹ Les résultats présentés dans le graphique 75 ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques », étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 8,3 % du total des primes souscrites et 7,2 % du total des sinistres pour l'année 2013.

On observe que l'écart entre la prime indiquée et la prime souscrite moyenne demandée par les assureurs a légèrement diminué en 2013, ce qui fait en sorte que les assureurs dégagent une marge de profit pour leurs opérations d'assurance automobile inférieure à celle présentée en 2012.

L'analyse de cet écart a permis de constater qu'au cours des 10 dernières années, les assureurs ont été en mesure de dégager des marges de profit pour leurs opérations en assurance automobile qui se situent entre 8 % et 15 % des primes souscrites. Toutefois, la marge estimée pour l'année 2013 constitue la plus faible marge observée au cours des 10 dernières années. Elle est estimée à 3,5 % des primes souscrites alors qu'elle était de 8,5 % en 2012.

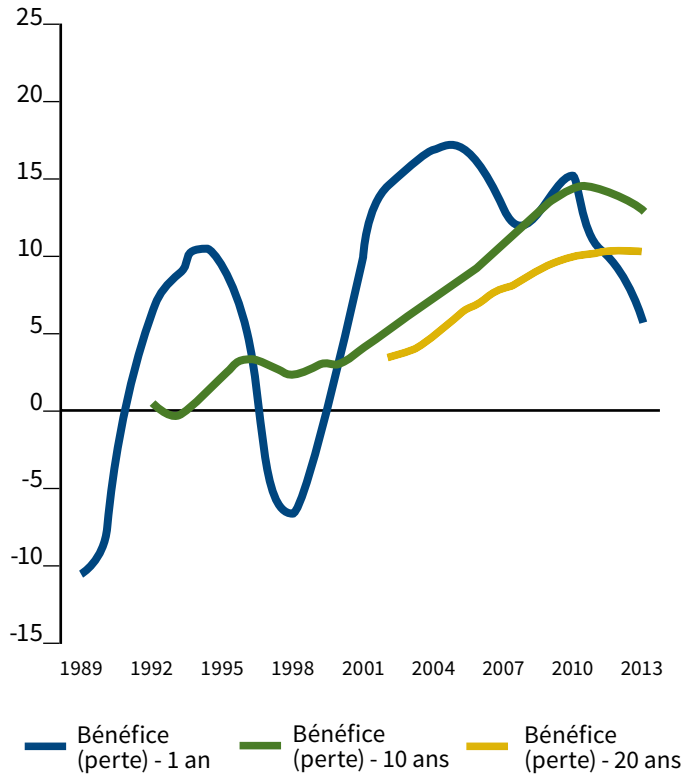
L'analyse des résultats au cours des 25 dernières années révèle également que les assureurs considèrent généralement bien les différents facteurs relatifs à la tarification. À cet égard, le graphique 76 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec, de 1989 à 2013, indiqués dans les rapports antérieurs sur la tarification en assurance automobile. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison d'un grand nombre de facteurs dont il a été question dans les sections précédentes de ce rapport, tels la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres.

Le graphique 76 permet aussi d'observer l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile sur des périodes de 10 et de 20 ans. On constate une amélioration remarquable de la rentabilité depuis 2000. En effet, pour la période de 10 ans se terminant en 2000, le bénéfice moyen était de 3 % des primes acquises. Cette année, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs pour la période de 10 ans, comprenant les années 2004 à 2013, s'établit à 12,8 % des primes acquises.

Sur une décennie, ces résultats ont, à certains égards, dépassé les objectifs de rendement espérés par certains assureurs pour l'ensemble de leurs activités¹⁰⁰. Lorsqu'il est calculé sur une période de 20 ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 10,1 % des primes acquises.

Graphique 76

Bénéfice (perte)¹⁰¹ d'exploitation par année et par période de 10 et de 20 ans pour l'ensemble des véhicules en pourcentage



100 Le rendement sur le capital après impôts visé par les assureurs de dommages, comprenant l'ensemble de leurs opérations, se situe généralement entre 10 % et 17 %. À titre indicatif, si ces rendements sont transposés sur une base comparable aux bénéfices d'exploitation présentés ici, c'est-à-dire avant impôts et postes extraordinaires en considérant uniquement les revenus de placement liés aux opérations et en les exprimant en fonction des primes acquises, ils devraient se situer dans une fourchette de 2 % à 6 %. Cette transformation doit être considérée avec prudence puisqu'elle est dépendante de la situation particulière de chaque assureur, notamment quant à son niveau de capitalisation, à la portion des revenus de placement qui sont liés aux opérations, aux montants des autres revenus et dépenses ainsi qu'à l'ampleur de ses bénéfices imposables.

101 Bénéfice (perte) d'exploitation exprimé en pourcentage des primes acquises, avant impôts et autres postes extraordinaires.

De plus, malgré le fait que l'année 2013 présente le plus bas niveau de bénéfice observé au cours des 10 dernières années, ce dernier peut quand même être qualifié de très bon faisant en sorte que l'année 2013 demeure rentable pour les assureurs, et ce, pour une dixième année consécutive.

La fréquence des réclamations présente des hausses significatives en 2013 pour deux des trois principales garanties du contrat d'assurance automobile, ce qui a contribué sensiblement à la baisse des résultats présentés pour l'année 2013.

En considérant le mouvement à la baisse des tarifs qui se poursuit pour une dixième année consécutive et les risques associés à l'assurance automobile, le niveau de tarification des assureurs reflète le contexte actuel du marché au Québec.

Certes, cela ne signifie pas que c'est le cas pour chaque assureur, mais dans la mesure où le marché de l'assurance automobile est relativement stable au Québec, les résultats de l'analyse de la tarification des assureurs ont tendance à fluctuer de la même façon, bien qu'à des niveaux de rentabilité différents. Ainsi, lorsque les résultats sont bons au niveau global par exemple, la majorité des assureurs réalise des bénéfices¹⁰², mais à des degrés divers.

Une telle conjoncture offre des possibilités intéressantes pour les assureurs qui, selon leurs stratégies commerciales, souhaiteraient accroître leur part de marché dans ce secteur d'activité. La bonne santé de l'industrie de l'assurance automobile au Québec profite aux consommateurs puisqu'elle fait augmenter la concurrence entre les assureurs en matière de souscription et de tarification.

2.3.4 Pratiques de tarification

Après avoir analysé la rentabilité des assureurs, il est opportun de considérer les pratiques de classification et de tarification qu'ils utilisent. Cette dernière partie traite d'abord de la consultation par le public des manuels de tarification des assureurs et des modifications qui leur ont été apportées. Elle présente ensuite une description de l'évolution des tarifs et des pratiques de classification et de tarification et dresse un portrait du marché de l'assurance de remplacement.

Le dépôt et la consultation des manuels de tarification

Conformément à l'article 183 de la LAA, l'Autorité permet la consultation, par toute personne qui en fait la demande, des manuels de tarification déposés auprès d'elle en vertu de l'article 180 de cette loi. Par conséquent, les manuels de tarification sont mis à la disposition du public et de l'industrie.

Le manuel de tarification est composé des documents d'un assureur où sont définies ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

La consultation des manuels de tarification auprès de l'Autorité vise essentiellement à vérifier les nouvelles pratiques de classification et de tarification en vigueur dans le marché.

Cette année, 10 organismes différents faisant tous partie de l'industrie de l'assurance automobile, c'est-à-dire 10 sociétés d'assurance ont consulté les manuels de tarification. Parmi ces 10 sociétés, six détenaient une charte du Québec et quatre une charte du Canada. À titre comparatif, en 2012, 11 organismes différents s'étaient présentés aux bureaux de l'Autorité afin de consulter les manuels de tarification.

¹⁰² Le rendement sur le capital des activités d'assurance automobile d'un assureur au Canada ne varie pas nécessairement de la même façon que les bénéfices d'exploitation générés au Québec pour l'assurance automobile.

Au cours de ces visites, 113 consultations ont été réalisées en ce qui a trait à 20 manuels d'assureurs différents. En 2012, ces chiffres étaient de 176 consultations pour 24 manuels d'assureurs différents. À cet égard, on note que lorsqu'un organisme réserve une journée de consultation auprès de l'Autorité, celui-ci envoie généralement plus d'un représentant afin de maximiser le nombre de consultations de manuels différents au moment de sa visite. De plus, il est intéressant de souligner que plusieurs organismes en effectuent plus d'une par année. Une société d'assurance est venue consulter les manuels de tarification jusqu'à six reprises au cours de la dernière année.

Le tableau 66 présente un recensement des sections des manuels de tarification qui ont été les plus consultées au cours de la dernière année en ce qui a trait aux voitures de tourisme. On note que la section qui traite des rabais et surcharges, qui a été consultée à 47 reprises en 2012, a été consultée 43 fois cette année et demeure en tête de liste. Quant aux sections relatives aux limites et franchises, aux classes de conducteurs et aux dossiers de conduite, elles ont été consultées à 19, 13 et 10 reprises respectivement cette année en comparaison à 36, 27 et 26 fois en 2012, tandis que la section qui traite des avenants a été consultée à 42 reprises en 2013 par rapport à 29 fois l'année dernière. Pour toutes les autres sections présentées dans ce tableau, le nombre de consultations est sensiblement le même que celui de l'année dernière.

Tableau 66

Recensement des sections des manuels de tarification les plus consultées au cours de l'année 2013 pour les voitures de tourisme

Sections des manuels de tarification	Nombre de consultations	Pourcentage ¹⁰³
Rabais / surcharge	43	38 %
Avenants	42	37 %
Territoires / municipalités	37	33 %
Table de groupes de véhicules	26	23 %
Taux de base	25	22 %
Cote de solvabilité (credit scoring)	20	18 %
Limites et franchises	19	17 %
Classes des conducteurs	13	12 %
Dossiers de conduite	10	9 %

¹⁰³ Le pourcentage est exprimé en fonction du nombre total de consultations effectuées durant l'année 2013, soit 113 consultations.

Le tableau 67 présente un recensement des autres sections des manuels de tarification qui ont été les plus consultées en 2013 et qui ne sont pas liées aux voitures de tourisme. À cet effet, à l'exception de la section qui traite de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement qui a été consultée sensiblement le même nombre de fois que l'année dernière, on observe que ces sections ont été consultées, en moyenne, deux fois moins souvent cette année qu'elles ne l'avaient été en 2012. De plus, on note que la section relative aux véhicules utilitaires n'a été consultée qu'à trois reprises cette année en comparaison de 42 fois l'année dernière.

Tableau 67

Recensement des autres sections des manuels de tarification les plus consultées au cours de l'année 2013

Sections des manuels de tarification	Nombre de consultations	Pourcentage ¹⁰³
Motocyclettes	25	22 %
Motoneiges	25	22 %
Véhicules tout-terrain	25	22 %
F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement	23	20 %
Cyclomoteurs	21	19 %
Véhicules récréatifs ¹⁰⁴	14	12 %
Véhicules utilitaires	3	3 %

Les 20 assureurs dont les manuels de tarification ont été consultés au cours de cette année représentent plus de 87 % du total des primes directes souscrites en assurance automobile. Les consultants sont donc en mesure de dresser un portrait assez fidèle des marchés qu'ils ciblent lors de leurs visites à l'Autorité. Ainsi, les manuels les plus consultés sont généralement ceux des assureurs les plus importants. En effet, les cinq assureurs les plus visés par la consultation en 2013 représentent près de 61 % du marché québécois de l'assurance automobile, tandis que si l'on prend les 10 assureurs dont les manuels ont été les plus consultés, cette proportion passe à plus de 75 %.

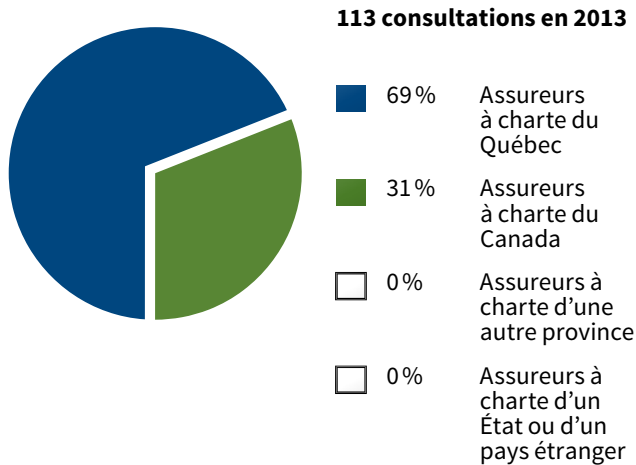
Contrairement à l'année dernière où les manuels de tarification des assureurs directs et des assureurs par courtiers avaient été consultés dans des proportions égales, cette année on observe que les manuels de tarification des assureurs directs ont été plus consultés que ceux des assureurs par courtiers. Les manuels de tarification des assureurs directs ont été consultés dans une proportion représentant 64 % des consultations et ceux des assureurs par courtiers 36 %.

¹⁰⁴ Pour la catégorie de risque des véhicules récréatifs, on entend notamment les caravanes, les autocaravanes et les maisons motorisées.

Le graphique 77 illustre également que les manuels de tarification des assureurs à charte du Québec et ceux des assureurs à charte du Canada sont encore les plus consultés cette année. Ce fait est représentatif du marché québécois puisque ces deux groupes d'assureurs dominent avec une part de marché combinée qui s'élève à 98 % en 2013.

Graphique 77

Répartition du nombre de consultations des manuels de tarification selon la charte de l'assureur du manuel consulté



Les modifications aux manuels de tarification

Plusieurs assureurs ont apporté des modifications à leur manuel de tarification et celles-ci sont fort variées. Elles portent sur de nombreux aspects de leurs critères de classification et de tarification.

Il importe de noter que les assureurs ne sont pas tenus de modifier annuellement leur manuel de tarification. Un assureur peut utiliser les mêmes règles de classification et la même tarification sur une longue période. Par conséquent, certains éléments d'un manuel de tarification peuvent avoir été établis il y a plusieurs années et être toujours utilisés.

Ainsi, 29 assureurs ont effectué des modifications à leurs critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme au cours de l'année, ce qui représente plus de 92 % de ce marché. À cet effet, le tableau 68 présente un recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour ces véhicules.

Tableau 68

Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2013

Critères de classification et de tarification	Part de marché ¹⁰⁵ en 2013 des assureurs ayant modifié ce critère
Avenant « valeur à neuf »	60 %
Marque / année / modèle du véhicule	53 %
Expérience des infractions / condamnations	51 %
Localisation	43 %
F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement	41 %
Système de protection contre le vol	40 %
Pluralité de contrats	31 %
Pluralité de véhicules	25 %
Avenant F.A.Q. N° 20 – Frais de déplacement	24 %
Télématique	24 %
Profession / occupation / membre d'un groupe	20 %

Les assureurs continuent donc d'innover et d'apporter des modifications aux différents rabais offerts à leur clientèle. Parmi ceux-ci, on note la présence plus soutenue des rabais octroyés aux assurés possédant plus d'un contrat d'assurance avec le même assureur (les rabais ont été modifiés à la hausse), tandis que les rabais liés aux systèmes de protection contre le vol subissent de nombreuses modifications annuellement et la liste des systèmes admissibles s'ajuste en fonction du développement de nouveaux systèmes. Les assureurs ont également été très actifs concernant les modifications à l'avenant « valeur à neuf » de même que pour les rabais de pluralité de véhicules.

¹⁰⁵ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour la catégorie des voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2013.

En ce qui concerne le critère lié aux systèmes de protection contre le vol, ce dernier demeure année après année parmi ceux les plus modifiés. En effet, en raison de l'importance des dommages causés par le vol de véhicules soutenue par l'ensemble des assurés, cette facture représente près de 6 % de la prime d'assurance de chaque automobiliste. Les assureurs continuent de promouvoir l'installation des systèmes antivol en modifiant les règles d'admissibilité, les exigences minimales, la liste des systèmes recommandés ou obligatoires pour certains véhicules de même que le niveau des tarifs offerts selon que le véhicule est équipé ou non d'un système antivol. Ils modifient aussi leurs pratiques en fonction de l'évolution technologique de ces systèmes et de l'amélioration de leur performance. On observe aussi une popularité accrue des systèmes de marquage. Cette année encore, on note que les assureurs maintiennent l'installation obligatoire de ces systèmes pour certains véhicules prisés pour le vol et pour certaines régions plus sujettes au vol de véhicules. De plus, le pourcentage du rabais qui est octroyé ne varie plus seulement en fonction du type de système antivol qui est installé, mais également en fonction de l'âge du véhicule et de la région dans laquelle se trouve le véhicule. On observe également que de plus en plus d'assureurs offrent un pourcentage de rabais intéressant si l'assuré possède à la fois un système de marquage et un système de repérage sur son véhicule.

Certains éléments de l'avenant F.A.Q. N° 43 (A à F) – Valeur à neuf ont été modifiés en 2013. En effet, certains assureurs qui n'avaient pas encore étendu la protection à cinq ans l'ont fait, tandis que d'autres offrent maintenant une période de couverture qui peut dépasser cinq ans. Plusieurs assureurs ont modifié la prime demandée pour cet avenant et d'autres ont revu leur liste de véhicules admissibles à cet avenant. À titre d'exemple, un assuré peut dorénavant, chez certains assureurs, se procurer cette protection pour une caravane, une motocyclette ou un véhicule tout-terrain.

Le critère de tarification lié à la localisation du risque fait également l'objet de nombreuses modifications compte tenu de l'ajout de nouveaux codes postaux. Ainsi à nouveau en 2013, certains assureurs ont modifié leurs territoires existants en fonction des nouveaux codes postaux de même que la tarification qui s'y rattache. Le critère lié à la profession occupée par l'assuré a également subi plusieurs modifications au cours de la dernière année. Les assureurs ont ajouté de nouvelles professions admissibles au rabais et y ont aussi modifié certains rabais.

Dans le tableau 68, on observe également quelques nouveautés. Entre autres, plusieurs assureurs ont modifié le critère lié aux infractions et aux condamnations. Certains ont modifié les surcharges, tandis que d'autres ont ajouté de nouvelles infractions et/ou condamnations. La tarification de la police d'assurance F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement a aussi subi quelques modifications. Aussi, on observe que l'utilisation de la télématique, comme outil de tarification, est de plus en plus fréquente chez les assureurs.

Par ailleurs, l'utilisation des rabais appliqués par les assureurs peut s'expliquer par l'intensification de la concurrence dans le secteur de l'assurance automobile. En effet, comme le produit offert est standard d'un assureur à l'autre, ces derniers ne peuvent se distinguer les uns des autres que par le prix demandé et le service offert.

Ce sont essentiellement ces raisons qui incitent les assureurs à raffiner leurs critères de classification et de tarification afin de définir les meilleurs risques et leur offrir la prime la plus équitable. Dans la mesure où le prix est souvent l'élément déterminant pour le choix d'un assureur, l'instauration de rabais s'avère un moyen efficace pour conserver ou accroître la part de marché d'un assureur. L'utilisation de rabais comme pratique commerciale est courante en assurance comme dans plusieurs autres domaines.

À cet effet, les assureurs continuent de modifier leurs critères de classification et de tarification afin de fidéliser leur clientèle et de demeurer concurrentiels dans le marché de l'assurance automobile au Québec.

Au cours de l'année 2013, les assureurs ont également été actifs dans les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile concernant les modifications apportées aux règles de classification et de tarification. Cette année, pratiquement le même nombre d'assureurs que l'année dernière ont apporté des changements pour les motocyclettes, les motoneiges et les véhicules tout-terrain. Ainsi, 16 assureurs représentant 73 % du marché des motocyclettes, 13 assureurs représentant 73 % du marché des motoneiges et 13 assureurs représentant 71 % du marché des véhicules tout-terrain ont effectué des changements en 2013. Ces modifications sont illustrées au tableau 69.

Tableau 69

Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les motocyclettes, les motoneiges et les véhicules tout-terrain en 2013

Critères de classification et de tarification	Part de marché ¹⁰⁶ en 2013 des assureurs ayant modifié ce critère
Motocyclettes	
Expérience des infractions / condamnations	51 %
Pluralité de véhicules	26 %
Accident responsable	18 %
Pluralité de contrats	15 %
Système de protection contre le vol	15 %
Marque / année / modèle du véhicule	13 %

Motoneiges	
Expérience des infractions / condamnations	58 %
Accident responsable	33 %
Pluralité de véhicules	33 %
Pluralité de contrats	19 %
Système de protection contre le vol	19 %
Accident non responsable	17 %

Véhicules tout-terrain	
Expérience des infractions / condamnations	51 %
Pluralité de véhicules	37 %
Pluralité de contrats	21 %
Système de protection contre le vol	20 %
Accident responsable	20 %
Accident non responsable	17 %

Pour ce qui est de la catégorie des véhicules utilitaires, cette dernière a subi plusieurs changements au cours des dernières années en ce qui concerne les critères de classification et de tarification. Cette année, très peu d'assureurs ont apporté des modifications aux critères de classification et de tarification pour cette catégorie de véhicules.

L'évolution des pratiques de tarification et des tarifs

Tous les assurés ne paient pas la même prime d'assurance puisqu'ils ne représentent pas tous le même risque pour un assureur lequel tient compte de plusieurs facteurs tels la cote de crédit, le nombre de réclamations, la région habitée, etc. Des différences de primes entre assureurs pour un même assuré sont présentées au tableau 60 de la partie 2.3.1 de cette section du rapport. Pour déterminer les primes que doivent payer les assurés, il faut d'abord les regrouper selon des caractéristiques communes qui reflètent le risque qu'ils représentent. Les assureurs utilisent donc différentes règles pour classer les risques en assurance automobile.

Cet aspect représente donc un élément fondamental du processus de la tarification. Un assuré se verra attribuer un classement qui déterminera sa prime d'assurance automobile dépendant de l'appréciation du risque qu'il représente.

Au fil des ans et de l'expérience acquise, on constate que les règles utilisées par les assureurs se sont multipliées de sorte qu'il existe aujourd'hui une multitude de possibilités de classement d'un assuré dans le système de classification des risques des assureurs. Ces règles sont définies dans le manuel de tarification des assureurs.

L'analyse des modifications apportées aux manuels de tarification au cours des dernières années a permis d'observer un certain plafonnement des nouveaux critères de classification et de tarification utilisés par les assureurs. Toutefois, les assureurs qui apportent des modifications à leur manuel de tarification, le font de manière plus raffinée et plus précise, en fonction de la clientèle ciblée, et ce, pour l'ensemble des catégories de risque liées à l'assurance automobile. Par conséquent, les assureurs ont maintenant étendu leur philosophie de segmentation des risques à l'ensemble de leurs activités.

L'assurance automobile, comme toute forme d'assurance, repose sur l'évaluation du risque. Or, plus le risque est élevé aux yeux d'un assureur, plus la prime d'assurance demandée le sera. Les assureurs sont en mesure, à partir de leurs propres données et de leur expérience, d'effectuer des études afin de déterminer des similitudes et des différences parmi les facteurs qu'ils désirent utiliser dans leur processus de tarification.

C'est sur la base de ces études que les assureurs établissent leurs pratiques, dans la mesure où il serait inéquitable que des facteurs influençant le risque ne soient pas reflétés dans la détermination de la prime. Le fait de ne pas refléter des différences qui existent aurait pour conséquence de favoriser l'antisélection, c'est-à-dire la possibilité pour les assurés de profiter d'un mauvais classement, ce qui pourrait nuire à la rentabilité et même à la solvabilité d'un assureur. Dans cette perspective, il est plus équitable qu'un assuré qui génère des coûts pour le système d'assurance en supporte une plus grande part que celui qui ne fait aucune réclamation.

¹⁰⁶ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour les catégories des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules tout-terrain selon le Rapport du GAA, 2013.

Une vingtaine de critères sont généralement utilisés par les assureurs, mais d'une manière qui peut différer d'un à l'autre. Par leur méthode, ils veulent déterminer à quel consommateur ils ont affaire, quel véhicule ce dernier utilise et quel usage il en fait. Ces critères peuvent être regroupés en deux groupes, soit ceux liés à l'assuré et ceux rattachés au véhicule. Parmi les critères les plus courants, on trouve :

Critères liés à l'assuré

- Le dossier de conduite de l'assuré

Le nombre d'années pendant lesquelles l'assuré détient un permis de conduire et conduit un véhicule, les cours de conduite de base ou de perfectionnement qu'il a suivis, le nombre de points d'inaptitude et les condamnations au *Code de la sécurité routière*, pour vitesse excessive ou pour conduite avec les facultés affaiblies par exemple, sont des critères généralement considérés par les assureurs. Pour ce faire, les assureurs peuvent consulter la base de données de la SAAQ afin d'obtenir ces renseignements.

- Le dossier de réclamation de l'assuré

Le nombre d'accidents pour lesquels une indemnité a été versée fait partie des facteurs qui influencent la prime d'assurance automobile. L'assureur se penchera non seulement sur la responsabilité de l'assuré dans les accidents mais également sur la fréquence des réclamations. De fait, en matière d'assurance automobile, les conducteurs plus prudents ou ayant peu ou pas de réclamation bénéficieront d'une meilleure tarification.

- Le lieu de résidence de l'assuré

Les primes d'assurance automobile sont généralement plus élevées dans les grands centres urbains en raison des risques accrus d'accident attribuables en partie à une plus grande densité de circulation et aux probabilités de vol et de vandalisme plus élevées. Toutefois, certaines composantes de la prime pour les régions rurales peuvent également être élevées en raison d'une plus grande présence de chemins non pavés et de routes sinueuses. On pense notamment aux dommages causés aux vitres et aux collisions avec les animaux.

- Le profil de l'assuré

L'âge, le sexe, l'état civil et l'occupation de l'assuré sont des critères retenus par les assureurs. La prime d'un conducteur de moins de 25 ans est généralement plus élevée puisque les conducteurs de ce groupe d'âge sont plus impliqués dans des accidents. La prime demandée peut aussi varier considérablement selon que l'assuré soit un homme ou une femme; généralement la prime demandée aux femmes est moins élevée. Une situation similaire est observable selon que l'assuré est célibataire ou marié. De plus, plusieurs rabais sont offerts en fonction de la profession occupée par l'assuré.

- Les habitudes de conduite et la fréquence à laquelle l'assuré conduit son véhicule

Les assureurs désirent connaître le temps qu'un assuré passe au volant dans une même journée et la distance moyenne qu'il parcourt annuellement ou pour aller au travail. De plus, ils veulent savoir si le véhicule est utilisé dans le cadre du travail ou à des fins personnelles. Pour les assureurs, plus un assuré se retrouve derrière le volant, plus la probabilité d'être impliqué dans un accident s'accroît.

- La cote de solvabilité (*credit scoring*)

Certains assureurs vont accorder un rabais en fonction de la stabilité financière de l'assuré. Plus cette stabilité est grande, plus le rabais est important. Les assureurs considèrent généralement qu'une personne disciplinée au point de vue financier est plus susceptible de faire l'entretien préventif de son véhicule et d'être généralement plus prudente lors de la conduite de son véhicule. Ainsi, un bon dossier de crédit permet souvent de faire diminuer la prime d'assurance automobile.

Critère lié au véhicule

- Le type de véhicule

L'assureur tient compte de la marque, du modèle, de l'année et de la valeur du véhicule à assurer. Le coût des pièces et des réparations a aussi une incidence sur la prime. Un véhicule sport haut de gamme coûte plus cher à réparer, il coûte donc plus cher à assurer. En raison de leur popularité, certains types de véhicule font plus souvent l'objet de vols, tandis que d'autres véhicules sont susceptibles d'être endommagés plus facilement à la suite d'un accident. Par conséquent, les assureurs déterminent les primes en fonction du dossier de sinistralité propre à chaque véhicule.

Finalement, le choix des protections demandées a également une incidence importante sur le montant de la prime d'assurance automobile. L'assureur tiendra compte du montant de responsabilité civile et de la franchise applicable en cas de dommages au véhicule. Plus la franchise est élevée, plus la prime diminue. Selon les protections désirées, la prime sera plus ou moins élevée. Par exemple, si l'assuré n'est couvert que pour la responsabilité civile, il en coûtera moins cher que s'il est couvert aussi pour les dommages à son véhicule.

Les assureurs s'intéressent donc au plus grand risque de sinistre ou de réclamation qu'il peut y avoir entre les différentes catégories au sein d'un même critère. Plus l'écart est grand, plus l'effet du critère sur le montant de la prime demandée sera élevé. Ils accordent leur propre pondération à chacun des critères, c'est principalement une question de concurrence dans le marché. Ainsi, un assureur pourrait considérer que l'écart entre un conducteur et une conductrice n'est pas si prononcé, tandis qu'un autre pourrait prétendre le contraire. Cette situation peut occasionner des écarts substantiels dans la prime demandée pour un même profil d'assuré, comme le démontre le tableau 60 de la partie 2.3.1 de cette section du rapport. Par conséquent, plus un assureur réussira à estimer l'importance d'un critère, mieux il sera en mesure d'évaluer le risque qu'une personne représente, c'est-à-dire la probabilité que celle-ci produise une demande d'indemnisation, et sa compétitivité sur le marché sera plus grande.

Ainsi, tous les renseignements recueillis peuvent éventuellement servir à prédire les risques que représente une personne, car les assureurs sont constamment à la recherche de nouveaux facteurs d'évaluation des risques.

Tableau 70

Nombre d'assureurs et variation moyenne¹⁰⁷ des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme¹⁰⁸

Année	Modification des tarifs						
	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2004	21	-3,8 %	15	-	6	2,1 %	-3,2 %
2005	28	-4,4 %	18	-	3	11,7 %	-3,9 %
2006	28	-3,5 %	19	-	3	1,9 %	-2,8 %
2007	21	-2,9 %	5	-	8	2,4 %	-1,8 %
2008	20	-3,5 %	15	-	9	1,3 %	-2,0 %
2009	24	-2,8 %	26	-	3	0,9 %	-2,2 %
2010	20	-3,8 %	22	-	6	0,6 %	-2,9 %
2011	19	-2,9 %	24	-	5	1,5 %	-2,1 %
2012	18	-1,9 %	24	-	4	1,6 %	-1,3 %
2013	21	-2,3 %	18	-	7	1,7 %	-1,6 %

107 Il s'agit de variations moyennes, c'est-à-dire que l'effet global évalué à une réduction de 1,6 % ne signifie pas que tous les assurés ont vu leurs primes d'assurance automobile diminuer de 1,6 %. De fait, certains ont bénéficié de baisses plus importantes alors que d'autres ont subi des augmentations de leurs primes.

108 Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 100 % des primes directes souscrites en 2013 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2013.

De surcroît, chaque assureur continue d'ajuster ses pratiques afin de maintenir sa compétitivité. Par ailleurs, comme par les années passées, on observe que les efforts des assureurs en matière de développement semblent porter sur l'amélioration du service à la clientèle et des produits accessoires plutôt que sur les prix de l'assurance automobile uniquement. Ils tiennent de plus en plus compte de tous les produits offerts à un consommateur et ciblent une clientèle en fonction de l'ensemble des services qu'elle recherche en plus de sa couverture d'assurance automobile.

En ce qui a trait aux tarifs, l'analyse des manuels de tarification indique que le marché de l'assurance automobile au Québec affiche des baisses moyennes des tarifs depuis 2004. Pour l'année 2013, la tendance affichée des baisses de tarifs a continué avec une diminution moyenne des tarifs quelque peu supérieure à celle présentée en 2012, comme l'illustre le tableau 70. Le nombre d'assureurs qui affichent une hausse de tarifs augmente de trois par rapport à l'année dernière, tandis que le nombre d'assureurs ayant maintenu leurs tarifs au même niveau diminue de six. Trois assureurs de plus que l'année dernière ont pris la décision de diminuer leurs tarifs au cours de la dernière année.

La variation moyenne des tarifs pour l'année 2013 représente une diminution de 1,6 %, soit 0,3 point de pourcentage de plus que celle observée l'an dernier. Ainsi, les assureurs continuent d'être très agressifs sur le marché et présentent des baisses moyennes des tarifs depuis 10 ans. De plus, en analysant les mouvements effectués par les 18 assureurs qui ont maintenu stables leurs tarifs, on remarque que plusieurs d'entre eux ont été très actifs en matière de changements apportés à leurs critères de classification et de tarification. Par contre, l'effet global de tous ces changements sur la variation moyenne de leurs tarifs demeure nul. Ceux-ci, comme bien d'autres, modifient certains critères afin de mieux cibler une clientèle précise et faire face à la concurrence.

Tableau 71

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec¹⁰⁹

Année	Catégories de risque ¹¹⁰					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2004	589 \$	308 \$	140 \$	187 \$	829 \$	1 421 \$
2005	579 \$	301 \$	141 \$	188 \$	809 \$	1 258 \$
2006	568 \$	283 \$	141 \$	187 \$	838 \$	1 299 \$
2007	566 \$	273 \$	112 \$	185 \$	814 \$	1 317 \$
2008	563 \$	265 \$	169 \$	180 \$	781 \$	1 284 \$
2009	555 \$	257 \$	139 \$	175 \$	763 \$	1 273 \$
2010	546 \$	247 \$	158 \$	174 \$	765 \$	1 248 \$
2011	536 \$	236 \$	145 \$	171 \$	737 \$	1 241 \$
2012	532 \$	231 \$	156 \$	167 \$	732 \$	1 238 \$
2013	522 \$	232 \$	174 \$	162 \$	729 \$	1 254 \$

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain
VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics

Étant donné que le marché québécois de l'assurance automobile affiche une réduction des tarifs pour une dixième année consécutive pour les voitures de tourisme, l'impact de ces diminutions se manifeste de plus en plus dans le niveau de la prime moyenne souscrite. En effet, comme on le constate au tableau 71, la prime moyenne souscrite pour ces véhicules a chuté de 1,9 % en 2013, en baisse graduelle au cours des neuf dernières années. Depuis l'année 2004, la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme a diminué de 11,4 %.

À partir de l'information obtenue dans le cadre de la demande de renseignement additionnelle effectuée par l'Autorité, 15 assureurs représentant 31 % du marché des voitures de tourisme prévoient effectuer une diminution de leurs tarifs au cours de l'année 2014, tandis que 11 assureurs représentant également 31 % du marché envisagent d'en effectuer une hausse.

Le tableau 71 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec. On y observe que les catégories de risque des véhicules tout-terrain et des véhicules utilitaires ont également vu leur prime moyenne souscrite diminuer au cours de l'année 2013. La prime moyenne souscrite pour les véhicules tout-terrain est en baisse pour une huitième année consécutive et la diminution pour cette année est de l'ordre de 3 %, tandis que la prime moyenne souscrite pour les véhicules utilitaires diminue pour une troisième année consécutive¹¹¹. À cet effet, on observe que huit assureurs représentant 51 % du marché des véhicules tout-terrain ont effectué des baisses de tarifs en 2013. En ce qui a trait à la prime moyenne souscrite pour les motocyclettes, après avoir diminué pendant huit ans, elle augmente cette année de 0,4 %. La prime moyenne souscrite pour les motoneiges augmente en 2013 de 11,5 %, tandis que celle pour les véhicules publics de 1,3 %.

109 Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2013.

110 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

111 En 2013, la diminution de la prime moyenne souscrite pour les véhicules utilitaires est de 0,4 %.

Malgré le fait que la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme diminue pour une neuvième année consécutive, le tableau 69 révèle qu'il y a tout de même sept assureurs qui ont augmenté leurs tarifs au cours de 2013, tandis que 18 assureurs les ont maintenus stables, malgré les bénéfices d'exploitation fort appréciables observés au cours des 10 dernières années pour l'ensemble du marché québécois. Toutefois, il faut comprendre que l'évolution du niveau des tarifs est influencée par un ensemble de facteurs.

Comme la tarification des assureurs est prospective, i.e. qu'elle ne peut prévoir des situations imprévisibles et inhabituelles, le niveau des tarifs n'est généralement pas ajusté tout de suite et de façon importante. Dans la tarification des assureurs, ces événements sont plutôt pris en compte sur une longue période.

De fait, au moment de la détermination des différentes hypothèses utilisées pour établir les tarifs de 2013, on observait que la fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme avait été exceptionnellement basse pour les années 2004 à 2012. Après 10 années consécutives où la fréquence des réclamations a été peu élevée, plusieurs assureurs ont finalement retenu l'hypothèse que cette fréquence allait demeurer à des niveaux semblables au cours des prochaines années. D'autres croient que la fréquence a atteint son niveau plancher, qu'elle ne peut plus diminuer et qu'elle va forcément augmenter dans les prochaines années. Cette façon de voir peut expliquer en partie pourquoi certains assureurs ont augmenté leurs tarifs ou les ont maintenus stables en 2013.

La combinaison des hypothèses retenues pour chacune de ces deux tendances et les modifications que les assureurs ont apportées à leurs tarifs dans les années précédentes, compte tenu de leurs propres résultats d'exploitation en assurance automobile au Québec, peuvent expliquer certaines variations des tarifs au cours de 2013.

Enfin, il faut considérer que l'évolution du niveau des primes dépend non seulement de la variation prévue du coût des réclamations, mais également de nombreux autres facteurs liés à l'environnement dans lequel les assureurs exercent leurs activités. On note entre autres la concurrence, les stratégies commerciales des assureurs et les résultats obtenus dans les autres catégories d'assurance qu'ils souscrivent, dont l'assurance habitation, et dans les autres régions du Canada où ils sont présents.

Aussi, certains assureurs peuvent avoir préféré investir une partie des bénéfices générés ces dernières années dans des produits qui ont pour objectif de favoriser la rétention de leur clientèle. En effet, tel qu'il a été discuté dans la partie 2.3.1, plutôt que de réduire de façon plus importante leurs tarifs en assurance automobile, certains assureurs optent, par exemple, pour l'amélioration et le développement de leurs programmes d'assistance, tels que l'assistance routière ou juridique, ou pour l'amélioration de leur service à la clientèle. L'offre de prix plus avantageux pour d'autres produits d'assurance afin de fidéliser leur clientèle est également un moyen utilisé par les assureurs. Ces derniers tentent ainsi d'offrir des produits et des services à valeur ajoutée.

En réponse aux préférences des consommateurs, et par mesure de prudence face aux fluctuations inhérentes au secteur de l'assurance, les assureurs tendent à préconiser une stabilité des tarifs plutôt que des variations importantes d'une année à l'autre.

Portrait du marché de l'assurance de remplacement (F.P.Q. N° 5)

Depuis le 1^{er} octobre 2010, les garanties de remplacement automobile sont devenues la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement¹¹² et sont émises par des assureurs dont le régime d'encadrement, administré par l'Autorité, permet aux consommateurs d'être mieux protégés, notamment des risques d'insolvabilité de l'émetteur du produit.

Ce produit d'assurance automobile peut être distribué directement par les assureurs ou les courtiers, ou peut être distribué en vertu du titre VIII de la LDPSF.

À cet effet, le tableau 72 présente le nombre de polices de même que le montant total des primes directes souscrites au cours de la dernière année pour cette police d'assurance automobile.

Tableau 72

Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2013¹¹³

Les données présentées dans le tableau 72 permettent de constater que le marché de l'assurance de remplacement est largement dominé par les assureurs distribuant cette police par l'entremise de la distribution sans représentant, dans ce cas-ci, les concessionnaires d'automobiles. Ces derniers recueillent 89 % du total de polices vendues au cours de la dernière année et 93 % du total des primes souscrites. Durant l'année 2013, plus de 130 000 polices ont été souscrites, et ce, pour plus de 219 M\$ en prime. À titre comparatif, ces chiffres étaient de 109 000 polices souscrites pour plus de 175 M\$ en prime en 2012. On note également que les consommateurs ont tendance à opter pour un terme de cinq ans pour cette police. En effet, peu importe le mode de distribution, les polices pour une durée de cinq ans représentent 36 % des polices souscrites en 2013.

Cette police d'assurance automobile, vendue par les concessionnaires d'automobiles ou un représentant certifié, est offerte pour des termes d'un an à huit ans, pour les véhicules neufs et usagés.

Mode de distribution ¹¹⁴									
Concessionnaires d'automobiles				Agents / courtiers			Total		
Durée de la police	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne
1 an	16	6 287 \$	393 \$	---	---	---	16	6 287 \$	393 \$
2 ans	1 630	1 336 235 \$	820 \$	377	231 860 \$	615 \$	2 007	1 568 095 \$	781 \$
3 ans	7 647	8 418 607 \$	1 101 \$	821	608 401 \$	741 \$	8 468	9 027 008 \$	1 066 \$
4 ans	22 305	30 918 317 \$	1 386 \$	1 968	1 709 041 \$	868 \$	24 273	32 627 358 \$	1 344 \$
5 ans	38 570	65 249 375 \$	1 692 \$	8 152	8 228 511 \$	1 009 \$	46 722	73 477 886 \$	1 573 \$
6 ans	14 542	28 138 261 \$	1 935 \$	692	804 676 \$	1 163 \$	15 234	28 942 937 \$	1 900 \$
7 ans	29 190	64 511 249 \$	2 210 \$	2 397	3 379 109 \$	1 410 \$	31 587	67 890 358 \$	2 149 \$
8 ans	2 164	5 835 307 \$	2 697 \$	---	---	---	2 164	5 835 307 \$	2 697 \$
TOTAL	116 064	204 413 638 \$	1 761 \$	14 407	14 961 598 \$	1 038 \$	130 471	219 375 236 \$	1 681 \$

112 Le formulaire F.P.Q. N° 5 – Formule d'assurance complémentaire pour dommages éprouvés par le véhicule assuré – Assurance de remplacement est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

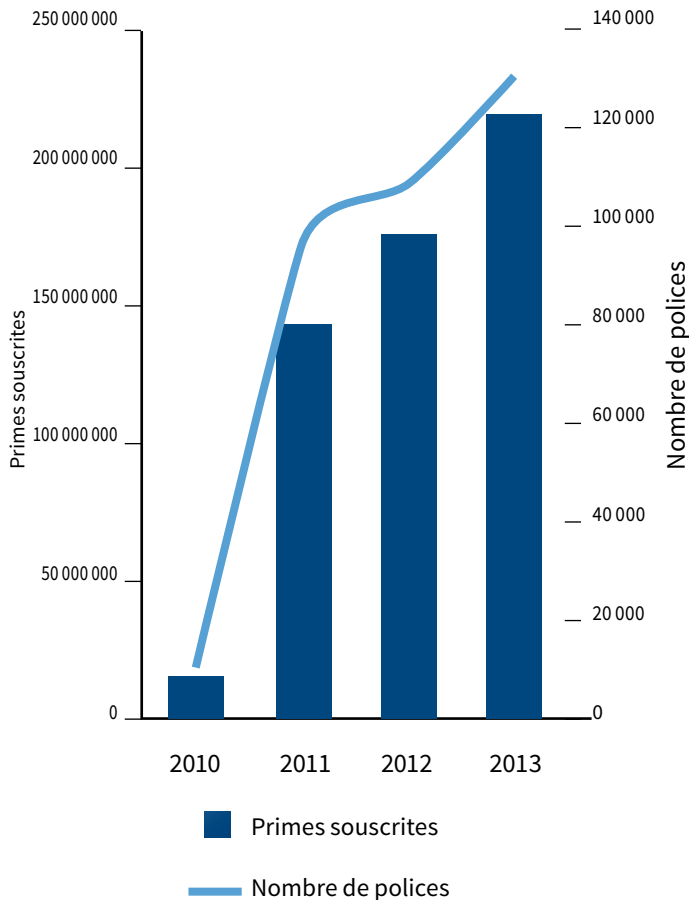
113 Ces données proviennent du Rapport du GAA, 2013.

114 Représente le mode de distribution retenu par l'assureur pour distribuer cette police, soit par des représentants certifiés (agents ou courtiers) ou par l'entremise de la distribution sans représentant (concessionnaires d'automobiles).

Le graphique 78 présente l'évolution du marché de l'assurance de remplacement depuis l'entrée en vigueur de cette police d'assurance automobile.

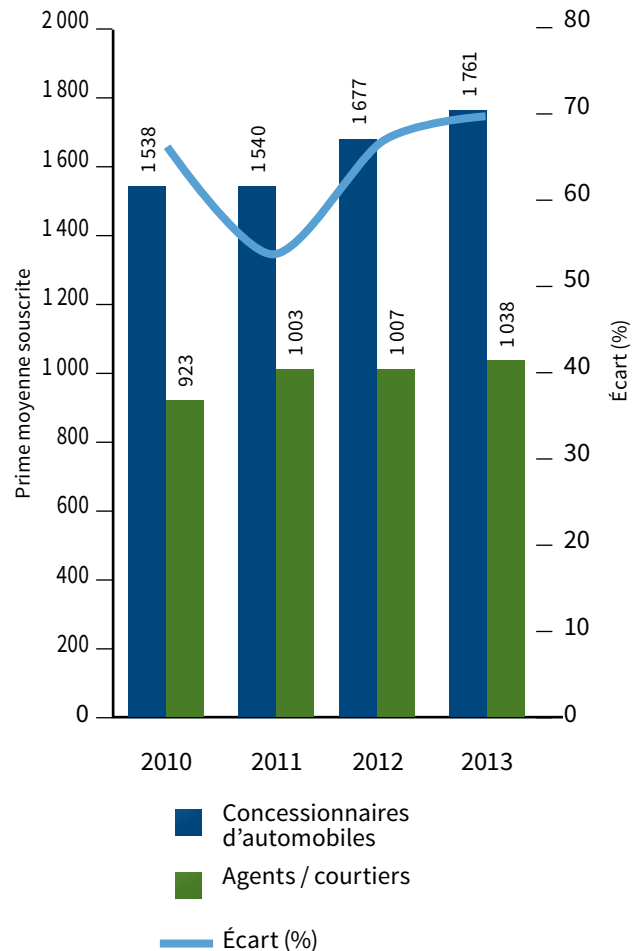
Graphique 78

Évolution du marché de l'assurance de remplacement¹¹⁵



Graphique 79

Évolution de la prime moyenne souscrite pour la police F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement selon le mode de distribution en dollars



Au graphique 79, on peut constater une différence entre la prime moyenne d'une police souscrite par un représentant certifié et celle souscrite par un distributeur. Pour l'année 2013, on observe un écart de 723 \$ (près de 70 %) entre les deux modes de distribution. Cet écart était de 670 \$ (66 %) en 2012. Cet écart a augmenté en 2013 puisque la prime moyenne souscrite des assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles a augmenté de 5 % par rapport à 2012, tandis que celle des assureurs distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés augmente de 3 % en 2013. De plus, l'écart entre ces deux primes moyennes s'explique notamment par le taux de commission qui est généralement plus élevé pour la distribution sans représentant. La prime moyenne souscrite, incluant tous les termes de police disponibles, est de 1 761 \$ pour le réseau de la distribution sans représentant et de 1 038 \$ lorsqu'elle est souscrite par un représentant certifié.

115 Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.

Le tableau 73 présente la part de marché des assureurs présents dans la vente de l'assurance de remplacement pour l'année 2013.

Tableau 73

Parts de marché¹¹⁶ de la police F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2013

Assureurs	Part de marché
Industrielle Alliance Pacifique, compagnie d'assurances générales	43 %
Industrielle Alliance, Assurance Auto et Habitation inc.	15 %
La Capitale Assurances générales inc.	15 %
Canassurance compagnie d'assurance	14 %
SSQ, société d'assurances générales inc.	6 %
Intact compagnie d'assurance	5 %
La Compagnie d'assurance Belair inc.	2 %
La Compagnie d'assurance Elite	moins de 1 %

¹¹⁶ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes émises au Québec pour l'assurance de remplacement selon le Rapport du GAA, 2013.





3. ANNEXES

ABRÉVIATIONS

AAI	Association actuarielle internationale
ACCAP	Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
AICA	Association internationale des contrôleurs d'assurance
Autorité	Autorité des marchés financiers
BAC	Bureau d'assurance du Canada
B.P.A.C.	Bureau principal ailleurs au Canada
B.P.Q.	Bureau principal au Québec
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières
C.A.	Compagnie d'assurance
C.A.F.	Compagnie d'assurance funéraire
CBCB	Comité de Bâle pour le contrôle bancaire
CCD	Caisse centrale Desjardins
C.M.A.	Compagnie mutuelle d'assurance
DFA	Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act
F.A.Q.	Formulaire d'avenant du Québec
FASB	Financial Accounting Standards Board
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
FCDQ	Fédération des caisses Desjardins du Québec
FCSA	Fichier central des sinistres automobiles
F.P.Q.	Formulaire de police d'assurance automobile du Québec
GAA	Groupement des assureurs automobiles
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HHI	Index d'Herfindahl-Hirschman
IASB	International Accounting Standard Board

IFISI	Institution financière d'importance systémique intérieure
IFRS	Normes internationales d'information financière
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LA	Loi sur les assurances
LAA	Loi sur l'assurance automobile
LAD	Loi sur l'assurance-dépôt
LCR	Liquidity Coverage Ratio
LCSF	Loi sur les coopératives de services financiers
LDPSF	Loi sur la distribution de produits et services financiers
LSFSE	Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
MNBQCT	Morningstar Québec Banque Nationale
Mouvement Desjardins	Mouvement des caisses Desjardins
NSFR	Net Stable Funding Ratio
O.P.	Ordre professionnel
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
PIB	Produit intérieur brut
PSA	Plan statistique automobile
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SFSE	Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
S.M.A.G.	Société mutuelle d'assurance générale
S.S.A.C.	Siège social ailleurs au Canada
S.S.M.	Société de secours mutuel
S.S.Q.	Siège social au Québec
TCM	Test du capital minimal

GLOSSAIRE

Année civile

L'année civile s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année. En ce qui concerne l'année civile pour les sinistres, ce sont ceux survenus au cours de l'année, plus le développement dans la même année des sinistres survenus dans les années antérieures, le tout indépendamment de la date d'émission des polices.

Année de survenance

Les sinistres compilés sont ceux qui sont survenus dans le courant de l'année, indépendamment de la date d'émission des polices et de la date de paiement de l'indemnité.

Années-véhicules acquis¹¹⁷

Véhicules effectivement assurés au cours d'une année, dont le nombre est calculé au prorata du temps écoulé à une date donnée selon la durée des polices. Par exemple, un contrat couvrant un véhicule pour une période d'un an et souscrit le 1^{er} juillet est comptabilisé comme étant un demi-véhicule pour l'année courante et un demi-véhicule pour l'année suivante.

Autres risques (AR)¹¹⁸

Véhicules motorisés n'appartenant à aucune des catégories de risque spécifiquement définis, incluant notamment tout véhicule de compétition ou de démonstration. Par ailleurs, sont inclus dans cette catégorie, les véhicules qui sont couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Biens sous administration et sous gestion

Biens gérés ou administrés par une institution financière et dont les propriétaires bénéficiaires sont les clients ou les membres. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan combiné de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. Quant aux services offerts à l'égard des biens sous gestion, ils comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés aux placements. Les biens sous gestion peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

Collision

Représente une collision entre deux véhicules et notamment celle avec le sol ou se produisant entre deux véhicules attelés l'un à l'autre.

Coût moyen par sinistre¹¹⁷

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre de sinistres.

Coût moyen par véhicule¹¹⁷

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant visant à couvrir les pertes sur les autres actifs financiers constatés au bilan combiné et hors bilan, en plus de la provision pour pertes sur prêts.

Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

Fréquence des réclamations¹¹⁷

Le nombre de sinistres divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Motocyclette (MC)¹¹⁸

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, et qui est utilisé pour des fins personnelles, principalement sur un chemin public. L'expression motocyclette englobe les motocyclettes de faible cylindrée, souvent désignées comme cyclomoteurs.

Motoneige (MN)¹¹⁸

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'un ou plusieurs skis ou patins de direction, qui est mû par une courroie sans fin en contact avec le sol, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, principalement sur la neige ou la glace, et qui est utilisé pour des fins récréatives.

Obligations subordonnées

Obligations non garanties dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné au remboursement préalable de certains autres créanciers.

Part de qualification

Titre de capital offert aux membres d'une coopérative de service financiers.

Prêts douteux

Prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, dont le recouvrement est incertain en raison d'une détérioration de la qualité du crédit.

¹¹⁷ Ces données sont établies par année civile.

¹¹⁸ Ces définitions proviennent du document Plan statistique automobile – Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.

Primes acquises ou gagnées

Portion au prorata des primes souscrites correspondant à la durée d'exposition courue par un risque à une date donnée. Par exemple, la prime d'un contrat d'un an souscrite le 1^{er} juillet est acquise ou gagnée à 50 % au 31 décembre. Donc, seulement 50 % de la prime initiale est comptabilisée comme prime acquise ou gagnée, pour l'année qui vient de se terminer.

Primes souscrites

Primes payées par les assurés pour la durée totale de la protection achetée (durée maximum de 12 mois) pour les polices émises au cours d'une année.

Provision pour pertes sur prêts

Montant que la direction considère comme adéquat pour couvrir les pertes attendues sur le portefeuille de prêts.

Ratio combiné

Le ratio combiné constitue une mesure d'efficacité pour les compagnies d'assurance de dommages. Il se calcule en divisant le total des sinistres encourus, des frais de règlements et des frais d'exploitation par les primes acquises.

Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité est une mesure de la capacité d'un assureur à respecter ses obligations; il est établi en divisant le montant des capitaux réglementaires disponibles par le montant de capital minimal requis. Pour les assureurs de personnes, ce ratio doit en tout temps respecter le test des exigences minimales de suffisances des fonds propres (ratio EMSFP) et pour les assureurs de dommages, le test du capital minimal (ratio TCM).

Responsabilité civile (chapitre A)

Cette garantie de la police automobile couvre les dommages matériels causés à autrui qui découlent de la responsabilité de l'assuré. Depuis 1978, les dommages matériels au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision, qui n'engage d'aucune manière la responsabilité de l'assuré et qui sont couverts par la Convention d'indemnisation directe, sont également indemnisés en vertu de cette garantie. Ces accidents, qui constituent la presque totalité des dommages indemnisés par cette garantie, sont donc des accidents dits « non responsables » et sont indemnisés en vertu de la Convention d'indemnisation directe. Enfin, cette garantie couvre la responsabilité civile dans les cas de dommages corporels causés à l'extérieur du Québec.

Résultat technique

En assurance de dommages, le résultat technique constitue le profit (perte) en dollars, avant les revenus de placement et l'impôt. Il est établi en soustrayant les sinistres encourus, les frais de règlement et les frais d'exploitation des primes nettes acquises.

Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais de l'état des résultats

Ces revenus ou pertes représentent une composante des revenus générés par les activités de placements sur les marchés financiers. Sont comptabilisés dans ce poste, les profits et pertes liés à toutes les variations de valeurs relatives aux instruments financiers désignés à leur juste valeur par le biais de l'état des résultats.

Risque d'assurance

Risque de mauvais résultats associés aux indemnités payables en vertu du contrat d'assurance.

Risques de collision et de renversement (chapitre B, protection 2)

Cette garantie de la police automobile couvre les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision et pour laquelle une responsabilité est imputée à l'assuré. Le délit de fuite est également couvert par cette garantie, puisqu'il implique une collision. Les accidents qui sont indemnisés selon cette garantie sont des accidents dits « responsables ».

Risque de crédit

Risque qu'une contrepartie soit incapable ou refuse de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. L'expression contrepartie englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

Risque de marché

Risque que des variations de taux ou de cours du marché soient préjudiciables à la valeur des éléments d'actif et de passif (ex., les risques liés aux taux d'intérêt, aux valeurs mobilières, aux biens immobiliers et aux devises).

Risque opérationnel

Risque de perte résultant de processus internes inadéquats ou défaillants, de personnes et systèmes ou d'événements externes. Pour les fins du cadre de solvabilité, il inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Risques qui ne sont pas une collision ou un renversement (chapitre B, protection 3)

Cette garantie de la police automobile couvre tous les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui ne résultent pas d'une collision ou d'un versement, sauf ceux qui sont spécifiquement exclus dans la police. Les dommages couverts selon cette garantie sont entre autres l'incendie, le vol, le vandalisme et le bris de vitre. Il faut noter que le fait que ces événements soient survenus n'engage pas la responsabilité de l'assuré.

Risques spécifiés (chapitre B, protection 4)

Cette garantie de la police automobile s'apparente à celle du chapitre B, protection 3, mais elle couvre uniquement les risques spécifiés dans la police. Par exemple, les dommages causés par des actes malveillants ne sont pas couverts par cette garantie, alors qu'ils le sont selon le chapitre B, protection 3.

Ristourne

Affectation d'excédents en fonction du volume des affaires réalisées par un membre donné avec sa caisse.

Véhicule public (VP)¹¹⁸

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins de services publics. L'expression véhicule public englobe les véhicules utilisés pour une école de conduite et les véhicules utilisés pour la location à court terme (30 jours ou moins).

Véhicule tout-terrain (TT)¹¹⁸

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, et qui est utilisé pour des fins récréatives. L'expression véhicule tout-terrain englobe les véhicules similaires à une motocyclette mais conçus pour circuler hors d'un chemin public, qui sont souvent désignés comme « motocross ».

Véhicule utilitaire (VU)¹¹⁸

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins professionnelles. L'expression véhicule utilitaire englobe les voitures de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges utilisés uniquement à des fins professionnelles, excluant ceux qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Versement

Par « versement », on entend le renversement partiel ou complet d'un véhicule.

Voiture de tourisme (VT)¹¹⁸

Véhicule motorisé de promenade, principalement utilisé à des fins personnelles, ou à des fins combinées personnelles et professionnelles. L'expression voiture de tourisme englobe les caravanes motorisées qui sont souvent désignées comme « motorhome ».

118 Ces définitions proviennent du document Plan statistique automobile – Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

27 **Tableau 1**
Ventilation du nombre d'institutions de dépôt autorisées à exercer au Québec

1.1 Les coopératives de services financiers

28 **Graphique 1**
Évolution du nombre de coopératives

29 **Graphique 2**
Évolution de l'actif en milliards de dollars

30 **Graphique 3**
Évolution du nombre des coopératives en fonction de la taille de leur actif

31 **Graphique 4**
Structure de l'actif selon le type de coopérative (pourcentage moyen de 2011 à 2013)

31 **Graphique 5**
Structure du passif selon le type de coopérative (pourcentage moyen de 2011 à 2013)

32 **Graphique 6**
Parts de marché des prêts (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)

32 **Graphique 7**
Parts de marché des prêts hypothécaires (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)

32 **Graphique 8**
Proportion des prêts hypothécaires dans le portefeuille des prêts des coopératives (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)

32 **Graphique 9**
Proportion des prêts hypothécaires dans le portefeuille des prêts des banques (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)

33 **Graphique 10**
Parts de marché des dépôts (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)

33 **Graphique 11**
Parts de marché des dépôts à vue (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)

33 **Graphique 12**
Parts de marché des dépôts à terme (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)

34 **Graphique 13**
Évolution de l'actif de la FCDQ en milliards de dollars

34 **Graphique 14**
Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ en milliards de dollars

35 **Graphique 15**
Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ en milliards de dollars

36 **Graphique 16**
Évolution des rendements des composantes du revenu total de la FCDQ (en pourcentage)

36 **Graphique 17**
Évolution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement de la FCDQ (en pourcentage)

37 **Graphique 18**
Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses en milliards de dollars

38 **Graphique 19**
Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau en milliards de dollars

38 **Graphique 20**
Évolution des composantes du revenu total du réseau en milliards de dollars

39 **Graphique 21**
Évolution des rendements des composantes du revenu total du réseau (en pourcentage)

39 **Graphique 22**
Évolution du niveau de la dotation à la provision pour pertes sur créances (en pourcentage)

40 **Graphique 23**
Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes en millions de dollars

41	Graphique 24 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes en millions de dollars
41	Graphique 25 Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes en milliers de dollars
42	Graphique 26 Évolution des rendements des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes (en pourcentage)
42	Graphique 27 Évolution de la dotation à la provision pour pertes sur créances de la Caisse des Mutuellistes (en pourcentage)
43	Tableau 2 Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
44	Tableau 3 Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
45	Tableau 4 État consolidé du résultat de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
46	Tableau 5 État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
47	Tableau 6 Fonds propres et ratios de capital de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
48	Tableau 7 Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
49	Tableau 8 Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
50	Tableau 9 État combiné du résultat du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

51	Tableau 10 État combiné du résultat global du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
52	Tableau 11 Bilan de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)
53	Tableau 12 État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)
54	Tableau 13 Informations complémentaires
56	Tableau 14 États financiers pour les coopératives de services financiers membres d'une fédération

1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

66	Tableau 15 Ventilation du nombre de sociétés de fiducie et sociétés d'épargne autorisées à exercer au Québec
67	Tableau 16 Répartition du nombre de sociétés en fonction de la taille des actifs en milliards de dollars pour l'exercice 2013
68	Graphique 28 Structure du passif et des capitaux propres des sociétés (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)
68	Graphique 29 Structure de l'actif pour l'ensemble des sociétés (en pourcentage moyen de 2011 à 2013)
69	Graphique 30 Dépôts des sociétés en milliards de dollars
69	Graphique 31 Prêts hypothécaires des sociétés en milliards de dollars
70	Graphique 32 Biens sous administration et sous gestion des sociétés en milliards de dollars
70	Graphique 33 Honoraires et commissions des sociétés en millions de dollars

70	Graphique 34 Évolution de l'actif des sociétés en milliards de dollars
71	Graphique 35 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des sociétés en milliards de dollars
71	Graphique 36 Évolution du revenu total des sociétés en milliards de dollars
72	Graphique 37 Évolution du revenu total des sociétés d'épargne en milliards de dollars
72	Graphique 38 Évolution du revenu total des sociétés de fiducie en milliards de dollars
73	Graphique 39 Évolution de la dotation à la provision pour pertes sur créances selon le type de sociétés en millions de dollars
73	Graphique 40 Évolution de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à l'actif moyen selon le type de sociétés (en pourcentage)
73	Graphique 41 Évolution du ratio frais autres que d'intérêts par rapport à l'actif moyen selon le type de société (en pourcentage)
74	Graphique 42 Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des sociétés de fiducie (en pourcentage)
74	Graphique 43 Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des sociétés d'épargne (en pourcentage)
75	Tableau 17 Modification de permis des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne
75	Tableau 18 Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2013
79	Tableau 19 Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2013

80	Tableau 20 Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre
81	Tableau 21 Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre
82	Tableau 22 États annuels des sociétés de fiducie (milliers de dollars)
84	Tableau 23 États annuels des sociétés d'épargne (milliers de dollars)
86	Tableau 24 Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie
88	Tableau 25 Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne
90	Tableau 26 Intermédiation financière des sociétés de fiducie (milliers de dollars)
91	Tableau 27 Intermédiation financière des sociétés d'épargne (milliers de dollars)

2. LE SECTEUR DES ASSURANCES

94	Tableau 28 Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2013
95	Tableau 29 Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2013

2.1 L'assurance de personnes

97	Graphique 44 Nombre d'assureurs et parts de marché selon la charte
97	Graphique 45 Évolution des primes directes souscrites selon la charte en millions de dollars

98	Graphique 46 Répartition des primes directes souscrites par secteur d'activité selon la charte en millions de dollars
98	Graphique 47 Évolution des primes directes souscrites par secteur d'activité en millions de dollars
99	Graphique 48 Évolution des primes directes souscrites par type de contrat en millions de dollars
99	Graphique 49 Évolution des principaux éléments de l'état des résultats en millions de dollars
100	Graphique 50 Composition du portefeuille de placements par catégorie
100	Graphique 51 Évolution du portefeuille de placements par catégorie et taux de rendement global en millions de dollars
101	Graphique 52 Évolution du ratio de solvabilité global selon la charte en pourcentage
102	Tableau 30 Liste des assureurs de personnes détenant un permis au Québec au 31 décembre 2013
108	Tableau 31 État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)
114	Tableau 32 État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)
120	Tableau 33 Répartition des primes directes souscrites par catégorie par assureur (milliers de dollars)
126	Tableau 34 Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)
127	Tableau 35 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 15 premiers assureurs)

128	Tableau 36 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Assurance vie collective (pour les 15 premiers assureurs)
129	Tableau 37 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Rentes individuelles (pour les 15 premiers assureurs)
130	Tableau 38 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Rentes collectives (pour les 15 premiers assureurs)
131	Tableau 39 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Accidents et maladie individuel (pour les 15 premiers assureurs)
132	Tableau 40 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Accidents et maladie collectif (pour les 15 premiers assureurs)

2.2 L'assurance de dommages

133	Graphique 53 Nombre d'assureurs et parts de marché selon la charte
133	Graphique 54 Évolution des primes directes souscrites selon la charte en millions de dollars
134	Graphique 55 Répartition des primes directes souscrites par catégorie selon la charte en millions de dollars
134	Graphique 56 Répartition des primes directes souscrites par charte selon la catégorie en pourcentage
134	Graphique 57 Évolution des primes directes souscrites par catégorie en millions de dollars
135	Graphique 58 Évolution des principaux éléments de l'état des résultats en millions de dollars
135	Graphique 59 Composition du portefeuille de placements par catégorie

136	Graphique 60 Évolution du portefeuille de placements par catégories en millions de dollars et taux de rendement global en pourcentage
136	Graphique 61 Évolution du ratio de solvabilité global et selon la charte en pourcentage
137	Graphique 62 Évolution de la sinistralité selon la catégorie en pourcentage
138	Tableau 41 Liste des assureurs de dommages détenant un permis au Québec au 31 décembre 2013
150	Tableau 42 État des résultats non consolidés par assureur
160	Tableau 43 État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)
172	Tableau 44 Répartition des primes directes souscrites par catégorie par assureur (milliers de dollars)
182	Tableau 45 Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)
183	Tableau 46 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 15 premiers assureurs)
184	Tableau 47 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 15 premiers assureurs)
185	Tableau 48 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Biens des particuliers (pour les 15 premiers assureurs)
186	Tableau 49 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Biens des entreprises (pour les 15 premiers assureurs)

187	Tableau 50 Évolution des primes directes souscrites et parts de marché - Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)
------------	--

2.3 La tarification en assurance automobile

191	Graphique 63 Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs
191	Graphique 64 Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire
192	Tableau 51 Ventilation du nombre et de la part de marché des assureurs automobile au Québec selon leur charte
193	Tableau 52 Parts de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour le marché de l'assurance automobile des particuliers, le marché de l'assurance automobile des entreprises et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec
194	Tableau 53 Parts de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec
195	Tableau 54 Parts du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobile
196	Tableau 55 Parts du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobile, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers
197	Tableau 56 Index de concentration Herfindahl-Hirschman pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec pour l'ensemble du marché
197	Tableau 57 Index de concentration Herfindahl-Hirschman selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers
198	Tableau 58 Évolution des parts de marché des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

- 199** **Tableau 59**
Évolution des primes des 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec
- 200** **Graphique 65**
Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité
- 201** **Tableau 60**
Comparaison des primes d'assurance automobile offertes par différents assureurs au Québec pour différents profils d'assuré
- 202** **Tableau 61**
Variation des primes d'assurance automobile pour différents profils d'assuré entre 2012 et 2013
- 203** **Tableau 62**
Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec
- 204** **Tableau 63**
Nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec
- 205** **Tableau 64**
Nombre de personnes au Québec en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec
- 207** **Tableau 65**
Résultats des opérations en assurance automobile au Québec
- 208** **Graphique 66**
Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme en pourcentage
- 209** **Graphique 67**
Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres en pourcentage
- 210** **Graphique 68**
Fréquence des réclamations pour la garantie « collision » pour les voitures de tourisme selon les trimestres en pourcentage
- 210** **Graphique 69**
Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni versement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres en pourcentage
- 212** **Graphique 70**
Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme en pourcentage
- 212** **Graphique 71**
Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme en dollars
- 213** **Graphique 72**
Coût moyen selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme en dollars
- 214** **Graphique 73**
Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme en dollars
- 214** **Graphique 74**
Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme en dollars
- 215** **Graphique 75**
Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée, ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie de risque « autres risques » en dollars
- 216** **Graphique 76**
Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de 10 et de 20 ans pour l'ensemble des véhicules en pourcentage
- 218** **Tableau 66**
Recensement des sections des manuels de tarification les plus consultées au cours de l'année 2013 pour les voitures de tourisme
- 218** **Tableau 67**
Recensement des autres sections des manuels de tarification les plus consultées au cours de l'année 2013
- 219** **Graphique 77**
Répartition du nombre de consultations des manuels de tarification selon la charte de l'assureur du manuel consulté
- 219** **Tableau 68**
Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2013

- 221** **Tableau 69**
Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les motocyclettes, les motoneiges et les véhicules tout-terrain en 2013
- 223** **Tableau 70**
Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme
- 224** **Tableau 71**
Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec
- 226** **Tableau 72**
Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2013
- 227** **Graphique 78**
Évolution du marché de l'assurance de remplacement
- 227** **Graphique 79**
Évolution de la prime moyenne souscrite pour la police F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement selon le mode de distribution en dollars
- 228** **Tableau 73**
Parts de marché de la police F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2013



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

10ans

Au cœur du secteur financier depuis 2004

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

418 525-0337

Montréal

800, square-Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

514 395-0337

Sans frais 1 877 525-0337
www.lautorite.qc.ca